

Histoire monétaire et philologique du Berry

Pierquin de Gembloux



Francis Pierrepont Barnard,

M.A.Oxon., F.S.A., F.R.Hist.S., F.S.A.Scot.





HISTOIRE
MONÉTAIRE ET PHILOLOGIQUE
DU BERRY.

La suprématie parmi les Gaulois appartient aux Bituriges. TITE LIVE.

Quels hommes que ces Bituriges, qui incendient, en un seul jour, vingt de leurs villes ! AM. THIERRY.

BOURGES, IMPRIMERIE DE VEUVE MÉNAGÉ, RUE PARADIS.

HISTOIRE
MONÉTAIRE ET PHILOLOGIQUE
DU BERRY,

Par Pierquin de Gembloux,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE BOURGES, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON, DE L'INSTITUT HISTORIQUE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR, DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DU CHER, CORRESPONDANT DES COMITÉS HISTORIQUES PRÈS LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ETC., ETC.

TOME PREMIER.



BOURGES,

Chez Veuve MÉNAGÉ, Imprimeur-Éditeur, rue Paradis.

1840.





A M. MATER,

Officier de la Légion d'Honneur, Premier Président de la Cour Royale de Bourges, Député du département du Cher, Conservateur du Musée de Bourges, etc.

Monsieur le Président,

Sans votre vie érudite et laborieuse, cet ouvrage était impossible, car je n'ai d'autre mérite que celui d'avoir mis en œuvre les matériaux que vous avez colligés avec autant de lumières que de patriotisme. Vous offrir cet ouvrage, c'est donc vous rendre votre travail, en vous priant d'agréer cette faible marque du dévouement le plus sincère, et de la reconnaissance la plus profonde.

De votre dévoué serviteur.

Pierquin de Gembloux.

PRÉFACE.

Il est difficile de faire un ouvrage sans défaut, mais il ne l'est pas moins, même dans ce cas, de ne pas rencontrer quelque juge injuste.

XÉNOPHON.

L'essor donné à l'étude de l'histoire locale dotera la patrie de beaux monuments ; mais, pour favoriser ce résultat, il faut rencontrer, sur un même point, des hommes qui travaillent et des hommes qui encouragent, mais c'est-là ce que l'on trouve le plus rarement possible dans les petites localités, et dans ces conjectures, s'il n'y a pas plus de talent, on conviendra du moins qu'il y plus de mérite.

Le Berry, cette terre classique de l'histoire, ne manque point d'écrivains, et pourtant ses annales générales restent à faire : c'est pour y concourir que nous abordons un de ses points les plus curieux, que nul n'avait entrevu, et qui corrobore, éclaire ou fonde tous les autres, c'est la Numismatique du Berry, depuis les temps anté-historiques jusqu'à nos jours. Déjà si remarquable sous tant d'autres points de vue, cette antique province l'est encore plus que toutes les autres par ses monuments métalliques et, sous ce rapport déjà, il n'est réellement pas une contrée de l'Europe qui puisse rivaliser avec elle. Ces monuments devaient être réunis, commentés, publiés et rendus à leur valeur idéologique ; c'est ce que j'ai voulu faire.

On se méprendrait gravement, si l'on confondait une Histoire Monétaire avec un simple catalogue de médailles. La description des monnaies, dans cette circonstance, est pour ainsi dire accessoire ; c'est le contraire dans l'autre cas. Ici c'est moins la médaille qu'il faut considérer en elle-même, que tous les faits inécrits qui en émanent directement ou indirectement. Il n'en est pas de même dans la Numismatique proprement dite, qui est l'art considéré isolément, tandis que l'Histoire Monétaire en est la vie et la conséquence ; car, sans ce résultat, la Numismatique serait une laborieuse et savante inutilité. La Numismatique n'embrasse qu'une science, qu'un seul ordre de faits, sans liaison, pour ainsi dire, avec les annales humanitaires ; l'Histoire Monétaire, au contraire, appelle à son secours, lorsqu'elle le peut, toutes les branches encyclopédiques propres à conduire à son but, c'est-à-dire à reconstituer les siècles passés, d'après tout ce qu'indique ou désigne l'étude de la Numismatique ainsi considérée. On voit déjà pourquoi nous possédons si peu d'Histoires Monétaires et tant d'ouvrages de Numismatique.

L'importance historique des monuments est une science toute récente : quelquefois, en effet, ce sont des preuves, souvent des compléments, et toujours l'une des bases les plus importantes de nos annales. Ils les confirment, les démentent ou les corrigent. L'Histoire est assez ordinairement l'œuvre d'un homme, dirigé par ses besoins, ses passions, ses intérêts ou ses caprices. Pour qu'elle soit meilleure, on exige qu'elle soit tracée long-temps après les évènements, dont elle doit conserver le souvenir ; en sorte que cette condition importante d'impartialité, est la cause même de ses oublis, de ses infidélités, de ses erreurs, parce que l'éloignement fait

perdre de vue tous les petits objets et ne laisse appercevoir que les plus grands. Le Monument au contraire, est la plus fidèle expression de la société morale et physique. La matière employée, les formes subies par elle, les caractères particuliers de leur dessin, la disposition des légendes, l'esprit des inscriptions ou des emblèmes, les fonctionnaires dont elles parlent, leur effigie, leur costume, leur ornements, toutes leurs conditions si multiples représentent enfin, pour celui qui peut les apprécier, autant d'expressions différentes qui revèlent dans leur ensemble le véritable état de la société. C'est donc, et l'on en conviendra facilement, les seuls documents dans lesquels on puisse rechercher avec le plus de certitude la vérité historique. Si l'on ne croit point devoir admettre, sur parole, le narré d'un écrivain, qui d'abord est loin d'avoir un esprit encyclopédique, et qui la plupart du temps n'a même d'autre mérite que celui du style, ce qui n'en est pas un, car ainsi que le dit Pline, *Historia quoquo modo scripta delectat*, ici se trouve à la fois, et en saillie profonde, l'Histoire Politique, Morale, Civile, Littéraire, Linguistique, Artistique, etc., dont nous possédons aussi des monographies il est vrai, mais qui n'eurent jamais non plus ces mêmes monuments pour base, qu'ils démontrent le plus souvent et qui étaient pourtant les seules preuves à admettre. Là n'est même point encore tout le mérite de l'étude historique des monuments : il en est un très-grand nombre qui, seuls même, peuvent initier l'historien dans le secret des mille usages ou coutumes que l'écriture négligea de transmettre; et de même qu'elle oublia jusqu'à des Empereurs, des Impératrices, des Rois, des Reines, des Princes, des Princesses, elle fut tout aussi peu fidèle à nous transmettre les usages, les fonctions, etc., dont l'ignorance ne permet pas d'expliquer, ou de comprendre, certaines situations politiques, certains faits,

certains évènements, que leur interprétation revèle seule, et qui permettent enfin de résoudre aujourd'hui des questions inconnues même à leurs auteurs, à leurs contemporains. La vérité de chacune de ces assertions est démontrée depuis long-temps, mais c'est d'aujourd'hui seulement que date son admission en loi, dans la rédaction de l'Histoire.

Il y a donc maintenant une association indissoluble et indispensable entre l'Histoire et la Numismatique, l'Archéologie et la Philologie, et cette union, légitime quoique tardive, est encore le seul moyen de remplir les immenses et nombreuses lacunes que présente l'enchaînement chronologique des faits de la Patrie. Jusqu'à présent les historiens ont plus ou moins bien répété les fragments réunis de leurs prédécesseurs; mais rien, absolument rien, ne garantissait l'authenticité des faits ou des circonstances, le plus souvent abandonnées aux caprices de l'imagination, en sorte qu'ils redisaient, mot à mot pour ainsi dire, ce que nous savions déjà très-bien, tandis qu'ils continuaient à garder le silence sur tout ce que nous ignorions complètement. L'Histoire de la Patrie suit à peu près, dans ses divers degrés de certitude, l'extension donnée aux lumières de chaque siècle; mais partout où les lettres furent muettes elle se tait aussi, parce que jusqu'à présent elle ne sut jamais extraire ni la vérité, ni les faits inconnus, des monuments qui représentaient à la fois l'une et les autres; et, lorsqu'il fallût parler des évènements des Gaules, antérieurs à la conquête romaine, on se borna à deux ou trois pages pleines des mensonges ou des absurdités empruntés, non pas aux expressions monumentales, mais à la terreur, à la haine, à la prévention ou à l'ignorance des auteurs grecs ou latins, ces éternels ennemis de la race gallique (1). Ainsi a

(1) Quoique j'emploie ici le mot race, je ne lui donne point la valeur que lui assignent

fait M. Amédée Thierry, en sorte que l'on nous oblige, nous descendants des Gaulois, d'abord à répéter toutes les calomnies débitées sur le compte de nos pères, par leurs ennemis mortels et nos oppresseurs, ensuite à redire l'éloge interminable des Grecs et des Romains, c'est-à-dire de leurs bourreaux ; ce qui n'est pas moins affligeant pour la vérité que pour l'honneur national. Le délire et l'entêtement de l'ignorance vont même si loin, à ce sujet, qu'ils flétrissent de leur stupide dédain tous les hommes qui cherchent à soulever le boisseau pour répandre quelque lumière sur tant de faits défigurés. Ainsi, tout récemment, un percepteur des contributions, savant et numismate improvisé, citait à propos de cette manie, c'est ainsi qu'ils sont convenus d'appeler l'amour éclairé de la patrie antique, *des exemples curieux des aberrations numismatiques des antiquaires de l'école de Pegge et de Stuckeley : un d'eux reconnaissait parfaitement sur le n° 20 de Ruding, le plan d'une ville bretonne, qu'un autre déclarait être Exeter* (1)? J'affirme que je ne vois rien là de bien ridicule, car je pourrais apprendre au savant fonctionnaire des finances qui m'a déjà appris tant de choses (2), que les médailles ont plus d'une fois offert le dessin linéaire de monuments considérables :

les historiens, les linguistes, les naturalistes, etc. modernes, parce que je suis profondément convaincu (v. notre *Essai sur l'unité de l'espèce humaine*, in-8, Bourges, 1840) qu'il n'y a point de race distincte entre les hommes, et qu'il n'y a que des familles issues d'une souche unique.

(1) Revue de Numismatique française. 1839, p. 312.

(2) Voici ce qu'il dit à propos de la médaille 4 de la planche 11 : M. Pierquin prend pour une inscription en boustrophédon, une légende dont les caractères sont seulement rétrogrades, *ce qui est le résultat de la distraction ou de l'ignorance du graveur chargé de l'exécution du coin* (Revue de 1838, p. 227)! Je persiste à apprendre à M. de la Saussaie qu'elle est boustrophédonne, ainsi que l'on peut s'en convaincre en la regardant : sans cela je l'eusse remercié de sa leçon !

c'est ainsi que nous y avons vu figurer tour à tour le Labyrinthe de Crète, le Temple de Janus, celui de la Concorde, etc. Enfin le même érudit ajoute : *Un numismatiste*, c'est ainsi qu'il nomme les numismates (1), on ne sait trop pourquoi (2), *un numismatiste français vient de découvrir sur une médaille éduenne la montagne sacrée de Beuvraich, surmontée d'un dolmen qu'entoure un Cromleach, et il estime, à l'aide d'une échelle de proportion appliquée au module de la médaille, que ce dolmen colossal devait avoir de 700 à 750 mètres de longueur* (3)! Le numismatiste, car pour un savant semblable il faut une dénomination dont ne jouirent ni les Banduri, ni les Levaillant, n'a point vu la médaille, et cela ne l'arrête pas ; mais en supposant le fait faux, il n'a rien qui répugne aux lois de la numismatique de toutes les nations : quant aux montagnes gravées sur des médailles, l'Histoire Métallique de la Révolution Française est là pour en donner d'autres preuves, et c'est beaucoup moins ridicule certainement que la bizarre découverte, sur une médaille aussi, du portrait de Verkingetorich, faite par ce critique plein d'urbanité!

Quoique l'on pense de toutes ces plaisanteries, il n'en est pas moins vrai que les bases les plus certaines de l'histoire inécrite d'un peuple quelconque, n'est pas seulement dans ces travaux bien interprétés, bien compris, bien entendus de l'Archéologie, mais que les lumières les plus vives sont encore fournies par d'autres circonstances, et que la plus importante sans doute, est celle que

(1) Il n'est pas permis d'insérer l'expression française et reçue de numismate dans le Journal dont M. de la Saussaie corrige les épreuves : c'est ainsi qu'il l'a introduite contre mon gré dans le seul article que je lui aie communiqué. V. Revue, 1838, p. 298.

(2) Pierquin de Gembloux, Histoire littéraire, philologique et bibliographique des Patois, in-8. Bourges, 1840, p. 163 et 164.

(3) Pierquin de Gembloux, Histoire du mont Beuvraich, in-8. Nevers, 1838.

donne l'étude approfondie des langues et surtout de celles que parlèrent les peuples dont on entreprend de retracer les mœurs, la politique, la religion, l'histoire enfin. C'est si complètement vrai, que nous n'avons pas une seule histoire d'un peuple dont la langue soit inconnue, et que c'est par elle seule que nous possédons aujourd'hui quelques lambeaux historiques sur des nations sans autre souvenir que leur dénomination. M. de la Saussaie a bien eu le mérite d'entrevoir cette vérité, mais il n'a certainement pas été heureux dans son application (1).

Où retrouver néanmoins, pour nous, tous ces monuments importants? Les barbares Romains ne se sont pas bornés à détruire tous les monuments d'une civilisation aussi avancée que celle des Gaulois: ils proscrivirent notre langue-mère, et tous leurs successeurs jusqu'à nous imitèrent leur exemple, en sorte qu'aujourd'hui le celtique est une langue morte, que l'on ne peut reconstruire qu'avec les différents patois de France, d'Angleterre, etc., et dont nous n'avons que des inscriptions ou des légendes fort courtes, et malheureusement aussi en très-petit nombre ou de peu d'intérêt, pour le but que nous nous proposons du moins. Malgré cela l'histoire des premiers âges de la patrie n'est point impossible, sans l'autorité des Grecs et des Romains dont le secours, utile sans doute, doit être confirmé ou modifié par le contrôle décisif de l'Archéologie et de la Philologie.

Où puiser aussi les ressources historiques, indispensables et si

(1) Selon ce savant (Notice sur le château de Chambord, in-8. Chambord, 1835, p. 35), la *dénomination de Chambord est germanique*, ainsi que l'atteste sa terminaison, *qui signifie un lieu fortifié!* L'habile numismatiste a probablement voulu dire *ville*, car c'est son acception dans toutes les langues connues! et par conséquent sa valeur n'est pas très-difficile à trouver.



précieuses, que fournit l'étude philosophique et philologique des langues, et comment faire l'histoire avec son secours? L'exécution me paraît on ne peut plus facile, pour l'homme qui sait. D'abord il faut partir d'un fait, c'est que les Gaulois ne sont pas nés sur le sol que nous habitons; qu'ils durent partir aussi du berceau unique de tout le genre humain, et par conséquent parler des dialectes d'une langue de l'Inde. Cette langue ne peut être que celle d'où dérive aussi le sanscrit, et ne peut être que celle dont nous retrouvons les traces dans la Basse-Bretagne, dans les Cornwailles, le pays de Galles, l'Irlande, l'Ecosse, l'île de Mona, les différents patois de France, etc. Cette branche primitive dût fournir aussi des colons à la Grèce, aux péninsules ibérique et italique, et dès-lors des radicaux communs, des mœurs analogues, des traits homogènes, doivent révéler à chaque pas une origine identique. L'histoire des premiers temps de la Grèce, de ses usages, ses dialectes même, démontrent à chaque pas la fraternité des Gaulois et des Grecs, que différentes invasions ne firent que rendre plus tranchée, plus permanente. Qui ne connaît, pour n'en citer qu'un exemple, cette expression de *tumultus gallicus*, que les Italiens nomment encore *furia francese*, si célèbre chez leurs ancêtres, génération abâtardie et mélangée des Gaulois et des Grecs; expression dont se servent également Tite-Live et Cicéron, en parlant du frémissement belliqueux, de l'agitation guerrière qui ébranlait l'armée gauloise au moment de livrer bataille? Comment les Gaulois nommaient-ils ce même fait? C'est ce que nous ignorons; mais puisqu'on retrouve cet ébranlement généreux chez les Gaulois de l'Hellénie, nul doute que les mêmes radicaux ne servirent à le désigner en Gaule, d'autant plus sûrement que c'était une onomatopée, et que dans la composition de ce genre de mots, tous les peuples s'entendent et se

ressemblent. AAAAH ! criait l'armée grecque au moment du choc terrible, comme on le voit souvent dans Homère. Ainsi ce devait être là aussi, à la désinence près, le cri du *tumultus gallicus*, dont plus tard on fit tant de dérivés. Les étymologies primitives ne manqueraient pas non plus à cette exclamation, et je suppose qu'on doit la chercher dans le radical dont nous avons conservé la traduction, AL (en avant! en haut!), d'où *alluô* (être fier, s'énorgueillir, sauter de joie), ce qui est d'autant plus plausible, que plusieurs dialectes néo-celtiques conservèrent le mot *alaïa*, pour signifier courage impétueux. Tels sont les éléments innombrables que la linguistique fournit aussi à l'Ethnographie comme à l'Histoire de la Patrie, antérieurement à l'irruption romaine.

Pour obtenir de la Linguistique et de l'Archéologie tout ce qu'on doit en attendre, il ne faut pas du tout que ces sciences marchent isolément. Il faut qu'elles éclairent concurremment les pas de l'historien. Elles ne sont fécondes qu'autant qu'elles sont légitimement unies dans une même tête. Séparées, elles sont également impuissantes. Ainsi l'Histoire de la Patrie est encore facilement possible, comme je le disais, après deux mille ans de silence, de mensonges ou de bévues; mais il faut encourager ces recherches avec tout le luxe des récompenses accordées aux savants qui s'occupèrent des Grecs et des Romains. Grâce à la réunion de la Philologie et de l'Archéologie, toutes deux si avancées aujourd'hui, il ne faut plus que la recherche des matériaux de toute nature, épars de tous côtés, opérée par des sociétés savantes ou par des hommes laborieux. Fasse le ciel que le gouvernement s'empare un jour de ces idées! alors seulement nous aurons une Histoire complète de la Patrie.

Tels sont les résultats auxquels m'avaient conduit des tentatives multipliées : mes conjectures étaient devenues une certitude; j'em-

bitionnais l'avantage de me trouver un jour dans un grand centre de population qui se prêtât à toutes ces vues ; où vinssent converger toutes ces lumières, pour mettre cette nouvelle méthode à exécution et préluder ainsi à la préparation des esprits qui doivent juger l'*Histoire de la Patrie avant la conquête romaine*, que je prépare. Le Berry nous offrit ce rare et inappréciable avantage ; nous l'avons saisi avec empressement, et cet essai suffira pour justifier nos idées, autoriser nos espérances et faire partager nos convictions. On pourra lier ainsi les temps antiques aux temps modernes, et retrouver autant de traces celtiques dans la langue française que du caractère gaulois dans le caractère de leurs descendants, tant tou ce qui constitue l'humanité se transmet par voie d'hérédité !

L'impénétrabilité des temps anté-historiques est d'autant plus grande, qu'ils remontent à des époques plus éloignées de l'écriture alphabétique : aussi que de nations dont aucun citoyen n'a pu écrire les faits et gestes ! Il est évident que si nous voulons éclairer un peu l'obscurité de ces temps, ce ne sera jamais aussi que par voie d'induction, grâce à l'étude sérieuse des débris épars que la Gaule fournit en plus grande quantité, après l'Egypte, que toute autre nation éteinte au moment de la propagation du christianisme ; et c'est en liant soigneusement entre elles les notions diverses qui ressortent de ces recherches, qu'il sera permis d'arriver quelquefois à la certitude, plus souvent à une probabilité qui ne répugnera jamais à la raison, et qui vaudra toujours mieux que le néant, alors même qu'elle serait toute conjecturale. En toutes choses il importe de ne point violer les circonstances locales, les données isolées, pour arriver enfin à un système de concordance basé sur toutes les expressions naturelles d'une nationalité longue, éclairée, forte et puissante. Tels sont quelques-uns des préjugés généraux que nous

avons eu l'occasion d'appliquer à l'étude historico-monumentale de la province de France qui renfermait le mieux le travail particulier à entreprendre sur l'histoire générale de la patrie. Aucun autre point de la nation ne pouvait en effet se prêter aussi favorablement à un travail de ce genre. L'histoire de la Celtique et du Berry n'est-ce pas dans le fond l'histoire en miniature de la patrie? Où la nation a-t-elle fait plus d'actes de souveraineté à toutes les époques ? Où a-t-elle frappé une série de médailles mieux suivie, plus longue, plus variée, plus complète? Pour un antiquaire ami des langues, un séjour dans le Berry était une bonne fortune; qu'il eût été coupable de ne pas savoir apprécier et saisir. Je ne crois pas que je puisse mériter ce reproche, si l'on fait attention à tous les travaux que je lui ai consacré (1).

On voit combien notre plan était vaste; peut-être qu'un seul homme, dénué de tout secours, habitant la province, ne pouvait pas espérer raisonnablement de le remplir. Ce fut la première idée que m'inspira, dès le début, la défiance de moi-même. J'espérai que l'on me tiendrait compte de mes efforts en faveur de la beauté et des difficultés du sujet. Je comptais aussi sur l'aide, le conseil et les encouragements de l'unique journal de numismatique publié en France. La bienveillance des uns et des autres me

(1) Histoire de sainte Jeanne de Valois, in-4. Bourges, 1840. — Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher, in-8. Bourges, 1840. — Histoire monétaire et philologique du Berry, in-4. — Histoire de la Châtre, in-8. Bourges, 1840. — Histoire de Lamotte-Feuilly, in-8. Bourges, 1840. — Lettre sur le tombeau de Saint-Ludre, in-8. Châteauroux, 1839. — Histoire de la Guimbarde, in-8. Bourges, 1840. — Dissertations sur les Kuba des Biturriges kubi. — Sur les différentes dénominations de l'Angleterre. — Essai sur la langue et les trouvères du Berry avant le XIIe siècle. — Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Châteauroux et le département de l'Indre.

paraissait assurée à une œuvre semblable, d'autant qu'à chaque pas les numismatistes parlent de l'intérêt général auquel les antiquaires doivent sacrifier leur gloire et leur amour-propre : qu'ils vantent l'heureuse nécessité de se communiquer réciproquement les matériaux dans l'intérêt de la science, qui resteraient sans ensemble, sans résultats, et qui seraient si heureusement placés dans de larges monographies, etc. Je pris au sérieux ces sentiments généreux, et, plein de confiance, je m'adressai d'abord en ferme espérance à M. de la Saussaie, qui me refusa net la communication d'un sceau de l'Hôtel des Monnaies de Vierzon, qu'il eut le mérite de ne publier que deux ans après, et il ne me pardonna point ce que ce refus avait d'humiliant pour lui, en face de ses doctrines ainsi démenties. Je crus être plus heureux en m'adressant à M. Cartier, dans le même but; celui-ci ne me fit pas l'honneur de me répondre, afin de s'éviter un refus, comme me l'a écrit M. de la Saussaie. Dans mon amour pour la science de la patrie, je hasardai une troisième tentative, et je dus enfin à un jeune antiquaire la communication de plusieurs médailles. Je lui en témoignai toute ma reconnaissance dans les termes les plus flatteurs : *Est enim benignum, ut arbitror et plenum ingenui pudori, fateri per quos profeceris* (Pline). Mais chaque médaille a son revers, et depuis lors ce numismatiste m'a reproché de ne lui avoir point payé cette communication, par le don d'un ouvrage, qui ne m'appartient pas.

Pour obtenir toute l'indulgence dont j'ai besoin, je dois donc dire que dans cet ouvrage je n'ai eu ni secours, ni modèle, et l'on sent que dans une entreprise de ce genre c'était presque indispensable; en sorte qu'il ne pourra peut-être pas lui-même servir jamais ni de secours, ni de modèle, mais chaque province fran-

çaise et le Berry lui-même peuvent espérer un bon travail analogue, en évitant mes erreurs, en imitant ce que je pourrais avoir dit de bien. Dans tous les cas il faudra toujours, ce qui nous manquait le plus, du temps et des secours multipliés de tout genre. Là n'étaient point encore les seuls obstacles qui s'opposassent à ce que notre travail fut bon. La Numismatique, telle qu'on l'étudie aujourd'hui, se subdivise naturellement en plusieurs branches, et malgré cela leur réunion est loin encore de comprendre l'ensemble de tous les monuments métalliques. Lorsqu'on se procure tous les auteurs, qui écrivirent tour à tour sur les médailles hébraïques, grecques, romaines ou du moyen-âge, etc., l'on n'a point encore un ensemble complet de tous les monuments métalliques, et les auteurs spéciaux des traités généraux ne les offrent même pas non plus. Notre monographie a donc à elle seule aussi ce bonheur unique, puisqu'il les embrasse presque tous, ou du moins qu'il en offre quelques-uns sur lesquels on chercherait vainement ailleurs ou des idées justes, ou quelques documènts. Cette monographie n'a donc pas seulement l'immense avantage d'être pour ainsi dire un traité complet de Numismatique générale; car si l'on nous avait donné pour thème l'encadrement, dans une histoire supposée, de tous les monuments métalliques, je doute que la réponse eût pu être aussi complète et aussi belle. Il y a plus encore, et c'est que ce travail a non seulement le mérite d'être le premier essai d'une Histoire Monétaire et Philologique de province, mais qu'il possède encore celui d'offrir pour ainsi dire un spécimen de celle de l'histoire nationale, etc. Ainsi tout ce qu'il y aura de bien dans ce cadre et dans ses détails, c'est exclusivement l'œuvre des circonstances particulières dans lesquelles s'est trouvée cette province.

Livré donc en tous points à mes propres forces, je ne sais que

trop de combien d'indulgence j'ai besoin, et pourtant j'avouerai que j'en espère d'autant moins que j'aurai plus de concurrents en perspective, car les rivaux n'en ont guères. Cette indulgence, je la réclame surtout pour les fautes de toute nature qui déparent des ouvrages de science, imprimés si laborieusement en province, et si difficilement partout. Là, manquent les caractères alphabétiques; là, l'attention la plus complète ne suffit pas pour corriger toutes les fautes qui accompagnent une première édition. A part celles qui proviennent d'une science insuffisante, d'une rédaction par trop rapide et d'une impression par trop négligée, il était encore des fautes inhérentes à la nature même de l'ouvrage, et je ne me les ai point dissimulées. Elles tiennent au plan même de ce nouveau système d'Histoire. D'une part, la Philologie est dans l'enfance et tout le monde ne l'aime pas, tant les étymologistes du dernier siècle ont été absurdes (1). Cependant il faut bien convenir, sans attacher à ces recherches plus d'importance qu'elles n'en méritent réellement, qu'en pareille matière les erreurs même sont utiles, et que les bêtises seules ne le sont pas; voilà pourquoi celles-ci sont toujours impardonnables. En somme, je pense pourtant que l'on doit excuser cinquante bévues en faveur de deux découvertes probables.

D'un autre côté, la Numismatique a ses traditions, ses erreurs, ses coteries exclusives, qui calomnient pendant que vous travaillez; et je marche, ici comme ailleurs, dans mon droit, dans ma raison et dans ma constante aversion pour toute ligue scientifique, seul mérite souvent de quelques hommes qui parlent bien-

(1) M. de la Saussaie est bien évidemment de cette école. V. *Compte-Rendu du Congrès Scientifique de Clermont*, p. 143.

haut. A mes yeux, la science et la vérité doivent se maintenir debout, le front haut, les yeux au ciel, et marcher toutes seules. Dans la position où je me suis volontairement placé, et que je ne quitterai pas, il est arrivé que certains Numismatistes ont vociféré contre la Philologie et n'ont pas encore fini, tandis que les Philologues ont dédaigneusement repoussé la Monétaire, qu'ils n'ont même jamais consultée.

Que résultera-t-il donc de notre monstrueuse alliance, selon ces deux classes de savants? Je laisse au lecteur impartial le soin de prononcer, et je persiste à croire que le fruit d'une union aussi bien assortie ne saurait jamais être un produit neutre, c'est-à-dire impuissant, infécond. J'ai trouvé pourtant un commencement de preuves dans l'opinion de quelques Numismates, de quelques Historiens, de quelques Philologues. Ainsi M. de La Saussaie lui-même m'écrivait : *Vous vous occupez activement de l'Histoire Monétaire du Berry; pouvons-nous espérer que vous veuilliez bien destiner à notre Revue ce travail qui lui ferait infiniment d'honneur? Vos curieuses dissertations m'ont vivement intéressé et particulièrement séduit. Je dirai peut-être quelque chose sur les questions numismatiques qui y sont traitées en passant. Ce que j'ai lu me fait vivement désirer de connaître l'auteur et ses autres études.— Combattez-moi, Monsieur, tant que vous voudrez: les armes ne seront pas égales, parce que vous êtes beaucoup plus savant que moi; mais il m'importe peu de succomber dans la lutte, je ne fais de la science que par occasion. J'ai cherché à rendre justice à votre savoir, à votre zèle pour la science, à votre érudition. Au surplus, en fait de numismatique, j'avoue que je suis très-neuf. Veuillez croire que je serai toujours très-heureux de pouvoir vous communiquer des ouvrages, dessins ou médailles, pourvu qu'ils soient édités, car je persiste toujours à croire qu'il n'y a aucun mauvais*

procédé à refuser la communication d'un objet inédit, que l'on veut publier soi-même. M. Cartier ne vous a pas répondu, parce qu'il m'avait chargé de vous transmettre un refus, qui lui était pénible de formuler lui-même. M. Cartier tient bien autrement que moi encore à publier ses richesses monétaires, etc.

M. Darttey, auquel nous devons de belles et savantes recherches sur l'origine des peuples du nord et de l'occident de l'Europe, m'écrit : Je citerai le système de Masden qui, avec vous, Monsieur, est le seul homme éminent qui ait prétendu que les Ibères sont une avant-garde des Celtes, etc.

J'ai lu, ou plutôt j'ai dévoré, m'écrit M. Maurice Ardant, de Limoges, votre Numismatique du Berry, qui m'a paru prise d'un point de vue si élevé, que j'ai honte de la manière dont j'ai entrepris celle du Limousin. Quoique notre province ait bien des raisons pour être modeste, je désespère de rien faire de passable, après ce que je viens de lire, Vos étymologies, vos inductions, sont d'une supériorité, d'une sagacité parfaites, et avant d'avoir lu je ne pouvais me faire une idée de ce qu'il y avait à dire.

Le Bibliothécaire du palais des arts, à Lyon, m'écrivit, après avoir lu l'Histoire Monétaire du Berry : Je tiens beaucoup à recevoir désormais tout ce que vous ferez paraître. Je vous prierai donc de vouloir bien dire à votre libraire de nous envoyer un exemplaire de chacune de vos productions et de faire suivre la facture, comme ouvrages fournis à la ville de Lyon.

Le conseil général du Cher la recommanda vivement au ministre de l'instruction publique, et celui de l'Indre dit : Un membre de l'Université de France, connu par de savants travaux, a retracé l'Histoire Monétaire des principales villes du Berry : le conseil ne peut qu'applaudir à la création d'un aussi intéressat document,

destiné à transmettre aux générations futures la connaissance des points historiques du plus grand intérêt.

Malgré ces encouragements bien désintéressés et bien d'autres que je pourrais citer encore, lorsque M. de la Saussaie, après un long silence inexplicable dans un journal spécial de numismatique, daigne enfin dire un mot de ce travail, parvenu à sa seizième livraison, c'est tout simplement pour faire l'éloge du graveur - comme si l'éloge d'un huissier était celui du parlement! et ce mauvais vouloir vient de deux causes : l'une que j'ai indiquée, l'autre des opinions opposées que nous avons sur la numismatique gauloise. Moi, j'ai cru qu'il fallait d'abord ressusciter en quelque sorte la nation et sa langue avant de se permettre d'aborder sa numismatique, parce que nous ne connaissons celle d'aucun peuple dont nous ignorons la langue, et depuis vingt années je cherche à remplir ces lacunes préliminaires. C'est donc avec raison, selon nous, qu'Abel Remusat a dit : Il m'a paru qu'en aucun cas nous ne pourrions juger une nation, critiquer ses traditions, rechercher son histoire, si nous ne savions sa langue, ou si d'autres ne l'avaient sue avant nous (1).

Pour ouvrir un nouveau champ à l'histoire inconnue, les lumières archéologiques les plus profondes ne suffisent pas encore dans l'appréciation des monuments. Il faut avant tout, inscriptions (2) ou légendes, une connaissance parfaite des idiomes, et c'est réellement là le point essentiel et difficile, alors qu'ils sont éteints. Aborder l'étude des monuments épigraphiques, sans posséder cette condition préliminaire, c'est follement entreprendre

(1) Recherches sur les langues tartares, t. I, p. 9.

(2) Piarquin de Gembloux, Plan d'une Paléographie Celtique.

des travaux qui n'auront point de résultats, c'est ressembler à l'élève d'une école primaire qui s'occuperait de médailles grecques ou romaines. Ce n'est pas ainsi que Sylvestre de Sacy restitua à l'histoire des inscriptions inconnues, illisibles et des médailles également inexpliquées jusqu'alors. Grâce à des études philologiques profondes, les monuments paléographiques de Persépolis devinrent clairs, intelligibles, et les médailles de la dynastie des Saçânides purent enfin être classées. La même chose arrivera pour l'étude des inscriptions et de médailles gauloises, si l'on emploie le même moyen, et l'on sera d'autant plus assuré de réussir que nous possédons très-certainement beaucoup plus d'éléments ou de bases d'etude, pour des travaux de ce genre, que n'en avait ce savant pour les antiquités persépolitaines, ce qui pourtant ne l'empêcha point de faire la plus belle des découvertes numismatiques, exclusivement due aux lumières philologiques.

L'abbé Barthélemy et Sylvestre de Sacy ont donc montré, par de beaux travaux, toutes les richesses historiques dont l'humanité peut être dotée par le secours des médailles, lorsque le flambeau philologique projette ses lumières sur ces monuments obscurs. Ils ont, par ce moyen, improvisé l'histoire de certaines nations, qui nous étaient complètement inconnues, et c'est là l'un des plus beaux travaux entrepris depuis un siècle. M. de la Saussaie ne suit ni cet exemple, ni cette méthode, dans l'exploration de l'Histoire Monétaire des Gaulois. Il est pressé et va plus vite. Des dictionnaires universels de biographie et de géographie lui suffisent, et toute légende gauloise est hardiment expliquée dès que, par malheur, les lettres qu'elle porte se trouvent dans les noms de l'un ou de l'autre de ces ouvrages, sans même chercher à savoir si chacune de ces lettres n'avait pas une valeur différente chez nos

ancêtres. Et la preuve pourtant que les dialectes celtiques différaient, même entre eux sous ce rapport, c'est que le Gaëlique, par exemple, n'a pas la diphtongue *ou*, qui est remplacée, comme en latin, comme en bas-breton, par la voyelle *u*, tandis que le Gallois qui la possède la rend par un double *v*. La paléographie celtique nous apprend de même que deux *i* avaient la valeur de l'*e*, etc. Pour oser penser que deux ou trois syllabes peuvent être lues ainsi, au lieu de prendre isolément chacune des lettres qui la composent, comme initiales de mots plus nombreux, ou comme la moitié, ou comme les trois quarts même d'un nom d'homme ou de ville, et dire que ce nom est précisément celui de tel ou tel homme illustre, ou de telle ou telle cité célèbre, c'est, ce me semble, pousser extraordinairement loin la hardiesse. Avant de trancher ainsi des questions aussi difficiles, sans même se douter qu'elles le soient, n'aurait-il pas fallu rechercher d'abord, directement ou indirectement, quel était, en Gaule, l'emploi des noms propres? Etaient-ils, comme à Rome, accompagnés du prenomen, du cognomen et de l'agnómen? Mais très-évidemment ce n'est point à travers l'histoire latine que l'on peut arriver à la connaissance des mœurs et des usages de nos ancêtres. Nous n'avons donc encore ici que les lumières fournies par des civilisations analogues, mais beaucoup mieux connues. Toutes les monnaies gauloises que l'on n'a pas hésité d'attribuer, à tort ou à raison, à tels ou tels héros dont nous connaissons les noms, n'offrent-elles réellemement que de prétendus noms propres? Les appellations gauloises étaient-elles patronymiques, métronymiques ou purement individuelles? Ces noms s'écrivaient-ils en latin commo on les prononçaient en Gaule? etc. Ce sont des questions que n'ont pas même songé à s'adresser tous ceux qui jusqu'à présent abordèrent l'étude de la Mo-

nétaire des Gaulois. Pour arriver à les résoudre enfin, il faut donc les étudier chez les nations qui avaient avec les mœurs de nos ancêtres une plus grande analogie que celles des Romains. Ainsi, les Francs en Gaule, les Saxons en Angleterre, les Goths, les Suèves et les Lombards en Espagne et en Italie, avaient tous des noms individuels, comme les personnages des poèmes d'Ossian. Cela explique pourquoi les Romains, contre leur habitude, avaient un grand nombre de noms sans prénomen, sans cognomen et sans agnomen. Il en était de même des Alains, des Vandales, des Sarmates, etc. On s'appercevra, par ces exemples, combien tout ce qui peut concourir à l'interprétation des médailles gauloises réclame de recherches préliminaires, non entreprises encore. On voit donc qu'il y a, comme le dit M. de la Saussaie, un abîme entre lui et moi, en fait de numismatique, et que cet abîme vient tout simplement de ce que je ne dis que ce que je sais, tandis que M. de la Saussaie ne sait pas ce qu'il dit.

Voilà des lacunes de tout genre et bien d'autres encore qu'il faudra commencer par combler d'abord, si l'on veut avoir un jour une carte de Géographie-Numismatique de la France, pour toutes les périodes de son histoire; et ce travail immense ne pourra même être accompli qu'après des travaux partiels semblables à celui-ci, entrepris par toutes nos provinces. Il faudra donc, pour établir cette chaîne numismatique, établir à la fois un plan général d'exposition, et je persiste naturellement à croire que le meilleur est encore celui qui découle en même temps d'un profond respect pour la chronologie d'abord, et pour la géographie ensuite. Dans cette chaîne des périodes nationales sera forcément une lacune, car nous ne saurions y introduire la numismatique de nos barbares vainqueurs, qui la détruisirent, qui la rompirent. Ces recherches

devront donc embrasser les siècles antérieurs et postérieurs à la domination romaine, pour ne pas cesser d'être nationales, comme vient de l'essayer en quelque sorte M. Combrouse.

Des entreprises de cette nature ne peuvent se soutenir par elles-mêmes, parce qu'elles s'adressent à un trop petit nombre de lecteurs choisis. Comme histoires locales, elles ont peu d'intérêt pour les habitants de nos provinces ; comme numismatique et comme philologie, elles s'adressent encore à beaucoup moins de personnes. Cependant comme on ne pourra jamais faire une histoire nationale, complète dans toutes ses parties, qu'alors que chaque province aura ainsi exposé ses propres annales, il faut nécessairement que l'administration provinciale d'abord, et l'administration centrale ensuite, favorisent l'exécution de semblables travaux. Tous ces secours nous ont manqué, et il y a par conséquent, dans la carrière même fournie par l'Histoire Monétaire du Berry, un fait terrible qui milite en faveur du numismatiste de Blois contre cet ouvrage, contre mon mérite, si toutefois j'en ai. C'est que l'Histoire Monétaire et Philologique ne couvrant pas ses frais, est obligée de s'arrêter enfin, après avoir languissamment marché pendant plus de deux années.

L'auteur il est vrai, s'obstine à prétendre que cet insuccès est dû à ce qu'il s'adresse à un trop petit nombre de lecteurs ; à ce que son éditeur n'a pu obtenir de subventions ministérielle ou départementale, comme tant de romanciers ou de poètes ; à ce qu'il n'a eu aucun moyen de publicité ; à ce qu'il n'appartient et ne veut appartenir à aucune coterie, et enfin à mille autres causes qui le consolent et ne l'excuseront pourtant point. Quoiqu'il en soit, il ne peut croire que le reste de son manuscrit ne sera point imprimé un jour ; il prétend donc que son ouvrage est plutôt suspendu qu'aban-

donné, et cette suspension même, pendant un temps indéterminé, sera profitable encore à cet immense travail. Peut-être, d'ici-là, découvrira-t-on de nouvelles médailles; il le souhaite, car il croit fermement avoir donné le dessin exact de toutes celles aujourd'hui connues, sauf deux toutes fois: l'une frappée par la ville de Bourges, en l'honneur du successeur de Charles VIII; l'autre, par lui-même, à la gloire oubliée de sa magnanime épouse (1). La première, parce que nous n'avons pu la découvrir; la seconde, parce que l'indulgence ordinaire de certains esprits y aurait vu quelque trace d'amour-propre d'auteur.

Maintenant je cède la plume au savant aristarque, et j'attends une discussion telle qu'un maître la soutient avec un élève obscur, c'est-à-dire avec science et dignité. Dans tous les cas, je crois devoir prévenir que je désire n'être jugé que sur cette seconde édition.

(1) Voyez : Pierquin de Gembloux, Histoire de Jeanne de Valois, in-4. Bourges, 1840.

ERRATUM.

Page 144, ligne 15 : MXIX; lisez : XLVIII.

HISTOIRE

MONÉTAIRE

DU BERRY.

On s'est enfin aperçu que tout travail d'ensemble ne pouvait avoir d'autres bases que des travaux partiels bien approfondis, et ceux-ci que des monuments laissés par les âges même dont on veut connaître l'histoire, parce que tout se lie et s'enchaîne dans l'histoire de l'intelligence humaine et de tout ce qui en émane. La chaîne des ans et des siècles ne s'écoule jamais sans laisser des traces qui la rappellent ou même qui la représentent; mais là se trouvent les plus grandes difficultés et le plus léger espoir de la plus faible gloire à venir ou présente; car ainsi vont les choses, que la gloire est toujours réservée pour les travaux d'ensemble, les plus faciles de tous. A ces recherches partielles déjà si nombreuses, premiers éléments de toutes les Histoires et résultat du mouvement in-

tellectuel de toutes nos provinces, joignons à notre tour celles qui concernent l'Histoire du Berry, la plus riche de toutes, et commençons par la Chronologie Monétaire, si souvent interrompue par la barbarie et la suite des siècles. Lorsque chaque province aura produit des travaux analogues, nous aurons enfin tout ce que la science numismatique désire, tout ce qui manque à l'historien pour le guider ou relever ses erreurs et pour établir le récit de la suite des âges. Alors, l'histoire de France elle-même ne sera plus un roman, et nous serons plus orgueilleux de notre berceau.

Parmi les études préliminaires à entreprendre pour préparer l'avenir d'un bon travail définitif se trouvent naturellement deux branches importantes de la science numismatique, cet œil de l'histoire. Il faut enfin, pour chaque ville des Gaules, recueillir soigneusement tout ce qui peut aider à reconstituer la chronologie monétaire; alors seulement pourront être refaits aussi les travaux si incomplets de Peteau, de Ducange, du P. Montfaucon, d'Abot de Basinghen, de Haultin, de Bouteroue, de Leblanc, de Duby, de MM. Ainsworth, Lelewel, etc., sur les monnaies françaises, ouvrage important que, par une fatalité inexplicable, nous n'avons jamais pu faire, puisque le texte d'Haultin a été perdu, que Bouteroue s'est arrêté à la première race, que Leblanc avait annoncé les monnaies des barons, et Duby celles des rois; travaux du plus haut intérêt, dont nous n'avons pas même les manuscrits.

Si l'on veut pourtant un jour dresser la carte géographique des villes monétaires de France, pour chacune de nos périodes historiques, il est évident que ce travail immense ne pourra jamais être que la conséquence de travaux analogues à celui-ci. Il faudrait donc, pour établir avec certitude ce réseau monétaire, en chercher laborieusement les bases ou les éléments sur tous les points; mais

avant de les publier, il serait peut-être extrêmement utile d'établir d'avance un plan commun qui fut généralement adopté, et c'est là précisément une des premières difficultés à surmonter. Voici toutefois l'exposition rapide de celui pour lequel nous nous sommes enfin décidé.

L'histoire ne saurait avoir d'autres bases que la géographie et la chronologie : la numismatique et la monétaire ne sont autre chose que l'histoire métallique ; nous avons donc pensé que nous ne pouvions tracer l'histoire monétaire qu'en suivant ou tout au moins en respectant, autant que possible, à la fois les lois de la géographie et de la chronologie.

Dans l'ordre chronologique, des lacunes immenses doivent nécessairement se rencontrer sur tous les points de cette riche et belle chaîne de la France métallique ; car il est bien évident, par exemple, que nous ne saurions par aucun motif, introduire dans l'histoire numismatique des Gaules, la description des médailles de nos barbares vainqueurs, si communes et si connues d'ailleurs. Si cependant on pouvait faire quelques exceptions à cette légitime proscription des diverses séries romaines, ce ne serait jamais qu'en faveur de celles frappées par les colonies ou les municipes gallo-romains, dont on ne trouve toutefois aucun autre exemple dans le Berry, jusqu'à présent du moins, que pour la cité d'Avaricum, ainsi qu'on le verra bientôt.

D'après notre plan, l'histoire monétaire des Gaules remonte à une époque antérieure au siècle d'Alexandre ; il en est de même pour l'histoire monétaire du Berry, comme le démontrent incontestablement les monnaies gauloises qu'on y trouve en si grand nombre. Lorsque les armées romaines pénétrèrent jusqu'à Avaricum, portant partout l'incendie et le pillage, la circulation du

numéraire était si abondante, que ces barbares vainqueurs les convertirent en lingots et les emportèrent à Rome, sans même que leur avide cupidité ait pu le détruire entièrement, puisqu'aujourd'hui même, et malgré l'avidité d'une innombrable cohorte d'orfèvres, etc., on trouve encore plus de monnaies gauloises ou gallo-grecque en or, qu'on n'en rencontre de romaines du même métal. L'antiquité est unanime sur l'éblouissante opulence de nos ancêtres et sur leurs merveilleuses richesses en métaux précieux, à ce point enfin que l'or y était plus commun que l'argent même et qu'ils en étaient si prodigues, qu'ils le jetaient à pleines mains dans les fontaines, dans les lacs, ou qu'ils l'enfouissaient dans les forêts sacrées dont leurs villes étaient entourées.

Les Grecs qui, comme les Egyptiens, les Carthaginois, les Romains mêmes, entretenaient avec les Gaules des rapports artistiques, industriels, ou commerciaux continuels ne l'ignoraient pas: de là leur proverbe (*Galaticos Ploutos*), que Plutarque nous a conservé dans la vie de César. Enfin, le *luxe gaulois* était poussé si loin, dans le deuxième siècle avant Jésus-Christ, que Luern, roi des Arvernes, ne paraissait jamais en public sans semer à pleines mains des monnaies d'or et d'argent à la foule qui suivait son bige : circonstance qui me paraît détruire complètement l'opinion des savants, qui présumèrent qu'on ne battit monnaie dans les Gaules qu'après la conquête romaine, et que combat encore la présence internationale de monnaies étrangères aux Gaules, ce qui prouve évidemment un échange monétaire entre ces nations et les Gaulois. Mais il y a plus encore contre cette assertion, c'est qu'il est de toute certitude morale que les Romains n'auraient pas permis une pareille preuve d'indépendance et d'autonomie. Nous ne nous étendrons pas davantage sur une question pareille, Eckhel

d'ailleurs l'a parfaitement refutée et les monnaies des rois, telles que celles d'Ambiorix, roi des Eburones, ou celles des villes, telles que celles de Kap Tricorii, de Bituirix, etc., viennent encore la corroborer.

Les rapines révoltantes du gallicide César l'aidèrent sans doute autant à la conquête gauloise que la terreur et la fortune de ses armes, mais ne purent point réussir à faire disparaître le numéraire. Pour y parvenir, dans l'intérêt constant de la politique romaine, il y joignit un autre moyen destructeur : ce fut sa conversion dans les ateliers de monnayage qu'il traînait très-certainement à la suite de ses armées. Il fut employé avec une telle rapidité que la monnaie de la république romaine remplaça presqu'entièrement le numéraire national ; en sorte que, peu de temps même après la conquête, les Gaulois auraient pu se croire dépaysés tant les monnaies du peuple romain étaient devenues communes dans leur propre patrie (1). Si, malgré ce système de démonétisation, à la fois politique et barbare, nous découvrons encore journellement tant de trésors monétaires, c'est donc incontestablement au luxe de nos ancêtres qu'il faut l'attribuer. Ce pillage général de nos contrées, fut tel enfin que les Vandales et les Goths, dans le sac de Rome, chargèrent pendant quatre jours sur des chariots innombrables, les masses d'or et les richesses incalculables que recelait encore la capitale de l'Occident. Ce que les Romains avaient fait pour les Gaulois, d'autres barbares le firent pour eux ; de là cette multitude de monnaies d'or frappées aussi sous les rois de la première race, tant l'or était encore une fois redevenu commun dans les Gaules !

(1) Pierquin de Gembloux, Antiquités de Gap. p. 9.



D'où les Gaulois retiraient-ils donc l'or et l'argent qu'ils possédaient sous toutes les formes et en si grande quantité? Où prenaient-ils ce métal pour en faire leurs monnaies, leurs instruments de toilette, et jusqu'aux couteaux dont se servaient les Druides pour couper le gui? Cette question, que nous aurons l'occasion de résoudre à propos de la géologie ou de la minéralogie des Gaules, serait déplacée ici; bornons-nous à dire maintenant que notre belle patrie renfermait aussi dans son sein des mines précieuses exploitées à des époques anté-historiques et qui subvenaient aisément à tous ces genres de profusion.

Jusqu'à l'époque humanitaire à laquelle nous sommes parvenus, l'art gaulois avait été informe et barbare : l'art punique ne lui avait pas communiqué ses formes gracieuses; l'Egypte seule paraît lui avoir fourni ses précieux monétaires, ou tout au moins être son maître en fait de dessin et des arts qui s'y rattachent; mais les relations devenant de jour en jour plus fréquentes avec la colonie Phénicienne de Carthage et surtout avec les colonies Phocéenne et Rhodienne de la Gaule méridionale, et par suite avec l'Hellénie elle-même, les arts du dessin s'introduisirent enfin dans toute l'étendue des Gaules. Ces échanges de monnaies et de lumières ressortent à chaque pas des preuves de l'histoire monétaire : les Gaulois en obtenaient journellement des Grecs, des Carthaginois, des Gallo-Rhodiens, des Gallo-Phocéens, etc., qui recevaient à leur tour ce qui leur manquait, ce qu'ils désiraient tant, de l'or.

L'Aquitaine ne dut jouir pourtant des bienfaits de ces échanges continuels que long-temps après le midi de la Gaule, et nous ne pouvons guère en fixer l'époque approximative qu'environ un demi-siècle après l'habitation de Massilia par les Phocéens, ou ce que les auteurs désignent en général comme le temps de la fondation de

cette ville magnifique. D'autres villes grecques, telles que Vienna, Namausat, Narbo, Agatha, Glanum, etc., vinrent hâter encore l'introduction de l'art grec dans toutes les Gaules. Les relations de ces villes avec la mère-pâtrie étaient si naturelles et si fréquentes enfin, que, non seulement les artistes dramatiques eux-mêmes vinrent d'Asie exposer les prestiges de leur art devant les populations gauloises, comme le prouvent des inscriptions grecques et latines même trouvées à Nismes et à Vienne, mais encore que des sculpteurs et des graveurs grecs vinrent se fixer dans les Gaules, tandis que d'autres y envoyaient leur chefs-d'œuvres, etc. De là nécessairement le changement si remarquable dans tous les arts du dessin, que des antiquaires illustres ont cru pouvoir expliquer différemment; c'est-à-dire en supposant que l'effigie qu'offrent les monnaies gallo-grecques de cette période représentaient celle des rois macédoniens : leur analogie avec les têtes de Philippe II, entre autres, par suite des progrès de l'art grec chez nos ancêtres, fut la seule cause de cette idée bizarre. Ne serait-on pas tout aussi fondé à dire que les nations de Barbares qui s'établirent dans l'empire romain frappèrent leurs monnaies avec le coin à l'effigie d'Anastase, par exemple, parce que leurs médailles ressemblent beaucoup à celles de cet empereur? Comment les vainqueurs de la Macédoine (279 avant J.-C.), auraient-ils permis un pareil usage? Comment les Vergobrets auraient-ils abandonné, et cela par amour pour les arts du dessin, le droit si utile, si patriotique, de mettre le symbole de leur ville ou leur propre effigie sur les monnaies nationales, et cela pour l'unique plaisir de voir un meilleur dessin d'effigie de rois étrangers vaincus par eux? Mais quel autre exemple d'une pareille condition pourrait-on citer à l'appui d'une semblable opinion? Elle peut entrer dans les vues

d'un antiquaire embarrassé pour expliquer un phénomène monétaire, mais elle n'a jamais pénétré dans la tête d'un chef, même aux époques de décadence, et l'on n'en citerait pas un autre cas, n'importe à quelle époque de la vie humanitaire.

Cette amélioration si remarquable, qu'elle a donné naissance a l'opinion dont nous venons de parler, s'explique tout naturellement par l'historique tracé d'après les monuments antiques eux-mêmes, et n'est que le résultat inévitable du progrès de l'intelligence humaine, et par suite de la nature. De là, en effet, la seconde période de l'art gaulois ou plutôt gallo-grec, dont tous nos monuments portèrent aussi l'empreinte et dont une suite bien distribuée de monnaies gauloises, rendent bientôt sensibles les progrès successifs. C'est ainsi que les fragments d'architecture et de thoreutique, échappés à l'orgueil, à la barbarie ou à la politique des vainqueurs, qui, tour à tour, renversèrent ou détruisirent successivement tous les monuments gaulois, nous permettent de penser, d'après leur intime liaison avec toutes les branches des connaissances humaines, que les Celtes de l'Hellénie furent les véritables civilisateurs des Gaules.

Les monnaies de cette deuxième période, beaucoup plus courte que la précédente, sont moins communes aussi. Les monuments gallo-grecs ne furent pas plus épargnés par la politique romaine, que ceux de la période historique antérieure, ou ceux des Romains eux-mêmes par leurs successeurs ; et, dans tous les cas, leurs débris furent profondément ensevelis dans les fondations presque cyclopéennes des remparts, des tours, des amphithéâtres, des cirques, et plus tard des églises, des citadelles, des maisons, etc. C'est ainsi que les débris de la thoreutique et de l'architecture gauloises et gallo-grecques ne peuvent plus se retrouver aujourd'hui que dans ces

immenses sépulcres de l'art chez nos ancêtres, comme le démontrent journellement des fouilles profondes, telle que celles pratiquées de nos jours dans les galeries souterraines, ouvertes dans l'épaisseur des vieux remparts de Poitiers, ou dans celles d'une tour antique de Bourges, etc. L'abaissement extrême des eaux du Rhône pendant un été excessivement brûlant a laissé voir aussi des fragments innombrables de même nature servant de fondations aux quais de Vienne, etc.

De tous ces faits et de bien d'autres encore, plutôt archéologiques qu'historiques, résultent déjà deux grandes divisions de la chronologie monétaire anté-historique : la période gauloise, prise dès son origine, se perd dans la nuit des temps : elle va, selon la force inévitable des choses, en se perfectionnant sans cesse pour arriver et se fondre doucement dans la seconde, qui commence au moins à l'an 300 avant Jésus-Christ. C'est à la première de ces périodes qu'ils faut attribuer toutes les monnaies nombreuses, méprisées jusqu'ici par tous les antiquaires, abandonnées aux orfèvres par leur décision unanime, et qui offrent un dessin d'autant plus barbare, qu'elles remontent plus haut vers l'origine de l'art monétaire. Sur celles-là ne se retrouvent jamais d'abord aucun sigle; car, de même que les Egyptiens, les Gaulois avaient aussi conçu pour leur usage un système hiéroglyphique, dont l'alphabet et le dictionnaire nous sont malheureusement inconnus, mais qu'on finira par retrouver en partie, je n'en doute pas, en mariant habilement la linguistique et la numismatique. Ce que nous pouvons affirmer, d'après les nombreuses médailles gauloises que nous avons eu l'occasion de voir dans toute l'étendue des Gaules, c'est qu'outre la statue, ce qui est rare, ou la tête du Vergobret, ce qui est commun, on trouve toujours au revers un sym-

bole rappelant constamment la division politique ou la capitale même à laquelle appartenait la monnaie ; ainsi, pour les Gaulois de la plaine, c'est presque toujours un cheval, pour ceux des montagnes, un lion, etc. De ces symboles on peut quelquefois arriver à découvrir le nom de la ville, que les langues, qui successivement, remplacèrent le celtique dans les Gaules, ne défigurèrent pas toujours complètement et qu'elles imitèrent quelquefois.

La période gallo-grecque dans les Gaules, car les Gaulois vainqueurs de la Macédoine, de l'Illyrie et d'autres points de la Grèce, ou de la péninsule italique, y frappèrent aussi monnaie, la période gallo-grecque des Gaules, disons-nous, succéda donc bien évidemment à la période gauloise pure ; et une fois lancés dans cette voie, le dessin et les arts qui en dépendent, s'approchèrent progressivement davantage du beau type de l'art grec, avec cette différence cependant que jamais elle n'eut tout le relief des médailles de l'Hellénie.

Où se frappaient ces monnaies? Toutes les capitales des états ou nations gauloises n'avaient certainement pas des ateliers monétaires : les Gallo-Grecs étaient dans le même cas. Ces grands centres de monnayage étaient dispersés sur la surface inter-nationale. Massilia, Avenio, Antipolis, Beterra, Cœnicenses, Glanum, Lacydon, Samnages, Rhodanusia, etc., en possédèrent; mais il est très-probable que Avaricum, vu son importance, ne dut point envoyer ses lingots dans ces villes pour les faire convertir en monnaies, et pourtant comme aucun monument connu ne nous révèle le voisinage, pour les Bituriges, d'aucun de ces ateliers monétaires, il est on ne peut plus naturel, jusqu'à preuve contraire, de penser que cette capitale dut avoir aussi un atelier de ce genre, dans lequel même tous les peuples circonvoisins faisaient également frapper

leurs monnaies. C'est donc probablement là que les Cambolectri (pl. II, n° 1), les Cantiliani (1), les Pictones (pl. II, n° 2), les Sotiates (2), les Vanesiani (pl. II, n° 3), les Virodurenses, etc., durent frapper leurs monnaies, comme dans la capitale la plus considérable de toutes les nations gauloises environnantes.

Ici s'offre une bizarrerie assez inexplicable au premier abord : quelques monnaies de la période gallo-grecque offrent une belle effigie avec un revers barbare ou peu s'en faut ; cette anomalie s'explique aisément aussi dans notre manière d'envisager le système monétaire des Gaulois. Selon nous, les Vergobrets, toujours plus instruits nécessairement que ceux qu'ils gouvernaient, n'accordèrent, comme Alexandre, qu'à des artistes habiles la faveur de représenter leur effigie, tandis qu'ils abandonnaient aux monétaires, qui n'appartenaient point au corps des Druides, et qui par cela même devaient être peu instruits, le soin de représenter ou de faire dessiner les armoiries parlantes de leur nation. Jusqu'à cette époque, du reste, les monnaies gauloises et gallo-grecques n'offrent point de caractères graphiques.

La religion sensible des Gaulois, et il faut joindre aussi cette nouvelle considération à tant d'autres, dérivait nécessairement de la contemplation des phénomènes naturels ; de là une extrême vénération pour les montagnes, pour les collines sur lesquelles ils bâtirent leurs villes, pour les forêts qui recevaient leurs hommages religieux, pour les rivières et pour les lacs, etc., leur fit donner au

(1) V. Mionnet, catal. des méd. t. 1, p. 86.

(2) Mionnet, v. 1, pl. 5, n° 4.

pays qu'ils habitaient, ainsi qu'aux tribus, des noms tirés de l'aspect physique de chaque localité (1). Ce ne fut que quelques siècles avant notre ère que les Phéniciens y firent adorer leur Hercule et que les Phocéens y transportèrent enfin tout l'Olympe ; mais il est à remarquer que ces innovations ne les engagèrent jamais à abandonner les types antiques de leurs monnaies; c'est du reste ces dispositions morales naturelles qui expliquent pourquoi de l'aspect général du pays les Gaulois tirèrent constamment le nom de leurs villes, et qu'ils prirent de ce dernier ceux de plusieurs autres d'apparence identique; et si une liste nombreuse d'appellations patronymiques nous était parvenue, nous trouverions certainement beaucoup de noms gaulois dérivant encore de cette même source.

Parlant une langue qui ne s'écrivait point, les Vergobrets durent sentir enfin le besoin d'imiter les peuples avec lesquels ils commerçaient depuis si long-temps, et finir par emprunter leurs alphabets, non pour mettre des légendes sur leurs monnaies, à l'exemple des Grecs; mais tout au moins les noms des Vergobrets ou leur tête avec celui de leurs capitales, et surtout lorsque les emblêmes, les symboles, les armoiries parlantes, les hiéroglyphes enfin cessèrent d'être intelligibles au peuple par suite de l'altération progressive des langues. C'est précisément dans l'emploi de ces alphabets, pour rendre des sons vocaux qui différaient non seulement de nation à nation gauloises, mais encore de Gaulois à Gaulois, que nous trouverons un autre genre de difficultés quelquefois insurmontables dans l'attribution des monnaies celtiques, et c'est précisément ce qui nous explique pourquoi il nous est impossible

(1) Thierry, *Histoire des Gaulois.*

d'y reconnaître les noms de chefs ou de cités conservés par César ; pourquoi nous ne pouvons même pas toujours articuler ceux que l'on y rencontre, en donnant aux lettres leur valeur actuelle ou bien leur valeur antique supposée, si l'on n'a le soin d'y ajouter, comme dans l'Hébreu, quelques voyelles euphoniques. L'alphabet grec et l'alphabet romain ne pouvaient donc point représenter les articulations phonétiques nées sous d'autres climats que ceux de l'Hellénie et du Latium. J'ai cité ailleurs plus d'un cas de ce genre (1), et je pourrais en rapporter bien d'autres. A ces deux premiers inconvénients, joignez encore que nous ignorons complètement la prononciation de la langue celtique, qu'on pourrait, il est vrai, retrouver jusqu'à un certain point dans quelques dialectes modernes néo-celtes ou néo-latins.

Là ne sont point les seules difficultés que présente l'histoire métallique des Gaules : souvent encore des monétaires ignorants, ou peut-être même choisissant dans deux alphabets à la fois les caractères qui représentaient le plus fidèlement leurs intonnations, unissaient avec réflexion dans la même légende, dans le même nom, des lettres appartenant à des nationalités différentes et parvenaient ainsi, pour eux du moins, à représenter avec plus de bonheur les vocables gaulois. De l'emploi de l'un ou de l'autre, séparément ou concurremment, devait naître un alphabet graphique à part, que l'invasion romaine ne permit ni d'achever ni d'asseoir : de cette combinaison même il ne faudrait pourtant point conclure que les nations gauloises connaissaient et le grec et le latin ; ce serait une grave erreur contre laquelle déposerait

(1) Pierquin de Gembloux, Antiquités de Grenoble, p. 29.

César même d'une manière indubitable (1). Toutes ces raisons et bien d'autres, expliquent quelques-unes des difficultés que nous éprouvons à reconnaître et à rétablir les noms empreints quelquefois sur les médailles gauloises. Un autre point essentiel à savoir, dont il est bon d'être averti, quoiqu'il n'offre aucune difficulté, c'est que, selon l'époque plus ou moins reculée de la fabrication, l'écriture est ou n'est pas boustrophédone : de là d'autres erreurs fort graves commises à toutes les époques, de là des noms différents donnés à une même ville; ainsi SAM pour MAS; RIV pour VIR, etc.

Ainsi, pour procéder avec quelque avantage à l'attribution des monnaies de l'orbe gaulois, il faut d'une part s'occupper de leur dictionnaire hiéroglyphique, et d'une autre méditer la Diplomatique de toutes les nations contemporaines. Les ouvrages précieux des Mabillon, Montfaucon, Hugo, Germon, Trombelli, des deux Bénédictins, etc., seront les seuls moyens de connaître l'alphabet national que nos ancêtres n'eurent pas le temps de terminer, ainsi que le prouve l'inscription de Fabretti et la valeur réelle des différents caractères qu'elle présente. Ce serait s'exposer encore à des erreurs que de ne chercher la valeur des lettres que dans l'alphabet grec ou romain; puisque les runes, par exemple, resteraient inintelligibles ou seraient peut-être pris, comme j'en pourrais citer quelques cas, pour des figures bizarres ou pour des symboles.

Nous ne saurions passer sous silence une autre circonstance importante de l'étude des monnaies gallo-grecques, de laquelle dépend pour ainsi dire le succès des recherches et l'exactitude de leur attribution. Il ne faut pas toujours s'attendre à lire couramment,

(1) Comment. lib. I, cap. VI. — Lib. V, cap. VIII. — Lib. VI, cap. III.

et surtout avec toutes les lettres de notre savante orthographe les noms que l'on y rencontre d'une manière presque toujours abrégée et de telle façon, que les lettres grecques ou runiques ou romaines représentent parfaitement les articulations gauloises ou plutôt les nôtres. L'orthographe de ces noms dépend entièrement, non de la valeur phonétique que nous accordons actuellement à telle ou telle figure alphabétique, mais bien de celle qu'on lui attribuait à l'époque humanitaire dont nous nous occupons. Il ne faut pas espérer non plus de retrouver toujours le nom entier ou bien même la moitié du nom des villes ou des Vergobrets; souvent ils n'y sont désignés que par la lettre initiale ou tout au plus par trois ou quatre : telle est celle qui porte ROCIRT K (pl. II, n° 4) Kap Tricorii (1). Nous aurions encore beaucoup d'autres considérations à présenter sur ce sujet complètement neuf, mais ne s'appliquant point toutes aux besoins de l'Histoire Monétaire du Berry, ce serait un hors d'œuvre, et nous terminerons par les considérations suivantes.

La plus grande difficulté que présente l'attribution des monnaies gauloises ou gallo-grecques est dans la personnification ou la symbolisation des noms de ville. Cette langue hiéroglyphique, fille naturelle de nos climats et qu'on y cultiva de tout temps, n'est pas toujours facile à traduire dans la nôtre. Pour y parvenir toutefois, il est un moyen fort simple qu'on peut employer dans certains cas : il consiste à bien déterminer, dans notre langue, le nom du symbole et remonter ensuite à sa synonymie celtique la plus rapprochée du nom présumé ou connu de la ville. Ainsi, un chien sans légende doit être une armoirie parlante d'une ville dont le nom

(1) Pierquin de Gembloux, *Antiquités de Gap. passim.*

est sous-entendu : dès-lors comment se nommait cet animal en celte? Lorsque nous l'aurons trouvé (CAN), nous n'aurons plus qu'à aspirer, selon l'habitude phonétique des populations néo-grecques ou néo-latines (chan) la première consonne pour trouver le nom actuel, partant nous serons porté à conclure que la monnaie gauloise ainsi étudiée appartient évidemment à Cantilia (Chantelle , Allier) et qu'elle fut aussi, selon toute probabilité, frappée dans l'atelier monétaire d'Avaricum.

Pour rendre fructueux le système que nous proposons, il ne faut pas oublier, comme on voit, que les peuples ne débaptisèrent pas facilement les villes, alors même qu'il changèrent de langues. Ils étaient dans l'habitude alors de conserver les noms primitifs, soit en les altérant, soit même en les traduisant dans la langue nouvelle : ainsi, le *Pagus aventicus* des Romains est la ville celtique de Noirdelonex (Ville-Neuve), que les populations néo-latines ont traduit par celui de Neufchatel, etc. Ce système de traduction fut commun à tous les substantifs appellatifs chez les Grecs, chez les Latins et même chez les peuples néo-latins. Les Corses disent indifféremment Bonaparte ou Calomeri, Calomeros, Calomeriani, selon qu'ils parlent d'un seul Bonaparte, de plusieurs ou de tous. Les Grecs, dont descendent les Corses, portèrent partout cet usage; c'est ce qui rend si difficiles les recherches généalogiques (1); ainsi, une famille très-considérée de la ville de Mania, nommée ΙΑΤΡΟΣ, transplantée en Italie, traduisit ce nom en celui de Medici. C'est de cette manière que les *Comnene* furent nommés Arrivabene; *Chrysostome*. Bocca d'Oro ; *Parthenios*. Virginio; *Paracletos*. Consolatore, etc. Quelques

(1) Pierquin de Gembloux, Antiquités de Grenoble, p. 29.

savants modernes poussant à l'excès leur enthousiasme pour tout ce qui était grec ou latin, défigurèrent ainsi leurs propres noms, à tel point que les reconnaître sous cette espèce de pseudonymie est une véritable science; tels sont *Quercetanus* (Duchesne), *Sylvius* (Duboys), etc. Mais pour arriver toujours à d'heureux résultats, c'est constamment dans la langue locale qu'il faut religieusement chercher les noms primitifs; car le peuple seul est fidèle aux traductions et respecte l'œuvre de ses pères : l'Etrurie, tant de fois saccagée par des populations diverses, en offre encore mille preuves.

Tels sont, depuis long-temps arrêtés, nos différents moyens de parvenir à une attribution approximative et probable des monnaies gauloises : jusqu'à présent nous n'avons eu qu'à nous en louer. Quant au système proposé aux congrès de Blois par M. Cartier, et approuvé par MM. de la Saussaye et de Sauley, pour déterminer l'attribution des monnaies anépigraphes de cette espèce, il est complètement impraticable et ne peut produire en définitive que des erreurs ou des faits tout au moins douteux, sur lesquels pas un historien n'oserait appuyer ses plus indifférentes assertions. En effet, la fréquence d'une pièce dans une contrée quelconque de l'orbe gaulois ne prouve absolument rien, parce que ce peuple était essentiellement avide et voyageur, et que, par conséquent, il emportait partout avec lui le plus d'argent qu'il pouvait réunir, n'importe comment. On ne peut donc rien conclure sur la ville ou bien la nation celtique à laquelle elle peut appartenir : le numéraire d'ailleurs est essentiellement mobile; sa destination même est la circulation, et il s'arrête plus souvent aux extrémités qu'au centre d'une nation : mille accidents peuvent aussi produire ces déplacements monétaires; M. Cartier lui-même en convient, et de tout temps les

gaulois accumulèrent chez eux non pas seulement le numéraire des états internationaux, mais même celui des nations étrangères; c'est ce qui démontre que ces trésors ne peuvent avoir aucune importance dans l'attribution des médailles anépigraphes. Malgré toutes ces raisons et bien d'autres encore, M. de Saulcy n'hésite pourtant point à déclarer qu'à l'égard des monnaies tout-à-fait muettes, et il appelle ainsi les monnaies hiéroglyphiques, partant nécessairement anépigraphes, l'indication du lieu où on les trouve habituellement est souvent le seul moyen de classification. J'aurais mieux aimé dire que c'était le seul moyen de nous porter à une extrême réserve, à une excessive prudence, à suspendre enfin notre jugement jusqu'à ce que d'autres monuments les fissent parler. Pour le cas dont nous nous occupons, j'attache plus d'importance à une même monnaie trouvée sur cinquante points d'une même circonscription qu'à dix mille, qu'on n'aurait jamais trouvées qu'ensemble n'importe où.

Quant à l'autre moyen proposé par M. Cartier, c'est la chronologie; mais ce savant oublie d'en indiquer les points de départ, les guides à suivre, les moyens de les reconnaître et les jalons à établir. Où prendre en effet la chronologie des Celtes? On ne pourra jamais l'établir que d'après l'appréciation des monuments produits par les arts du dessin, et comparés entre eux relativement à ceux des autres nations avec lesquelles les Celtes commerçaient incontestablement. Ce moyen même ne pourra jamais avoir le degré de certitude que réclame l'histoire; mais enfin, faute de mieux, l'esprit est encore heureux de pouvoir se reposer sur de pareilles approximations. Quant à la comparaison que M. Cartier indique comme moyen d'arriver au même résultat, elle consiste à les mettre en parallèle avec le produit des styles grecs et romains,

mais c'est encore une voie pleine d'erreurs; car nous ne partageons pas du tout non plus l'opinion de ces antiquaires sur ce qu'ils nomment l'imitation du style grec ou latin : la supposition que nos ancêtres auraient copié les artistes de ces deux nations, elles qui reçurent des Gaulois jusqu'au nom du burin de leurs artistes (Cœltes ou Celtes), tant l'art de la gravure était à nous et commun dans nos contrées avant l'existence monétaire de la Grèce et de Rome. On n'imite point ceux qu'on devance ; mais il y a plus, en adoptant cette opinion, les Gaulois se seraient donc copiés eux-mêmes; car, après tout, les Grecs n'étaient-ils pas des Celtes dont la civilisation seulement grandit beaucoup plus vite sous le beau ciel de l'Hellénie? Est-ce que la plus grande partie de la Péninsule italique n'était point peuplée de Gaulois avant l'arrivée d'Enée? Toute réflexion faite, le système que nous avons depuis long-temps adopté nous paraît encore devoir être préféré, jusqu'à présent du moins. On en jugera du reste par les applications que nous aurons l'occasion d'en faire dans cette Histoire Monétaire.

On remarquera peut-être que, dans tout le cours de l'ouvrage, nous n'avons jamais parlé de la valeur des monnaies ; la raison en est simple, et la première c'est qu'elle était sans utilité pour le but que nous nous proposons d'atteindre ; et la seconde, c'est que nous voulions dégager cette Histoire d'erreurs, de dissertations et de calculs. Les questions de cette nature appliquées à l'art monétaire des Celtes, c'est-à-dire à la valeur absolue et relative de chacune de leurs monnaies, restèrent toujours insolubles : on écrirait sur ce sujet beaucoup plus qu'on ne l'a fait encore à l'égard des Grecs et des Romains, que la science n'en acquerrait pas une seule conséquence avantageuse, n'importe dans quelle direction. Quant aux monnaies plus récentes, nationales ou étrangères, nous avons cru,

sans inconvénient, pouvoir suivre une même marche, d'autant plus qu'alors qu'on connaît leur véritable valeur, cette évaluation peut aisément se retrouver dans certains ouvrages connus.

Les médailles gallo-romaines d'Avaricum et de son *Pagus*, sont inçonnues jusqu'à présent. Il en est de même de celles des différentes nations gauloises comprises dans l'étendue de terrein qui constitue la province de Berry. Ces monnaies si elles existèrent, ce qui est probable, doivent appartenir aux coloniales : elles dûrent être frappées dès le deuxième triumvirat, et cessèrent sous Auguste : ainsi les médailles de Cabellio offrent souvent les noms de Lépide et de Marc-Antoine. Nous n'avons pas les monnaies de toutes les colonies gallo-romaines; et le temps avide ne nous en a laissé aucune de la colonie gallo-romaine d'Avaricum. Considérée comme municipe, elle rentrerait à la fois d'ailleurs dans la numismatique romaine et dans l'histoire monétaire du Berry : elle formerait un de ces premiers anneaux de la chaine chronologique, et favoriserait seule les inductions à tirer sur l'état des arts du dessin et de tous ceux qui en émanent, à cette époque si reculée et pendant une période de cinq cents ans. Nous ne connaissons pas non plus, quant à présent du moins, aucune monnaie impériale frappée dans le Berry, à moins qu'on ne veuille, avec Catherinot, regarder comme telles les médailles de Crispus au monogramme BMR, ou de Constantin et de Théodose, à celui de *S-ignata M-oneta A-varici B-iturigum*. Nous arrivons ainsi successivement à l'époque la plus florissante et la moins contestable. Avaricum a déjà abandonné son nom antique, pour prendre et conserver définivement celui de la nation dont elle était la capitale. Ici se placent encore tout naturellement les monnaies des rois de France, frappées à Bourges ou dans le Berry, ainsi que les deniers de la

deuxième race ; car jusqu'à présent nous ne pouvons y rattacher aucun des monétaires de la première race à l'époque à laquelle nous sommes arrivé. La splendeur monétaire de Bourges acquit encore un tel développement, qu'on y a compté jusqu'à trois hôtels des monnaies : le premier était situé dans la rue de la Vieille-Monnaie, à côté du prieuré de Saint-Michel ; le second, dans la rue de Jacques-Cœur, à côté du superbe hôtel de cet étonnant industriel et le troisième, dans la rue des Augustins.

L'origine des monnaies si curieuses des barons, des comtes, des ducs, etc., a fait long-temps l'objet de recherches critiques de toute nature. Il nous parait hors de doute qu'elles durent leur existence aux abus, aux usurpations, ou si l'on veut même à la tolérance ou aux priviléges accordés par les rois. Quoiqu'il en soit, cette fabrication ne remonte point au-delà du xe siècle, et paraît s'être prolongée, sur quelques points, jusqu'au xviie siècle, quoique le droit de monnayage ait été ou vendu, ou abandonné, ou enlevé de vive force.

Ces documents ne sont pas les seuls sans doute sur lesquels doit se baser l'Histoire Monétaire : dès ce jour s'y joignent des monuments d'une toute autre nature, moins durables et par conséquent plus rares; ce sont les chartes, les titres, etc. Un jeune savant, de Bourges, s'est emparé de ce sujet, nul ne nous dira mieux les diplomes, les priviléges, les ordonnances, les donations, les contrats, les paiements, les annales, les chroniques et la biographie critique du Berry. Notre travail sera le complément du sien ; alors seulement on pourra mettre en regard la date du privilége et celle de son exploitation.

Les monnaies seigneuriales furent extrêmement multipliées dans le Berry; aussi n'avons-nous ni l'espoir ni le projet de les donner toutes, en supposant qu'elles fussent connues. Ce fut précisément là

une des causes des guerres presque continuelles et de ces incessantes querelles que l'histoire elle-même ne put enregistrer qu'en masse. On sait, en effet, que les plus hauts barons, les plus puissants seigneurs, les comtes d'Anjou, par exemple, qui possédaient les comtés de Blois, de Chartres et de Champagne, inquiétaient sans cesse, sous ce prétexte, les pays intermédiaires, tels que le Berry, le Gâtinois, le Sénonois, etc. Leurs vassaux étaient nombreux, et pour les engager à détruire enfin les types monétaires, qui blessaient tant leur orgueil, ils leur distribuaient encore les autres châteaux qu'ils possédaient dans le Berry et le Bourbonnais, et qui soutenaient si impertinemment la dissemblance de leurs monnaies contre leurs hauts et puissants voisins. Jusqu'à présent, cette multitude de barons est inconnue historiquement et même monétairement; l'impulsion récemment donnée à l'histoire, et par suite à la numismatique, comblera probablement un jour cette immense lacune.

Les monnaies seigneuriales qui nous restent ne sont pas toutes d'une attribution facile, car malheureusement, comme celles des Gaulois, elles n'ont pas toujours été nominatives, et l'histoire écrite ne vient aussi que très-rarement à notre secours. L'usage de mettre l'effigie et les noms, surtout à l'exergue, se perdit insensiblement aussi, et ne fut guère rétabli que lentement et progressivement; la domination romaine avait fait oublier cette tradition et rétrograder nos usages. Ce fut de 1149 à 1250 dans le midi de la France, de 1150 à 1191 dans le nord, et enfin dans le centre de la France, dans les contrées dont nous nous occupons, de 1093 à 1160. C'est à ces époques diverses en effet qu'apparaissent les noms orgueilleux de tant de seigneurs; car toutes les monnaies anonymes sont justement regardées comme antérieures; telles sont celles de

Nevers, de Bourbon, de Saint-Aignan, de Vierzon, etc. Vers ces mêmes époques, la main bénissante fut complètement délaissée pour les effigies seigneuriales; c'est alors que parurent aussi les têtes laïques avec la couronne triperlée, trifoliée, trifleurdélysée, etc.

Nous serions entraîné beaucoup trop loin et nous abandonnerions d'ailleurs la marche rigoureuse de toute Histoire Monétaire, si nous nous arrêtions à énumérer tous les barons qui frappèrent monnaie dans l'étendue de la province, et dont nous ne possédons aucun type. Ce qui nous guide toujours, ce sont les monuments métalliques, et la plus petite digression dont ils ne seraient pas la première et l'unique base, serait étrangère à notre plan.

Comme le prouvera le Tableau de Synchronisme Monétaire, le Berry fut cette fois du moins tout-à-fait dans le progrès, si même il ne donna pas la première impulsion. Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est que la plupart des petits seigneurs berruyers, imaginèrent même des formes nouvelles; ainsi ceux de Châteauroux remplacèrent l'astre celtique par une palissade, emblème, symbole parlant des idées ou des habitudes de leur époque: les Sires de Mehun élevaient des murailles crénelées; les vicomtes de Brosses leurs bottes de vergettes ou mieux leurs fascines, etc., etc. Le progrès était enfin tellement naturel alors sur cette bonne terre de Berry, que notre travail même en apportera plus d'une fois la preuve contre l'opinion du savant Lelewel, qui prétend par exemple, que la première monnaie connue du Berry parmi les laïques, n'est que de 1060 et de la ville de Déols.

L'Histoire Monétaire du Berry serait incomplète si nous omettions de parler des médailles frappées par les archevêques; il est aussi d'autres monuments dont nous devons faire mention d'une ma-

nière toute particulière; c'est la chronologie métallique de la mairie de Bourges ; cette longue et belle série numismatique, peut-être unique au monde, n'est point en effet dénuée d'intérêt.

Après ces dernières, viennent tout naturellement se placer aussi ces pièces curieuses si imparfaitement connues, que l'on a prises jusqu'à présent, ou pour des jetons ou pour des monnaies, et qui n'étaient ni l'un ni l'autre, dont l'usage n'est même point déterminé, et que l'on nomme méreaux. A quelle époque furent-ils imaginés? A quoi étaient-ils destinés? Avec quels métaux étaient-ils fabriqués?

La première question ne se rattache point à notre histoire et ne serait que d'une faible utilité; nous en dirons un mot pourtant après avoir examiné la seconde dans ses rapports avec l'Histoire Monétaire du Berry. Posons d'abord comme un fait d'une certitude absolue, que tous les méreaux que nous avons eu l'occasion de voir, tant en France qu'à l'étranger, avaient été découverts dans les villes où le culte avait établi des entreprises colossales; et la plupart, pour ne point dire tous, furent frappés par les chapitres; c'est ainsi qu'on a tout récemment découvert à Lille un trésor monétaire composé de pièces de plomb (probablement des méreaux) et des méreaux appartenant au chapitre de cette ville. Quel fut donc l'emploi de ces bizarres monuments métalliques trouvés en si grande abondance à Bourges, à Issoudun, etc.?

Si en l'absence de toute espèce de recherches antérieures, publiées du moins, nous rapprochons attentivement la forme des caractères graphiques de ces assignats métalliques des époques certaines ou probables auxquelles on peut rattacher les différentes phases de la construction des miraculeuses cathédrales qui ornent la majeure partie des grandes villes de l'Europe, on sera tout na-

turellement conduit à penser que cette monnaie d'attente qui, quelquefois même, porte cette dénomination de monnaie, servait à constater le nombre des journées de travail de chaque ouvrier. On exhibait ensuite cette lettre de change, nouvelle espèce de tessère, et l'on payait à vue qui que ce fut qui l'a présentât. C'était d'ailleurs un usage généralement établi à cette époque, beaucoup plus commode et beaucoup moins coûteux que des fragments de parchemin ou de carton même, qu'il aurait fallu renouveler beaucoup trop souvent et qui étaient peu propices à la circulation dans tous ces grands centres d'immenses travaux religieux. Les méreaux, dont l'usage ne s'est conservé que dans certaines villes manufacturières ou industrielles de l'Angleterre, dédaignés partout, sont devenus très-rares, et ceux que j'ai vus en très-petit nombre, soit à Cologne, soit à la Haye, etc., n'étaient même ni connus ni appréciés; aussi je regrette beaucoup d'avoir égaré tout récemment un beau mérel de l'église de Notre-Dame-des-Tables de Montpellier.

Un pareil moyen d'arrêter un compte ou de reconnaître une dette, un droit, etc., offrait réellement trop d'avantages pour qu'il n'ait point été imaginé de fort bonne heure dans l'histoire humanitaire. Aucun document ne prouve sans doute que les beaux monuments de l'Egypte ou de la Grèce furent ainsi élevés, mais tout tend à le faire présumer. Il n'en est point de même pour ceux de la Péninsule italique, très-probablement des Gaules elles-mêmes et de tout le monde romain. L'antiquité latine possédait des méreaux de différentes espèces et de destinations diverses qu'elle nommait tessères : il y en avait pour le théâtre, c'étaient les plus riches; pour les gladiateurs; pour les libéralités; pour les conviviales; pour les militaires; pour le droit d'hospitalité, etc.; en d'autres termes les Romains étaient dans l'habitude d'appliquer l'usage de ces méreaux

à une infinité de circonstances. On peut voir, par exemple, dans les *Pitture d'Ercolano* (1) un méreel antique : d'un côté est la vue extérieure d'un théâtre; de l'autre, le nom d'Eschyle, en grec, accompagné du nombre XII. Sur la même vignette s'en trouve un autre ayant d'un côté un édifice demi-circulaire, au milieu duquel s'élève une espèce de tour : c'est un hypodrome, sans doute; au revers est, en grec, le mot Hémicycle avec le nombre romain XI, et au bas le nombre grec correspondant. Les tessères des gladiateurs attestaient qu'ils avaient combattu; ceux-ci avaient la forme incommode des carrés longs. Antoine Augustin, Gruter, Reinesius, etc., en ont recueilli de cette espèce, ainsi que Fabretti dans son précieux Recueil d'Inscriptions.

Ce n'est peut-être point encore dans l'emploi de ces tessères que tous les peuples néo-latins puisèrent l'usage des méreaux, mais bien dans ceux des empereurs et qui portaient la dénomination de libéralité. Ainsi, dans quelques cabinets, on trouve des tessères que l'on distribuait au peuple pour qu'il allât recevoir les présents qu'on lui distribuait, soit en bled, soit en huile, soit en argent, soit en toute autre chose d'un prix moins considérable. On doit ranger dans la même classe les tessères conviviales qui donnaient droit, en les présentant, de prendre part aux festins publics. Ceux-ci, selon Boldetti, d'après Lampridius, furent imaginés par Heliogabale, etc.

Telle est donc l'origine et l'histoire des méreaux modernes : c'est tout simplement une tradition, un usage que son utilité seule a fait conserver et qu'elle a protégé contre l'oubli des siècles tant que

(1) T. IV. Vignettes de la Préface.

leur emploi fut nécessaire. Si maintenant nous voulons préciser la date de son introduction dans les relations sociales, n'importe à quelle époque de notre existence humanitaire, je ne serais pas éloigné de croire que tous les peuples à histoire monétaire durent nécessairement s'en servir dans des circonstances analogues. Il est à regretter, sous ce point de vue, que les peuples de l'antiquité n'aient pas plus mis de dates sur les tessères que sur leurs médailles : un seul cas pourtant fait exception fort heureusement à cette règle générale : c'est un tessère marqué du consulat de M. Terentius et de C. Cassius, c'est-à-dire, par conséquent, de l'an de Rome 681. Telle est, selon nous, l'histoire, l'origine et la filiation des méreaux ; du reste, un fait incontestable qui nous paraît rigoureusement ressortir de tous ceux que nous avons eu l'occasion de voir dans différents musées, c'est que jamais les monuments de ce genre n'ont pu servir de monnaie, alors même qu'ils en portaient le titre.

De quelles matières furent composés les méreaux, depuis l'antiquité jusqu'à nous ? Elles furent très-diverses : les unes étaient chères, les autres à vil prix. Cela devait être, puisque ces tessères, comme on le voit, étaient appliqués à des personnes et à des usages bien différents. L'antiquité nous en a laissé quelques-uns en ivoire, et cela doit nous étonner à bon droit, lorsqu'on se rappelle combien cette substance animale était rare chez les anciens, et combien son prix était élevé. Ceux-là étaient, il est vrai, destinés aux représentations scéniques, c'est-à-dire aux plaisirs de la bonne société. Les plus communs étaient en fer ou en plomb : c'est avec ces matières que furent faits tous les tessères du moyen âge : parmi ceux-là les derniers sont encore les plus rares.

Après les méreaux, viennent encore quelques autres monu-

ments métalliques à empreintes variées, que nous ne saurions passer sous silence ; ce sont enfin les jetons frappés dans le Berry.

Lorsque les annales métalliques d'une province peuvent présenter dans leur chronologie des noms tels que ceux de Charlemagne, de Louis I, de Charles-le-Chauve, de Charles-le-Simple, de Philippe-le-Hardi, de Philippe-Auguste, de Philippe-le-Bel, de Raoul, de Lothaire, de Louis VII, de Richard-Cœur-de-Lion, du duc Jean, de Louis XV, de Louis XVI, du grand Colbert, de Sully, etc ; liste à laquelle il ne manque que le nom de Bourdaloue, on pourrait se contenter de l'éclat que de pareils noms jettent sur le récit, sans aller en emprunter encore quelqu'autre aux relations étrangères. Ici se terminerait donc naturellement l'Histoire monétaire du Berry, ici aussi devraient s'arrêter nos investigations ; mais comme l'histoire d'un peuple ne se borne jamais à ce qu'il a fait lui seul ; qu'elle s'étend forcément à ce qu'il a fait avec d'autres nations, tant sous les rapports industriels ou commerciaux, que sous les rapports politiques, l'Histoire Monétaire d'une province ne saurait être non plus tellement restreinte, que ces relations inévitables ne l'aient enrichie de monuments métalliques étrangers, souvent utiles d'ailleurs pour l'histoire générale, et que l'on ne saurait dès-lors passer sous silence sans laisser son œuvre tout-à-fait incomplette, et souvent même sans priver la science de monnaies ou de médailles uniques. Il est clair toutefois que, parmi ces monuments étrangers, l'on ne saurait faire entrer de vive force toutes celles que des fouilles font journellement découvrir, et tout-à-fait en rapport avec la numismatique connue ou l'histoire écrite. Ainsi les coloniales des Gaules, de même que les impériales d'Orient et d'Occident, doivent naturellement se trouver dans un pays qui fut si long-temps sous la domination romaine. Ces dernières d'ailleurs

n'ajoutent absolument rien à l'histoire des relations écrites du Berry, et n'ont que le triste privilége de nous rappeler cinq cents ans d'esclavage et de soumission. Il n'en est pas de même des premières qui appartiennent réellement à l'Histoire Monétaire des Gaules. Nous omettrons de même les différents types monétaires qui se rattachent à l'histoire métallique de l'Hellénie et qu'on trouve également dans la province du Berry; elles constituent d'ailleurs des séries si bien connues et si souvent publiées, qu'elles formeraient réellement ici un double emploi, puisqu'on peut les retrouver plus complètes dans des traités spéciaux, et seraient même sans nulle utilité historique pour nous. Il n'en sera pas ainsi lorsque le Berry offrira, par exemple, des monnaies inédites, ou mal attribuées, ou très-rares, ou peu connues de peuples lointains et qui seraient propres à mettre hors de doute des relations sociales dont nous n'avons d'ailleurs aucun autre témoignage. Ici il y a évidemment double intérêt scientifique; relations révélées d'abord, puisqu'elles ne furent point frappées dans le pays, partant qu'elles durent y être apportées pour y circuler, et enfin publication de médailles curieuses sous différents rapports. Toutes celles qui seraient dans ce cas nous paraissent devoir entrer nécessairement dans l'Histoire Monétaire de la Province, et servir même à l'établir de la manière la plus heureuse et la plus complète : c'est donc par celles-là que nous terminerons nos recherches.

De l'Ibruich.

Ce n'est point ici que nous rapporterons tout ce que nous avons à dire sur la Géographie de la Nation des Ibruiches : nous ne pouvons traiter cette importante question que dans ses rapports avec notre but. Avec les idées actuelles sur ce qu'on nomme une nation, je conçois très-bien que l'on ne puisse que difficilement croire qu'un aussi petit espace de terrein ait pu former à lui seul un État. On pensera sans doute, avec plus de peine encore, que la province de Berry ait été divisée en plusieurs associations politiques et qu'elle ait ausi grand nombre de villes ayant battu monnaie à des éqoques différentes : je conviendrai même, à ce propos, que cette province est très-probablement la seule qui offre aux antiquaires un pareil exemple d'opulence monétaire ; mais avec un peu d'attention on s'apercevra bientôt qu'elle ne dut, après tout, cette richesse inouïe qu'à deux modifications sociales presque identiques.

L'orbe gaulois ou plutôt la Gaule Celtique, avait pour limites les deux mers, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées : les Romains la divisèrent en trois provinces : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. Chacune d'elles était encore naturellement subdivisée en *pagi*. pays ou peuples dont le nombre n'est pas même approximativement connu. Josephe, Appien, Plutarque, etc., en comptent jusqu'à quatre cents ; là, certainement, n'est point encore la vérité, et ce sont les plus importants que ces auteurs auront seulement daigné mentionner, ou peut-

être même les plus connus. C'est d'autant plus probable, que le plus puissant de ceux-là, les Nerviens, ne comprenaient pas plus de 300,000 ames de population, tandis qu'un très-grand nombre n'en offraient pas cent mille. Telle fut l'origine et la cause d'un système fédéral, dont l'Histoire Monétaire du Berry nous offrira plus d'une preuve. L'étude approfondie de la numismatique gauloise démontrera du reste un jour la vérité de toutes nos assertions ; car les efforts tentés en son absence jusqu'à présent n'ont absolument rien produit : en effet, depuis Jean Le Maire, qui écrivit sur cette question en 1531 jusqu'à M. Amédée Thierry, plus de soixante auteurs s'en sont infructueusement occupés.

Comme on le voit sur la Carte Géo-Monétaire (pl. 1) cette province fut composée de plusieurs Nations, et la numismatique générale des Gaulois tend à établir que chacune d'elles avait une constitution politique particulière aussi variable que l'étendue de leur territoire ; quelque fois même une sous-préfecture est beaucoup plus grande que la circonscription de la plupart d'entre elles, et pourtant chacune usait du droit de battre monnaie chez soi ou dans les Capitales amies.

Tous les États celtes qui n'étaient point en république, dirigée par un corps privilégié, avaient un chef qu'ils désignaient sous un titre différent selon leur constitution sociale. Lorsque la peuplade était toute guerrière, le chef à la fois civil et militaire se nommait Bren, mot que les Grecs et les Romains prirent pour un nom propre ; chez d'autres ils portaient le titre de Ver-go-breeth, qui veut encore dire, en gaëlique, homme du jugement. Dans tous les cas leur puissance était fort limitée ; aussi Ambiorich le confesse-t-il franchement aux envoyés de César, dans une circonstance qui fait honneur à nos ancêtres, et dont nous allons dire un mot. Le sénat des Edui était on ne peut plus disposé à trahir la patrie en

faveur des Romains, mais Dumnorich et le peuple étaient contre eux. Ce fut dans cette terrible conjoncture que le Vergobret, qu'Ambiorich enfin, fut obligé d'avouer son heureuse impuissance : « Je dois, dit-il lâchement aux envoyés romains, une grande reconnaissance à César pour ses nombreux bienfaits.... Aussi n'est-ce pas de mon avis ni de mon consentement que le camp des Romains a été assiégé; la multitude l'a voulu et sa puissance est égale à la mienne » Ici la couronne était élective, et partant celui qui la donnait supérieur à celui qui la recevait : c'était la délégation d'un droit qu'il exerçait sous l'approbation de tous. D'autres fois, il est vrai, le sceptre était héréditaire; César en signale aussi plusieurs exemples surtout chez les Arvernes, mais alors cette forme protectrice n'était pas sans intrigues ni sans tribulations.

Les Nations de l'antiquité, avant l'empire romain, ne ressemblaient guères à ces associations monstrueuses qui se partagent le globe moderne : c'était encore là une des causes de leur extrême faiblesse à laquelle ne remédiait même pas le système fédératif; aussi les historiens romains, César excepté, avaient-ils fort peu de considérations pour ces Vergobrets, que presque jamais ils n'honoraient du titre de rois, mais qu'ils désignaient de préférence par la qualification de roitelets (*reguli*). Quelles furent les limites du pays des Ibruiches? L'histoire se tait encore sur cette question ; mais en jetant les yeux sur la Carte Géo-Monétaire du Berry, on pourrait les déterminer approximativement. Ainsi en supposant une étendue, quelque rétrécie qu'on le voudra, aux Nations circonvoisines et confédérées, la nation ibruige ne pourra jamais reculer ses limites au-delà d'un très-petit nombre de lieues, à partir du centre, c'est-à-dire d'Avaric.

Jusqu'au moment où nous sommes parvenus, les Gaules furent

donc subdivisées en une infinité de nations et toutes eurent un système monétaire qui cessa presque complètement dès l'invasion romaine; je dis presque, car il se trouva des Vergobrets assez lâches pour accepter leur titre et leur autorité de Rome : investiture, du reste, dont ils ne jouirent pas long-temps.

Diverses carrières des Gaules qui n'ont été rouvertes que de nos jours, attestent que nos ancêtres étaient extrêmement habiles dans l'exploitation des mines, fort long-temps avant la conquête. Ces peuples nous paraîtront vraiment étonnants sous ce nouveau point de vue, si nous nous rappelons qu'ils ne possédaient absolument aucun de ces moyens avantageux dont le progrès des sciences et des arts arma les mains industrielles de nos mineurs. Nous avons été assez heureux, dans plusieurs carrières abandonnées, pour retrouver en place jusqu'aux coins en fer dont ils se servaient pour pénétrer au sein des mines les plus profondes, en enlevant successivement des couches calcaires, ou autres, d'un volume prodigieux. Cet art, du reste, était si puissant parmi les Gaulois et si connu de leurs ennemis, que c'était précisément une des causes de l'extrême terreur qu'ils inspiraient aux Romains et même à César. Ils se servaient souvent de leur profonde expérience dans ce genre d'exploitation, pour miner les travaux, les camps, les retranchements des armées qu'ils cherchaient à vaincre. Parmi les nations gauloises qui se livrèrent à cette riche industrie, il faut placer en première ligne celle dont Avaric était à la fois le centre et l'atelier monétaire, ainsi que la plupart des populations voisines du Nivernais, de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Ce sont les Ibruiges surtout qui retiraient du sol tous les produits métalliques dont ils avaient besoin. La métallurgie ne peut être séparée des préparations diverses auxquelles chaque métal peut être soumis, avant d'être employé

par les arts sidérotechniques ou l'industrie. C'est ce qui nous explique pourquoi nous découvrons encore sur différents points des Gaules des traces incontestables de forges où l'on travaillait aussi le métal épuré et que favorisait l'exploitation des forêts voisines. Tandis que les Edui avaient obtenu une grande célébrité par la fabrication des ornements de toute nature, soit en or, soit en argent, les Ibruiges brillaient par la fabrication monétaire ou numismatique, par la trempe du cuivre, qui devenait ainsi le rival de l'acier ibérien, dont le Musée du Cher offre un exemple bien rare aussi dans un sabre gaulois, incrusté sans doute primitivement et d'une assez belle conservation. Cette Nation industrielle exploitait aussi les mines de plomb, et leurs architectes étaient dans l'habitude de recouvrir le faîte de quelques monuments avec ce métal; mais ils s'en servaient toutefois beaucoup moins que du cuivre, aussi verrons-nous plus tard que l'Histoire Monétaire nous fournit fort peu de monuments de ce métal. Quant à l'étain, dont ils faisaient usage aussi, c'étaient les Britanni qui le leur fournissaient et qui le travaillaient beaucoup mieux; telle était la principale industrie des habitans des îles Cassitérides qui furent assez heureux pour avoir à leur tête la magnanime Boadicée, à l'heure de l'indépendance et de l'insurrection.

Il est donc incontestable que l'emploi des produits métallurgiques avait fait d'immenses progrès à Avaric, ce centre important de plusieurs nations gauloises : ses citoyens eurent la gloire d'imaginer d'étendre l'étain à chaud sur le cuivre et fabriquaient ainsi de la vaisselle métallique très-bien étamée, dont on retrouve encore de temps à autres de rares fragments. La métallurgie s'appliquait déjà alors à toutes les industries dans lesquelles excellaient les Ibruiches et surtout les citoyens d'Avaric. La fabrication des armes, l'harnachement et l'équipement des chevaux, la confection des biges, etc.;

tout enfin recevait à Avaric des incrustations métalliques du plus bel effet et qui rehaussaient à la fois la valeur et la beauté de leurs différents ouvrages : toutes ces vérités ressortent des laconiques aveux, assez rares toutefois, de nos barbares vainqueurs. Les Gaules étaient incontestablement, comme nous venons de le prouver et comme nous l'avions déjà dit, le pays le plus industriel de l'antiquité et le plus riche si l'on en croit Diodore de Sicile (1), Strabon (2), Cicéron (3), etc. Mais c'est surtout dans Posidonius, témoin oculaire, qu'il faut lire tout ce qu'avait réellement de merveilleux le luxe de nos ancêtres, et par suite des Ibruiches et d'Avaric, leur capitale (4) : on pourra s'expliquer alors le luxe étonnant des Dames gauloises qui ne paraissaient jamais en public que couvertes de bagues, de boucles d'oreilles, de colliers, de bracelets, de plaques d'or massif, etc. qui devinrent aussi la proie de la rapacité romaine.

Les écrivains qui ne jugent les événements anté-historiques que d'après l'étroitesse de leur horizon regardent comme une exagération grecque ou romaine, le proverbe sur le luxe gaulois : leur principale objection consiste dans la variété des monnaies que nous possédons, et surtout dans l'imperfection du dessin de la majeure partie ; mais les historiens ne sont-ils point unanimes sur cette opulence éblouissante? Ne s'accordent-ils donc pas à dire que les Romains découvrirent dans plusieurs étangs sacrés des richesses immenses et que les exactions romaines elles-mêmes ne les épuisèrent

(1) Lib. v.
(2) Lib. iv.
(3) Philipp. xii.
(4) Athénée, Deipnosophistic. lib. iv. cap. 13.

jamais? Ne racontent-ils pas que, malgré toutes ces causes réunies de déprédation ou d'appauvrissement, la *Gallia Comata* donna a Claude qui la traversait une couronne en or massif du poids de neuf livres? Ces richesses immenses n'étaient pas seulement un résultat purement métallique, c'était encore, et en très-grande partie, le produit du commerce et de l'industrie.

Cette opinion, contraire à tous les faits comme à l'histoire elle-même, a pu se baser aussi sur les dimensions si exiguës des monnaies gauloises parvenues jusqu'à nous; mais il ne s'en suit pas du tout de cette circonstance bien avérée, que nos ancêtres n'eurent point de monnaies ou de médailles huit ou dix fois plus grandes. Ce luxe proverbial, dont ils faisaient parade, nous autorise même suffisamment à supposer le contraire; de bonne foi, comment les monnaies ou les médailles de cette dimension soit en or, soit en argent, auraient-elles donc pu échapper à l'avidité permanente de la puissance romaine, au pillage successif de tant de nations barbares, au vandalisme des orfèvres et au torrent des siècles?

Quel était le gouvernement des Iburiches? L'histoire ne nous a rien transmis sur cette question, et s'il nous est permis de hasarder quelque conjecture sur ce sujet, sans nous éloigner toutefois de ce qu'attestent les documents métalliques, nous avouerons qu'une foule de considérations, trop longues pour être déduites ici, nous portent à croire que ce fut la monarchie héréditaire quoique jusqu'à présent, pas un nom de Vergobret ne nous soit parvenu. En temps de guerre, le pouvoir exécutif était délégué à un Bren qui commandait souverainement hors du pays. Dans les temps les plus reculés, les Vergobrets ni les Brens ne mettaient point leur effigie sur la monnaie; la nation seule s'était réservé le droit d'y mettre ses emblèmes mariés à ceux de quelque capitale confédérée. Ce droit ne

fut usurpé par les chefs qu'après le siècle d'Alexandre. Il y avait d'ailleurs des monnaies de trois espèces : les unes coulées par les villes lorsqu'elles étaient presqu'aussi puissantes que la nation elle-même ; celles-ci offraient leurs types particuliers : d'autres coulées au nom de l'état ; alors on y voyait son nom, son type général ou commun uni au cheval gaulois et enfin celui de la nation. Les monnaies de la troisième espèce offraient l'effigie du Vergobret, usurpateur ou tyran ; au revers les armoiries parlantes de la nation. Il en fut donc de la puissante Avaric comme de bien d'autres cités : les nations voisines abritèrent leur faiblesse politique sous sa force et son éclat. Les Ibruiches acceptèrent comme alliés les Cambolectri, les Carentoni, les Virodures, les Xoldunenses, les Magdunenses, les Vastanenses, et ce sont eux seuls pour ainsi dire qui, joints aux Carnutes, formèrent l'armée libératrice commandée par Vercingentorich, si digne d'un meilleur sort et dont pas un monument n'a pu nous transmettre l'effigie. Cette fédération ressort de l'alliance des symboles urbains ou nationaux sur une même monnaie : telle est la cause et l'origine de la puissance que les Ibruiges offrirent aux armées césariennes et qui se fut opposée à leur victoire si les divisions intestines provoquées par le génie romain, ou peut-être par cet esprit de vertige qui s'empare des peuples dont l'heure mortelle a sonné, ne fut venu aplanir sa route et en diminuer l'impossibilité.

L'histoire monétaire de toutes les nations dans l'enfance humanitaire est absolument identique et retrace les mêmes vicissitudes, les mêmes progrès, les mêmes améliorations. Les signes représentatifs de la propriété, chez les Gaulois, furent d'abord des morceaux de métal coupés carrément : à ceux-ci succédèrent les rouelles décrites par M. de Saulcy (1) ; et de celles-ci aux anneaux numisma-

(1) *Revue de la numismatique française*, 1836, p. 169 et suiv.

tiques, il n'y eut réellement qu'un pas on ne peut plus naturellement franchissable. César, dans un passage mal interprété du cinquième livre de la Guerre des Gaules (cap. 12), dit positivement des Bretons : *utuntur aut nummo æreo, aut annulis ferreis :* la version grecque des Commentaires vient encore à l'appui de cette variante, observée dans plusieurs manuscrits, puisqu'elle porte *dactyliois siderinois*.

Nous n'avons pu retrouver de ces plaques carrées percées au centre, pour être enfilées à l'aide d'un cordon comme les monnaies chinoises, mais il est on ne peut plus fréquent de rencontrer dans l'Ibruix des rouelles épaisses. Nous n'avons pas été plus heureux quant aux anneaux numismatiques en fer ou en bronze, ni aux palets troués comme ceux que l'on voit si fréquemment dans les collections monétaires des Anglais.

Lorsque les Gaules purent rentrer dans leur droit et dans leur liberté, lorsqu'elles purent s'élever indignées et crier : Honte et Mort aux Romains! chaque nation reprit, sous de nouveaux chefs, leur antique circonscription, leur autonomie et le droit oublié de frapper monnaie. Lorsque le temps où la guerre avait ruiné les villes monétaires, c'est sur un autre point de la circonscription nationale antique que les nouveaux Vergobrets, les nouveaux Brens, décorés des titres de Ducs, de Barons, de Comtes, de Sires, etc., frappèrent monnaie. Ainsi à Avaric succéda Bourges, à Déols Castrum Radulphi, à Mediolanum Castrum Meilhantis, à Virodurum Vierzon, etc. (pl. I). Voilà ce qui explique pourquoi notre Carte Monétaire offre pour l'antiquité comme pour les temps modernes, un aussi grand nombre de villes, et peut-être même aurions-nous pu l'étendre encore, si, au lieu de ne nous laisser guider que par les documents métalliques, nous avions voulu croire aux tra-

ditions, à l'histoire. Telles sont donc les deux modifications sociales qui, dans les temps anté-historiques et dans les temps modernes, expliquent le grand nombre de villes monétaires que présente le Berry.

On doit concevoir dès lors de quelle importance est pour l'histoire l'étude des documents métalliques qui lui servent de base ou de preuve, et par suite blâmer aussi l'opinion de M. Carl van Bôse, qui, dans le onzième numéro du Journal Numismatique de Hanovre, n'a point épargné les opinions de MM. de la Saussaye, de Saulcy et Cartier, sur la classification et l'attribution des monnaies galliques. Cet antiquaire n'attache aucune importance à ces documents, les seuls qui puissent nous aider à reconstituer notre Histoire avant l'invasion romaine : il les considère, non seulement comme *barbari*, mais encore comme des reproductions de la numismatique grecque; propositions tout aussi inadmissibles aujourd'hui que celle qui nie la fabrication monétaire des Gaules avant l'invasion romaine, époque à laquelle elle cessa bien évidemment. Concevrait-on, en effet, que ces barbares vainqueurs eussent permis aux vaincus de battre encore monnaie à l'effigie et au nom de leurs Vergobrets?

On découvre très-fréquemment dans toute l'étendue des Gaules des monnaies de la période gauloise pure appartenant aux Iburiches; ce fut vers la fin de cette période, qu'ils coulèrent déjà des médailles d'une dimension excessivement rare. Un des monuments les plus curieux du Musée du Cher, puisque je n'en connais point d'autre, soit en France, soit à l'étranger, est sans contredit un moule gaulois : c'est sans doute une découverte toujours importante que celle qui nous fait connaître les instruments de monnayage des Nations éteintes, quelle qu'ait été l'étendue de leur puissance; mais combien cette importance acquiert encore plus de force, lorsqu'ils

se rattachent à une époque excessivement reculée et à notre propre histoire. Ce que nous allons en dire, suffira j'espère pour légitimer tous nos regrets de la perte de l'autre partie de ce moule précieux, composé d'une terre argileuse, à grain très-fin, et cuite au feu. Le côté de ce moule qui a traversé tant de siècles, et que nous sommes si heureux de posséder, vient à l'appui d'une des opinions émises au début de cet ouvrage sur la manière dont les Gaulois avaient conçu leur système graphique : il annonce en outre que la médaille était déjà parfaitement circulaire ; et sa légende est composée de lettres empruntées aux différents alphabets des peuples en relation avec nos ancêtres, ainsi que nous allons le faire remarquer.

La première lettre de la légende extérieure est le *mu* des Grecs ; la seconde et la troisième sont le *ch* et le *li* des Etrusques ; la quatrième, la huitième, la neuvième et la dixième, sont l'*upsilon*, l'*êta*, le *nu* et l'*oméga* des Grecs. La cinquième, la sixième et la septième, sont liées : elles appartiennent à l'alphabet primitif de l'Hellénie, et sont les lettres R, G H et I ; la onzième est le H. La douzième et la treizième, enclavées dans la précédente, lui appartiennent aussi et représentent le *pi* et le *nu*. La treizième et la quatorzième sont le *lambda* et le *thau* des Phéniciens, et la dernière est l'*y* grec, proprement dit, dont l'emploi s'est perpétué jusqu'à nous.

J'ignore complètement comment les Grecs et les Romains auraient pu adoucir la prononciation de cette première légende : ce qu'il y a de sûr, c'est que n'osant point y intercaller les voyelles euphoniques qui nous seraient nécessaires pour l'articuler, nous nous bornons, pour le moment, à la traduire alphabétiquement ainsi : MGHLIURGHIENOGHPM'LTY. Est-ce le nom d'un Vergobret? Est-ce celui d'une Nation gauloise qui aurait fait fondre une médaille à

Avaric? ou bien, est-ce celui d'une ville inconnue? Sont-ce les initiales des uns et des autres? Il nous suffira de dire, pour le moment, que nous ne regardons pas la traduction de ces légendes comme tout-à-fait impossible, aidé principalement par l'étude des dialectes néo-celtes qui ont partout une telle affinité maternelle, que les anciens idiomes de la Cornwaille, du pays de Galles et de l'Irlande, se retrouvent jusque dans les dialectes de certaines parties de l'Afrique et de l'Orient. C'est ce qui explique comment un ecclésiastique irlandais, ayant entrepris, en 1821, un pélerinage à Jérusalem, et étant revenu à Alger par terre, fut fort étonné de comprendre les paysans barbaresques. La même chose arriva dans le v[e] siècle à St-Paterne, Armoricain, qui, allant à la Terre-Sainte, fut également surpris de retrouver en Asie et en Afrique sa langue maternelle, etc. : mais les discussions et les recherches nécessaires pour cette explication nous entraîneraient beaucoup trop loin : nous aurons d'ailleurs l'occasion de les placer dans un ouvrage spécial sur la Numismatique Gauloise ; nous dirons seulement qu'à l'exception du M et du P, aucune autre lettre de cette légende n'appartient à l'alphabet gaulois donné par Fabretti.

Dans le petit cercle qui est dans le champ, et au centre duquel se trouve un temple, un fort, un capitole peut-être, que les moulages successifs ont tellement effacé, si ce n'est le temps, qu'on le distingue à peine, il est une légende intérieure toute aussi lisible que la précédente et dont toutes les lettres appartiennent à l'alphabet grec primitif, à l'exception toutefois de la deuxième qui est tyrienne; en voici également la traduction alphabétique : S C H M I Y N N A N L Y. Pl. II, n° 5.

Tel fut donc l'Alphabet primitif, inopinément révélé des Ibruiches; car toutes les Nations galliques ne furent pas plus unanimes sur ce

point que sur tant d'autres, ainsi que le prouvent ceux déjà publiés par Fabretti, par Bouteroue, etc. Jusqu'à présent, il est impossible de dire combien de temps fut employé à le perfectionner, à le rendre moins lourd, plus conforme enfin à l'aspect gracieux de celui de Rome et de l'Hellénie, et surtout quand, en désespoir de cause, ils finirent par adopter l'un ou l'autre de ces derniers, comme nous le verrons bientôt; car, malgré les assertions des auteurs anciens, il ne faut pas croire que les quatre cents Nations galliques s'étaient accordées pour prendre aux mêmes peuples exactement les mêmes lettres. On découvrit jadis sur les frontières de la Rhétie et de la Germanie des inscriptions galliques en caractères grecs : après la défaite des Helvétiens, on trouva dans leurs camps des rôles, des dénombrements de leur armée écrits de la même manière, etc.; mais il ne faut voir dans l'objet de toutes ces assertions qu'une extrême ressemblance entre l'alphabet des Grecs et celui des Galls, et non pas une complète identité. Nul doute que, pour quelques Nations galliques, voisines des colonies méridionales des Phocéens et des Rhodiens, ces formes alphabétiques ne dominassent réellement, mais les runiques devaient au contraire se présenter dans ceux de la Germanie.

Ce monument durci au feu, dont il porte encore l'empreinte, a la consistance de la brique ; la pâte en est extrêmement fine : il parait être la partie supérieure du moule auquel une excessive chaleur a imprimé une fissure longitudinale ; c'est donc, après la première inscription gauloise de Fabretti, le plus important qui nous soit parvenu de toutes les nations éteintes, puisqu'aucun autre du même genre ne peut lui être comparé. Considéré en lui-même, il en ressort ensuite un fait du plus haut intérêt pour l'Histoire Monétaire, c'est qu'il peut servir à décider enfin une question agitée

depuis bien long-temps, et que les travaux des antiquaires les plus illustres n'ont pu résoudre. Jusqu'ici les moules en terre que l'on a découverts si rarement, ont été l'objet de longues controverses que Savat, le P. Ménetrier, Caylus, Dom Mangeart, Grivaud de La Vincelle, etc., n'ont pu terminer. Étaient-ils, comme le dit l'illustre Naturaliste romain, l'œuvre d'habiles faussaires, ou bien les instruments d'ateliers monétaires légalement établis? Posée ainsi, la question restera toujours insoluble parce qu'on ne fait aucune distinction ni de temps ni de lieux. Un fait certain, c'est que les premiers essais numismatiques ne dûrent pas avoir lieu autrement : notre moule le démontre incontestablement, et les faussaires de l'antiquité ne purent que s'emparer de ce moyen primitif pour se livrer à leur criminelle industrie. Quoiqu'il en soit, le moule du Musée du Cher est le plus ancien que l'on connaisse, et non seulement il jette à son tour un jour inespéré sur la fabrication monétaire chez nos ancêtres, mais encore il démontre qu'un atelier de monnayage devait nécessairement exister à Avaric, puisque c'est non loin de ses murs qu'il a été découvert. Il nous apprend encore un fait bien plus neuf et bien autrement curieux : c'est que nos ancêtres coulaient aussi des médailles d'un module immense, que les Grecs ni les Romains n'atteignirent jamais; tandis qu'on supposait avec raison tout le contraire, puisqu'aucun de ces immenses monuments monétaires n'échappa à l'active rapacité de César et de ses successeurs : *Fana templaque Deûm donis referta expilavit, urbes diruit, sæpiùs ob prædam quam ob delictum* (1). — *Britanniam petiisse spe Margaritarum* (2).

(1) Suetonius, in Cæsare, cap. LIV.
(2) *Ibid.* cap. LXVII.

Si qua fert tellus quæ fulvum mitteret aurum
Hostis erat.

Cette médaille, car nous l'avons coulée pour nous en faire une plus juste idée, est de toute beauté : elle est bien évidemment antérieure à celles beaucoup plus petites que nous connaissons, et qui furent mises en circulation à une époque où l'alphabet gallique était plus parfait dans ses formes, ou du moins plus homogène dans ses éléments.

Arrivé à la période gallo-grecque nous en découvrons une suite qui, dans l'incertitude et le peu de connaissance que nous avons aussi de cette époque, fut attribuée à différentes Nations gauloises. Pellerin, par exemple, ne voit dans le mot IBRUIX, qu'elle présente, qu'une syncope du nom des EBVROVICES, ne tenant absolument aucun compte des intonnations fortes qui ne pouvaient être altérées par le stylet gallo-grec, parce que tous les systèmes d'orthographe les représentent aisément, et que l'alphabet grec ou romain avait des moyens suffisants pour nous les transmettre d'une manière on ne peut plus fidèle. Il suffit d'une légère réflexion pour se convaincre bientôt que jamais on ne trouvera quelqu'analogie phonétiqne entre ces deux mots, et que le système de contraction imaginé n'a jamais pu être l'origine de cette légende. Dans quelle histoire monétaire antique trouverait-on donc de semblables contractions, dans des cas où il est de toute nécessité de dire clairement tout ce que l'on veut faire entendre ? A quoi servirait en effet de mettre sur les médailles de ville ou de peuple, un nom qui ne serait précisément pas celui de la ville ou du peuple ? Avec un système d'interprétation aussi élastique, on pourrait tout aussi aisément attribuer cette monnaie à plusieurs peuples différents, et il est plus qu'évident que c'était précisément pour éviter une pareille confusion, que les villes signè-

rent ainsi leurs monnaies, qui du reste n'avaient point cours dans les Etats extra-nationaux. En l'adoptant, il n'y a donc pas plus de motif plausible de l'attribuer aux Eburovices qu'aux Eburones, peuple de la Gaule-Belgique, qu'aux Ebrodunenses, qu'à Eburum en Moravie, qu'à Eborocum en Angleterre, qu'à Eborolacum (Ebreuille), etc. Un autre fait qui combat encore victorieusement l'attribution de Pellerin, c'est que les médailles galliques n'offrent point et ne pouvaient réellement point offrir un pareil système d'orthographe et que de plus elles ne présentaient quand l'espace manquait, ce qui arrivait assez fréquemment pour les petites qui nous sont parvenues, ou même sans cette circonstance si l'on veut, que les lettres initiales ou radicales du nom de ville, avec ou sans omission d'une ou de deux lettres d'une faible importance orthographique : ainsi les monnaies gallo-grecques portent DVRAT (Duratius), VANE (Vanesia), AV (Avenio), CABE (Cabellio), CAV (Cavares), MA ou MAS (Massilia), VOOC (Volscœ), KALE (Caletes), SENO (Senones), VER (Veromandui), etc.; mais on n'en citerait pas une, et cela est naturel, qui favorisât le système d'attribution hasardé par Pellerin et ses successeurs. Il reste donc incontestable que la monnaie attribuée aux Eburovices appartient à cette Nation dont la capitale était, selon César, *pulcherrima propè totius Galliæ*, ce qu'affirme le dessin de cette monnaie. En voici la description :

IBRVIX, tête d'un Vergobret à droite, cheveux très-longs ℟. Le Cheval gaulois au galop; à gauche, sous son ventre, un sanglier ayant un cercle entre ses jambes, devant la tête du cheval une palme : au-dessus, vers la croupe, deux bâtons auguraux se touchant. — Pl. II, n° 6.

Avant d'expliquer cette précieuse médaille d'argent, je crois nécessaire de transcrire fidèlement l'opinion du savant Pellerin

sur ce magnifique monument qui annonce une civilisation extrêmement avancée, que les Romains devaient détruire aussi, comme à Karthage, etc.; la voici :

« Cette médaille *doit* avoir été frappée par les peuples de la cité d'Évreux : leur nom y est marqué *d'une façon singulière;* mais on peut aisément concevoir que IBRVIX y a été mis pour EBVROVIX, si l'on considère que, dans les Notices des Gaules, cette cité est appelée CIVITAS EBROICORVM, et que, dans les Capitulaires, le pays voisin est appelé PAGVS EBRECINVS et EBRICINVS. »

Toutes ces assertions, fussent-elles vraies, il en résulterait que, pour connaître le nom d'une Nation gallique il faudrait se baser sur son nom orthographié par les Grecs ou les Romains, et attendre même qu'il ait été altéré par la succession des langues et des peuples; ainsi les noms se conserveraient intacts à travers les éléments les plus destructeurs des mots et des choses, le torrent des siècles et des événements qu'ils amènent, tels que le changement absolu des idiomes, leurs prononciations diverses, les révolutions innombrables, le mélange des races, le renouvellement des peuples, etc : suppositions inconcevables et inadmissibles.

En tenant compte, au contraire, de toutes ces causes et de leur influence sur l'altération des mots, en n'oubliant jamais qu'on ne doit rechercher, dans un vocable gaulois écrit, que les intonnations fortes et faciles à rendre, non pas fidèlement dans toutes ses nuances mais d'une manière approximative du moins; sans avoir recours à une façon singulière d'écrire ce nom, on ne doutera pas je crois que la légende de cette médaille n'offre le nom de la Nation dont nous retraçons l'Histoire Monétaire. Si maintenant on en veut une preuve incontestable, nous n'avons qu'à rechercher si la dénomination d'Ibruix convenait au territoire de la Nation dé-

signée; car il ne faut pas perdre de vue que c'est dans les phénomènes sensibles de la nature et des localités surtout que les Gaulois allaient chercher les racines de leurs dénominations urbaines.

L'aspect géologique du pays des Ibruiches n'a point changé : il s'est, depuis quelques années seulement, considérablement amélioré. Partout on rencontrait une terre fangeuse, impraticable au voyageur : cette boue épaisse et mobile était entretenue par d'abondants cours d'eaux : ces cours d'eaux étaient et sont encore assez fertiles en poissons ; les forêts qui couvraient cette grande partie du pays complétaient une localité extrêmement favorable aux mœurs des sangliers. C'est de ces divers aspects que les Galls durent nécessairement tirer le nom de la Nation, et par suite Ibruige dut venir de racines primitives signifiant *grogner* (HI, HIR, HIN), dans l'eau (BRV, BRY), avec ou comme les poissons (IX, ICHS, ICHTHYS). Dès lors, l'homme placé dans de semblables conditions géologiques ne pouvait prendre pour emblème, si toute fois il y avait aussi des rapports moraux bien appréciés, que l'animal dont la vie se passait de préférence au milieu de ces forêts et de ces fanges; animal dont le caractère avait tant de ressemblance avec celui des citoyens et dont la présence était un sujet continuel de fêtes et d'admiration. Chez tous les peuples ce pachyderme fut en effet le symbole de l'intrépidité et du plus grand courage, puisqu'au lieu de fuir l'agresseur, il l'attaque. C'est encore une des raisons qui devaient le faire admettre dans les armoiries parlantes des intrépides Ibruiches, car non seulement il est indigène, mais il devait être encore fort commun dans les forêts marécageuses qui enveloppaient de leur double protection la capitale des Ibruiches. C'est donc sous leurs yeux que ces peuples trouvèrent ce symbole : chaque jour ils devaient lutter avec joie contre cet animal et voir ainsi mille

preuves que son caractère moral était parfaitement en rapport avec le leur. Toute autre étymologie me paraîtrait aussi bonne que celle qui ferait venir, par exemple, le substantif Bitruich, ainsi que l'adjectif Bitruiches, à la manière grecque et latine, de Bituit, chef d'une des tribus des Arvernes, dont parlent Pline (1), Velleius Paterculus (2), Orose (3), Florus (4), Eutrope (5), Valère Maxime (6), etc.

Je ne dois point taire que, jusqu'à présent, les antiquaires ne furent point d'accord sur l'origine et la valeur de ce type, dont Eckel dit : *apri vel porci imago*. Les uns ne voulurent y voir que le résultat naturel de l'habitude de placer primitivement le bétail sur le signe représentatif de la propriété; d'autres enfin, basés sur Strabon, Athénée, Pline, Varron, etc., n'y virent qu'une enseigne de charcutier, parce que les Gaulois commerçaient, avec tout le monde connu, sur la chair salée et sur la graisse de leurs porcs. Les naturalistes n'auraient pas commis une pareille confusion. Quoiqu'il en soit, dès ce moment, le sanglier devint l'emblème des Ibruiches ou Ibruichons, comme la pomme fut celui de la ville de Melos ou la rose celui de Rhode, de Rhodanusia, etc. C'est en effet ce qui eut lieu, comme on le verra encore plus loin, et cet animal figura non seulement sur les monnaies des Ibruiches ou sur celles des villes alliées, mais encore sur presque tous les ornements qui paraient et les femmes et les hommes; c'est ainsi que le Musée du

(1) *Histor. Natur.* lib. VII, cap. 50.

(2) Lib. II.

(3) Lib. V, cap. 13.

(4) Lib. III, cap. 2.

(5) Lib. IV.

(6) Lib. VI, cap. 6.

Cher possède un fort joli petit sanglier en os, ayant fait partie d'une agraffe propre à retenir la saye.

Nous sommes loin de penser toutefois que le sanglier fut exclusivement l'emblème de la nation des Ibruiches. On conçoit très-bien que sur plus de quatre cents Nations que renfermait l'étendue de la France naturelle il pût y en avoir quelqu'autre qui eut le même type, quoiqu'on serait peut-être fondé à le nier ; car les monnaies gauloises bien attribuées d'Avenio, par exemple, ne peuvent guère être considérées que comme un type d'alliance avec les Ibruiches. Ce qui serait peut-être complètement vrai c'est que les Gaulois de l'Ibérie, colonie du reste partie de l'Ibruiche, durent nécessairement aussi avoir le même type. Je sais très-bien que cette opinion est contraire à l'étymologie antique et absurde du mot pecunia (*Vetustissimè numi bove vel ove, vel sue fuerunt signati :* Plutarque, Agricola.) ; mais de bonne foi quelle confiance peut-on donc accorder à l'antiquité sur ce point et combien ne sont pas ridicules toutes les étymologies de l'auteur romain le plus illustre en ce genre de recherches (Varron)? Un fait certain c'est que chaque Nation gauloise, n'importe le point du globe où elle se constituait (1), mettait au revers de ses monnaies le symbole ou les types des Nations alliées ou fédérées, de même que les monnaies celtibériennes offrent d'un côté le nom de la Cité et son emblême, tel qu'un épi, un poisson, une charrue, des olives, etc. ; de l'autre côté quelquefois le nom de la ville alliée et son type ; mais là aussi se retrouve encore le cheval gaulois, dont nous verrons bientôt la valeur hyéroglyphique : cet usage fut même conservé après la conquête romaine ; ainsi, d'un côté est le mot celtibérien de la

(1) Académie des Inscriptions et Belles Lettres, in-12. t. XXXIX, p. 234, 238, 251, etc.

8

Nation et de l'autre la même expression latinisée, exactement comme chez les Egyptiens.

Le nom de l'Ibruich subit naturellement plus tard diverses altérations par l'addition ou le changement de quelques lettres, ainsi l'on eut d'abord BIBRVICH, puis BITRVICH, écrit selon la prononciation gauloise ; car les Grecs et les Romains étaient dans l'habitude de changer en *iges* les désinences en *ix*, comme le prouve l'altération qu'ils firent supporter plus tard encore à ce même mot (Bituriges). Ces sons étaient donc évidemment trop faciles à fixer, trop élémentaires pour qu'on pût supposer dans ce nom d'autre changement orthographique que celui de ces figures si communes dans la vie et dans les métamorphoses des langues. Je conviendrai, si l'on veut, que les Antiquaires n'ont jamais été dans l'habitude de procéder ainsi dans l'attribution des médailles inconnues, qu'ils sont un peu comme les médecins qui font l'histoire de la vie sur les cadavres ; qu'ils ont toujours marché enfin comme si la linguistique n'était pas l'unique flambeau de la numismatique anté-historique : de là ces travaux précieux sans doute, mais pleins d'erreurs qu'on ne peut même pas toujours rectifier, parce que les monuments retrouvés finissent par s'égarer encore.

On a proposé beaucoup d'étymologies, et, comme il arrive toujours, on n'a jamais commencé par rechercher avec soin quel était le nom primitif de la Nation : placé sur un mauvais point de départ on ne put qu'errer sans cesse. Toute autre orthographe que celle de la médaille rendrait impossible toute autre étymologie plausible ; car ce serait une grave erreur que de faire venir Bituriges de Biturix au lieu de Bitruix : il faudrait nécessairement alors donner à la dernière syllabe la valeur intellectuelle qu'elle avait réellement en Gaule, et que rappellent ces vers de Fortunat :

Chilperiche potens, si interpres barbarus adsit,
Adjutor fortis hoc quoque nomen habet.

C'est ce qui avait lieu en effet pour la plupart des noms d'hommes forts, riches ou puissants, tels que KINGÉTORICH chez les Treviri, DUMNORICH chez les Œdui, AMBIORICH dans le pays de Liége, EPOREDORICH en Helvétie, VERKINGETORICH dans l'Arvernie, VIRIDORICH dans l'Armorich, etc.; mais je ne connais pas de contrées auxquelles on ait donné cette épithète binominale : c'est donc bien évidemment aussi une erreur que d'avoir dit que le nom de cette dernière nation venait de cette racine : les Armorichi, comme les nomme Procope, s'appelaient eux-mêmes ainsi (Rois des poissons), parce qu'ils surpassaient les autres peuples dans l'art de la navigation (1). Il y a plus même, c'est qu'en adoptant l'orthographe bien postérieure à la formation du trinome, je crois qu'il faudrait en chercher d'autres racines; aussi je l'aurais fait venir de préférence du primitif BI ou BIT, admis par Chaumeau, qui va à tort en chercher la valeur dans l'Arménien (fils), et qui veut dire courir, vaguer, et VIX, (conservé dans plusieurs mots) qui veut dire compagnon.

Ainsi BITVIX, par épenthèse BITRVIX, par métaplasme BITVRIX, et par aphérèse IBRVIX, aurait primitivement signifié, c'est-à-dire avant ses altérations successives : concitoyens errants, compa-

(1) César, lib. III et IV, de *ar* sur, *moir* mer et *ich* poisson. — Lhuyd (*Archæolog. Britann.*), dit que armhuirich, armoirik veut dire voisin de la mer. M. Amédée Thierry fait venir ce mot de *ar* sur, *muir*, *moir* la mer, et n'y voit par conséquent qu'un binôme : le lecteur jugera laquelle de ces étymologies est la meilleure. Nous profiterons de cette occasion pour dire que M. A. Thierry fait encore venir Britannia, d'après Camden (*Britann. p. 1*), de *ynys Pridain* (l'île de Prydain), d'où Pritannys et Britannia, tandis qu'il vient bien évidemment du celte Bratannac (terre abondante en étain), comme le démontre la traduction que les Grecs en ont faite (Iles Cassiterides), et que nous avons déjà eu l'occasion de citer p. 33.

triotes voyageurs, et il faut convenir que ce binôme convenait beaucoup mieux à une population pour ainsi dire nomade, essentiellement aventureuse, des Gaules. Quoiqu'il en soit, les Romains respectèrent les sons principaux de ce vocable, en lui imprimant seulement l'addition terminale de plusieurs lettres. Si l'autre étymologie était la véritable, si cette orthographe était réellement primitive, sa concision eut permis de la traduire en langue romaine, et les vainqueurs n'y auraient probablement pas manqué ainsi qu'ils l'avaient fait à l'égard d'une population gauloise de ce nom qu'ils trouvèrent établie dans la Péninsule italique (Ligures Vagienses), dont parle Pline et dont il nous reste aussi des médailles : notre étymologie, au contraire, en rapport avec l'orthographe primitive, était intraduisible, et ils respectèrent ce mot.

Là ne se bornèrent point les altérations successives de ce nom : d'autres changements phonétiques, on ne peut plus communs dans l'histoire des mots, le firent passer tour à tour par celles de BITVRIX, d'où BITVRIGES et prononcé à la romaine BITOỤRIGES, d'où par syncope BOURGES, de même qu'AVGUSTODVNUM a fait AVTVN, etc.

On remarquera sans doute, et l'on en acquerra plus loin la preuve, que le sanglier, type des monnaies gauloises des Ibruiches et d'Avaric, n'est jamais seul dans le champ : on y trouve encore d'autres emblêmes : ce sont ceux des villes les plus importantes de la confédération ; entre les jambes du pachyderme est l'astre circulaire de Déols, en face la palme antique de Vierzon. Il est rare, du reste, qu'on ne voie point aussi, sur la plupart des monnaies, l'emblême général des Nations galliques : le cheval gaulois s'y montre constamment dans l'attitude du galop ; c'est en effet le type commun à toutes les Nations Celtiques habitant les plaines ou les vallons et, chose fort remarquable, toujours indépendant du type

secondaire ou tertiaire particulier à chacune d'elles, pour des raisons que nous dirons plus tard : telle est encore la suivante, attribuée aussi, d'après l'erreur de Pellerin, aux *Aulerci Eburovices :*

Tête nue imberbe; à gauche, vis-à-vis de la bouche, un astre circulaire ℞; cerf courant à gauche; dessous un sanglier; vis-à-vis la bouche de ce ruminant, le même astre orbiculaire. Bronze. Fabrique gauloise pure. — 60 gr. —

Je ne saurais me résoudre à clorre cet article sans dire encore quelques mots sur deux des monuments importants dont nous avons parlé : l'un est la médaille d'Ibruix, l'autre le moule trouvé à Sancerre.

La première, infidèlement rendue par Pellerin et partant si mal interprétée par ce savant, offre trop de différences décisives en faveur de l'attribution nouvelle, dont le succès a été tel que la pièce a déjà quitté les cases numismatiques de la ville d'Evreux pour passer dans celles du Berry, grâce à l'approbation des savants conservateurs du Cabinet des Médailles, pour que nous ne la donnions pas d'après la monnaie originale et que nous ne fassions pas remarquer les hiéroglyphes symboliques, les types ou les armoiries qui tendent à démontrer qu'elle appartient aux villes alliées des Ibruiches. Du côté de la face, immédiatement après la légende, se trouve déjà la feuille de vigne de Vierzon; au revers, le monticule représentant Dun est placé derrière la queue du cheval; au-dessus se trouvent les bâtons druidiques à double crosse de Sancerre : quant au sanglier, il est immédiatement placé sous l'emblême commun aux Nations Gauloises de la plaine, et sous le ventre du type d'A-varic se trouve le cercle de Déols. En face du quadrupède courant est encore enfin la belle et longue palme de Vierzon. — Cabinet du du roi. — Pl. VII, n° 9. —

Quant au moule gaulois, son authenticité ne pouvant offrir le plus léger doute, il ne s'agit réellement plus que d'en apprécier la valeur et la portée historique. Ici, je le comprends, commencera la divergence d'opinion. Quelques savants, dont j'honore infiniment le caractère et les lumières, tels que MM. Letronne, Champollion-Figeac, Guérard, Fortia d'Urban, Reinaud, etc., n'hésitent point à le regarder pourtant comme supposé : je ne doute point qu'en le voyant ils ne reconnaissent leur erreur ; mais M. Lenormant va plus loin ; il accorde que le moule peut être antique, tandis qu'il affirme qu'il n'offre absolument aucun caractère graphique, que les lettres par nous traduites n'existent point et sont même impossibles.

Au premier aspect on ne peut cependant point se refuser à admettre que ce moule présente divers linéaments symétriquement disposés, comme les légendes monétaires de toutes les nations et qu'on ne peut après tout rattacher à aucun dessin, à aucunes arabesques. Ces lignes droites ou courbes, dont quelques-unes d'ailleurs sont identiquement répétées plusieurs fois, sont exactement disposées comme les lettres de l'alphabet grec primitif qui n'est autre que l'alphabet gaulois ; or, puisqu'on ne saurait point y voir des dessins, il faut définitivement se résoudre à les considérer comme de véritables caractères graphiques et il ne s'agit plus dès lors que de savoir à quel alphabet ils appartiennent.

Jusqu'à présent il n'existe, et il ne peut exister en effet, que deux espèces d'alphabets : les uns nationaux ou publics, les autres particuliers ou secrets ; de deux choses l'une, ou ces lettres sont celles de la nation Ibruiche, ou se sont les oghams de leurs Druides ; dans ces deux hypothèses la valeur du monument reste la même : examinons ces deux hypothèses.

Lorsque l'on a étudié les nombreux oghams, ogham-coll, ou

craobh, publiés par Edward Ledwich (1), par le colonel Charles Wallancey (2), etc., on reste bientôt convaincu que les lettres de notre moule ne peuvent appartenir à aucun alphabet secret. Il y a, ce me semble, encore une autre raison contre l'opinion de M. Lenormant, c'est que le but même des oghams exige de toute rigueur que ces lettres ou ces signes conventionnels aient le moins d'analogie possible avec les configurations graphiques ordinaires, tandis que celles du monument ont pour ainsi dire une complète identité avec les formes primitives de l'alphabet grec ou des autres alphabets gaulois connus. Ainsi, de ces deux opinions, les seules admissibles du reste, il me semble que l'on ne peut raisonnablement adopter que la première. Il y a plus encore, c'est que rien ne nous révèle l'existence d'alphabets secrets chez les Galls, tandis que nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'ils avaient adopté l'alphabet attribué aux Grecs et que voilà leur écriture enchoriale ou démotique, à moins toutefois qu'on ne veuille admettre que ce sont les caractères sacrés des Druides, ce qui serait peut-être encore plus probable, plus en harmonie avec les opinions de Wallancey, et que semblerait même légitimer le temple que l'on voit dans le champ, ainsi que quelques mots de la légende extérieure, tels que ceux de IOURGH TY ou TI (temple de Bourges?)

Nous sommes loin toutefois, et nous devons l'avouer, de croire que nous avons parfaitement déterminé la valeur alphabétique de chacun de ces signes de l'écriture démotique : de plus instruits

(1) Antiquities of Ireland, in-4. Dublin, 1804.

(2) A grammatical of the Iberno-Celtic or Irish language, in-4, Dublin, 1773. Cap. 1, p. 1 à 7, pl. 1. — Collectanea hibernica, in-8. Dublin, 1785. L. IV, p. 193, pl. III, etc.

feront mieux ; nul doute pourtant que toutes les voyelles de ces diverses combinaisons phonétiques, qui constituent les deux légendes,* ne sont point exprimées ; il en est de même pour les inscriptions celtibériennes, mais il me semble qu'on ne saurait dire qu'ici comme dans celles-là l'on ne remarque absolument aucun de ces points-voyelles, de ces signes alphabétiques que les Espagnols nomment jucla ou xucla : c'est précisément ce qui rend encore nos légendes plus difficiles à expliquer pour le moment. Dans l'état actuel de nos connaissances nous ne pouvons décider enfin si ces caractères sont tous simples ou s'ils sont juclés (liés), et ce n'est qu'autant que nous serions assez heureux pour découvrir un autre monument de ce genre que l'on pourrait décider cette question. Quoiqu'il en soit, la traduction doit-elle être tentée de droite à gauche? Ce n'est pas probable ; car si les Orientaux, les Grecs compris, écrivirent ainsi, jamais les Occidentaux n'en firent de même. Ces deux légendes seraient-elles liées pour ne former qu'un sens complet? Où commencent-elles? Dans notre ignorance absolue nous n'avons pu non plus tenir compte du jucle qui surmonte le м initial ou terminal, qui accompagne peut-être encore quelques autres lettres ; et puis ne serait-il pas possible que le *graveur celte*. espèce de pléonasme, eût omis quelques voyelles? etc. Quoiqu'il en soit, ces légendes sont aussi certainement en caractères démotiques gaulois, que la table Eugubine et l'inscription de Perouse sont en caractères alphabétiques étrusques.

A quelle époque remonte ce monument unique? Nous avons eu l'occasion de répéter souvent que chaque nation gauloise avait son alphabet particulier ; mais nul doute qu'ainsi que leurs dialectes, si variés, les formes graphiques n'offrissent aussi de nombreuses analogies, et c'est si vrai que, si l'on compare celles de notre moule

avec celles de l'alphabet armoricain (1), par exemple, on trouvera certainement que tous deux émanent d'une source complètement identique : c'est on ne peut plus naturel, puisqu'ils eurent exactement la même origine, c'est-à-dire qu'ils furent transmis par les Phéniciens de Cadix (2). Par une habitude bien déplorable pour nos récits anté-historique les deux extrêmes de la palæographique sont occupés par les Egyptiens, le plus écrivassier de tous les peuples, et les Gaulois qui écrivaient le moins passible. Xénophon, et cette circonstance vient encore à l'appui de notre opinion à propos de cette ressemblance de tous les alphabets gaulois qui dut si naturellement en imposer à César, Xénophon, disons-nous, affirme dans ses équivoques que les caractères cadméens ressemblaient moins aux sigles phéniciens qu'aux lettres celtiques ; aussi Dom Rivet prétend-il avec raison que César les a confondus avec les lettres grecques (3) ; Pline va bien plus loin encore lorsqu'il dit positivement que les Grecs eux-mêmes la tenaient des Gaulois (4), ce qui est on ne peut plus probable. D'après toutes ces raisons, concluons donc encore une fois que ce monument si précieux est antique, que les caractères qu'il présente sont très-certainement alphabétiques, inconnus jusqu'à présent, et qu'ils appartenaient incontestablement soit à la Nation Ibruiche, soit à ses Druides.

(1) Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire français-celtique*, in-4. Rennes, 1732, p. 30.

(2) Quinte-Curce, lib. I. — Strabon, Géogr. — Bochart, cap. XLI. — Lucanus, etc.

(3) *Histoire Littéraire de la France*, t. I.

(4) D'Argentré, *Histoire des Bretons*, liv. I.

Avaric.

On ne saurait douter ni de l'antiquité, ni de la splendeur, ni de l'importance de la capitale de la nation des Ibruiches avant la funeste invasion de César, c'est-à-dire à l'époque anté-historique de la plus belle période de son existence. Elle portait le nom d'*Avaric*. Selon leur habitude, les auteurs romains la désignèrent en joignant à la fois le nom de la ville et celui de la Nation; c'est ainsi qu'ils disaient *Agatha Massiliensium*, *Noviomagus Trevirorum*, *Agedincum Senonum*, *Arausio Cavarum*, *Augustodunum Œduorum*, etc. Comme on peut le conclure de tout ce que nous avons déjà dit sur la langue gauloise et les moyens étrangers d'en figurer les diverses intonnations, tous ces noms furent inévitablement défigurés aussi par l'invasion gallicide : l'alphabet grec ou romain était complètement insuffisant et nos ennemis toujours armés d'un superbe dédain pour des sons beaucoup trop durs à leurs délicates oreilles. Cette passion physique, on ne peut plus ridicule chez un peuple soldat était portée si loin pourtant, que Pomponius Mela (1) dit positivement qu'il se dispense de donner les noms de ville de la Cantabrie, parce qu'une oreille romaine ne saurait retenir les inflexions de la langue des montagnards, ni un auteur plier aux désinences latines les terminaisons rébelles de cette langue bar-

(1) *Insueta illorum verba nostro ore concipi nequeunt*, lib. III.

bare. Nous prononçons les mots gaulois avec tant de douceur et de mollesse, dit Quintilien, qu'il nous arrive souvent de les dénaturer : je crains bien, dit Strabon, de blesser vos oreilles délicates en citant ces noms d'Allotriches, de Bardictes, de Plectoré, et autres noms difformes (1). Ce ne sera pas un petit embarras, écrivait Pline le jeune au poète Caninius, que de faire entrer dans vos vers ces noms vraiment sauvages; mais il n'est rien que le travail et l'art ne viennent à bout de surmonter ou du moins d'adoucir (2) : Aulu-Gelle raconte que les mots gaulois excitaient toujours la surprise et la risée (3). Pacatus dit crûment : *incultam transalpini sermonis horrorem* (4). M. de Caumont, s'occupant des Antiquités Celtiques, tient à peu de chose près le même langage : ce n'est pas sans quelque répugnance, dit-il, que j'emploie ces noms barbares tirés du celtique, etc.

Les Grecs poussèrent beaucoup plus loin encore le sacrilége amour de l'euphonie : ils étaient dans l'usage constant de défigurer les noms étrangers sous l'absurde prétexte de les assouplir à la suave harmonie de leur propre langue, coutume transmise aux populations néo-grecques et néo-latines. Nous pourrions citer aussi des preuves nombreuses de cette défiguration complète : c'est ainsi, par exemple, que l'historien Nicéphore Grégoras trouva un singulier moyen d'euphoniser ce qu'il trouvait d'âpre et de dur dans le nom de l'illustre famille génoise des Doria : il

(1) *Cæterique deformioris appellationis homines*, lib. III.

(2) *Barbara et fera nomina*, *Epist* VIII, lib. IV.

(3) *Quasi nescio quid tuscè aut gallicè dixisset*, *universi riserunt*.

(4) Panegyr. Magn. Theodos.

en fit tout simplement ΣΕΡΤΟΡΙΟΣ ; de même que les Grecs ne conservèrent pas le mot druyde, mais le traduisirent par ΣΑΡΟΩΝΙΔΑΙ, qui signifie aussi homme des chênes : cette véritable barbarie rappelle l'aveu naïf de Laurent Cydus, qui dit que les Grecs changèrent en Pœonie le nom de Pannonie, en faveur de l'euphonie et par horreur pour ce qui est barbare, etc. Voilà donc encore, j'espère, de nouvelles raisons qui défendent absolument de tenir compte de toutes les lettres admises par les Grecs ou par les Romains, dans l'orthographe d'un nom gaulois et pour repousser toute étymologie qui s'astreindrait au stérile respect de chacune des lettres qui le composeraient : qui reconnaîtrait en effet Herveet dans Arioviste?

L'aspect général de la localité ne dut pas seulement fournir les racines des dénominations : la ville capitale étant elle-même forcément placée dans des situations géologiques identiques, c'est donc là qu'il faut encore aller chercher l'étymologie du nom d'Avaric. Il dut être formé du primitif WAR (eau), conservé dans l'illyrien BARA (marais, lagunes), dans le polonais WARTA (nom d'un fleuve), dans le flamand VAART, dans l'écossais VARA (fleuve), etc. La lettre initiale fut encore une addition euphonique due à la succession et à la perfection des idiomes, prosthèse on ne peut plus fréquente aussi dans la filiation des langues et dont celui des Escualdunacs offre tant d'exemples (1). Le primitif IC, qui voulait dire frapper, défendre, complétait ensuite le nom de la capitale. Dans cette hypothèse, AVARIC, sans l'addition initiale et sans paragoge grecque ou romaine, signifie ville baignée, frappée, protégée, défendue par les eaux.

(1) Pierquin de Gembloux, l'Origine de la Langue Basque ramenée au XI[e] siècle, Ad Calc. *France Littéraire*, septembre 1835, p. 129 à 147.

On remarquera sans doute, et je l'epère, que nous ne cherchons point encore à classer chronologiquement toutes ces monnaies gauloises, parce que nous serions obligé d'entrer dans des détails extrêmement longs, déplacés ici et qui ne le seront pas ailleurs, sous peine, dans l'état actuel de la numismatique gauloise, de nous voir soupçonner de mettre à la place des faits des suppositions toutes gratuites, de véritables rêveries. Il est bien évident pourtant que la médaille de Druide est antérieure à toutes celles qui la précédent, car la société gauloise à sa période première ou d'enfance a constamment cela de particulier, n'importe le point du globe où on l'étudie, que toujours la religion est à l'entrée de leur constitution politique : le pouvoir théocratique est partout le premier degré, le premier chaînon de leur histoire. Telle est l'origine des monnaies druidiques ; telle est celle aussi de toutes les monnaies si rares des grands prêtres qui gouvernaient la Cilicie, qui primitivement furent aussi anépigraphes (1).

Les monnaies anépigraphes, comme toutes celles des Nations durant la période de l'enfance humanitaire fondées par les émigrations gauloises (2) et surtout par celles d'Avaric (400 avant J.-C.), sont assez communes, non seulement de la période gauloise pure, mais encore de la période gallo-grecque ; toutes portent d'abord le type national, et quelquefois il est uni, sur le revers, aux types des Villes ou Nations confédérées : telles sont les suivantes :

— Tête de Bren, à gauche, couronnée ℞ sanglier courant à gauche, sous son ventre deux monticules géminés entre lesquelles

(1) Académie des Inscriptions et Belles Lettres, t. XXXVII, p. 198.

(2) *Ibid.* t. XXXIX, p. 223.

une croix. — Fabrique gauloise pure — 1 gros 35 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 8.

Cette médaille est excessivement remarquable en ce que, comme celle de Nismes au pied de biche, elle a un manche assez prolongé : elle est en fer du pays, que Pline regarde comme ayant une qualité supérieure : elle constate, à notre avis, la confédération des villes de Dun et de Xoldun avec Avaric.

— Tête de Bren (Ambigat ?) à droite, casquée, col loriqué ℞, le cheval gaulois AV ou AVA : sous le cheval un X. — Fabrique gauloise pure. — 60 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 9.

Dans notre opinion, cette médaille d'Avaric présente au revers la première lettre du nom de la ville confédérée de Xoldun.

— Sangliant courant, au-dessous le monticule de Dun : au-dessus les bâtons druidiques à double crosse, presque effacés, de Sancerre ; ℞ cercle perlé, branches palmées. — Fabrique gauloise pure. — 9 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 10.

Si nous ne devions nous occuper ailleurs d'une manière fort étendue de l'art monétaire chez les Galls (1), nous déduirions les raisons qui nous engagent à attribuer cette monnaie à Avaric, à Dun et à Virodur ; car il est à remarquer que c'est encore une monnaie urbaine appartenant à trois villes puissantes, alliées quoique rivales, portant à la fois les types particuliers à chacune d'elles.

— Cheval gaulois ailé à droite ℞, hure de sanglier à droite. — Fabrique gauloise pure. — 47 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 11.

Les Gaulois de la plaine ont constamment pris pour symbole de la facilité de la circulation dans leurs contrées un cheval au galop,

(3) Pierquin de Gembloux, Doctrina nummorum gallicorum, in-4, avec planches.

et lorsque de nouvelles améliorations rendaient les communications encore plus aisées, ils exprimaient ce progrès en donnant des ailes au solipède : telle est la langue des monnaies gauloises : hyérogliphe particulier et frère naturel du style hyperbolique des Galls (1), qu'on retrouve encore sur les dolmens et sur différents monuments druidiques (2). Cet animal ne pouvait pas convenir aux peuples des montagnes qui prenaient alors un loup, un lion, une lionne, etc., ou à ceux des bois qui adoptaient un sanglier, etc., pour symbole. Avaric fut de ce nombre : située sur une montagne, environnée de forêts épaisses où cet animal était indigène, elle le prit pour type jusqu'au moment où, comme on le verra, la terre donnée à l'agriculture par les déboisements successifs, on détruisit ou tout au moins on refoula ce pachiderme dans les forêts environnantes où il existe encore. Alors seulement les habitants d'Avaricum, d'Abaricum, d'Abarichum, les Barrichons, les Berrichons s'adonnèrent à l'éducation des espèces ovines, et le mouton cornu devint le symbole de la ville moderne, auquel Louis XIV ajouta trois fleurs de lys.

Lorsque de nouveaux progrès, c'est-à-dire vers le temps d'Alexandre-le-Grand, permirent aux voitures à un cheval ou même à deux chevaux de parcourir les Gaules avec plus de rapidité et plus de commodité, les monnaies gauloises, commme on le verra bientôt, marquèrent aussi cet événement civilisateur sur leurs médailles, et dès ce moment le dessin devint progressivement plus correct, plus gracieux, d'une manière sensible, mais le type urbain

(1) Diodor. sicul. lib. v, cap. 20.

(2) Mémoires de la Société royale des Antiquaires, t. VIII.

ou national resta et ne subit que de légères modifications dues aux progrès de l'art celte, c'est-à-dire du burin.

Lors de la conquête les chemins étaient régulièrement divisés par de grandes pierres numérotées, avec ou sans inscription ou sculpture, placées de distance en distance, car ces pierres avaient l'un ou l'autre de ces ornements, quoique M. de Caumont ait dit que ces peuples, ignorant les beaux arts, ne pouvaient ni par l'architecture ni par la sculpture différencier leurs monuments, selon les intentions dans lesquelles ils les érigeaient (1). Entre chacune d'elles se trouvait un espace d'un tiers plus étendu que le mille romain et moitié moindre que notre lieue actuelle (2282 toises). Le mille romain, introduit plus tard en Gaule, avait donc 756 toises et la leuch ou la leough (pierre) des Gaulois avait 1140 toises. Borel croit avec raison que les Gaulois avaient ainsi donné à l'Italie les colonnes milliaires. Cette vérité expliquerait pourquoi les Gaulois, dès le règne d'Auguste, c'est-à-dire lorsqu'Agrippa construisit plusieurs grandes routes dans les Gaules, adoptèrent sans aucune peine la nouvelle division de l'espace à parcourir; mais comme ces démarcations n'existaient pas sous César, il en résulte incontestablement que cet écrivain n'a pu se servir que de la leuga des Galls, ou qu'il a dû la convertir en lieue romaine. Ammien Marcellin, la table de Peutinger, etc., disent positivement qu'à partir des bords de la Saône on ne compte plus par mille, mais par leug. Nos plus illustres géographes, l'abbé Belley, Freret, Mentelle, etc., démontrèrent, par le calcul et la comparaison avec les opérations de Cassini, que les lieues portées dans l'itinéraire d'An-

(1) Cours d'antiquités monumentales, t. I, p. 69.

tonin et dans la table théodosienne, alors même que les nombres énoncent des milles, indiquent réellement des lieues galliques pour toute la partie des Gaules dont nous nous occupons, à moins toutefois qu'on n'indique positivement le contraire ; ce qui a lieu quelquefois pour la Belgique et la Celtique.

Comme nous ne perdrons jamais une occasion de rendre justice à nos ancêtres, lorsque nous ne serons pas obligé de trop nous écarter de notre plan et que nous serons utile, nous ajouterons que les Gaulois disaient que, d'une ville à l'autre il y avait tant de pierres (leug); les Romains adoptèrent aussi cette expression (1); et le Gallicide, traduisant leug par mille afin d'être compris par tous ses complices, compte sa route par le temps dès qu'il ne trouve pas ce moyen établi. Ce qui le démontre c'est le chemin donné par d'Anville (Carte de la Gaule), pour aller de Genabum à Cantilia, qui est plus court que celui tracé dans la table de Peutinger :

De Genabum	à	Cæsarodunum	72.
Cæsarodunum	à	Tasciaca	31.
Tasciaca	à	Gabris	17.
Gabris	à	Avaric	40.
Avaric	à	Aquæ Neri	58.
Aquæ Neri	à	Cantilia	22.

Egal à 240 milles romains.

Si l'on ôte le tiers de ce total on aura 160 lieues gauloises, qui est

(1) Tit. Liv. lib. XXVI, cap. 10. — Pline, lib. XV, cap. 18, etc. Freret (Acad. des Inscr. t. VII, p. 233), Schœpflin (*ibid.* t. X, p. 110), ont démontré que dans toute la Gallia Comata les pierres viaires portaient *leugæ*.

précisément la distance que César dit exister entre les deux points donnés.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet, mais cela ne rentrerait plus dans notre plan. Je continue dès lors l'énumération des médailles gauloises d'Avaric.

Dans un cercle perlé tête de druidesse coiffée, à gauche, portant un sceptre ℞, cavalier gaulois portant l'enseigne des Ibruiches : COSLITAV ou VATILSOC. — M. de Lagoy. — Pl. VIII, n° 1.

M. de Lagoy lit autrement la légende et attribue par conséquent la monnaie à Litavicus, dont le nom latinisé n'aurait été nullement altéré. Il y a une autre raison contre cette opinion, c'est que ce chef militaire n'eut jamais le pouvoir suprême chez les Hedui ; elle n'est point de l'ère gauloise qui vit l'invasion romaine, et l'on ne sait pas trop de cette manière quand ce général aurait pu la faire battre ; c'est une médaille dont l'attribution doit être encore placée à côté de celle de Verkingétorich.

— Tête voilée de Druide, à gauche ; dans un cercle perlé, ℞ cheval gaulois à gauche : un sanglier sur sa croupe, dessous son ventre un x. — Fabrique gauloise. — 36 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 12.

Ces deux monnaies sont évidemment aussi d'Avaric : comme la dernière est encore urbaine, il serait assez naturel de croire qu'elle fut frappée pour conserver le souvenir de l'heureuse intervention du pouvoir druidique s'efforçant de rétablir la paix entre les deux villes confédérées, Avaric et Xoldun.

— Tête de Vergobret à gauche, ℞ un sanglier : sous son ventre une étoile à quatre branches et un croissant de chaque côté. — Pl. VIII, n° 2.

Cette médaille, en fer surtout, est extrêmement commune chez les Ibruiches : le Musée du Cher en possède plusieurs exemplaires.

Nul doute qu'elle n'ait été frappée aussi en l'honneur de deux villes confédérées, Avaric et Ol. La bibliothèque de Metz possède une monnaie gauloise sur le revers de laquelle le type d'Avaric se trouve, et sous ce pachyderme est celui d'une autre ville indéterminée jusqu'à présent, si ce n'est pas Rhodanusia. Cinq monnaies semblables ont été trouvées à Toul, et nous ne les mentionnons que d'après l'auteur du bel ouvrage sur l'Histoire du Drapeau, etc., M. Rey.

— Tête nue imberbe, à droite, entre deux roues ℞/.... ARICI. Cheval gaulois à gauche : au-dessus l'astre d'Ol ou de Déols, au-dessous le monticule de Dun. — Fabrique gauloise. — Cabinet du roi. — Pl. VII, n° 11.

AVARICO, un sanglier au repos ; ℞/, un Gaulois monté sur un cheval au galop. — Pl. II, n° 7. — Pl. VII, n° 10.

Il ne peut plus y avoir de doute sur la portée historique de cette médaille : son revers vient dès lors confirmer l'attribution de toutes celles qui précèdent. Il est bien évident maintenant, j'espère, que le symbole des Ibruiches était un sanglier ; par suite que la médaille d'Ibruix ne saurait être rattachée à aucune autre nation gauloise (1); que le sanglier fut le symbole d'Avaric et de la na-

(1) L'assertion de Pellerin est en effet si erronée, que la paléographie et la Numismatique gauloises d'Evreux s'accordent même avec nous pour la démentir invinciblement ; ainsi Bouteroue, par exemple, cite deux médailles différentes de celles-ci d'abord et qui portent en outre pour légende non pas le mot Ibruix ou Ibruich, mais EBVROVI et EBVROVICES. L'on a trouvé en 1836 à Viel-Evreux une table en bronze sur laquelle se trouvent inscrits des noms gaulois, grecs et romains, et sur laquelle il est fait mention de la cité de Gisiacum (Gisay), qui était la capitale des *Aulerci Eburovices*. De tout cela il faut conclure que l'altération romaine du nom de l'Ibruiche aura été volontaire, ou réfléchie, ou bien le résultat d'une erreur

tion jusqu'au moment où leurs citoyens l'échangèrent contre le mouton cornu. Xoldun, rivale d'Avaric, le conserva long-temps et l'employa plus d'une fois dans ses monuments métalliques : d'autres villes purent sans doute bien l'employer aussi, de même que plusieurs d'entre elles eurent une dénomination identique.

Pellerin publia également cette médaille, et il faut convenir qu'il est bien difficile d'expliquer comment il n'eut pas l'idée non seulement de les faire graver toutes deux sur la même planche, mais encore de les placer à côté l'une de l'autre : il eut épargné bien des recherches aux autres et à lui une erreur de plus. Cette médaille appartient à la période gallo-grecque.

Maintenant qu'il est incontestable que le sanglier représentait notre nation gauloise, il faut donc lui attribuer dorénavant la plupart des monnaies galliques qui offriront ce type. L'imperfection, l'enfance même, si l'on veut, des arts du dessin dans la période gauloise pure, ne permet pas toujours de bien déterminer les emblêmes représentés, mais celui-ci, assez bien dessiné, pour ne pas pouvoir le confondre avec un porc, l'est constamment d'une manière fort originale.

dans laquelle un nom de pays aura été confondu avec un nom propre de personne ; car le nom de Biturix, si fréquent en Gaule, se retrouve souvent sur des poteries de diverses périodes humanitaires (V. Grivaud de la Vincelle, *antiq. recueill. dans le palais du sénat*, 1807). Nul doute pourtant que les Eburovices ne fussent aussi alliés des Ibruiches, puisque l'une de ces monnaies offre un sanglier non comme type principal, mais comme emblême secondaire ou tertiaire. Voici du reste ce qu'écrivait M. Ad. de Longperrier, le 16 mai 1838, sur l'Album de M. Fortunet : *Cette médaille, attribuée par Pellerin aux Eburovices, est véritablement une monnaie de l'Ibruix, du Berry.* Nous profiterons de cette circonstance pour remercier ce jeune savant de nous avoir communiqué toutes les médailles du Cabinet du Roi, que nous citerons.

En rapprochant ces différentes monnaies, dont le Musée du Cher possède plusieurs exemplaires, on est frappé de leur différence : nous avons vu déjà qu'elles pouvaient servir à constater la confédération des diverses Nations gauloises situées dans l'étendue de la province du Berry ; d'autres notions historiques non moins importantes doivent en jaillir encore. Ainsi, elles sembleraient prouver que les Ibruiches ont tour à tour passé sous différents systèmes de gouvernement, à partir du pouvoir théocratique des Druides (pl. II, n° 12, etc.) ; à celui-ci succéda la puissance militaire (pl. II, n°s 7, 8 et 9) ; de l'impatience populaire contre ce régime sortit le gouvernement républicain (pl. II, n°s 7, 10 et 11) ; et de ce dernier le pouvoir royal (pl. II, n° 8). Voilà, du reste, à peu près l'histoire politique de toutes les Nations ; mais il était bon de la constater ici, puisqu'elle nous était complètement inconnue avant l'étude à laquelle nous soumettons la numismatique gauloise.

A quelle époque fut construite Avaric ? Nous ne connaissons à ce sujet que les absurdes rêveries de Chaumeau qui, comme la plupart des écrivains de son temps, n'hésite point à dire que ce fut l'an du monde 3391, c'est-à-dire 138 ans après le déluge, et encore même n'aurait-elle été que rebâtie 1790 ans après la création du monde. L'histoire ne s'écrit plus ainsi : on ne veut plus d'hypothèses gratuites ; elles égarèrent trop souvent l'antiquaire lui-même. L'archéologie et l'histoire, sa sœur, tendent, comme toutes les sciences, à devenir positives : Il faut donc commencer par l'étude religieuse des monuments de tout genre, c'est-à-dire les fonder toutes deux sur des faits rigoureusement exacts, absolument vrais. L'avenir de l'histoire et de la vérité appartient donc tout entier à l'école monumentale. Partout où les documents manqueront, c'est à d'autres lumières qu'il faudra demander des éclaircissements. Un fait cer-

tain, acquis déjà à l'histoire de toutes les parties du globe, c'est que la vie d'une nation est d'autant plus longue qu'elle s'agite moins, qu'elle consume en moins de temps la somme de force qui doit former son existence. Les brigands ne vivent pas long-temps, que Dieu les punisse ou non par la main des hommes : l'histoire le démontre partout, et c'est ce qui explique pourquoi la Nation dont la vie sociale a été la plus courte est celle du peuple soldat de la péninsule italique. Celle des Gaulois, au contraire, dut être fort longue ; car, protégée par des limites naturelles, leur propre territoire suffit pendant un long cours de siècles à leur amour pour la gloire et la conquête : la confédération de l'Ibruich en est une preuve, et lorsqu'ils portèrent ailleurs leur bouillante ardeur, il est à remarquer d'abord que ce fut le résultat nécessaire d'un accroissement prodigieux de la population, ce qui n'arrive pas dans un seul siècle, et qu'ensuite les émigrations guerrières allaient conquérir des terres constamment en dehors des limites protectrices de leurs races.

Comme tous les peuples du monde, les Gaulois fournirent une carrière internationale dont nous connaissons très-bien la fin : c'est donc à dater de cette époque qu'il faudra remonter le torrent des siècles pour la décrire, et cette méthode si naturelle, si généralement ignorée pourtant, est applicable, ce me semble, au récit historique de la vie de toutes les Nations. Quoiqu'on fasse, on ne pourra jamais rétrécir assez l'existence politique de nos ancêtres pour ne leur accorder qu'une vie aussi brève que celle des Romains par exemple. Partant de ce principe, on ne peut plus probable, nul doute qu'une des époques les plus récentes de l'existence nationale de la confédération Ibruiche ne soit l'arrivée d'Enée sur les bords du Tibre. Comment concevoir en effet, seulement pour le point

si limité dont nous nous occupons, que déjà sous Tarquin, c'est-à-dire 605 avant J.-C., l'Ibruiche était une Nation si vaste, si florissante, si peuplée, si civilisée, et sa constitution politique, protégée par un sénat et un roi électif, arrivée à un tel degré de perfection, que c'était la Nation la plus puissante de toute l'étendue des Gaules (1). C'est sous la protection de Bellovèse que les Phocéens purent construire, 600 avant J.-C., cette ville, que l'on nomma depuis l'Athènes des Gaules; et il fallut bien que ce guerrier célèbre, qui commandait les Ibruiches, parlât exactement la même langue que dans l'Ionie, puisqu'il entendit parfaitement les députés qui venaient, au nom d'Euxénus, l'implorer de favoriser la fondation de cette illustre colonie (2). La réponse du neveu d'Ambigat annonce quelle était à la fois son instruction et celle des soldats, puisqu'il ne craignit pas d'indisposer les Gaulois en répondant qu'il avait hérité des sentiments de bienveillance et d'amitié de ses pères pour les Grecs, et qu'il saurait protéger leur colonie naissante contre l'orgueil de leurs voisins (3). N'est-ce pas là le cas de dire avec Velleius-Paterculus : *Natione magisquàm ratione barbarus?* Ce qui prouve, soit dit en passant, qu'on pouvait être barbare de deux manières comme chez nous. Dans l'admission de cette Chronologie par induction, comment expliquerait-on cette circonstance; car les Nations sont exactement semblables à ceux qui les com-

(1) Tarquinio Prisco Romæ regnante, Celtarum quæ pars Galliæ est tertia, *summa imperii penes Bituriges* fuit, ii regem Celtico dabant, Ambigatus is fuit, etc. Tite-Live, Histor. Decad. 1, lib. v.

(2) Varro, apud S. Hyeron. ad Galat. 3.

(3) Strabon, lib. iv.

posent, qui les constituent; elles ont comme eux les périodes bien marquées d'enfance, de puérilité, d'adolescence, de virilité, de caducité, d'agonie et de mort. Il faut donc nécessairement assigner un temps proportionnel à la durée commune de ces différents âges sociaux. Comment expliquer ensuite, sans l'intervention de ce système chronologique, cette surabondance de population qui permet une émigration de 300,000 individus pris exclusivement dans l'Ibruix, et que fait raisonnablement supposer la mission donnée par le sage Ambigat à ses deux neveux Sigovèse et Bellovèse, 300 avant J.-C.? Sans doute, et j'en conviens sans peine, ces assertions ne s'accordent nullement avec l'opinion commune, qui semblerait ne vouloir accorder à l'existence des Nations gauloises qu'une durée éphémère analogue à celle de la vie humaine pour ainsi dire. Si cependant nous sommes dans les termes de la probabilité, ce que tout tend à prouver, comme nous aurons l'occasion de le démontrer plus tard, on concevra la difficulté que nous éprouvons à expliquer l'étonnement de M. de la Saussaye (1) lorsqu'il nous voit chercher à établir de semblables jalons, appuyé sur le double concours de l'éthnographie et de tous les produits des arts du dessin. Quoiqu'il en soit, nous ignorons et nous ne saurons probablement jamais l'époque même approximative de la fondation d'Avaric : puissions-nous seulement connaître un jour une faible partie de son existence anté-historique!

Tel était enfin l'un des peuples le plus illustre de la Gaule et qui fut long-temps en possession de donner des rois à la Celtique. Ce que nous avons pu dire sur ses arts doit nous conduire à sup-

(1) *Revue*, 1838, p. 227.

poser jusqu'à quel degré il avait porté les autres branches des connaissances humaines. Il nous est déjà permis sans doute de demander si ce sont là des barbares dans le sens moderne de ce mot? car ses descendants lui donnent largement cette épithète, ignorant sa valeur antique primitive et qu'il est peut-être bon de rechercher et de fixer en passant.

Les linguistes ne sont pas d'accord sur l'étymologie de cette expression grecque et latine : Scaliger, Ravanelle, etc., la dérivent de l'arabe Bar (désert); Picard, dans sa Celtopédie, de Barbar, qui ne signifie rien selon lui; Vossius (1) dit qu'elle vient du chaldéen Bar (*extrà, foris*). etc. C'est contre toutes les règles éthnographiques que l'on va chercher ainsi l'étymologie d'un mot dans des langues qui n'ont entre elles aucune affinité et qui surtout furent évidemment sans nul contact jusqu'à l'époque de l'admission de ce même mot. D'après cette méthode les mots barbare et barbaresque auraient absolument la même origine. Il y a ici confusion. Les Arabes, dont on parle tant à ce propos, donnent le nom de *Berbery*, au pluriel *Berabera*, aux nombreuses tribus de la région de l'Atlas, qui ignorent complètement cette dénomination si improprement étendue encore à d'autres peuples qui habitent la région du Nil et qui n'ont absolument rien de commun avec les Berbers de l'Atlas ou du Sahara. Cette ignorance est commune chez les peuples; c'est ainsi que les Romains firent encore des Coqs (*Galli*) de nos valeureux gaulois (Gallu. fort, puissant), etc.

Ayant vu ces peuples manger beaucoup de pain, selon leur habitude éternelle, et peut-être ayant remarqué que leur cri n'était ni

(1) De vitiis sermonis, cap. 1.

du pain et des jeux (*panem et circenses*), ni du pain et des luttes d'animaux (*pan y toros*), mais du pain et des armes, et surtout du pain, les Grecs et les Romains les désignèrent par ce cri deux fois répété (*bara-bara*) (1), et, pour adapter cette expression nouvelle au génie de leur langue, ils le changèrent en *barbaroi* et *barbari*. C'est ainsi du reste que dans la langue des derniers les noms nationaux de *Picti*, de *Longo-bardi* (longues-barbes), d'amazones (mamelle atrophiée), etc., perdirent aussi leur valeur réelle. La même chose eut lieu à l'égard de la Nation conquérante des Slaves (de *Slava*, gloire), qu'ils prononcèrent *servi* à la manière occidentale au lieu de *serbi* et de là l'origine du mot esclave dans les langues néo-latines. Ainsi les mots homophones et homographes de Barbare et de Barbarie ont, selon leur acception, deux étymologies différentes. Comme épithète, l'un vient du celtique : comme nom africain il vient de l'arabe, et cette différente étymologie est si vraie, que le mot gaulois de *barabara* fut traduit en celui de poultofagonide (mangeur de pain), par un vieux poète né dans l'Ombrie. Ainsi trois acceptions doivent dorénavant être données à ces mots : l'une, synonyme de Gaulois dans les langues grecque et romaine, la seconde synonyme de cruauté et la dernière comme dénomination d'une Nation de l'Afrique. Ces distinctions une fois admises permettons que l'on appelle encore nos aïeux des barbares.

Voilà, je crois, d'après quelles autorités on peut réellement écrire l'histoire de nos illustres ancêtres, et pas du tout, ainsi que le dit

(1) C'est ainsi que le nom de Patagon, par exemple, fut donné aussi à toute une nation, parce que le premier naturel du détroit de Magellan, que l'on vit, était enveloppé d'une peau d'animal. Le même malentendu eut lieu pour les Guayqueries et le Pérou, d'après M. de Humboldt, etc.

M. Amédée Thierry, d'après des données grecques ou romaines (1), comme si c'était faire notre histoire que de réunir laborieusement tous les préjugés, toutes les erreurs, toutes les calomnies de ces Nations contre nous, comme si leurs auteurs étaient plus infaillibles en parlant de nos aïeux que lorsqu'ils racontaient tant d'absurdités sur le peuple juif qu'ils pouvaient pourtant si bien connaître. Amis du merveilleux, ignorant le plus souvent leur propre histoire, que nous connaissons mieux qu'eux, grâce aux monuments qu'ils nous ont laissés, pouvaient-ils donc bien juger les mœurs, les coutumes, les lois, la religion, la langue même de toutes les Nations gauloises?

Telle est l'inflexibilité des lois que nous nous sommes imposées, que nous avons le regret d'avoir terminé les articles consacrés à la Nation ibruiche ou à sa capitale sans avoir vu figurer le nom d'Ambigat, aussi illustre par un règne glorieux et long que par la célébrité de ses deux neveux Bellovèse et Sigovèse, qui portèrent au loin (537 avant J.-C.), l'honneur et le respect du nom gaulois, à travers les muets échos de l'histoire antique. Nous aurions très-bien pu sans doute, abusant du système d'interprétation, de l'imperfection des légendes, du mauvais état de quelques monnaies, publier aussi un Ambigat comme M. de la Saussaie a donné un Verkingétorich, ou M. Abel Hugo le portrait de cet illustre guerrier ; nous avons préféré, fidèle aux doctrines de l'école historique monumentale que nous posons, attendre, espérer ce bonheur de l'avenir monétaire de l'histoire des Gaules.

(1) Histoire des Gaulois, t. I, p. LXIV.

Biturica.

Dès le moment qu'Avaric eut succombé sous la force, elle disparut du rang des villes autonomes : très-peu d'entre celles-ci conservèrent d'ailleurs cette faveur déshonorante, pour ainsi dire, car elle était presque toujours le prix de la trahison ou de la flatterie. On ne sera donc point étonné que la période d'esclavage des Ibruiches soit complètement muette pendant la domination étrangère, lorsqu'on se rappellera surtout qu'elle avait peu de titres à l'indulgence des dominateurs, que ce peuple valeureux était, comme le dit un tragique illustre de l'Italie :

Vinti si ma ognor frementi :

et enfin qu'il n'y a que cinq cités galliques dont on connaisse des monnaies romaines. Parmi celles-ci l'on compte Cabellio, Nemausus, Ruscino, que les antiquaires prennent à tort pour le Roussillon et qui est Castel-Roselho, Vienna dans la Gaule Narbonnaise, et Lugudunum dans la Lyonnaise. M. de la Saussaye dit : « L'on est étonné qu'il n'y ait que six villes dont on connaisse des médailles coloniales (1). » Je crois qu'il se trompe encore, à moins qu'il n'ait découvert aussi quelque coloniale inédite. Quoiqu'il en soit, notre opinion ici est celle de Sestini, d'Eckhel, de Mionnet,

(1) *Revue Numismatique*, 1837, p. 161 et 453.

de Carlo Strozzi (1), etc. Ainsi Biturica ne rompt point le silence monétaire des Gaules pendant la période d'esclavage.

A peu près vers le IIIe siècle, la politique romaine inventa un nouveau moyen de défigurer la physionomie celtique des Gaules (2), en respectant toutefois l'extrême susceptibilité séditieuse des vaincus : dans ce but les capitales prirent le nom des populations ou bien les Nations celles de leurs capitales. Avaric fut dans le premier cas; car son nom fut remplacé à cette époque par celui de l'Ibruix, dont l'orthographe et la prononciation furent profondément altérées. Dès ce moment on dit Biturica, de même qu'on fit Amiens des Ambii, Arras des Atrebates, Cambo des Cambiovicenses, etc.

Cette capitale perdit d'une manière définitive le nom qui rappelait aux vainqueurs et aux vaincus des souvenirs si différents. Nous avons déjà montré par quelles altérations successives le mot romain de BITOURIGES fut changé en celui de Bourges, toujours conservé par le peuple, tandis que les savants et les gouvernants tentèrent mille orthographes, différentes et ridicules, de ce nom néo-latin, parti de source gauloise. C'est ainsi qu'il passa tour à tour par les articulations difformes de *Beoregas*, *Betoregas*, *Biturices*, *Biturrica*, *Biturices*, *Bituriges*, *Bituricen*, *Bituricas*, *Bituricis*, *Urbs Biturica*, *fortis Burgensis*, *novus Burgensis*, etc.; d'où de nouvelles étymologies ridicules, parce qu'elles étaient en rapport avec l'orthographe de l'un ou l'autre de ces mots, plutôt qu'avec sa primitive formation.

Malgré tant de motifs de haine des Bituriges contre la domination

(1) Quadro di Geografia numismatica, etc., in-4.

(2) Mémoire sur l'ordre politique des Gaules qui a occasionné le changement de nom de plusieurs villes. Ad calc. Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles Lettres, t. XXXII, p. 22.

étrangère, la langue romaine rustique était pourtant la seule en vigueur à Biturica, dès le vᵉ siècle, dans les classes aisées de la population. Les basses classes et les campagnards au contraire parlaient encore, non pas le grec, jamais à ce qu'il paraît cette langue ne pénétra aussi profondément dans le centre des Gaules, mais le gaulois (1). Nous trouvons une preuve incontestable de la vulgarité de la langue romaine à Biturica à l'époque que nous venons d'assigner, dans quelques circonstances d'un fait ecclésiastique dont voici l'analyse rapide. Deux factions se disputaient alors l'élection d'un Primat des Gaules, d'un archevêque de Biturica : Sidoine Apollinaire fut choisi par elles comme médiateur. Cet illustre et savant prélat gaulois arrive dans la ville agitée, débite à la population réunie un discours écrit qui nous est parvenu et qui est du plus haut intérêt pour l'histoire morale des Gaules et peut-être même de Biturica pendant le ivᵉ siècle; car il nous donne en effet la tournure d'esprit et d'éloquence en faveur. Dans une lettre, que l'on peut considérer comme la préface de ce discours, le savant Arverne en retrace ensuite pour ainsi dire la poétique particulière. Il a voulu surtout, dit le brillant évêque de Clermont, le faire simple, familier, populaire, et nous ne pouvons nous empêcher de dire que nous n'y trouvons absolument aucune de ces qualités, mais bien tous leurs défauts opposés. Quoiqu'il en soit, il atteignit son but, c'était là le point important.

La langue latine, que nous voyons figurer dans ce monument et qui devint forcément celle des relations sociales et politiques, ne chassa nullement le gaulois du foyer domestique : on ne renouvelle

(1) Sulpice Sévère, Dialogue 1, § 20, de vitâ sancti Martini.

pas plus une population qu'une langue : le gouvernement du *Pagus Bituricensis* était tout romain, mais les habitants de la cité restaient Gaulois. Sans doute, saint Augustin a raison de dire : *Imperiosa civitas non solum jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus imponere voluit* (1), mais un joug est plus facile à imposer qu'une langue et les Bituriges gardèrent long-temps la leur.

L'usage du latin, comme langue de la haute société, se prolongea cependant à Biturica et même à Bourges jusqu'au XIIIe siècle. On en trouve la preuve dans un autre sermon, sur la parabole de l'Enfant Prodigue, adressé aux Burgenses par le P. Olivier Maillard, si célèbre par ses quolibets et ses naïvetés indécentes, qui peignent si bien l'esprit et les mœurs de l'époque (2).

Voilà bien sans doute la langue du Latium jouissant du droit de cité à Biturica ; mais serait-il bien certain que le grec n'eût jamais partagé le même privilège? Ni la Monétaire, ni la Palœographie ne le constatent. J'avoue que ce silence, joint même à celui de l'histoire, ne prouve absolument rien ; en savons-nous donc davantage sur

(1) De civitate Dei. Lib. IX, cap. 7. — Voyez aussi Valère Maxime, lib. II, cap. 2.

(2) Loquimini mihi, domini Burgenses. Habetis volnntatem intrandi terram promissionis? Si non, ego invito vos ad damnationem æternam, non erit defectus. Sed dicetis forté : Hoc est difficile, pater, servare præcepta divina : certé volenti nihil difficile est. Domini, qui debetis exercere justiciam temporalem et ecclesiasticam, et habetis regimen istius civitatis, ego non habeo nisi linguam : ego facio appellationem : nisi deposueritis ribaldas, et meretrices à locis secretis. Habetis lupanar fermé in omnibus locis civitatis. Heu! heu! ego morior quod vos boni viri non clamatis contra justiciam. Et vos maritati, bene scitis quam vitam ducitis? Quale exemplum datis filiabus vestris? Nullus murmurat, quoniam omnes capiunt profectum : similiter illi qui locant eis domos, quod non possunt facere sine suâ damnatione, etc. V. *Sermones Dominicales*, *Quadragesimales et aurei* Parisiis et alibi declamati, 3 vol. in-8. Paris, de 1511 à 1530.

la langue primitive des Ibruiches? Pouvons-nous d'une manière certaine affirmer qu'ils parlaient tel ou tel dialecte celtique? M. Adrien Balbi, dont la majeure partie des assertions, toutes hypothétiques d'ailleurs, auraient si souvent besoin de l'autorité des faits et des exemples, n'hésite pourtant point à placer la langue des Ibruiches immédiatement après le basque, ainsi que celle des Heddui, etc.; et même selon lui, la langue scuarra était parlée anciennement dans une grande partie de l'Espagne et du sud de la Gaule (1). Ces deux hypothèses sont également dénuées de toute espèce de fondement. Avons-nous en effet quelque document qui permette de classer ainsi ces langues? Existe-t-il pour le dialecte des Escualdunacs un seul mot écrit avant le XV[e] siècle, et c'est lui faire une large concession? Avons-nous pour la langue de l'Ibruiche autre chose que les deux légendes du moule que nous avons publiées? Sur quoi reposent donc de semblables assertions? Le beau travail de M. Balbi a le malheur d'être la fin, le résumé de recherches analogues qui n'existent encore pour aucune Nation, soit antique, soit moderne.

Ainsi le silence de l'Histoire, de la Palœographie, de la Monétaire, ne permet point encore de trancher cette question, et celle que nous venons de poser reste donc insoluble. Cependant, si l'on considère d'une part que Bellovèse comprenait parfaitement la langue des Phocéens et même qu'il la parlait, d'un autre côté que des monuments de palœographie grecque ont été découverts dans les ruines de Bibracte, qu'auprès de cette ville se trouvent aussi des

(1) Atlas Ethnographique, Tableau n° 1er et pl. n° XI.

localités à dénomination de même origine (1), etc., on ne verra guère de raisons pour que les dialectes de l'Hellénie n'aient pu pénétrer par le commerce, l'industrie ou les expéditions militaires dans l'Ibruiche. Ceci n'est qu'une présomption sans doute, mais elle acquerrait, ce me semble, quelque degré de certitude, si la langue vulgaire, créée dans le Berry du XIe au XIIe siècle, ne s'était pas complètement éteinte pour ainsi dire. Le peu qu'il en reste vient confirmer quelque fois ces vues que nous ne pouvons qu'indiquer ici : ainsi les Anetons, dénomination dérivative sous laquelle on désigne les habitants d'Asnières-les-Bourges, disent encore dans un moment d'étonnement ou d'admiration : *aga-don!* etc. D'où viendrait cette expression, que l'on retrouve dans toutes les localités méridionales où les Rhodiens, les Phocéens, etc., fondèrent des colonies, si ce n'est du mot grec *aga*, qui a la même valeur et qui est au même temps? Et cet amour des lettres euphoniques, et ces deux négations qui ne rendent pas la phrase affirmative, comme chez les Romains, où les auraient-ils donc prises aussi, si ce n'est chez les Hellenes? Sans l'admission de cette circonstance extrêmement probable, à laquelle nous conduit la philologie, il faut joindre encore tout le poids de la palœographie, si rare dans les ruines d'Avaric, tant les débris de ces monuments ont été profondément enfouis dans les fondations postérieures! En effet on n'expliquerait point sans cela la découverte d'un bas-relief représentant Aristote. On pourrait peut-être nier l'antiquité de ce monument que possède le Musée du Cher, et par conséquent détruire toute son importance historique, mais il faudrait regarder

(1) Pierquin de Gembloux, Antiquités d'Aulun, in-8, Nevers, 1838.

aussi comme modernes tous ceux qui ont avec lui une complète identité et qui furent tour à tour publiés par Gronovius (1), Faber (2), Galloeus (3), Hieron : Ganimbert, etc., et qui, comme sur le bas-relief en marbre blanc trouvé à Naples et transporté en France par le cardinal Jean Bellai, est représenté avec une longue barbe, un bonnet phrygien, qui n'est pas du tout celui de la liberté, un long vêtement, et enfin avec son nom en grec. Je ne sais si je me trompe, mais de deux choses l'une : ou cette langue fut également vulgaire dans l'Ibruix, à une époque antérieure de plusieurs siècles à la conquête romaine, ou l'idiome des Ibruiches avait avec elle d'étonnantes ressemblances, une complète analogie.

Ainsi, sous le rapport philologique, l'histoire de l'Ibruix nous offrirait trois langues d'une même famille parlées dans son sein. Le celte d'abord, première période à laquelle se rapporte notre moule ; le grec, dont nous n'avons encore d'autre monument que le bas-relief grec d'Aristote et les traces laissées sur place dans les différents dialectes du Berry ; et enfin le latin, langue politique, administrative et judiciaire plutôt que vulgaire, dont les monuments sont extrêmement nombreux.

De toutes ces langues enfin jointes aux idiomes teutoniques importés par différentes invasions, s'est formé plus tard et de toutes pièces un dialecte de transition, dont il ne reste qu'un monument connu et dont nous parlerons ailleurs sous le point de vue de son existence actuelle (4). Ce monument est une charte du XIIIe siècle,

(1) Thes. græc. antiq., t. II, p. 90.

(2) No 25.

(3) No 27.

(4) Atlas Idiomagraphique, Littéraire et Bibliographique de la France, de la Belgique et de la Suisse romande, in-folio. Genre no 6.— Idiomes celto-kymriques.— Espèces et variétés.

appartenant au département de l'Indre et rapportée par la Thaumassière dans ses Coutumes Locales du Berry (1).

Comme l'Histoire Romaine est muette sur les villes gauloises et que la monétaire et la langue des Galls furent complètement proscrites dès le moment de la conquête, nous ne savons absolument rien sur l'histoire de Biturica sous la domination étrangère : un voile funèbre, jeté par César sur l'Ibruiche, comme sur la plupart des autres Nations galliques, la couvre entièrement, et la terre ne rend que très-rarement des monuments propres à le soulever un peu. Il en est un pourtant, récemment découvert, qui se lie à notre sujet sous un point de vue et que nous ne devons peut-être point passer sous silence, c'est l'inscription votive suivante, déposée au Musée du Cher :

PRO · SALVTE
CAESARVM Z PR
MINERVAE ET DIVAE
DRVSILLAE SACRVM
IN PERPETVVM
CAGILEIVS PRIMS
IIIIII VIR AUG C C R D S P D

Cette inscription offre plusieurs points importants, mais avant

(1) Voici un fragment des Coutumes accordées aux habitants de la Pérouse en 1260.

En nom do Père e do Fil e do Sanct Esprit : amen. Nos Rogers de Broce davan ditz donam e oetroyam la cibdat de la Paerose et lo dict Boës a tots los homes a totes las femes qui mesons y auron ne y prenront, ne y etoeron en la cibdat de la Paerose boms usages e bonas costoumas, los melliors qu'on povoit trover probs de Borges à Muntpeller, et au poe ou à Soñagne ou en altras bonas cibdats e los boms usages que hom povoit trover a obs de Borges e las pleures que foron donatz, etc., etc.

de les examiner, justifions l'explication des abréviations comprises dans la dernière ligne : nul doute sur la première, qu'on retrouve si souvent sur les monuments palœographiques de l'empire romain ; les difficultés commencent donc aux deux C de la dernière ligne, et d'abord quelle est la manière la plus rationnelle de les interpréter? Dans quelques monuments de la péninsule italique leur place ne permet pas de les traduire autrement que par DUCENTARIUS, mais ce titre convient-il bien à un Sévir Augustal? Sans doute, puisqu'à l'aide de certaines inscriptions rapportées par Grutter, Muratori, etc., on voit que le Sévirat augustal pouvait s'accorder avec les honneurs militaires et que plusieurs Sévirs eurent le privilége de conduire à l'ennemi les têtes de cohortes ; mais c'était là une grande et rare exception. Il faut donc trouver une autre acception plus en rapport avec les premières fonctions de Cagileius, et pour cela, joignons-y la lettre suivante. Dès ce moment nous pourrons traduire ces trois sigles par CURATOR CIVIUM REIPUBLICÆ : nous trouvons alors une charge importante aussi dont les fonctions n'avaient rien d'antipathique avec celles du Sévirat. Les quatre derniers sigles n'offrent plus de difficultés ; ils sont communs du reste dans les monuments du genre de celui-ci. Devons-nous ajouter que les lettres qui terminent la seconde ligne de l'inscription ne sont autre chose à mes yeux que les initiales du prénom de Minerva ; car si l'on refusait ce système d'interprétation, elles resteraient inexplicables et inintelligibles? On pourrait peut-être supposer qu'elles sont mal à propos accouplées et qu'il faudrait les isoler pour donner lieu à deux prénoms, mais on ne citerait peut-être pas une inscription qui offrirait un nom précédé de deux prénoms, et par conséquent nous devions les considérer comme les deux premières lettres d'un même mot.

En l'honneur de qui, dans quel but et par qui fut érigé ce monument votif? Questions qui ne sont pas toutes solubles avec un égal degré de certitude. Voici toutefois l'histoire et la conjecture marchant encore au même pas. *Cagileius, le premier né* de sa famille, car le surnom romain de *primus* désignait en général cette particularité, est celui qui, *à ses frais, érigea l'autel votif à perpétuité, pour la santé des Césars, de Minerva et de la divine Drusille.*

Ce Cagileius, fonctionnaire romain, était Gaulois, circonstance que n'a pu nous dérober le soin qu'il a mis à nous le cacher en donnant à son nom une désinence latine : ce Gaulois appartenait évidemment au pays où l'attachaient ses fonctions, puisqu'on retrouve à toutes les époques de l'Histoire Berruyère des noms patronymiques issus incontestablement de celui-ci, dont le radical *Cagilé* passa même plus tard dans la langue des vainqueurs et devint alors *Caliga* par anastrophe.

Quels étaient les Césars en l'honneur de qui le citoyen de Biturica éleva cet autel votif? Voilà le point difficile à déterminer, peu important du reste pour l'histoire de la patrie de Cagilé. Si l'histoire écrite avait été plus scrupuleuse, plus exacte, si elle avait du moins enregistré soigneusement les noms des impératrices ou des princesses, nous pourrions facilement aujourd'hui déterminer quels étaient ces Césars dont la santé fut aussi l'objet des vœux du Sévir Cagilé, et par suite à quelle époque il fut élevé. Si pourtant, à force de recherches minutieuses, on parvenait à découvrir un empereur qui, vers le milieu du IIIe siècle, époque parfaitement révélée du reste par les caractères graphiques du monument, aurait eu deux princes auxquels il aurait accordé le titre de César, on aurait fait un grand pas dans l'appréciation de cette inscription, comme on va le voir.

Si nous ne nous trompons point, dans l'appréciation des circonstances réclamées, ces indications votives ne s'appliquent à aucun empereur de cette époque d'une manière plus naturelle qu'au grand Constantin lui-même, puisque sa femme Minerva eut un fils qui fut naturellement élevé à la dignité de César et une fille qui, comme cela avait lieu habituellement, prit le nom de sa mère, c'est-à-dire de Minerva. L'autre César fut Licinius, neveu de Constantin, et par conséquent cousin de Crispus. Tels sont donc les Césars en l'honneur desquels fut élevé notre autel votif, mais quelle était l'autre femme? Selon toute rigueur Drusilla dut appartenir aussi à la famille impériale, et l'épithète de Diva qui accompagne son nom l'annonce d'une manière suffisante; mais était-elle sœur, fille, épouse et mère de ces rois? c'est ce qu'il est impossible de décider. Quoiqu'il en soit, voilà donc le nom d'une autre princesse omis par les historiens et que la palœographie seule nous révèle.

Jusqu'à présent, nous n'avons guère rattaché l'importance de ce monument palœographique qu'à l'histoire du peuple dominateur, et partant il n'aurait aucune valeur pour l'histoire locale si nous ne l'examinions sous un autre point de vue, c'est-à-dire dans ses rapports avec l'Histoire des Bituriges sous la période romaine.

L'autel votif de Cagilé a été trouvé à Bourges même; selon toute probabilité il y fut aussi gravé et élevé : voilà donc un monument propre à faire apprécier l'état des arts du dessin vers le milieu du IIIe siècle dans la ville de Biturica. Cagilé porte le titre de Sévir augustal; partant Biturica devait posséder dans son enceinte un temple dédié au divin Auguste dont Cagilé était l'un des prêtres : voilà donc le nom d'un de ces fonctionnaires connu maintenant. Ces temples ne s'élevaient jamais que dans des villes considérables, parce que leur érection, leur entretien et celui de leur nombreux

personnel entraînaient à des dépenses considérables : la présence d'un temple de cette nature permet donc aussi de conclure à la splendeur monumentale de Biturica même sous les Romains.

Selon Alciat, Velser, Reinesius, etc., les Sévirs étaient d'un ordre très-distingué dans les colonies comme dans les municipes : Biturica n'ayant jamais été colonie romaine dut donc être un municipe, et comme tel, aurait dû conserver son droit de battre monnaie comme elle l'avait fait sous les périodes gauloises et gallo-grecques de son existence. Les Sévirs augustaux tenaient le milieu entre les décurions et le peuple, quoique souvent les Sévirs s'élevassent jusqu'au décurionnat, ou tout au moins obtenaient-ils la faveur d'en porter les insignes, de même qu'on accordait aux généraux vainqueurs celle de porter les marques consulaires. Une des fonctions importantes des Sévirs et qui favorisaient leur influence sur le peuple, consistait dans le jugement de toutes les affaires relatives au culte : comme ils avaient aussi l'inspection des jeux sacrés il dut donc exister à Biturica des monuments propres à représenter les jeux scéniques et gymniques, dont on trouve des traces dans toute l'étendue de l'empire romain et qui firent l'objet des beaux travaux de Potter, de Corsini, de Gutherius, de Grœvius, d'Oto, etc. Les fonctions nécessitées par l'inspection des jeux devaient très-fréquemment se trouver confondues avec les attributions que la charge de *Curator civium Reipublicæ* imposait nécessairement à Cagilé.

De ces circonstances diverses, de ces inductions rigoureuses, de tout l'ensemble enfin que peut révéler le monument de Cagilé, on peut raisonnablement conclure à la splendeur nouvelle de Biturica sous la domination étrangère des Romains, à son importance comme municipe, à ses richesses et à l'existence de quelques monuments immenses dont on ne retrouve même plus les traces.

Burges, Borges, Bourges.

Le cri d'indépendance, parti des îles Cassitérides, retentit aussitôt dans les Gaules : l'Armorich secoua sur-le-champ le joug ignominieux de l'étranger, et comme la Bratannac elle se donna des chefs indépendants et nationaux. Les Bituriges ne tardèrent point à imiter leurs frères de ces contrées opiniâtres et courageuses, si l'on en croit le seul historien (1) qui ait parlé de cette noble révolution, et qui permet d'affirmer que toutes ces régions galliques revinrent immédiatement (406) au régime politique de leurs aïeux à leur nom national primitif, quoique altéré mais dépouillé du sobriquet romain (2), usage complètement inconnu aux Gaulois et

(1) Zozimus, Histor. lib. VI, cap. 3.

(2) Nous n'avons pas jugé nécessaire d'en parler puisqu'il est étranger aux mœurs de nos ancêtres d'abord et qu'ensuite il n'est constaté par aucun monument monétaire : c'était là toutefois une conséquence naturelle de la théorie des noms patronymiques, admise par les vainqueurs et qui avait le grand avantage d'éviter la confusion qu'occasionnait l'identité nombreuse des noms propres. Ainsi l'empire romain comptait jusqu'à douze villes portant le nom de Mediolanum : tant que les Gaules furent partagées en Nations il est évident que cette confusion était impossible parce qu'il était difficile que le même état renfermât deux villes à dénomination identique ; mais dès que les Gaules ne furent plus qu'une partie du vaste empire, les surnoms devinrent une nécessité toute aussi impérieuse pour les cités que pour les hommes. La théorie pour les uns et pour les autres fut la même : des accidens physiques ou géologiques en furent toujours la source et les Bituriges portèrent dès-lors le surnom de Cubi à cause des habitations primitives

qu'ils n'adoptèrent, à leurs circonscriptions territoriales que l'on retrouve partout où un nom de cité s'étend au territoire qui l'environne, que l'on constate au sein des états généraux des monarchies qui se succédèrent et dans lesquels les députés se partageaient en bureau et plus souvent en Nations comme le portent d'anciens procès-verbaux ; long-temps encore l'armée elle-même ne fut composée que de fractions diverses, de contingens particuliers conservant leur individualité nationale primitive sous des drapeaux communs, et reprirent enfin même jusqu'à l'usage politique de leur langue, qu'ils n'avaient pour ainsi dire point abandonné (1) quoique noyés dans les flots de la soldatesque romaine. Ces deux Nations ennemies, qui se partageaient les Gaules comme les Celtiberiens et les

taillées dans le roc sur lequel Avaric était assis et qui donnent encore lieu journellement aux plus graves accidents, mais abandonnées depuis long-temps, au moment de la conquête. Ce surnom était emprunté à la langue du pays : Kuba, en effet, signifiait Caverne : l'Irlandais l'a conservé dans Cabel, Caib (pelle, hoyau), le Gallois dans Caib (creuser), etc., venant du Sanscrit K'al (creuser). Ce mot celtique se retrouve tout entier dans le Chaldéen et dans la plupart des dialectes Celto-Ibériens de l'Auvergne et du Languedoc, sans aucune altération et dans presque toutes les langues Indo-Européennes et toujours avec le même sens. La même cause dut fournir des noms analogues sur plus d'un point de l'orbe gaulois : de là vint le nom de Toull, comme on le verra ; de là le surnom de Kaleta-Essa qu'Homère donne à Sparte et qui vient du lacédémonien Kaiata (fosse), ou Kaladas (caverne souterraine), noms des gouffres dans lesquels cette nation jetait les criminels et qui conserva plus d'analogie avec le Sanscrit que les mots gaulois. Quoiqu'il en soit de Kuba, les Romains firent Kubi de même qu'ils avaient fait Slavi de Slava (gloire), Galli de Gallu (fort, puissant), Tauri de Taures, etc.

(1) Miorcec de Kerdanet, Histoire de la langue des Gaulois, in-8. Rennes, 1821. Passim.

Maures, occupèrent plus tard la Péninsule (1), restaient tout aussi distinctes (2), quoique pourtant bon nombre de Gaulois pussent être romanisés par l'ambition ou la cupidité; mais la Nation, le peuple, restait fidèle à la patrie, à ce point même que les Romains dédiaient aussi leurs monuments funèbres en gaulois, soit pour plaire aux vaincus, soit pour être compris, et cela malgré la défense expresse de se servir de cette langue dans les arts naturellement publics; ainsi dans la Provincia les Romains se servaient de la langue

(1) Pierquin de Gembloux, Résumé de l'Histoire des Maures dans la Péninsule, ad calc, Courrier des Th. 1829.

(2) Parmi les nombreux monuments paléographiques trouvés en Espagne ou en France, et qui prouvent la vérité de cette assertion, nous ne citerons que le suivant trouvé à Substantion (*Sexta Statio*), dans le département de l'Hérault, et conservé dans la sacristie de l'église de Castelnau : les deux populations y sont mentionnées d'une manière expresse :

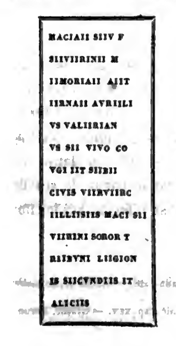
CN. PLAETORIVS MACRINVS
COLONIS ET INCOLIS
EX EA PECVNIA QVAE EI IN
STATVAS CONLATA EST

C'est ce qui explique pourquoi, de leur côté, les vainqueurs affectaient de se dire romains, comme on le voit, entre autres, dans l'inscription suivante trouvée à Bourbonne-les-Bains : et dans quarante-deux autres rapportées par Gruter (*Corpus Inscript.* 5 v. in-fol., 1707).

BORBONI THERMARVM DEO MAMMONAE
GALATINIVS ROMANVS IN GALLIA
PRO SALVTE
COCILLAE VXORIS EX EIVS VOTO EREXIT

grecque et le musée d'Avignon possède trois inscriptions qui le démontrent. M. Merimée interprète autrement ce fait : il prétend que cela prouve seulement que dans beaucoup de provinces de l'empire les habitants du pays, pour se mêler aux vainqueurs, empruntèrent leurs noms avant d'adopter leur langage. Ce serait difficile à prouver. Car ces inscriptions précieuses, dont deux seulement sont entières, jointes aux fragments de celles que l'on trouve dans d'autres villes du midi, ne contiennent point de barbarismes, tandis qu'on est bien loin d'en pouvoir dire autant des inscriptions latines des Gaules. D'autres fois l'orthographe de la langue romaine était inintelligiblement dédaignée par les Légionnaires eux-mêmes (1). Sans

(1) En voici un exemple bien curieux, que possède aussi le musée d'Avignon, et que l'on comprendra facilement lorsqu'on se rappellera que les Gaulois mettaient tout aussi volontiers un ou deux I au lieu de l'E ou AE, qu'un O à la place des lettres I et V ; c'est ainsi qu'on lit TASGIITIOS sur des monnaies gauloises (*Revue numismatique*, 1837, p. 138).


MACIAII SIIV F
SIIVIIRINII M
IIMORIAII AIIT
IIRNAII AVRIILI
VS VALIIRIAN
VS SII VIVO CO
VGI IIT SIIBII
CIVIS VIIRVIIRC
IILLIISIIS MACI SII
VIIRINI SOROR T
RIIBVNI LIIGION
IS SIICVNDIIS IT
ALICIIS

doute, sous la domination étrangère, et même long-temps après, la langue italique fut celle de la politique et de la diplomatie, mais le peuple gaulois conserva la sienne, et circonstance nouvelle qui le prouve encore, à laquelle on n'a point fait attention non plus, c'est que l'on ne citerait pas un monétaire de la première race de nos rois sur lequel les noms propres d'hommes ou de ville n'aient pas une désinence gauloise au lieu des désinences romaines habituelles. Nous en verrons plus d'un exemple dans le cours de cet ouvrage même.

Quoiqu'il en soit, Tivat complèta ce que la première révolution, dont nous parlions, ne put définitivement opérer (1); cependant le pouvoir romain pesa long-temps encore sur l'Ibruix : plusieurs conspirations eurent lieu, plusieurs Bagaudes s'insurgèrent et toujours sans un succès définitif. La conspiration d'Arvande, puis celle de Sermat, ne furent pas plus heureuses : il fallait aux Bituriges le secours des Goths. Tandis que le sénat et Anthemius faisaient timidement exécuter ces chefs courageux de tant de séditions, Euric s'apprêta à les venger en les imitant. Les Bretons fédérés étaient chargés de maintenir les Bituriges sous le joug étranger. Pendant que les Romains guerroyaient en Espagne contre les Suèves, Euric marche sur Borges (2). Les Bretons courent au-devant des Goths jusqu'à Déols, et non Dole, comme l'écrit M. Fauriel ; là les deux armées se livrent une bataille sanglante (469), dans laquelle Riothime perdit la plus grande partie de ses Bretons, fut forcé de se sauver avec le reste et se réfugia chez les Burgondes, encore alliés

(1) Idatius, Chronicon, ad ann. 422. — Salvianus, de Gubernet Dei, lib. v, cap. 6, etc.

(2) Jornandes, de rebus Gethic. cap. XLV. — Gregor. Turon. Histor. lib. II, cap. 18.

ou plutôt encore soumis aux Romains. Euric s'approcha de Borges, l'occupa, non sans quelque résistance de la part des habitants et même du clergé qui voyaient avec peine l'Arianisme pénétrer ainsi dans des murs honorés déjà du dyptique d'Anastase.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner en quel état la chute de l'empire d'Occident laissa la capitale des Bituriges : dès le moment que cette période de l'histoire monétaire est muette, nous ne saurions introduire dans notre récit les précieuses révélations de la palœographie, quant à son expression monumentale : cette importante question sera donc traitée ailleurs; il suffit d'avoir prouvé que Biturica vit, dans la période gallo-romaine (1), s'élever de nouveaux monuments religieux, politiques, sanitaires ou de toute autre

(1) L'Histoire Monétaire comme l'Histoire écrite ne nous apprennent rien, par exemple, sur l'époque de la construction des murs d'enceinte de Biturica, qui succédèrent à ceux d'Avaric si bien décrits par César : il est pourtant une circonstance de leur structure qui pourrait nous mettre sur la voie d'une manière assez précise : je veux parler de ces chaînes en briques, dont on voit aussi des traces dans ceux de la ville de Vienne (Isère), de Bauvais, de Jublins, de Tours, du Mans, de Néris, d'Autun, etc, et qui règnent dans toute leur étendue. Winkelmann dit positivement que les murs des grands édifices de Rome ne sont pas entièrement construits en briques, mais qu'ils en sont seulement garnis pour former des assises (Obs. sur l'archit. des anciens, ch. 1, § 25, p. 562). Cet usage, on le sait, se prolongea jusqu'au règne d'Aurélien (271), qui fit rétablir ainsi une partie de l'enceinte de Rome, mais c'était une simple imitation d'une habitude perdue. La même circonstance a été observée à Pompéi, ainsi que dans l'*Opus reticulatum* de Vitruve, l'Echiquier de Palladio, etc. De ces faits on peut conclure que les remparts d'Avaric ont dû être terminés long-temps avant le règne d'Aurélien, et qu'ils peuvent bien dater de l'origine même de l'occupation militaire de nos contrées par les armées romaines : c'était une des précautions jugées utiles pour s'y maintenir. (Voy. Pierquin de Gembloux, Lettre sur les Antiquités d'Autun, In-8, Nevers, 1838, p. 11.) Par suite de l'agrandissement successif de Biturica, une nouvelle enceinte devint encore nécessaire et celle-ci paraît avoir été construite vers 750, etc.

nature et en très-grand nombre, ainsi que le prouvent des inscriptions et les vestiges de monuments échappés très-rarement à la destruction des barbares et des siècles.

Les milices romaines chassées de la Bratannac, qu'elles nommaient Britannia, les Bretons se détachèrent de Rome et élirent des chefs indigènes : l'Armorich s'insurgea et suivit cet exemple après avoir chassé les officiers de l'empire. De proche en proche le mouvement révolutionnaire se propagea dans toute la partie des Gaules comprise entre l'embouchure de la Loire et celle de la Garonne et dans plusieurs autres, comme on peut l'inférer des termes de Zozime, qui dit aussi que les Gaulois revinrent spontanément à leur constitution politique, antérieure à la conquête ou à quelque chose d'aussi analogue que possible (1). Au milieu de cette révolution calme et nullement militaire parurent ces milices romaines des îles Cassitérides (2) élisant un empereur, puis un autre, et enfin un

(1) Zozimus, Histor. VI. 3.

(2) Court de Gebelin fait venir cette dénomination significative de Kass ou Kat (grand) et de Era (terre) : c'est-à-dire, terre aux extrémités du monde. Si c'était juste, Festus Avienus, auteur du IVe siécle, qui dit que c'est à des accidents minéralogiques que la Bretagne dut aussi ce nom, serait donc dans l'erreur, ce qui n'est pas supposable, et de plus on ne pourrait pas interpréter, entre autres, le mot ΑΑ—ΤΗΡΕΣ (masses de plomb que les équilibristes tenaient dans leurs mains), car Homère, Hésiode, Plutarque en désignant l'étain par le mot composé de ΚΣ ΣΑΙ-ΤΗΡΙΛΟΣ n'ont fait que se servir d'un binome dont le radical était déjà perdu, ou bien donnérent au métal le nom de l'île où on l'obtenait en si grande quantité et qui fut formé de ΚΑΤΑ (sur) et ΤΗΡΕΣ (étain), auquel on ajoute la désinence ordinaire des noms patronymiques. Ce qui le démontre c'est que les Athéniens disaient, avec réduplication de la première consonne, ΚΑΤΙΤΤΕΡΟΣ, ce qui prouve d'abord, que c'est par suite d'une erreur de copiste que l'on a remplacé l'éta par un épsilon, devenu long postérieurement, ce qui a fait perdre la racine

troisième qui leur convint mieux. C'était un simple soldat, fort obscur (1), mais qui portait le beau nom de Constantin, choisi vers le milieu de l'année 407 ; et les légions romaines, cantonnées dans diverses villes de l'Aquitaine, se joignirent à lui. Les Gaulois fatigués du joug romain grossirent l'armée de l'usurpateur qui avait les mêmes intérêts qu'eux ; de là de nouvelles guerres encore, dont il n'entre pas dans notre plan de parler, puisqu'elles sont sans monuments métalliques dans le Berry.

Lorsque l'heure de l'indépendance gallique eut sonné (475) (2), des monuments d'une toute autre nature viennent encore nous révéler l'existence de la capitale antique d'un nouvel état, pendant un long espace de temps, en l'absence de tous documents métalliques. C'est dans cette période d'une merveilleuse confusion des hommes et de tous leurs différents moyens d'expression, qu'abandonnant son nom primitif, la Cité l'échangea en celui de l'État dont elle était le centre et la tête. Le mélange inévitable des peuples et de leurs idiomes procédant à l'enfantement des nationalités nouvelles, et des langues qui devaient les représenter, on vit le nom romain de BITOURIGES, par la chute de trois lettres, devenir le nom moderne de la cité-mère ; c'est alors que la même cause produisit une autre altération : d'Avaricum on fit ABARICVM, par aphérèse BARICVM, et en aspirant fortement le c, selon l'usage romain, BARICHOM, d'où plus tard Berrichon.

et peut faire prendre ainsi ce mot pour un comparatif. Quoiqu'il en soit ; Cassitérides voulut donc dire population habitant sur l'étain. Ce mot devient ainsi une date bien précieuse pour la chronologie gauloise et pour l'histoire de l'industrie britannique.

(1) Prosperi, Aquitan. Chronic. — Orosius, Histor. VII. 40.

(2) Grégoire de Tours, 102, cap. III.

On a répété dans tous les traités de morale ou de philosophie la belle pensée d'un orateur romain en faveur de la reconnaissance universelle d'un être suprême, mais les plus sublimes pensées ne prouvent que la haute portée intellectuelle de ceux qui les virent éclore en leur ame : un fait bien constaté est mille fois supérieur à toutes conjectures. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur tous les points du globe, n'importe à quelle époque, toutes les expressions de la pensée humaine s'accordent à proclamer cette vérité. L'antiquaire retrouve partout des traces monumentales d'un culte quelconque, et parmi les dix ou douze mille langues ou dialectes connus et parlés depuis les temps anté-historiques jusqu'à nos jours, on n'en citerait pas un qui n'eût un mot spécial pour désigner la souveraine puissance qui régit et créa l'univers. On peut bien concevoir une langue qui, comme celle d'une tribu nègre de l'Abyssinie, celle de Gamamil, dans le pays de Bertât, ne possède point le mot *mère* (1), chose inouie ! mais on n'en trouvera pas qui n'aient l'équivalent de celui de *Dieu*. Parmi tous les peuples il n'en fut jamais de plus religieux que les Gaulois, comme le dit très-bien César. Ils le devinrent encore davantage lorsque la religion du Christ vint les rendre à l'indépendance, à la liberté, à l'égalité, leurs éternelles passions. (2) Le Christianisme, en effet, succéda immédiatement, même dans la Bratannac, au culte primitif des Gaules qui fut définitivement confiné dans l'île des Druides, (Innis-Druinach), peut-être l'île de Jona, comme le pense John

(1) Caillaud, voyage à Meroé et au Fleuve Blanc, etc.

(2) Dès l'année 633 le concile de Tolède reconnut, proclama et consacra les principes de la souveraineté du peuple.

Smith (1), où le corps de Dargo fut déposé près des restes sacrés des Pontifes, ses ancêtres (2), et où se réfugièrent les nôtres, d'où il ne fut même totalement expulsé que dans le XI[e] siècle, pour aller expirer dans le Jutland et peut être même en Norwège. Une conséquence naturelle de l'impatience des Gaulois pour le joug est précisément l'enthousiasme inapprécié de la Nation pour le culte libérateur ; aussi toutes leurs monnaies, au lieu des types divers et invariables de leurs ancêtres, n'offrirent plus que des emblèmes divers de communauté chrétienne. On trouverait bien des monnaies sans doute ne les présentant point, mais elles appartiendraient aux Vandales, aux Ostrogoths, aux Allemands, aux habitants de la Souabe, de la Westphalie, de la Saxe, de la Bavière, de la Bohême, de la Hongrie, de la Pologne, ces terres protestantes, mais non aux Francs, aux Suèves, aux Lombards, aux Wisigoths, aux habitants des trois royaumes, du Danemarck, de la Suède, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal ou des Pays-Bas. On ne citerait pas en effet, et nous allons en avoir bientôt les preuves, une seule monnaie de cette époque d'indépendance et de rénovation politiques et nationales qui ne portât la croix, plus ou moins ornée, la main bénissante de Notre-Seigneur, le monogramme du Christ, etc. ; et c'est encore sous ce point de vue que la numismatique du moyen-âge se rattache aussi à l'Histoire Ecclésiastique (3). Aucune Nation, je crois, ne proclama

(1) The Works of Ossian, t. III, p. 39.

(2) Ibid., t. III, p. 5 et 6.

(3) V. E. Lœscher, de numorum veterum usu in Theologia.—Ejusdem, Dissertatio de rei numariæ usu in explicatione Sacræ Antiquitatis. — Ejusdem, de numariæ rei usu in

ses croyances religieuses avec plus d'ardeur et de reconnaissance que celles de sang gaulois, témoins l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre, etc.; aussi le culte de la race gauloise à cette époque ne put-il jamais être un objet de doute pour personne, mais parmi toutes ces Nations nombreuses celle des Bituriges se signala encore et se plaça au premier rang, ainsi que nous allons le voir bientôt.

Nous avons vu que l'emblème de l'Ibruiche et de sa capitale était le sanglier, animal hispide et dur, emblème de l'hiver selon Macrobe, et dont les Gaulois avaient apporté de l'Orient les notions religieuses les plus précises (1). Il n'est pourtant pas probable que cet animal fut jamais honoré d'un culte particulier chez les Ibruiches, aucun monument ne le constate du moins. Ce n'était donc pas une de ces divinités topiques dont on a constaté l'existence dans la plupart des cités gauloises. Celle d'Avaric, n'aurait-elle point été cette célèbre idole des trois béliers, adorée d'ailleurs sur plusieurs points des Gaules, personnification expressive et bizarre du Dieu-Soleil du printemps? Selon Dupuy, cette divinité qu'on retrouve encore à Toulouse (2) représentait les trois principales parties du signe que le soleil par-

Historià Ecclesiasticà. — A. E. La Carri, Oratio de veterum numorum intelligentia. S. S. interpreti necessaria. — Lettre du P. de Grainville sur l'usage qu'on peut faire des médailles par rapport à la Religion. — G. E. Zeibichii, Specimen observationum in N. T. ex numismatis antiquis. — Ejusdem, Observationes ex numis antiquis Sacras, etc.

(1) De Paravey, essai sur l'origine des chiffres et des lettres, p. 26.

(2) Bertrand, de Gest. Tholos. — Noguier, Histoire Tholosaine. — Daydé, Histoire de St-Sernin. — Chaumeau, *Histoire du Berry*, liv. 1. Chap. 2., etc.

court lorsqu'il emprunte les formes de Jupiter-Ammon ou du Bélier céleste. Cet hiéroglyphe, cette idée si naturelle, si expressive de représenter par une triple image, sacrée encore par le nombre et sa valeur, les trois décans d'un signe, était une habitude gauloise dont on trouve souvent des exemples: tels sont le bas-relief découvert à Notre-Dame en 1711, offrant un taureau et trois grues ; le bélier tricorne du comte de Caylus, etc., etc. Après l'établissement du christianisme le bélier céleste fut remplacé par l'aiguiel, avec la croix de Bourges à oriflamme. Lors de la réaction payenne du XIVe siècle, à cette croix à longue hampe furent substitués par deux moutons cornus, puis on revint encore une fois au nombre primitif, auquel le grand Louis ajouta trois fleurs de lys.

L'histoire ne nous a pas conservé non plus la moindre notice de ce culte ni même le nom de cette divinité, dont la palœographie et la philologie locale attestent pourtant l'existence : mais aussi, au centre de Bourges, sur la place Gorthaine, se trouve encore l'autel druidique nommé, par un pléonasme fréquent chez les peuples, pierre de *Leachry* (pierre de la brebis), là, dans l'idiome vulgaire, le tendre agneau femelle est nommé *vassive*, du nom religieux de *vasso*, si célèbre chez les Arvernes, comme on le voit dans Grégoire de Tours, etc. Plus tard cette trinité se réduisit à l'agneau pascal auréolé et figura, sur les monnaies, uni à la croix de Bourges.

Plusieurs rois d'une des monarchies qui succédèrent au pouvoir romain prenant sans doute en considération l'état florissant, les malheurs inouïs et la haute antiquité de la capitale de l'Ibruich, y firent battre monnaie. Nous ne savons, quant à présent du moins, si Bourges, ravagée par d'autres barbares, déchût encore une fois de sa splendeur sous les rois de France de la première race, ou si elle périt sous de nouveaux incendies.

Quoiqu'il en soit, nous avons déjà eu l'occasion de faire observer qu'en signe d'indépendance et de retour à la nationalité, depuis long-temps ravie, chaque Nation se hâta de reprendre son droit de monnoyage et qu'il fut exécuté d'après tous les errements de leurs ancêtres, formant pour ainsi dire ainsi une chaîne monétaire non interrompue. Alors reparurent donc ces types invariables que l'enthousiasme et la reconnaissance dictèrent, l'effigie couronnée ou diadémée des Dynastes, bien rarement leurs noms, jamais le millésime, les désinences gauloises pour les dénominations urbaines ou patronymiques. Telle fut la règle de ces princes franks dont la Nation descendait des Ibruiches. Presques toutes les monnaies mérovingiennes (1) sont frappées de ces diverses conditions et c'est une des raisons qui font encore qu'on ne peut admettre, pour ces monuments, de même que pour les médailles gauloises, jusqu'à présent du moins, d'autres classifications que les attributions topographiques proposées pour les coloniales grecques, sans aucun égard à la chronologie.

Les Monétaires qui frappaient les monnaies dont nous parlons, avaient la charge et la responsabilité du numéraire national : leur nom et celui de la ville, où se trouvait leur hôtel, étaient la garantie exigée par la loi, dans l'intérêt de la sécurité publique. A l'arrivée des Franks les Romains seuls frappaient encore monnaie dans les Gaules, et c'est alors qu'ils perdirent ce droit avec leur puissance, mais dès que la race de Mérouée fut remplacée sur le trône par celle de Charles, un autre sys-

(1) Académie des Inscrip. et Belles Lettres, t. LIII, p. 294, Mém. sur les Mérovingiens.

tème graphique apparaît dans notre histoire, réaction tout-à-fait Romaine, c'est-à-dire que l'effigie et le nom des Empereurs figurent, avec ce titre ou avec celui de Roi, sur leur monnaie à type invariable. Quoiqu'il en soit, sous les princes franks, les communications étaient encore peu multipliées, peu commodes, peu sûres : des routes stratégiques avaient presque partout remplacé les gigantesques chemins gaulois, et ce territoire fut fractionné encore une fois en autant de petits états souverains qu'avant la conquête. C'est là qu'il faut rechercher les raisons de cette multiplicité, vraiment étonnante, des villes monétaires sous la première race de nos rois, ainsi que de la présence des noms de tant d'éditeurs responsables du système monétaire nouvellement remis en vigueur.

Le Berry ne fut pas moins richement doté, sous ce régime : plusieurs villes de l'immense confédération gauloise de l'Ibruiche jouirent de ce droit, si commun alors : c'est ici le lieu de parler des pièces qui furent frappées à Bourges. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous a été complètement impossible de remplir l'immense lacune de son Histoire Monétaire, et de relier plus étroitement les différents anneaux de la chaîne des temps, par la chronologie métallique, depuis la conquête romaine jusqu'à la renaissance de sa nationalité. Nous en dirons tout autant des monétaires de cette même époque, dont nous n'avons pu découvrir non plus aucun autre monument incontestable que les suivants :

+ Betoregas, tête à droite, ℟ + agomare mo. dans le champ une croix à branches égales. — Pl. vii, n° 12.

Ce tiers de sol d'or du monétaire Agomare nous a été conservé dans l'unique exemplaire qui subsiste d'un Recueil de Monnaies Françaises composé par Tobiésen-Duby. Ce travail important est privé du texte qui devait probablement l'accompagner et qui est

peut-être enfoui dans quelque obscure bibliothèque : il appartient à M. Norblin, possesseur éclairé d'une riche collection de médailles, à Paris.

+ BEOREGAS CIV dans un cercle perlé, tête diadémée à droite : buste loriqué. R' + ANTIDIVSOMO : dans un cercle perlé une croix à branches égales. — 26 grains. — M. de Saulcy. — Pl. VII, n° 13.

Ce triens en or, d'un monétaire mérovingien, offre la suppression accidentelle du T dans le nom de la ville, ce qui a conduit M. de Saulcy à penser que c'est là qu'il fallait chercher l'origine du mot Bourges (1). Nous ne sommes pas du tout de cet avis : ainsi que nous l'avons déjà dit, Bourges vient directement de Bituriges prononcé à la romaine et par la chute de quelques lettres. Ce changement eut lieu du IIIe au IVe siècle, alors que les Romains donnèrent aux capitales les noms des peuples.

Les armées de Chilpéric, dirigées par lui-même, allaient enfin (853) mettre a exécution son projet favori ; conquérir l'Aquitaine et même la Burgondie. Il ne s'agissait que de soumettre ou d'exterminer les habitants de Bourges, en représailles du mal qu'ils avaient fait l'année précédente dans la Touraine. A en juger par les forces immenses dirigées vers ce but, la capitale du Berry devait être bien puissante alors, ses habitants nombreux et leur courage bien redoutable encore. Le duc Berulfe, pénétra dans leur territoire par le nord, à la tête des soldats de la Touraine, du Poitou, de l'Anjou et de Nantes, tandis que les ducs Didier et Bladaste, avec les milices toulousaines et bordelaises, entraient par le midi.

(1) Revue de Numismatique, année 1878, p. 268.

Bourges ne fut nullement épouvantée de cette inondation de peuples parlant une même langue : la sûreté de la ville une fois garantie, quinze mille hommes marchèrent contre les envahisseurs : les armées se rencontrèrent à une quinzaine de lieues au midi de Bourges, à Château-Meillant : elles se battirent avec cette *furia francese* de toute époque historique. Plus de sept mille hommes moururent sur le champ de bataille. (Grégoire de Tours VI. 31.) : plus de la moitié de l'armée Berrichonne y serait dont restée ! Forcée de battre en retraite, elle se replia sur sa capitale. Nulle invasion ne peut donner une idée juste des dévastations de tout genre que les Aquitains méridionaux exercèrent sur ce territoire célèbre. Ces misérables firent partout table rase ; tout fut nivelé par le fer ou la flamme. C'est à travers ces cahos de ruines de toute nature que les armées de Chilpéric arrivèrent sous les murs de Bourges : les Berrichons armés les attendaient sur les remparts. Le roi de Neustrie expédia à ses généraux l'ordre de lever le siége et d'évacuer le pays. Chilpéric continua sa route sur Paris, et les Berruyers irrités se déclarèrent pour Gontrand. Lorsque la Touraine, le Poitou, le Limousin se prononcèrent pour l'Austrasie, les Berrichons, toujours fidèles et toujours courageux, marchèrent contre eux et les obligèrent à reconnaître la souveraineté de la Burgondie. La plupart des monnaies de la période actuelle que nous connaissons appartiennent presque exclusivement, comme on le voit, à la seconde et à la troisième race : elles tendraient par conséquent à prouver que Bourges, oubliant enfin ses longs malheurs, avait recouvré son ancienne suprématie. Parmi celles-ci nous commencerons naturellement par citer celles de la deuxième race.



DEUXIÈME RACE.

Bourges était encore en 762 l'une des principales villes de l'Aquitaine ; le roi Pepin, et ses deux fils Carloman et Charles, marchaient pour en faire le siége ; elle était alors défendue par un vascon, nommé comte Chunibert. Ce siége fut aussi mémorable que tous les autres, grâce au courage de ses habitants. Les Franks imitèrent celui des Romains : ils rasèrent ou détruisirent tout ce qui masquait la ville, élevèrent un mur de circonvallation qui la bloquait complètement. Les assiégés se défendirent comme d'habitude. Les blessés et les morts étaient déjà nombreux, et la victoire ne penchait encore d'aucun côté ; mais la ville, sans communication avec l'extérieur, serrée de plus près, battue en brèches de tous côtés, fut contrainte à ouvrir ses portes à Pepin, qui dès ce moment eut un pied dans l'Aquitaine, fit réparer les fortifications, s'en déclara maître et y laissa un comte pour la gouverner. Pepin mit une forte garnison à Argenton, dont il fit relever la forteresse et en fit le chef-lieu d'un comté particulier, auquel il joignit toute la portion de l'ancien comté de Bourges, comprise entre le Cher et l'Indre, et conféra le commandement de cette place à Remistan, chef vascon, qui était venu tout récemment s'offrir à lui. C'est le premier coup porté à la splendeur et à la force de Bourges : dès ce moment l'importance de cette ville alla sans cesse en décroissant, quoiqu'elle restât le chef-lieu d'un second comté plus étendu que l'autre et place de guerre de seconde ligne. En conséquence, Pepin y mit une escare (légion) franke, chargée de la dé-

fense du pays (1), revint à Bourges dans le mois d'août et fit construire ensuite un nouveau palais dans lequel il passa l'hiver, le préférant à tous ceux d'Austrasie (2).

Parmi les nombreuses monnaies de la Nationalité nouvelle qui, au début de la période historique à laquelle nous sommes arrivé, offrent le nom de Charles, il n'est pas toujours facile de déterminer de véritables attributions. Sous ce point de vue, le bel ouvrage de Le Blanc n'est d'aucune utilité, et je ne vois pas que M. Cartier lui-même, pas plus que MM. Fougères et Combrouse, aient en rien diminué les difficultés multipliées ni aplani les moindres doutes.

+ CARLVS IMP AVC (sic) dans un cercle croix à branches égales ℞ + BITVRICES (sic) CIVIT, dans un cercle perlé le monogramme de Charles. — 29 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 13.

Cette monnaie, si exactement semblable à celle que nous allons décrire bientôt, est rangée par Le Blanc à l'article Charlemagne. Quoique nous n'ayons absolument aucune raison d'adopter cette attribution, nous la conserverons, n'ayant pas de moyens d'en proposer une meilleure (768).

En 820, Louis I, fils de Charlemagne, fit battre monnaie d'or et d'argent à Bourges, ainsi que le prouve encore la pièce suivante :

Dans le champs . LVDO-VVIC. ℞ + BITVRICES. Dans un cercle perlé une petite croix à branches égales. — Cabinet du Roi. — Pl. VIII. n° 8.

+ LUDOVICVS REX FRANCORVM ET IMP. dans un double cercle croix à branches égales ℞, dans le champ l'inscription biligne BITVR-IGES. — Pl. II, n° 14.

(1) Fredeg. chron.

(2) Annal. Francor. Pleb, et annal. Tilian 766.

Cette pièce ne peut laisser aucun doute sur son attribution, (quoique Chaumeau qui la rapporte en ait altéré le dessin et que ce soit probablement la même que la suivante), Louis-le-Débonnaire ayant seul, parmi tous les rois de ce nom, porté en même temps le titre d'empereur. Il fut roi d'Aquitaine presqu'à sa naissance et vingt années avant l'élévation de Charlemagne à l'empire. Il est à remarquer que son nom n'est point sur celle-ci précédé de l'aspiration H qu'on trouve sur presque toutes; peut-être l'aura-t-on oublié. M. Cartier, dans ses savantes *Lettres sur l'Histoire Monétaire de France*, cite encore une monnaie de ce prince offrant la croix de Bourges non renfermée dans un cercle et dont les bras se joignent aux lettres de la légende. Nous regrettons vivement qu'il n'ait pas cru devoir en publier ni la description ni l'empreinte.

+ HLVDOVICVS IMP. Dans un cercle perlé, une croix à branches égales R/, dans le champ l'inscription biligne BITV-RICES. — Argent. — Cabinet du roi. — Pl. VIII, n° 2.

+ HLVDOVICVS IN. Dans un cercle perlé une croix à branches égales R/ BITVRICES. Dans le champ une croix à branches égales, dont chaque branche se confond assez bizarrement avec les lignes droites de quelques lettres de la légende. — Obole d'argent du cabinet de M. Rousseau. — Pl. VIII, n° 3.

Ces trois pièces sont de Louis-le-Débonnaire, le dernier des rois de France qui ait approuvé l'élection des Papes, en 827, à propos de l'exaltation de Grégoire IV. (1).

Les fils de Louis-le-Débonnaire s'étaient promis de s'entendre sur leurs différends ambitieux dans un plaid qui aurait lieu à

(1) Recueil des Historiens de France, t. 6, p. 108.

Bourges à une époque fixée (841). Ce temps arriva, mais Pepin manqua à sa promesse, tandis que son frère Charles, fidèle à sa parole, ne vit venir ni Pepin ni aucun des siens. Ce fut là que Charles, attendant toujours son rusé adversaire, apprit ce qui venait de se passer au-delà du Rhin entre Louis et Lothaire, ainsi que la résolution de ce dernier de marcher contre lui, nouvelles qui le consternèrent (1).

Gérard de Roussillon, comte de Bourges en 867, avait déjà prêté serment de fidélité à Charles (en 838) du vivant de Louis-le-Débonnaire, mais lors des discordes entre les fils de Louis, il avait brusquement passé du côté de Lothaire, auquel il avait toujours resté fidèle, cause unique de la haine que lui porta Charles-le-Chauve, s'il ne fallait y ajouter encore la lutte du comte contre ce roi pour le maintien et l'accroissement même de son pouvoir. Dans ces circonstances, le comte Agfred ou Egfred, seigneur aquitain fort séditieux, demanda, acheta même, et obtint du roi le comté de Bourges. Les Berrichons informés de son approche, pour prendre possession de leur territoire, et aidés des hommes de Gérard le Kathalan, allèrent au-devant de lui, le rencontrèrent dans un village, l'assaillirent avec fureur et le contraignirent de se retrancher dans une maison, à laquelle ils mirent le feu. Chassé par les flammes, il tombe entre les mains des Berruyers, qui le saisissent, lui coupent la tête, jettent son tronc dans l'incendie et rentrent paisiblement à Bourges (2). Pour venger cet affront, Charles-le-Chauve leva une armée, entra dans le Berry l'année suivante et y commit toute espèce de ra-

(1) Annal. Bertinian. ad. an. 841. — Annal. Fuldens. ad. an. 841.

(2) Annal. Bertin. ad. ann. 867.

vages (1). Il assiégea ensuite sa capitale, défendue par les hommes du Kathalan, les réduisit à une extrême détresse, mais toutefois sortit du comté sans avoir pu la prendre (2).

+ PINVS PAQ X, buste de Pepin d'Aquitaine, à droite R', dans le champ l'inscription biligne BITV-RICES. — Denier d'argent. — Cabinet de M. Cartier à Amboise. — Pl. VIII, n° 6.

Charles-le-Chauve, roi de France et empereur des Romains en 875, c'est-à-dire l'an 36e de son règne, fit également frapper à Bourges les monnaies dont nous allons parler, mais c'est ici que commencent les plus grandes difficultés. Procédant par la méthode d'exclusion, Le Blanc croit pouvoir attribuer à ce monarque toutes les pièces qui portent le nom de Charles, pourvu que leurs légendes offrent des noms de villes appartenant alors à l'empire français, tandis qu'il n'hésite point à donner à Charles-le-Simple toutes celles qui n'ont point de monogramme et qui présentent en outre une croix cantonnée de quatre points. Ici nous ne pouvons donc être guidé que par l'instinct numismatique ou par les faibles lueurs de la diplomatique, ou de l'histoire des arts, du dessin : nous eussions marché avec plus d'assurance si l'indispensable ouvrage commencé par le savant abbé Barthelemi avait été terminé (3). Quoiqu'il en soit, voici les monnaies que nous nous croyons autorisé à attribuer à cet empereur :

+ CAROLVS II IMP AVGVSTVS : dans un double cercle une croix à

(1) Annal. Bertin. ad. ann. 867.

(2) Annal. S. Maxentii.

(3) Essai d'une palœographie numismatique. V. Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, t. XXXIX, p. 223.

branches égales : ℞ + BITVRICEN (sic) CIVITAS, dans un double cercle le monogramme de Charles. — Chaumeau. — Pl. II, n° 15.

+ BITVRICES CIVIT. Dans un cercle perlé le monogramme de Charles. ℞ + BITVRICES CIVITA. Dans un cercle perlé une croix à branches égales. — Denier d'argent. — Cabinet du roi. — Pl. VIII, n° 5.

Cette pièce est remarquable par l'erreur de coin qui a fait placer deux fois le nom de la ville et oublier celui du prince.

+ CARLVS REX FR. Dans un cercle une croix à branches égales ; ℞ + BITVRICAS dans un cercle perlé le monogramme de Charles. — Denier d'argent. — Cabinet du roi. — Pl. VIII, n° 4.

+ CARLVS IMP AVC (sic): dans un cercle perlé une croix à branches égales ℞ + BITVRICES CIVI, dans un cercle perlé le monogramme de Charles. — 30 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 16.

C'est très-probablement la même que celle qui précède et qui fut si mal dessinée par l'historien berrichon.

+ CARLVS IMP AVG comme ci-dessus, ℞ + BITVRICES CIVIT, comme ci-dessus — 12 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 17.

+ CARLVS IMP AVG comme ci-dessus, ℞ + BITVRICES CIVI comme ci-dessus. — 30 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 19.

Dans ses Lettres sur l'histoire monétaire de France, M. Cartier fait mention de plusieurs autres monnaies de Charles-le-Chauve frappées à Bourges et présentant l'effigie de ce roi. Ce numismate habile suppose qu'elles ont pu être battues pendant que ce prince était roi d'Aquitaine ; mais il fait observer avec raison qu'elles pourraient tout aussi bien appartenir à son fils, roi d'Aquitaine et portant le même nom (855—862). Nous n'avons pu nous procurer aucun exemplaire des premières et l'on attribue aussi ce à dernier les

oboles où se trouve l'inscription biligne AQVI-TANIA, dans le champ et de l'autre côté, au tour de la croix, CARLVS REX. — Pl. III, n° 1.

Le Blanc n'hésite pas à donner aussi une partie des monnaies précédentes à Charles-le-Chauve : quoique nous partagions complètement son opinion, nous serions fortement embarrassé de la légitimer, car nous n'avons été décidé que par les circonstances si frivoles et si peu tranchantes d'ailleurs dont nous avons déjà parlé plusieurs fois (876).

+ CARLVS REX. Dans un cercle perlé, croix à branches égales ℟ + BITVRICES CIVII (sic), dans un cercle perlé le monogramme de Charles. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 18.

+ CARLVS RE (sic) : tête à gauche, poitrine loriquée, couronne de laurier ℟ +, dans le champ l'inscription biligne BITV-RICIS. — 28 grains. — Musée du Cher. — Pl. II, n° 20.

+ CARLVS REX : tête laurée, à gauche, poitrine loriquée ℟, dans le champ l'inscription biligne BITV-RICES. — Le Blanc. — Pl. II, n° 21.

+ CARLVS REX. Dans un cercle croix à branches égales ℟, dans le champ l'inscription biligne AQVI-TANIA. — Le Blanc. — Pl. III, n° 1.

+ CAROLVS REX FRANCORVM, comme ci-dessus ℟ + BITVRICAS CIVITAS, dans un cercle le monogramme de Charles. — Chaumeau. — Pl. III, n° 5.

+ CARLVS REX. Dans une couronne perlée, croix à branches égales ℟ grenetí tout autour. + BITVRICES CIVI. Dans un cercle perlé le monogramme du roi. — M. de la Saussaie. — Poids, 31 grains. — Pl. II, n° 3.

J'attribue ces cinq monnaies à Charles-le-Simple, parce qu'elles diffèrent très-notablement des précédentes en ce que jamais ce roi ne porta le titre d'empereur. C'est donc à tort, ce nous semble, que

Le Blanc, auquel nous en empruntons la majeure partie, crut qu'elles devaient être rapportées à Charles-le-Chauve.

Le beau denier du n° 16, de la planche II, ne diffère guère du n° 336, publié par MM. Fougères et Combrouse, si ce n'est toutefois dar l'omission du T. Le Blanc, qui en a donné un mauvais dessin (p. 92, n° 16), ne se prononce pas sur son attribution à Charlemagne ou à Charles-le-Chauve. MM. Cartier, Fougères et Combrouse la donnent à ce dernier roi. Quoiqu'il en soit, cette médaille est fort remarquable, en ce que le nom du prince est du côté de la croix, au lieu d'être placé auprès du monogramme; et comme l'édit de Pistes (854), n'avait pas compris Bourges parmi les neuf cités qui se partageaient, avec le palais du roi, le privilège de battre monnaie, il en résulte que cette monnaie est tout au moins une presomption légitime en faveur de son attribution à Charles-le-Chauve; quoiqu'il faille bien convenir aussi que d'autres monuments métalliques tendraient à faire supposer que cet édit ne fut jamais d'une impérieuse sévérité, puisque les monnaies de ce roi font mention d'un bien plus grand nombre de villes monétaires que celles désignées par l'édit.

L'avant-dernière nous parait devoir appartenir aussi à l'Histoire Monétaire du Berry, parceque le dessin en est absolument semblable à celui des autres monnaies frappées à Bourges à cette époque (896). Nous en dirons autant de la monnaie suivante (Pl. II, n° 2).

Dans le champ l'inscription biligne LVD-OWIG ℞ + BITVRICES. — Obole d'argent de Louis III. — Cabinet de M. Rousseau. — Pl. VIII, n° 8.

+ GRACIA (sic) DEI REX. Dans un cercle ROX (sic) deux étoiles formées par deux triangles rapprochés par leurs bases ℞ BITVRICES

CIVITA. Dans un cercle une croix à branches égales. — Le Blanc. — Pl. III, n° 3.

Le Blanc attribue cette monnaie à Robert (922). Il serait bien difficile d'énumérer les raisons qui purent le déterminer à adopter une pareille opinion. M. Cartier, dans ses excellentes Lettres sur l'histoire monétaire de la France, s'exprime en ces termes : « Robert régna très-peu de temps, et son autorité ne fut pas assez affermie pour qu'il ait pu faire frapper monnaie; du moins n'en connaît-on pas de lui. Le Blanc lui donne un denier frappé à Bourges; il ne dit pas clairement si c'est celui dont l'empreinte est à la page suivante : rien ne prouve que cette pièce, que je possède, soit plutôt de Robert que de Raoul, peut-être même d'Eudes. Il y a bien dans le champ ROX, entre deux espèces d'*o* carrés, alors en usage. »

MM. Fougères et Comberouse, dans leur *Description complète et raisonnée*, etc., disent à propos de cette médaille : Le Blanc, chez qui nous l'avons vue, croit que cette pièce est de Robert, frère d'Eudes. Nous eussions été de son avis si nous n'avions pas trouvé la pièce originale, n° 191 (qui ne prouve absolument rien), dans le précieux cabinet de M. d'Assy à Meaux. Au lieu de ROX on voit EOX (erreur du lecteur ou du graveur, qui voit ou qui a fait un E pour un R). Cette *importante* différence nous a fait rejetter l'explication de Le Blanc. Nous pensons qu'il faut donner ces deux pièces à Eudes qui, en abandonnant le monogramme de Charles pour y substituer le sien, essaya de plusieurs formes sans jamais le continuer sur deux villes différentes. Pour trouver ici son nom nous lisons l'omicron (c'est-à-dire l'*o* qui n'est ni petit ni bref) pour ODO : EX qui accostent (?) cette voyelle pour REX. Si nous avions eu sous les yeux la pièce originale attribuée par Le Blanc au Robert, fils de Hugues Capet, sous la troisième race, nous aurions pu, en nous assurant

de la confection du monogramme cruciforme de ROBERTVS et surtout du caractère romain des *lettres*, restituer peut-être à la seconde race un règne qui lui manque ; mais nous n'osons baser notre jugement sur le dessin de Le Blanc (dont en effet les dessins sont en général très-mauvais) ; nous nous contenterons d'engager le possesseur ignoré de cette rare pièce à la publier dans la Revue de Blois.

Si, avec leur science profonde, touts ces numismates n'ont pu jeter, sur cette question, qu'un voile plus impénétrable voyons si à défaut de tout autre moyen d'arriver à la vérité, la linguistique ne viendrait pas encore une fois à notre secours pour démontrer l'erreur de ces différentes attributions. Ce qu'il y a de constant c'est que Le Blanc attribue cette monnaie à Robert, et que MM. Cartier, Fougères et Comberousse pencheraient à la croire de préférence une monnaie d'Odon ou d'Eudes plutôt que de Raon ou de Robert. Etablissons les faits et nous verrons ensuite qu'elle n'est ni de l'un ni de l'autre.

A la mort de Carloman, Charles-le-Gros gouverna le royaume : après lui la couronne fut déférée à Odon, fils de Robert-le-Fort, duc et marquis de France ; celui-ci fut sacré par l'archevêque de Sens en 888 et mourut quelques années après. Jusqu'à présent on connaît trois villes dans lesquelles ce prince a battu monnaie, mais il n'existe pas un seul type où au lieu de ODO REX on lise tout simplement ROX. Quant à ses légendes elles varient presque dans chaque ville. Les monnaies d'Odon sont donc parfaitement connues aujourd'hui et n'offrent absolument aucune analogie avec celle dont nous parlons.

Robert, son frère, fut ensuite proclamé roi par son parti et sacré par l'archevêque de Reims l'an 922. Il mourut peu de temps après

dans une bataille que gagna Charles-le-Simple, fils de Carloman et son héritier légitime. Après sa mort ses partisans élirent Raoul, duc de Bourgogne, qui fut sacré dans l'église de Saint-Médard à Soissons, en 923, qui fit construire cette même année un château à Solutré, après bien d'autres, pour s'assurer un asile contre la haine des grands et la fureur des partis qui divisèrent l'état pendant son règne. Charles étant mort (929), il resta roi de France jusqu'à la fin de son existence (936), et la même année, il batit près de Changy (Saône-et-Loire), les Hongrois et les Normands.

On convient généralement que Robert régna peu de temps et que son autorité ne fut jamais assez affermie pour qu'il ait pu frapper monnaie : si l'on supposait pourtant qu'on pourrait encore en découvrir par la suite, nous abandonnerions volontiers cette question à la décision d'une aussi frêle espérance, et nous aurions recours à un autre moyen non moins péremptoire de prouver que la monnaie dont nous parlons n'appartient ni à Odon ni à Robert et le voici.

Les étoiles bien dessinées, bien formées, placées au-dessus et au-dessous du nom du prince, ne ressemblent certainement point du tout aux o quarrés qui, il faut bien en convenir, étaient encore quelquefois en vigueur à cette époque, puisqu'on en trouve même d'approchant sur les monnaies de Raoul, mais qui pourtant conservent toujours la forme incontestable de l'o. Ainsi pour que les interprétations proposées eussent quelque probabilité, il faudrait que ces deux prétendus o fussent les mêmes que celui qui se trouve entre les lettres R et X, ce qui n'est pas, quoique, il faut bien l'avouer aussi, on trouve assez souvent sur les monnaies de ce même Prince des o quarrés et des o ronds. Mais si l'on veut absolument que cette lettre moyenne ne soit pas un o, il faut alors la prendre

pour un D, avec tout autant de raison que pour un Q, et ce système nous paraît également faux, partant inadmissible. Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que toutes les pièces de ce roi qui portent le nom de RADVLPHVS, ou bien son monogramme sont de la Bourgogne, et comme il variait assez volontiers ses types pour chaque province, c'est précisément cette raison, autant qu'une flatterie adressée au peuple qui l'aimait et qui le soutenait, qui lui aura fait admettre un type différent, dans lequel il abandonnait la forme latine inusitée de son nom, pour adopter la forme vulgaire, celle sous laquelle l'appellaient ses défenseurs, ses amis. Ensuite Rox a-t-il donc jamais été dans aucun manuscripteur et dans aucun temps, l'abréviation de Robertus? Je ne crois pas qu'on l'aie pensé une seule fois. Serait-elle plutôt celle de son successeur? Si l'on veut se donner la peine de chercher et de suivre les diverses modifications phonétiques, et par suite orthographiques, qui furent successivement imprimées au nom de Radulphus, prononcé à la romaine, on n'hésitera point à le croire. La suppression du D fit bientôt de ce nom propre un mot plus en harmonie avec la langue de transition qui préparait celle qu'on devait généralement adopter dans les Gaules, et l'on eut Raoulphous : la suppression de la désinence romaine, produite par la puissance même des choses, le réduisit définitivement à Raoulfs, Raouls, Raoul, Raoux, et par un autre suppression assez lente à s'effectuer aussi, on n'eut bientôt plus que Rou en langue d'oil, Rox en langue d'oc, la seule que l'on parlât alors en France, et enfin Roux ou Raoul dans la langue actuelle.

Sous le règne de Raoul en effet, l'Europe intellectuelle était déjà travaillée par l'enfantement des langues qui devaient représenter les nationalités chrétiennes et illustrer à jamais le siè-

cle suivant. Les mots se dépouillaient de plus en plus de leur physionomie celte ou romaine (1). Raoul se soumit naturellement aux formules royales et seigneuriales de son temps : il consentit bien, sans doute, à ce que les légendes de ses monnaies fussent également écrites dans une langue à l'agonie, si toutefois elle n'était pas déjà morte, mais il conserva la prononciation nationale de son propre nom et se soumit dès-lors, en récompense de tant d'amour et par pure gracieuseté, à l'orthographe populaire en omettant toutefois l'*u* romain, qui en aurait fait une véritable diphthongue et n'aurait plus représenté par conséquent la prononciation vulgaire, tandisque les alphabets anciens n'avaient point de lettres propres à représenter l'*u* gaulois. A cette époque d'ailleurs existait en Europe une langue de transition si analogue à cette belle langue kathalane, importée dans la Gaule méridionale par des princes étrangers, et si riche en syllabes terminales pleines de sonoréité. Pour toutes ces raisons donc le graveur supprimant l'*u* surabondant, difficile à prononcer et non accepté par les langues qui se formaient, conserva l'*o* et écrivit Rox pour Roux (923).

Il ne faut pas non plus oublier enfin que Raoul, roi usurpateur de France, d'Aquitaine et de Bordeaux, c'est-à-dire, de populations purement néo-latines, était de plus Bourguignon, partant qu'il devait parler la langue néo-celtique, dans laquelle s'illustra le savant La Monnoie, et la seule qui fut vulgaire alors au nord

(1) Pierquin de Gembloux, atlas idiomographique et bibliographique de la France, de la Belgique et de la Suisse romande, passim.

de la Loire, avant le IX[e] siècle. Cettte circonstance d'ailleurs n'était déjà plus une innovation, Tobiésen-Duby, rapporte une médaille dont la légende est également en langue d'oc, et qui prouve conséquemment qu'en 980 cette langue de transition était encore vulgaire dans cette partie de la France (1). L'on voit enfin une légende en ce même idiome sur une monnaie de Charlemagne (2), nous en verrons encore quelques autres exemples. Toutes ces circonstances expliquent donc encore pourquoi on lit Rox au lieu de Rou, qui ne s'écrivit ainsi du reste que vers le XII[e] ou le XIII[e] siècle. Quant aux raisons et aux preuves historiques incontestables, qui militent encore davantage en faveur de notre opinion, nous ne les rappellerons point dans la crainte d'être trop long et parcequ'elles se trouvent partout (3).

Mais il y a plus encore, c'est que le kathalan lui-même dut être parlé, dans le Berry, par Rolland le puissant, roi du Roussillon et seigneur de la Charité, ou mieux de Saint-Cyr, monastère qu'il y fit bâtir. Raymond, roi de Saragosse dut l'y porter aussi dans sa guerre contre Pépin (730 à 737), et il en sema le germe dans l'Aquitaine à l'époque où nous sommes parvenu. La preuve en est dans les litannies carolines, citées par Raynouard, dans le serment de 842, commenté si souvent, dans la Charte de la Pérouse, dont nous avons cité un fragment, dans le concile de Tours de 813,

(1) Monnaies des Prélats et Barons de France, t. II. Suppl. p. 188.

(2) Pierquin de Gembloux, atlas idiomographique et discours préliminaire sur l'*Utilité de l'étude des patois.*

(3) Voyez entre autres Cl. Fauchet, œuvres complètes, in-4. Liv. XI, p. 525. G. etc.

dans celui de Mayence de 847, etc., qui ordonnèrent la traduction des homélies latines en langue romane. Raoul, du reste, faisait sa cour à son peuple comme Louis-le-Débonnaire : l'un et l'autre parlait si bien cette langue de transition, que l'on aurait cru qu'ils ne savaient que celle-là (1), ce qui est même assez probable. On a d'ailleurs dans le Berry, deux exemples de ces diverses métamorphoses successives dans deux noms de villes. L'une, appelée d'abord *Castrum Radulphi*, porta successivement les noms de Château-Roulx, Château-Raoux et enfin Châteauroux; l'autre, nommée d'abord *Locum Radulphi*, finit par s'appeller, après bien des altérations successives, Leu-vroux et Levroux, etc. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Que l'on imite donc les linguistes, c'est-à-dire, que dans l'étymologie du nom de Rox, l'on ne tienne compte que des consonnes qui ne varient jamais, dans la succession des langues, à très-peu d'exceptions près, et l'on ne retrouvera point celles qui constituent les noms de Robert ou d'Eudes tandisque celles de Raoul, Raoux, Roux resteront, c'est-à-dire le R et le X.

+ LOTERIVS REX, dans un cercle perlé une croix à branches égales ℞ + BITVRICES CIVIT, dans un cercle perlé le monogramme de Lothaire. — 18 grains. — Cette magnifique médaille inédite, appartient au musée du Cher. — Pl. III, n° 4.

+ LOTERIVS REX ; dans un cercle une croix à branches égales ℞, dans le champ l'inscription biligne BITV-X-RICES. — Chaumeau. — Pl. III, n° 6. — Cabinet du Roi. — Pl. VIII, n° 10.

+ LOTARIVS REX FR., dans un cercle une croix à branches égales

(1) Ducange, præf. ad. Gloso. n. XIII.

℟, dans le champ de l'inscription biligne BITV-RIGES. — Chaumeau. —Pl. III, n° 7.

+ LOTARIVS REX FR., dans un cercle une grosse croix à branches égales ℟, + dans le champ l'inscription biligne BITVRIGES. — Chaumeau. — Pl. III, n° 8.

Ces monnaies appartiennent au roi Lothaire (954), dont M. Cartier, dans ses Lettres sur l'Histoire Monétaire de la France, a publié aussi une jolie obole, frappée à Bourges et dont voici la description :

+ LOTERIVS REX, dans un cercle perlé une croix à branches égales ℟ + BITVRICES CIVIT, dans un cercle perlé le monogramme de Lothaire. — Pl. VII, n° 7.

A celle-là nous en joindrons encore une autre :

LOTERIVS REX, dans un cercle une croix à branches égales ℟ + BITVRICIS CIVIT, dans un cercle le monogramme de Lothaire. — Musée du Cher. — 24 grains. — Pl. VIII, n° 2.

LOTERIVS RE, dans un cercle perlé une croix à branches égales ℟ + BITVRICES CIVITAS, dans le champ le temple semblable au type ordinairement accompagné de la légende CHRISTIANA RELIGIO. — Cette pièce très rare appartient à M. Dassy de Meaux. — Pl. VIII, n° 9.

+ LOTERIVS REX, dans un cercle perlé croix à branches égales ℟ + BITVRICES CIVIT, dans un cercle perlé le monogramme de Lothaire. — Obole d'argent. — Cabinet du Roi. — Pl. VII. n° 1.

TROISIÈME RACE.

Les monnaies de la troisième race des rois de France, battues à Bourges, sont moins nombreuses que celles de la précédente. Dès ces temps reculés le gouvernement tendait déjà au système si utile et si énergique de la centralisation. Philippe-le-Hardi parait être jusqu'à présent du moins le premier qui fit battre monnaie d'argent fin, dans cette ville (1061).

+ BENEDICTVM SIT NOMEN DOMINI, dans un cercle PHVS REX, dans un autre cercle plus petit une grosse croix à branches égales ℞, autour des fleurs de lys : dans un cercle perlé l'inscription biligne BITV-RIGES. — Pl. III, n° 9.

Chaumeau qui rapporte cette monnaie, en a très-certainement altéré profondément le dessin, car cette médaille est impossible.

+ LVDOVICVS RIX (sic), dans un cercle perlé tête vue de face, avec une espèce de toque ℞ + VRBS BITVRICA (sic) la croix de Bourges. — Pl. III, n° 12.

+ LVDOVICVS REX, comme la précédente, si ce n'est que le cercle n'est point perlé ℞ VRBS BITVRICA comme ci-dessus. — 10 grains. — Pl. III, n° 11.

+ LVDOVICVS RE, dans un cercle perlé la même figure ℞ + VRBS BITVRICA, comme ci-dessus. — 22 grains. — Pl. III, n° 10.

Le Berry se trouvait alors, à ce qu'il parait, dans un état vraiment déplorable : dans le premier chapitre du roman de Lancelot du Lac, on lit : que le héros, de ce poème en langue d'oil, avait un

sien voisin qui marchissoit à lui par le Berry, lors appellé la terre déserte : ce voisin avait nom Claudas ; il estoit sire de Bourges et du pays environ. Claudas estoit roy, moult bon chevalier et saige, mais traistre à merveille (1). Ce passage vous revélerait un nouveau nom de Comte de Bourges, si l'on osait faire de l'histoire avec les romans de chevalerie.

Henri II, duc de Normandie, duc d'Aquitaine, ensuite roi de Normandie, forma, comme tant d'autres, des prétentions sur le Berry ; il soutenait que c'était une partie de son duché d'Aquitaine. Louis VII ne fut point de cet avis ; il s'ensuivit une guerre : l'anglais, qui habitait Limoges, conduisit son armée à Montluçon, le 23 novembre 1170, *venit in Berriam versus Mont-Luszun*, pour tomber sur Bourges où il avait des intelligences (2), et il fut battu, d'où la trève dont le chroniqueur ne parle pas. Quoiqu'il en soit, c'est également sans une grande certitude que nous croyons pouvoir attribuer à ce roi la monnaie suivante, appartenant à M. Auguste Enfert, de Nevers.

+ LVDOVCVS (sic) REX, dans le champ une tête terminée par les palmes de Vierzon, ℞ + VRBS BITVRICA, dans un cercle une croix à branches égales. — Argent. — Pl. IX, n° 1.

Il n'ést pas facile de s'expliquer pourquoi le nom de la capitale du Berry se trouve pour ainsi dire uni, dans cette belle monnaie inédite, aux palmes de Vierzon, à moins qu'on n'y voie une concession du pouvoir, faite à deux villes rivales afin de n'en mécontenter aucune : moyen qui ne réussit pas toujours.

(1) Edition de Paris, in-folio, 3 vol. 1533, en lettres gothiques, fol. 1.

(2) Recueil des Historiens des Gaules, t. XIII. p. 144 et 145.

A quelle époque remontent réellement ces précieux monuments métalliques? n'est-il pas évident qu'ils ne peuvent avoir été frappés qu'après l'adjonction de la province du Berry au royaume de France? Cette ville fut achetée en 1107, pourtant ces monnaies ne peuvent appartenir qu'à Louis VII, comme le pensent Duby et quelques autres numismates distingués. Elles offrent encore cette circonstance particulière que le dessin de toutes leurs parties n'est point également bon : ainsi la croix à hampe si bien historiée, qui est, dès ce moment, le symbole nouveau de la ville de Bourges, est beaucoup mieux dessinée que les barbares effigies du Roi, circonstance bizarre que nous avons déjà eu l'occasion de faire observer à propos de la numismatique de la période gallo-grecque. Une preuve encore en faveur de notre opinion, contraire à celle qui reportait ces monnaies à l'an 1115, c'est qu'elles se sont trouvées aussi dans le trésor monétaire de Châtillon-sur-Loire ; que ce trésor dût être enfoui de 1199 à 1200, et que la quasse qui le composait dût être réunie une vingtaine d'années auparavant ; d'où l'on doit conclure et d'une manière irrésistible, que l'attribution que nous assignons à ces monnaies est la seule véritable. Nous ne saurions terminer cette disgression sans dire que cette jolie croix de Bourges, prolongea son existence typaire pendant deux siècles, et qu'elle entra même en possession de la couronne, tant les rois de France tenaient aussi à respecter le blason des villes réunies à leur empire.

Le Blanc n'a pas jeté plus de lumières que Duby, sur ces monnaies de Louis VI, Louis VII et Louis VIII (1108 — 1223).

Les monnaies suivantes nommées Bourgeois, très probablement du nom de la ville où elles furent frappées, appartiennent par conséquent aussi à l'Histoire monétaire du Berry.

+ PHILIPPVS REX, dans un cercle la croix de Bourges à longue hampe ℞ une fleur de lys BVRGENSIS (sic) dans le champ l'inscription biligne NO-VVS. Le Blanc. — Pl. III, n° 13. — Cabinet du roi', pl. VIII, n° 12.

Le cabinet du roi possède aussi le denier semblable ainsi que le piéfort de celui qui porte la légende FORTIS.

+ PHILIPPVS REX, dans un cercle la croix de Bourges à longue hampe ℞ couronne trifleurdelysée. BVRGENSIS dans le champ l'inscription biligne FOR-TIS. — Pl. III, n° 14.

Ces monnaies sont de Philippe-le-Bel.

Jean II, dit le Bon, prisonnier à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), emmené captif en Angleterre (11 avril 1357), ne revint en France que le 30 juillet 1360, et ne fit son entrée à Paris que le 30 décembre suivant. Pendant la détention du Roi, le premier Dauphin de France, Charles, duc de Normandie et son successeur, promulgua, le 29 juin 1360, des lettres patentes pour faire *ès monoyes de Paris, Rouen, Troyes, Bourges, Limoges et Tours, tant seulement les mêmes deniers blancs à* 1 *d.* 12 *gr. et de* 6 *s.* 8 *d.* Ces pièces doivent produire vingt livres. Le Dauphin, régent du royaume, avait sa *chambre des monnoyes* à Bourges, ainsi que le constate encore plusieurs jetons assez fréquents dans le Berry, et tout porte raisonnablement à croire que ce fut dans cette même ville que l'on imagina et que l'on pratiqua, pour la première fois, l'emploi des points secrets, placés, selon les villes monétaires, sous l'une ou l'autre des lettres composant la légende. C'est de Bourges encore que fut datée l'ordonnance qui régla ce placement des points secrets : ordonnance assez inutile, puisque l'argent monnoyé fut successivement du plus bas aloy, *ce qui occasionna une si grande esmeute par toute la ville* (de Paris), *qu'ils* (les Prévôts

des Marchands et les Echevins) *firent cesser tous les ouvriers d'ouvrer et commendèrent que chascun s'armast. Lors mon dit Seigneur le Duc, pour fuir à l'inconvénient qui se pouvoit ensuivre, et de la fureur du peuple, contre sa volonté, s'accorda à ce qu'ils voulurent et consentit que ladicte monnoye n'eust point de cours, et que les gens des trois estats fussent assemblez et par eux en fust ordonné* (1). Quoique ces monnaies eussent toujours été frappées au nom du roi, nous n'avons pu pourtant parvenir à découvrir une pièce du roi Jean, que nous puissions incontestablement attribuer à la ville de Bourges.

En 1448, Jacques Cœur, argentier du roi, maître particulier de la monnaie de Bourges, fit frapper dans cette ville une monnaie d'argent fin, du poids de trois deniers, que l'on nomma le gros de Jacques Cœur. Du côté de la pile, elle présentait trois fleurs de lys dans le champ, semées en triangle, et une grande couronne au-dessus avec cette légende : CAROLVS FRANCORVM REX BITVR. Au revers, une grosse croix dont chaque bras était terminé par une fleur de lys : deux couronnes cantonnées : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM.

L'infortuné Charles VII, encore Dauphin, étendit le droit de monnoyage provisoire à toutes les provinces qui restaient sous son obéissance; et, pour se procurer de l'argent, il y faisait refondre l'ancienne monnaie en lui donnant progressivement aussi le plus bas titre possible. Ce fut lui qui ordonna que la lettre initiale du nom des villes où l'on frappait monnaie, serait placée à la fin des légendes. Sous ce règne, la gloire et l'humiliation de la France, Amboise était la frontière, et les seuls châteaux du roi, Loches et

(1) Nicolle Gilles, Annales et Chroniques de France, in-fol. Paris, 1549.

Chinon. De toutes les villes qui battirent aussi monnaie, d'une manière pour ainsi dire accidentelle, la seule qui conserva ce privilége, après les circonstances qui y avaient donné lieu, fut la capitale du Berry. Parmi ces monnaies, en quelque sorte doublement historiques, de ces temps calamiteux pendant lesquels la nation n'avait qu'une royauté fort douteuse, nous ne citerons que le royal suivant :

Grenetis tout autour KAROLVS DEI GRA FRANCORV. ℟ + B. Dans un cercle perlé : le roi debout, recouvert de tous les insignes de la royauté, couronne, manteau, sceptre, etc., dans le champ des fleurs de lys sans nombre. ℟ grenetis tout autour + XPE.VINCIT XPE : REGNAT.XPE:IMPERAT B. Dans le champ croix à branches égales historiées à l'extrêmité : dans chaque angle une fleur de lys, liée à ces mêmes extrêmités par des festons. Quatre festons élyptiques embrassant le tout, couronne dans les quatre angles de ce feston extérieur. — Pl. XII, n° 1.

Par une ordonnance de François Ier, en date du 14 janvier 1539, vieux style (1540), établissant des lettres particulières pour chaque hôtel des monnaies, la lettre Y est affectée au numéraire frappé à Bourges.

En 1475, Louis XI ordonna, quoique son frère fut duc de Berry et de Guienne, qu'on frapperait à Bourges des écus d'or à vingt-trois karats et un huitième, et de soixante-dix au marc, qui n'avaient d'autres différences, du côté de la pile, qu'un soleil au-dessus de la couronne et point de fleurs de lys sur l'écusson. Au revers, une grande et grosse croix dont chaque branche se terminait aussi par une fleur de lys. Il fut frappé d'autres demi-écus de la même forme : ce sont les écus au soleil ; ils valaient trente-cinq sols tournois, et le marc d'or fin soixante et douze écus moins six

18

sols tournois. Ce même roi supprima toutes les monnaies seigneuriales (1485).

Charles VIII, Louis XII, François I[er], Henri II, etc., continuèrent de faire battre monnaie dans la capitale du Berry, mais elles n'offrirent plus aucune différence avec celles des autres villes monétaires du royaume. C'est à dater seulement du dernier de ces rois, que le millésime figure d'une manière définitive sur notre monnaie, tandis que la première pièce datée, est un écu d'or d'Anne de Bretagne (1498).

Maintenant que nous avons terminé notre travail sur les monnaies royales, ce serait sans doute le cas d'en rechercher les différentes valeurs ; mais nous nous arrêterons là, parceque le beau travail que M. Guérard, membre de l'Institut, a inséré dans la Revue de numismatique, rend complètement inutiles toutes nos recherches sur la valeur et la réduction des monnaies françaises, depuis l'an 755 jusqu'au neuvième siècle inclusivement, et que Le Blanc s'est chargé de ce soin pour les époques postérieures. Nous ne pourrions donc faire autre chose que de reproduire les profondes et précieuses recherches de ces savants. Parmi les monuments métalliques du règne de ces deux rois, nous ne pouvons nous refuser toutefois à citer les médailles suivantes, appartenant aussi aux rois de la troisième race.

MEDAILLES.

NVTRIOR EXTINGO, dans le champ, une Salamandre dans les flammes ℟ ACCIPE MVNVSCVLVM DE MANIBVS NOSTRIS dans un cercle festonné, trois moutons. — Médaille en or du cabinet du Roi. — Pl. VIII, n° 13.

Nous rapportons cette belle médaille de François Ier, parceque, selon toute probabilité, elle démontre à elle seule qu'elle fut offerte à ce monarque par la ville de Bourges, ainsi que l'annonce les F et cette salamandre du champ, que le gros garçon prit pour emblême, on ne sait vraiment trop pourquoi. Qu'est-ce que cela signifie en effet? Le corps de l'emblême est chimérique d'abord, tandis que l'ame est complètement vide; et pourtant le Restaurateur a répété cette ineptie au moins quatre mille fois dans les voûtes et sur les parois du château de Chambord. Cette prétendue propriété de l'incombustibilité de la salamandre, était connue de l'antiquité: Pline dit: *huic* (Salamandra) *tantus rigor, ut ignem tactum extinguat, non alio modo quam glacies* (1). Cette opinion absurde fut surtout en faveur dans le moyen âge, et devait être encore dans toute sa vigueur sous François Ier. Le passage suivant d'un voyageur nous en apprendra l'origine. Il y a, dit Marc Pol, dans cette province (de Chinchintalas), des Salamandres dont on fait des étoffes, lesquelles étant jetées dans le feu ne sauraient être brû-

(1) Histoire natur. liv. X. Cap. 67.

lées..... A l'égard du serpent nommé Salamandre, que l'on dit qu'il vit dans le feu, je n'ai rien pu en apprendre dans les pays orientaux (1). Il y avait donc une substance minérale textile et incombustible, plus un reptile (le Triton des naturalistes modernes), portant le même nom, et il en est résulté que, lorsqu'on a voulu symboliser allégoriquement la qualité remarquable du premier, on emprunta nécessairement les traits du second.

Nous ferons remarquer, à propos de cette médaille frappée en l'honneur de François Ier, qu'il n'existe absolument aucun monument constatant la période de la vie de Calvin dans le Berry, où il était venu étudier sous l'illustre Alciat. C'est dans la célèbre université de cette ville que l'allemand Melchior Wolmaer, lui enseigna le grec et lui inspira en même temps les principes du luthéranisme. Le roi avait donné l'usufruit du duché de Berry à sa sœur, la reine de Navarre, et c'était elle qui attirait à Bourges, toutes les célébrités qui y brillèrent, ne leur demandant jamais que du mérite. Calvin n'eût pour maître en théologie que le professeur de l'université de Bourges, et son parent Robert Olivetan. Il courait de village en village pour répandre les doctrines qu'il avait épousées; et le Seigneur de Lignières, oubliant les relations de ses aïeux avec sainte Jeanne-de-Valois, et fort content de ses prédications, disait de lui : celui-ci du moins nous donne quelque chose de nouveau.

Ces doctrines furent prêchées, à Bourges, par les augustins Marlorat et de l'Epine, le jacobin Jean de Bosco, et surtout par le bénédictin Jean Michel. Ce dernier prêchant un jour dans

(1) Voyage, liv. I. Chap. XLVIII.

l'église Notre-Dame-du-Fourchaud, le peuple, qu'il attirait en foule, chassa, pour l'entendre à une heure commode, les prêtres qui venaient de célébrer l'office. Michel supprima la salutation évangélique, qu'on récite à la fin de l'exorde, et lui substitua l'oraison dominicale en français. Le procureur général du grand conseil (Bonin), témoin de cette innovation, voulut s'y opposer et récita tout haut l'*Ave Maria*. A l'instant toutes les chaises furent levées sur sa tête, et il n'échappa que très-difficilement à la mort. Le dominicain inquisiteur (Mathieu Ory) voulut informer, l'official (Guillaume de la Porte) voulut en faire autant. Pendant que ces fonctionnaires disputaient sur leurs droits réciproques, Michel portait à Sancerre l'étincelle qui devait la consumer quarante ans plus tard (1533).

+ SVMMA IMPERII APVD BITVRIGES. Dans le champ trois moutons ℞ + IN : HOC : SIGNO : VINCES dans le champ une croix à branches égales. — Cabinet du Roi. — Pl. VIII, n° 14.

SVMMA IMPERII APVD BITVRIGES. Dans un cercle festonné trois moutons. ℞ HENRICVS : II : FRANCOR : REX 1557. Dans le champ le croissant de Diane de Poitiers, surmonté d'une couronne royale. — Cabinet du Roi. — Pl. VIII, n° 16.

Ces médailles ont été frappées en l'honneur de Henri II. Il me paraît bien difficile de deviner pourquoi les mots sacramentels de Tite Live (Lib. V. Cap. XXXIV.), ont été altérés dans ces deux monuments.

MVNVSCVLVM DE GREGE TVO. Dans un cercle festonné trois moutons + FOVET ET DISCVTIT 1575. Légende et devise de François d'Alençon, frère du Roi (V. Duby, pl. XXVIII, fig. 7, 8 et 9. Pl. XXIX, fig. 1, 3 et 4.). — Cabinet du Roi. — Pl. VIII, n° 15.

Cette médaille est du frère de Henri III.

Nous ne croyons pas épuiser la mine que nous exploitons : l'attention, fixée maintenant sur des recherches de ce genre, fera probablement découvrir plus d'un monument dont nous ignorons l'existence ou que nous n'avons pu nous procurer. Nous rangerons, par exemple, dans cette dernière catégorie le monument métallique frappé par le maréchal gouverneur du Berry, sous Louis XIII, et qui consistait en une médaille d'or, attachée à une longue chaine de métal, valant en tout 300 livres tournois, c'est-à-dire, 528 fr. 75 cent. D'un côté était l'effigie du Roi, avec cette légende LOVIS LE IVSTE ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE ℞ dans le champ, les armes du Maréchal-Gouverneur et pour légende NICOLAS DE LHOSPITAL MARQVIS DE VITRY, MARESCHAL DE FRANCE, GOVVERNEVR DV PAYS DE BERRY. C'était le prix d'un concours au tir, établi entre les corps de ville et les arquebusiers de Bourges, Issoudun, Dun-le-Roi, Mehun, Vierzon, Châteauroux, Aubigny, Sancerre, La Châtre, Graçay, Argenton et Châtillon, comme le constate un acte du mois de juillet 1619, conservé dans les archives de la mairie de Bourges.

Nous terminons enfin cette série royale des monnaies du Berry sans que nous croyons devoir rattacher à l'Histoire Monétaire de cette province, quelques autres pièces de rois de la troisième race, portant au revers un aignel, redevenu par la suite les armoiries particulières de la capitale de cette province; car nous ne partageons pas non plus sous ce rapport l'opinion générale des numismates, quoiqu'elles aient été bien évidemment frappées dans les hôtels monétaires de Bourges.

COMTES DE BOURGES.

Un Comte (1) était un officier qui rendait la justice dans une province ou même dans une ville, et qui conduisait les troupes en temps de guerre. Un Marquis était celui à qui l'on confiait la garde des provinces limitrophes ou voisines des autres souverainetés. Bacquet (2), Pasquier (3), etc., pensaient que ces dignités étaient des commissions amovibles, qui ne devinrent héréditaires et patrimoniales qu'en 987, sous Hugues Capet. Fauchet (4) prétend que Louis-le-Débonnaire avait commencé à donner ses terres particulières, et celles de ses aïeux, en fiefs héréditaires, et que les possesseurs de ces domaines s'appelaient *leudes* et *liges*. D'autres font remonter ces concessions jusqu'à Carloman, frère de Pépin, qui remit la terre de Nouillac à l'église de Reims en 750, et que dès la seconde race, les fiefs étaient héréditaires et patrimoniaux (5). D'autres enfin, et c'est l'opinion que nous adoptons (6), prétendent que les termes de fiefs et de vassaux étaient en usage dans les Gaules avant l'invasion,

(1) Du celte MARC, borne, frontière ; d'où le mot français marche avec le même sens.

(2) Chap. II, n° 6. — (3) Liv. II.

(4) Liv. II. Chap. 6.

(5) Hincmar, Flodoard, etc.

(6) Du Tillet, Rouillard, Histoire de Melun. — Gosselin, Histoire des Gaules, ch. 60 et 61. — Cujas, traité des fiefs, chap. 41, etc.

et que les seigneurs français, qui les reconquirent, les transmirent héréditairement dès le commencement de la monarchie et même avant, puisqu'elles se reconstituèrent en petites nations indépendantes, ainsi que nous l'avons dit, et constamment d'après l'étendue des états politiques antérieurs. Ils possédèrent aussi plusieurs terres, places, villes, dont ils faisaient hommage à un plus puissant, ou plus riche ou plus fort, n'importe le nom qu'il recevait ou qu'il prenait. Cette assertion est si vraie que nous voyons l'Ibruix divisée, comme du temps des Gaulois, en une foule de petites nations indépendantes, dont Bourges pourtant était encore une fois la tête et la véritable capitale.

Quoiqu'il en soit, la première Aquitaine, dont le Berry faisait partie, soumise par Clovis, fut gouvernée primitivement par des comtes dépendants des ducs d'Aquitaine, dont nous ne connaissons même pas tous les noms et qui devinrent héréditaires. En 927, le comté de Berry fut supprimé par le roi Rox, Rou, Roux ou Raoul, qui donna en même temps sa propriété de Bourges au vicomte de cette ville, qui devait relever immédiatement de la couronne. Le premier de ces seigneurs fut Geoffroy Papabot; mais, en 1101, Eudes Arpin vendit sa vicomté à Philippe Ier pour la somme de soixante mille sous d'or, et partit pour la croisade.

Nous ne parlerions malheureusement des monnaies des comtes de Bourges que d'après l'autorité du bizarre et profond Catherinot (1), si nous ne devions encore à l'amitié de M. de Longperrier, la pièce suivante du plus haut intérêt historique.

(1) Philippe de Berry, pag. 2.

+ VLELMO COMES, dans un cercle perlé : une croix à branches égales ℞ + BIITVI-CES : une rose : dans un cercle perlé : le monogramme très corrompu de Karolus. — Denier d'argent du cabinet de M. Dassy, à Meaux. — Pl. VIII, n° 17.

On voit encore ici les deux *i* remplaçant l'*e*, comme dans les médailles gauloises et quelques inscriptions gallo-romaines.

M. de Longperrier attribue, avec toute espèce de raison, ce denier à Guillaume le jeune, comte de Bourges, parce que ce seigneur, brouillé, avec le roi Rox, aura dû placer sur sa monnaie le monogramme de Charles-le-Simple, au règne duquel cette précieuse monnaie semble appartenir, si l'on en juge par la fabrique, le poids et la forme des caractères (918 à 927).

DUCS DE BERRY.

Jean II, dit le Bon, mort à Londres, le 8 avril 1364, fils de Charles V, eut plusieurs enfants de Bonne de Luxembourg. L'aîné de tous fut Charles, son successeur. Le second fils, fut Louis, comte d'Anjou et du Maine, et Jean, comte d'Angoulême. Ce troisième, fut le *très noble Prince et redoubté Seigneur Jehan, fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, et comte de plusieurs autres pays*, comme le dit Jacques-le-Grand, religieux de l'ordre de saint Augustin, dans son ouvrage manuscrit intitulé : *Le Livre des bonnes mœurs*, qu'il dédia au duc. Sur la première feuille de ce manuscrit se trouve, d'abord, le portrait de ce prince, le plus magnifique, le plus somptueux qu'ait possédé la France, brûlant ami des lettres et des arts ; avec

cette suscription, entièrement écrite de sa main : *ce livre est au duc de Berry Jehan.*

Le duc Jean, né en 1340, avait 31 ans lorsque Louis, son neveu, vint au monde en 1371 : celui qui mériterait une biographie, on ne peut plus étendue, ne peut obtenir ici que ces lignes : le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas en effet de mentionner aucun des ouvrages d'art qui se rattachent à lui, et qui étaient tous frappés du cachet du génie et du grandiose : nous regrettons vivement de ne pouvoir pas même dire un mot sur la bibliothèque si riche et si bien choisie, si nombreuse et si belle qu'il avait réunie, pas plus que sur son palais ni sur la sainte chapelle même, que nous ne pourrons mentionner qu'à propos des monuments métalliques qui se rattachent à sa construction, etc.

Jean de France reçut, en 1360, le Berry en apanage avec le titre de duché : il fut ensuite réuni à la couronne sous Henri IV. Les ducs de Berry avaient le droit de battre monnaie, aussi Choppin les nomme-t-il les derniers des trente et uns seigneurs qui avaient ce privilège (1) ; malgré cela, nous ne connaissons jusqu'à présent que les monnaies de Jean-le-Magnifique, que voici :

+ AGN. DEI QVI TOLL. PECA. MVNDI. MISERERE NOB. Dans le champ : un mouton auréolé : croix de Bourges debout, à la longue hampe ayant une oriflamme ; au-dessous : Ioh DVX ; feston tout autour ℟ + XPC VINCIT. XPC REGNAT. XPC IMPERAT, dans le champ : une croix de Bourges, sans hampe, très-joliment historiée : quatre fleurs de lys cantonnées. — Duby. — Pl. III, n° 15.

(1) Traité du Domaine de France, pag. 238.

+ AGNVS DEI Q[1] TOLLIS PECATA (sic) MVNDI MISERERE NOBIS. Dans un cercle perlé un mouton à grande laine non bouclée comme dans la précédente et auréolé, même croix et même oriflamme, au-dessous : IO DVX. ℟ + XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT, dans le champ : une croix de Bourges non moins élégante que la précédente et quatre fleurs de lys cantonnées. — Chaumeau. — Pl. III, n° 16.

Il est on ne peut plus commun de trouver dans le Berry de nombreuses monnaies de cuivre sans légendes, mais offrant le revers élégant de la première de ces monnaies, et que pour cette raison nous croyons pouvoir donner encore au même prince.

Duby, d'après de Boze, avait attribué le premier de ces deniers d'or à l'aignel, à Jean sans peur, duc de Bourgogne, mais dans le supplément il le donne ensuite à Jean-le-Magnifique, sans rendre absolument aucun compte de ce changement dans sa manière de voir. Du reste, cette monnaie gracieuse, que l'on nomme mouton à la grande laine, au revers de la croix avec l'oriflamme et le mouton, devint extrêmement commune depuis Louis IX. On en frappa également sous le roi Jean, qui pourtant ne peuvent point être confondues avec celles que nous venons de décrire. Ce type se prolongea et fut conservé jusque sous Louis XI.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler de cette femme sublime que rappellent à la fois et le nom de Louis XI et le titre de duché de Berry, puisqu'elle fut fille de ce roi et duchesse de Berry, femme sublime qui mourut, jour pour jour, dix ans avant la naissance de Ste Thérèse, qui lui ressemblait tant par l'esprit : mais comme elle ne passa sur cette terre que pour être privée de tous les droits et de tous les titres qu'elle avait et qu'elle méritait, nous nous

en dédommagerons dans une histoire particulière (1) que nous consacrerons à tant de malheurs, à tant de vertus, à tant de génie; car, ainsi que le dit Phocylide, il est des noms qui portent avec eux une idée de gloire, de vertus et de sagesse, qu'il est utile de transmettre à la postérité. Mais comme dans la jouissance viagère de cet apanage, que lui accorda son époux Louis XII, la Reine ne jouit point du droit de battre monnaie, ce ne sera qu'à l'article consacré, aux méreaux des différents chapitres de Bourges, que nous pourrons faire mention de cette malheureuse Princesse.

CHAPITRES DE BOURGES.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'histoire de la magnifique Cathédrale de Bourges, de sa somptueuse Sainte-Chapelle, ni d'aucune de ses belles églises : nous ne pouvons même point faire celle, toute aussi curieuse, de leurs différents chapitres, si ce n'est toutefois dans ses rapports avec les monuments métalliques. Duby se trompe encore, lorsqu'il présente comme une monnaie du chapitre de la cathédrale de Bourges un monument qu'il ne connaissait point et que nous donnerons plus bas. Nous avons déjà parlé de l'histoire des méreaux : à cette espèce de monu-

(1) Pierquin de Gembloux, Histoire de Jeanne de Valois, Reine de France, Duchesse de Berry, Fondatrice de l'Ordre des Annonciades, etc., in-4, planches.

ments nous en avons rattaché quelques autres appartenant à l'antiquité : nous aurions peut-être pu en regarder encore d'autres comme étant de même nature ; tels sont, par exemple, les Médailles Spintriennes, que tous les antiquaires s'accordent à attribuer à la débauche stupide de Tibère et que l'on dit avoir été frappées à Caprée. Cette opinion ne me parait ni probable ni raisonnable. La différence des dessins, qui existe entre chacune, annonce déjà suffisamment qu'un très-petit nombre pût réellement être frappé sous cet empereur (1), et de plus elles ont un module constant, un peu plus grand que celui du petit bronze et sont toutes en cuivre, ce qui me paraît être encore une autre raison non moins forte. D'un côté elles offrent un sujet obscène, et de l'autre un nombre quelconque comme tous les tessères, comme tous les méreaux. Il suffit donc de les voir pour être bientôt convaincu qu'elles ne furent jamais ni des monnaies ni des médailles. Leur aspect démontre non moins clairement qu'elles ne purent point être le produit artistique des fantaisies d'un imbécille, plongé dans la débauche. Dans cette position intellectuelle, on a généralement fort peu de relation avec les beaux arts et les sciences ; et d'ailleurs ces obscènités n'avaient point dans l'antiquité la même portée qu'elles eurent après la venue du Christ, qui fit de la pudeur une vertu. Ce n'aurait donc point été une bravade impudique, pour le temps où l'on suppose qu'elles furent frappées. Les Phalli, les Mutini, et toutes les scènes privées de leurs fonctions, non-seulement ornaient les monuments publics, les appartements, les meubles,

(1) A. de Saint-Aubin, Médailles Spintriennes VIII, pl. in-fo'., sans texte.

mais encore le cou des femmes et des enfants : comment aurait-on donc pu rougir de les graver sur des monuments métalliques, si c'était tout simplement des hiéroglyphes? Dans notre opinion, qu'il serait d'ailleurs hors de propos de démontrer, les Spintriennes, n'étaient autre chose que des méreaux lupanaires dont l'usage était général dans l'intérêt de la santé publique, afin d'éviter la propagation d'une contagion apparente. Cette assertion est d'autant plus probable du reste, que l'antiquité plaçait des Phalli au-dessus des portes, pour servir d'enseignes aux Lupanars, ainsi qu'on en a retrouvé des preuves dans les fouilles faites à Pompéi, à Herculanum, etc. Cet usage d'ailleurs, avait passé de la Grèce à Rome comme tout le reste. Les antiquaires préoccupés sans doute par l'idée que nous combattons et par le culte de Lesbos, attribuèrent aussi les méreaux ou les tessères d'argent de ce genre à cette ville. L'on est complètement revenu aujourd'hui de cette autre erreur, et l'on ne les regarde plus que comme des monuments métalliques frappés dans différentes villes, telles que Leté, Orestie, dans la Macédoine, Thasos, etc. Ils sont du reste en très-grand nombre, et partant pas très-rares; je serais bien trompé s'ils n'étaient pas encore un produit de l'art gaulois, car leur dessin est trop analogue à celui de l'enfance humanitaire de toutes les nations et trop semblable à celui de nos ancêtres, que l'on retrouve du reste encore en Egypte et même en Chine.

Quoiqu'il en soit, l'histoire des tessères et des méreaux est en quelque sorte celle des monuments auxquels ils se rattachent; car, dès leur fondation, ces espèces de monnaies furent presque toujours employées comme signes représentatifs d'une valeur quelconque mais le plus souvent du nombre des journées de tra-

vail, etc., comme moyen facile enfin d'arrêter le décompte de chaque ouvrier, et sous ce rapport ayant la plus grande analogie avec les gettoirs, dont nous aurons bientôt aussi l'occasion de parler assez longuement : c'était alors les méraillers (1) qui les distribuaient aux ouvriers. A Bourges, comme dans l'antiquité, les méreaux servirent donc à des usages divers. Le plus commun sans contredit est celui dont nous venons de parler ; et comme, dans la plupart des cas, il était le signe représentatif de la monnaie ou de la marchandise, il porte même quelquefois le nom de *Moneta* à l'exergue (2) (quod nos monet). Comme on le verra plus loin, cette même épigraphe se trouve sur ceux d'Issoudun ; mais on ne peut absolument rien conclure de cette dénomination générique, puisque ceux même qui furent frappés en l'honneur de diverses cérémonies bizarres des fous et des innocents, soit en plomb, soit en cuivre, la présentent aussi : si l'on en croit d'ailleurs le piquant auteur du journal de Paris, sous Charles VI (3). Certains prédicateurs en firent battre : tel est le mériau d'étain du fameux frère François Richard, dont les sermons édifièrent tout Paris, sur lequel était tout simplement le nom de Jésus, et qu'il distribuait à ceux qu'il convertissait en si grand nombre.

D'où viennent maintenant les noms modernes des monuments métalliques dont nous allons parler ? Marallus, maralus, merallus, merellus, meriel, merel, maireaux, meriau, mesraulx,

(1) V. Ducange, Carpentier, etc.

(2) Ducange, verbo MONETA. Col. 898.

(3) Edition in-4 de l'année 1429.

méraulx et leurs dérivés, tels que meracula, marellarius, meralliers, etc., sont autant d'orthographes différentes d'une même expression sur laquelle, comme il arrive toujours, les étymologistes sont loin d'être d'accord. Ducange, qui a si habilement tracé l'histoire moderne de ces monuments, Carpentier, aux articles meracula et marellarius, Ménage, Morin (1), de Cazeneuve, etc., proposent tous une origine différente. La plus probable, selon nous, est celle qui fait venir ce mot du latin merere, *quod tribuerentur merentibus* (Ducange), ou de merare, synonime de distribuer; d'où le verbe roman mérir.

Dieu le vous saura bien mérir.

ROMMAN DE LA ROSE.

Tant al servi vostre en sera l'onor,
Quand vous m'aurez servi, méri.

Ce qui prouve que c'est dans nos patois qu'il faut encore aller chercher très souvent la véritable étymologie de plusieurs mots français. Celui-ci vient lui-même du primitif *mer* (récompense); d'où le bas breton *mera* (administrer, gérer); d'où *merci* et *merer* synonime de *mérir* (Raynouard, Roquefort, Rochegude, etc.).

Quoiqu'il en soit, nous avons cru devoir réunir dans cet ar-

(1) Hécart, Dictionnaire Rouchi-Français.

ticle unique tous les méraux, que nous avons pu nous procurer, constatant l'érection des monuments ecclésiastiques dont la ville de Bourges était si richement dotée. On y remarquera beaucoup de lacunes sans doute, il faut espérer que le temps se chargera de les combler : en attendant, nous sommes malheureusement réduit à regretter de n'avoir pas même pu completter les séries d'un seul d'entre eux, n'importe pour quelle ville de la vaste étendue du Berry. Parmi ces monuments curieux, qui deviennent de jour en jour plus rares, il faut, ce me semble incontestablement, ranger les pièces qui portent d'un côté le nom de Charles-le-Chauve, et de l'autre celui de + S. STEPHANI MONETA, que Le Blanc attribue à St-Etienne de Dijon, Duby à Saint-Etienne de Metz, et qui, selon toute probabilité, appartiennent à Saint-Etienne de Bourges. Comme on va le voir, la capitale du Berry vit élever dans son sein plusieurs monuments religieux importants qui tous reclamèrent, dans le cours de leur construction, n'importe dans quel siècle, l'emploi des méreaux capitulaires. Quoique M. le comte Beugnot, ait complètement démontré la parfaite extinction du paganisme, en France, au VIII siècle, et que c'est un fait bien acquis à l'histoire ecclésiastique, nous ne connaissons point encore de méreaux qui le constate. Commençons donc la description de ces monuments métalliques par ceux de la superbe cathédrale.

+ ECCLESIA PATRIARCALIS. Un moine debout, tenant le plan en relief de la cathédrale. ℟ + SANCTI STEPHANI BITVRIS. Dans un cercle le nombre XX et deux fleurs de lys dans le champ. — Musée du Cher. — 48 grains. — Pl. III, n° 17.

+ ECCLESIA PATRIARCALIS. Comme ci-dessus. ℟ + SANCTI STEPHANI BITVRIS. Dans un cercle le nombre XXX. — Musée du Cher. — 24 grains. — Pl. III, n° 18.

D'autres méraux furent encore frappés aux diverses périodes de la construction de ce magnifique monument : ils ne présentent que très peu de ressemblance avec les précédents : parmi ceux-ci nous ne pouvons citer que les suivants :

Effigie de Saint-Etienne : au-dessous V B (*urbs Biturris*) ℟ dans le champ le nombre IIII. — Musée du Cher. — 41 grains. — Pl. III, n° 19.

Effigie de Saint-Etienne : au-dessous BIT, dans le champ des fleurs de lys semées. ℟ des fleurs de lys rangées circulairement et dans un cercle perlé le nombre X, flanqué de deux fleurs de lys. — Musée du Cher. — 41 grains. — Pl. III, n° 20.

Comme ci-dessus ℟ le nombre XXIV. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 4.

V. B ℟ dans un cercle festonné, le nombre II. — Musée du Cher. — Pl. IX, n° 5.

Dans un cercle festonné, la tête de Saint-Etienne, de chaque côté V B. ℟ dans un cercle festonné le nombre IV. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 6.

Effigie de Saint-Etienne, au-dessous BIT, comme le précédent. ℟ dans le champ le nombre XXX. Dessus et dessous trois fleurs de lys. — Musée du Cher. — 30 grains. — Pl. IV, n° 1.

Effigie de Saint-Etienne, flanquée de trois fleurs de lys de chaque côté : au-dessous BIT. ℟ dans le champ le nombre IIII. — Musée du Cher. — 52 grains. — Pl. IV, n° 2.

Effigie de Saint-Etienne BIT quatre fleurs de lys dans le champ ℟ P V (*pro venid*) de chaque côté une fleur de lys : dessus et dessous trois autres fleurs de lys. — Musée du Cher. — Pl. IV, n° 3.

Effigie de Saint-Etienne ℟ comme la précédente à l'exception que les deux lettres du champ sont séparées par un point carré. — Musée du Cher. — 49 grains. — Pl. IV, n° 4.

Ces deux derniers méreaux sont moins beaux peut-être que ceux qui les précédent ou qui les suivent, mais sous le point de vue de leur portée historique, ils ont du moins une valeur bien supérieure, car ils nous révèlent un fait que nous ignorions complètement. Nous ne savions pas en effet, jusqu'à un certain point du moins, que s'il y avait pour le pouvoir politique des prestations en nature, il y en avait aussi pour le pouvoir ecclésiastique, qui ne prenaient plus le nom de corvées. Ces prestations en nature étaient une imposition toute religieuse : chaque ouvrier travaillait alors pour la seule rémission de ses péchés véniels, et ne recevait par conséquent aucun autre salaire que l'espérance et la paix intérieure. Les méreaux de cette espèce ne portaient point de nombre dans le champ de la partie averse et présentaient simplement les initiales de *Pro Venid*.

Tels sont les différents méreaux connus jusqu'à présent et se rattachant à l'Histoire de la Cathédrale de Bourges : comme on le voit, ils appartiennent tous à des séries d'époques diverses. En terminant cette partie de l'article qui nous occupe, nous ne saurions passer sous silence une circonstance assez inexplicable, c'est que le chanoine Romelot, qui consacra un volume entier à la *Description historique et monumentale de la Cathédrale de Bourges*, n'a pas fait la plus légère mention des monuments métalliques qui s'y rattachent forcément.

§ II. Lorsque Jean-le-Magnifique fit élever, près de son beau palais, l'élégante et riche Sainte-Chapelle (1400), dont on peut voir le plan en relief au Musée du Cher, il était bien loin de se douter que de ce monument admirable, il ne resterait plus, après trois ou quatre siècles, d'autres traces que les méreaux qu'on distribuait aux nombreux ouvriers qui la construisirent,

et très-probablement aussi à ceux qui plus tard dressèrent son dantesque tombeau, élevé par l'ordre de Charles VII, son neveu, et que de ces magnifiques statuettes d'hommes et de femmes, dans l'attitude de la douleur, dont huit seulement sont déposées au Musée du Cher, et les autres perdues, n'existeraient pas plus long-temps ; qu'un jour même les restes de son superbe palais seraient transformés en prison, et qu'on ne saurait même pas ce que deviendraient son cœur, déposé dans les caveaux de Saint-Denis, ni son corps inhumé, dans la Sainte-Chapelle (1).

Voici maintenant les méraux qui se lient à cette Sainte-Chapelle, construite sur le modèle de celle de Paris, qui lui fut bien supérieure, et dont il ne reste même pas de traces aujourd'hui.

+ CAPPELLA : STI : SALVATORIS. Dans un cercle trois fleurs de lys ℟ BITVRIS PALACH dans le champ mxxx en minuscules gothiques. — Musée du Cher. — 60 grains. — Pl. IV, n° 5.

+ CAPPELLA : STI : SALVATORIS. Comme ci-dessus ℟ PALACH BITVRIS comme ci-dessus avec le nombre VI, dans le champ entouré d'un feston. — Musée du Cher. — 48 grains. — Pl. IV, n° 6.

+ CAPPELLA : STI : SALVATORIS. Comme ci-dessus ℟ comme ci-dessus. — Musée du Cher. — 42 grains. — Pl. IV, n° 7.

(1) L'an mil quatre cent et seize, mourut le duc Jean, en l'eage de quatre vingt dix ans, et fut enterré en la Chapelle de son Palais à Bourges, laquelle Chapelle il fist faire de son vivant. Iceluy Duc fut un noble Prince, large et sage, et abandonné à tout le monde et en spécial aux pauvres gens et estrangers. — Alain Chartier se trompe, le Duc mourut à l'âge de 76 ans, le 13 juin 1416, dans son hôtel de Nesle, à Paris, onze années après avoir terminé sa somptueuse fondation.

+ CAPPELLA : STI : SALVATORIS. Comme ci-dessus ℞ comme ci-dessus, dans un cercle à feston le nombre XII. — Musée du Cher. — 48 grains. — Pl. IV, n° 8.

+ CAPPELLA : STI : SALVATORIS. Comme ci-dessus ℞ comme ci-dessus, dans le champ le nombre XXIIII. — Musée du Cher. — 51 grains. — Pl. IV, n° 9.

TAVLAS SITDNAS ALLDPPAD. Dans un cercle festonné trois fleurs de lys ℞ PALALCI (sic) BITVR dans le champ le nombre XXIIII. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 7.

Ces méreaux, à plusieurs types, frappés dans le palais de Bourges, et dont nous n'avons pu compléter non plus aucune série, peuvent donner aussi, à leur manière, une bien faible idée de la somptueuse et élégante Chapelle que le duc Jean, frère du roi Jean, avait fait élever à Bourges. Voici maintenant un autre mérel frappé par ce Prince pour l'érection de son palais.

D'un côté se trouve, dans un cercle perlé, entouré d'une couronne de laurier, l'agneau auréolé avec la croix de Bourges et l'oriflamme ; de l'autre, dans un cercle perlé ECCE AGNVS DEI QVI TOLLIT PECCATA M. — Musée du Cher. — 1 gros et 9 grains. — Pl. IV, n° 11.

§. III. Une autre église, renfermée maintenant dans l'enceinte de la ville de Bourges, ruinée d'abord, fut rebâtie l'an 1000, par les soins du prieur Gédéon : ce fait important de l'Histoire de l'église de Saint-Ursin, est constaté aussi par les monuments métalliques suivants :

Dans un cercle festonné, double croix à longue hampe flanquée de lettres gothiques S. V ℞ dans un cercle festonné le nombre XXXX suivi d'un S. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 8.

Ce mérel est fort remarquable, car de même que les sesterces

romains portaient II S (*duo et semis*) deux as et demi, celui-ci présente quatuor et semis (quatre et demi).

Comme ci-dessus, ℟ le nombre XV.—Cabinet du roi.— Pl. IX, n° 9.

Croix de Bourges, avec deux bras comme celle d'Arragon, flanquée des lettres gothiques minuscules s. v. et d'une fleur au-dessus, mais plus élégant : dans le champ le nombre X gothique, flanqué de deux roses. — Musée du Cher. — 54 grains. — Pl. IV, n° 12.

Comme ci-dessus, ℟ comme ci-dessus dans le champ le nombre XV. — Cabinet du roi.

Comme ci-dessus, ℟ p minuscule gothique dans le champ : c'est probablement l'initiale du mot *pagar* de la langue néo-latine transitoire de l'époque et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. — Musée du Cher. — 36 grains. — Pl. IV, n° 13.

Les auteurs latins varient sur l'étymologie du mot *pecunia*, quoique tous le trouvent dans le mot *pecus*; soit, disent-ils, que les troupeaux constituassent alors la véritable richesse, soit parce que les premières monnaies romaines recevaient l'empreinte d'un bœuf ou d'un autre animal, monnaies que je n'ai jamais vues et qui ne prouveraient même rien, car il est bien évident que l'on batait monnaie long-temps avant l'existence du peuple romain. Raynouard fait venir le roman *pagar* du latin *paccare*, comme si la basse latinité, celle qu'il est convenu de nommer le latin vulgaire, celui du peuple enfin, qui pourtant ne le parlait point, n'avait pas le verbe *pago, pagis, pepigi, pagare*. La raison qu'il en donne est que les lois des barbares admettaient qu'on pouvait *appaiser*, par une somme d'argent, la famille dont un des membres avait été tué : c'était donc la satisfaire, la payer. La linguistique actuelle ne peut plus se contenter de pa-

reilles origines. Selon nous, ce mot vient du primitif *peg*, *pag*, *pec*, *payer;* d'où le verbe dont nous parlions tout-à-l'heure ; d'où le celte *paea*, *paga*, radicaux conservés dans presque toutes les langues nommées indo-germaniques, avec la même acception, tels sont en français *payement*, *péage*, *payer*, *pièce*, en patois basque, *pecha*, etc.

A peu près comme les précédents, avec le millésime 1574 ℞ dans le champ le nombre IIII. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 10.

A peu près comme les précédents, mais avec le millésime de 15 R 74 ℞ dans le champ le chiffre V. — Cabinet du roi. — Pl. IX, n° 11.

§ IV. Le temps ne nous a permis de décrire qu'un seul mérel appartenant à l'histoire métallique de l'église collégiale placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Sales, le voici :

La sainte Vierge avec l'enfant Jésus, de chaque côté une branche de laurier et dessous SALER, tout autour un cercle perlé. ℞ dans un cercle perlé une couronne d'olivier entrelacé, dans le champ la lettre p en gothique minuscule, initiale du mot *pagar*. — Musée du Cher. — 42 grains. — Pl. IV, n° 14.

Cette église collégiale avait un chapitre composé d'un prieur et de neuf chanoines capitulants, dont quatre devaient être prêtres, trois diacres et deux sous-diacres. Les nominations étaient faites par l'archevêque. Cette église est l'une de celles qui célébrèrent la fête de l'âne. On sait qu'au moyen âge les processions d'animaux étaient extrêmement goûtées du bas clergé et du peuple. Le mercredi saint, par exemple, on faisait à Reims la procession du hareng (1) ; à Paris, celle du renard,

(1) Anquetil, Histoire de Reims.

que Philippe-le-Bel aimait beaucoup, parce que, disait-il, c'était le symbole des exactions du Pape, dont il se plaignait amèrement, (1) La fête de l'âne, commune à plusieurs autres églises de France, et qu'il ne faut pas confondre avec le jeu de la soule (2), si célèbre aussi dans le Berry, que l'on célébrait le 27 ou le 29 décembre (3), en l'honneur de saint Jean l'évangéliste, ou plutôt de saint Ursin. La fête de l'âne, décrite d'ailleurs dans tant d'ouvrages récents, avait une toute autre importance et subsistait encore à Bourges en 1682. C'est elle sans doute qui fut la véritable source du proverbe sur les armoiries de Bourges. Cette fête avait lieu à la messe de minuit, dans plusieurs églises cathédrales ou collégiales de France. Elle n'était point uniforme, elle variait en quelque sorte autant que celle des fous, dans chaque localité, dans les diverses fêtes de l'église, soit dans celle des Rameaux, soit dans celle de Noël. Il en fut de même de celle des Fous : ce fut bientôt à la fête des Innocents, tantôt à celle des Diacres ou des Sous-Diacres, ou bien à celle du mardi-gras, tantôt à Pâques. Au XII[e] siècle aucune de ces fêtes n'existait : ce fut seulement à cette époque que l'âne fut admis plus solennellement dans les offices et privilèges, et qu'il figurait à la fête des Rameaux. Cependant les monuments d'une fête si récente et si généralement répandue, sont extrêmement

(1) Sauval, Antiquités de Paris.

(2) Pierquin de Gembloux, Notices archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher. In-8, Bourges, 1839.

(3) Voyez surtout le Glossaire de Ducange. — Mémoires de l'académie celtique. — Mém. de la Société des Antiquaires de la Normandie, p. IV, etc.

rares : jusqu'à présent on n'en connait que deux offices, l'un tiré de l'ordinaire de Rouen (1), l'autre d'un manuscrit de l'église de Sens (2) et dans ces deux villes, l'ânesse de Balaam est l'héroïne de ce drame religieux. Je regrette de ne pouvoir décrire ici une fête qui n'a aucun rapport avec notre plan, mais qui en a de si grands avec l'histoire ecclésiastique du Berry. Quoiqu'il en soit, tous les Prophètes de ce drame, tels que Samuël, David, Osée, Johel, Abdias, Jonas, Ezéchiel, Malachias, Aggée, Naüm, Elizabeth, *in persona alba quasi prægnans*, saint Jean-Baptiste, Virgile, Nabuchodonosor, la Sibylle, se réunissent *in pulpito* et chantent en chœur une prose farsie en l'honneur de l'âne, dont voici le refrain :

Hé, sire Asne, ça chantez !
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez,
Et de l'avoine à plantez.

Cette prose a neuf couplets : dans l'office de Sens, elle est moins longue et cet office diffère même entièrement de celui de Rouen, car les prophètes n'y paraissent point : cette œuvre est attribuée à un archevêque de Sens, nommé Petrus de Corbollo, mort en 1222. La fête de l'âne avait lieu le 14 jan-

(1) Ducange, Glossar. Infimi latinitat. Verbo. Festum : asinorum.

(2) Millin, monuments inédits, t. II. — Il y avait aussi à cette époque, le jour de la Saint-Jean, l'office du Bœuf, celui de la Vache grise, etc.

vier, à Beauvais. Le jour de la fuite en Egypte, on choississait la plus belle fille de la ville pour représenter Marie : la Vierge montait ensuite sur l'âne, et tenait l'enfant Jésus dans ses bras : conduite par le peuple et le clergé, on ne peut plus solennellement, elle allait de la cathédrale à la paroisse de Saint-Etienne, où l'on célébrait la messe : l'âne se tenait près de l'autel, du côté de l'évangile. L'Introït, le Kyrie, le Gloria et le Credo, étaient terminés par une imitation universelle du braire de l'âne, et le prêtre lui-même achevait la messe par ce cri : *in fine missæ sacerdos versus ad populum, vice ite missa est, ter inhinnabit. Populus vero, vice Deo gratias, ter respondebit hin han :* telle est l'annotation qu'on lit, en rubrique, dans le manuscrit dont nous parlons. A très-peu de choses près, cette cérémonie avait lieu de la même manière à Bourges. Il y avait alors une procession dans laquelle des ecclésiastiques richement parés et choisis avec soin, représentaient les prophètes qui avaient prédit la venue du Sauveur. Les chanoines de l'église dont nous parlons, avaient le privilège de jouer le rôle des prophètes dans cette pieuse farce ; ils faisaient entrer dans le chœur un âne richement enharnaché, sur lequel était monté le prophète Balaam. Le solipède aux longues oreilles, faisait gravement trois fois le tour du pupitre, après qu'on avait eu le soin d'y répandre de la paille, puis on entonnait l'hymne de l'âne, conservé dans les anciens Missels de cette collégiale, et que voici, telle qu'elle y est écrite :

PROSE.

Les Prophètes.

Orientis partibus,
Adventavit asinus;
Pulcher et fortissimus,
Sarcinus aptissimus.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Les Prophètes.

Hic in collibus Sichem,
Enutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Les Prophètes.

Saltu vincit hynnulos,
Damas et capreolos,
Super dromedarios,
Velox Madianos.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Les Prophètes.

Dum trahit vehicula,
Multa cum sarcinula,
Illius mandibula,
Dura terit pabula.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur..

Les Prophètes.

Cum aristis ordeum,
Comedit et carduum,
Triticum a paleâ,
Segregat in areâ.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Les Prophètes.

Aurum de Arabia,
Thus et mirrham de Saba,
Tulit in Ecclesiâ,
Virtus asinaria.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Les Prophètes.

Amen, dicas asine,
Jam satis de carmine.
Amen, amen, itera,
Aspernare vetera.

Le Peuple.

Hé! hé! hé! Sire Asne! hé! etc. Chœur.

Quelques auteurs qui se sont occupés à rechercher l'origine de cette liturgie bouffonne, ont émis des opinions diverses : les uns prétendent que cette fête, d'origine étrangère, est due au préjugé religieux des italiens, qui soutenait que la monture de la sainte Famille avait passé la mer à piod sec, et était venu mourir à Vérone, où on lui fit des funérailles somptueuses. Quelques siècles après, on montrait encore ses os, renfermés

dans un âne artificiel', aux fidèles de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, sous la garde spéciale de quatre chanoines, qui deux fois par an portaient ces reliques dans une procession solennelle etc. M. Michelet, au contraire dit : l'humble témoin de la naissance du Sauveur, le fidèle animal qui de son haleine le réchauffa tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa mère en Egypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il avait sa part de la joie. Sobriété, patience, ferme résignation; le moyen âge, plus juste que nous, distinguait en l'âne, je ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eut-on rougi de ceci ! le Sauveur n'en avait pas rougi.... Plus tard, les naïvetés tournèrent en dérisions, et l'église fut obligée d'imposer silence au peuple, de l'éloigner, de le tenir à distance. Mais au premier siècle du moyen âge, quel mal en tout cela ? Tout n'est-il pas permis à l'enfant ? l'église s'effarouchait si peu de ces drames populaires, qu'elle en reproduisait sur ses murailles les plus hardis. A Rouen, un cochon joue du violon, à Chartres, c'est un âne ; à Essonne, un évêque tient une marotte.

Je ne crois pas que le savant historien, ait saisi l'origne de cette réhabilisation d'une des créatures du grand être, au moment où le roi de la création venait d'être aussi réhabilité, tant sous le point de vue moral, que sous le rapport politique.

§ V. Le dernier mérel en cuivre que nous possédions se rapporte évidemment à la construction de l'une des églises de Bourges, placée sous l'invocation de Saint-Pierre : nous ne saurions trop dire pourquoi nous pencherions volontiers à l'attribuer à celle de Saint-Pierre-le-Puellier.

Dans un double cercle, un cercle perlé ; dans le champ deux



clefs en croix, quatre étoiles cantonnées. ℟ outre les trois cercles, dont un perlé, des festons tout autour du champ, et au centre le nombre IIII, ayant une étoile à droite. — 36 grains. — Musée du Cher. — Pl. IV, n° 15.

Le Musée du Cher, possède un autre mérel semblable, avec cette différence toutefois que le nombre IIII placé entre deux étoiles, l'une supérieure, l'autre inférieure, est en caractères gothiques, et parconséquent de beaucoup antérieur à celui que nous avons cru devoir faire graver de préférence, parce qu'il nous a paru plus élégant, en ce que le nombre est entouré d'un cercle festonné, ce qui n'est point dans le mérel gothique.

§ VI. Le temps a respecté quelques autres méraux, tels sont ceux frappés par la reine Jeanne, pour la construction du monastère de l'Annonciade. D'un côté, se trouve une couronne royale avec la légende : AVE MARIA GRATIA PL. ℟ la croix de Bourges, si élégament historiée, dont la monnaie du duc Jean nous a donné le premier exemple. Ceux-ci n'offrent absolument aucun signe de leur valeur représentative, et sont excessivement communs dans le Berry. — Musée du Cher. — 30 grains. — Pl. VI, n° 16.

En regardant cette pièce, que l'on trouve partout, comme un mérel, en l'attribuant ensuite à Jeanne de Valois, qui n'a jamais battu monnaie, nous ne faisons que céder à la croyance vulgaire ; car, dans notre opinion, ce serait plutôt une monnaie provençale, comme l'annonce la couronne. C'est donc plutôt à Jeanne de Naples, à qui la donne avec tant de raison M. Fauris de Saint-Vincent, qu'il faudrait réellement la rattacher.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM. Dans un cercle une croix à branches égales : quatre roses cantonnées. ℟ SIT NOMEN DOMINI.

Dans un cercle festonné le nombre ƀ en gothique. — Musée du Cher. — 18 grains. — Pl. IV, n° 17.

Nous avons fait remarquer plusieurs fois que dans les temps anté-historiques, de même que dans la période gallo-romaine et dans le moyen âge, deux barres équivalaient à un *e*. Ce système d'écriture conservait traditionnellement ainsi quelque vestige de sa primitive origine. En effet, dans l'alphabet hiéroglyphique de l'Egypte, une petite ligne perpendiculaire correspondait aussi aux lettres coptes ε ou н (1) ; mais ici ce n'est plus cette voyelle que l'on représente, c'est tout simplement certaines consonnes dont on a omis de tracer les liaisons.

§ VII. Le Musée du Cher possède encore quelques méreaux trouvés, avec des monnaies du Bas-Empire, dans les fondations récentes des écuries militaires : ceux-ci sont en plomb, et d'une attribution qui n'est pas toujours très-facile. Quelques-uns ne portent aussi aucune espèce de chiffre, et devaient par conséquent être d'une valeur conventionnelle absolue. Ils me paraissent en général devoir être rattachés à l'histoire architecturale du XII[e] siècle : deux d'entre eux avaient été frappés pour l'église collégiale de Notre-Dame de Montermoyen (*medium monasterium*). Le premier porte dans le champ, en lettres minuscules gothiques, le mot AVE : au revers, dans le champ, les lettres minuscules gothiques REGina MAria. — Musée du Cher. — 48 grains. — Pl. IV, n° 18.

L'autre ne porte, dans le champ, que la lettre minuscule gothique M, initiale du nom de Montermoyen, entourée d'un cer-

(1) Champolion, Précis du système hiéroglyphique, etc., p. 119.

cle : au revers, dans le champ, le nombre XII : une rosette au-dessus et au-dessous. — Musée du Cher. — 1 gros 12 grains. — Pl. v, n° 1.

Un autre mérel en plomb, porte d'un côté le globe crucigère entouré d'abord d'un cercle, puis d'une couronne élégante d'arabesques. ℟ au centre des mêmes cercles, le nombre II, une étoile au-dessus et au-dessous. — Musée du Cher. — 1 gros. — Pl. v, n° 2.

Il n'est pas facile de déterminer à quelle église, à quel monument religieux, se rapporte ce mérel trouvé aussi à Bourges, dans les fondations des nouvelles écuries : cependant, en le rapprochant d'un écusson placé au-dessus de la porte de la jolie église de Cour-les-Barres, retouchée au XVIe siècle, il serait bien possible qu'il appartînt à ce monument, qui doit une addition pleine de goût à M. le comte Jaubert.

D'autres méreaux, du même métal, furent trouvés aussi dans la même localité, mais malheureusement ils sont trop frustes pour pouvoir être lus : tel est celui qui présente, dans un cercle perlé, un croissant dans le champ semé de six étoiles, avec la légende AVE * REGINA COELORVM. ℟ dans un cercle perlé, une tour avec une étoile dessus, et de chaque côté pour légende AVE * REGINA COELORVM. — Musée du Cher. — 30 grains. — Pl. v, n° 3.

L'époque de la fondation de la tour de Bourges, sur l'emplacement de laquelle les auteurs ne sont même pas d'accord, et que nous chercherons à déterminer ailleurs, n'est pas moins incertaine : nous n'hésitons point à regarder ce mérel comme ayant été frappé lors de sa construction ; et, comme le salaire des ouvriers était uniforme ainsi que celui de l'architecte, nous

ne serons pas étonné de n'y voir figurer aucun nombre : le salaire des premiers était de huit deniers par jour, tandis que l'entrepreneur avait trois blancs.

Le mérel suivant a été trouvé avec ceux qui précédent : SANCTE CIRIC ORA PR... dans un cercle perlé, une hure de sanglier ; une perle au-dessus et au-dessous. ℟ SANCTA IVDITA ORA PR... dans un cercle perlé le nombre 3 flanqué de deux étoiles. — Musée du Cher. — 1 gros. — Pl. V, n° 4.

Je n'hésite point à attribuer ce mérel, que j'ai fait graver seulement dans la crainte qu'il ne se perdît, à l'église Saint-Cyr de Nevers, puisqu'il porte d'une part le nom de ce Saint et de l'autre celui de sa mère, sainte Julit ou Judit. Une autre preuve en faveur de cette attribution, c'est que le chœur de cette église était autrefois séparé de la nef par une grille en fer, remplie d'écussons présentant aussi des hures de sangliers. Cette grille est aujourd'hui dans une salle de l'ancien évêché.

§ VIII. Nous terminerons enfin ce que nous avions à dire sur les méreaux des églises de Bourges, par le suivant :

P. S. M. ou S P M cantonnés dans les angles formés par une clef et une crosse en croix. ℟ dans le champ, le nombre VI en gros caractères, quatre rosaces aux quatre angles. — Musée du Cher. — 32 grains. — Pl. VII, n° 8.

Ce mérel ne peut appartenir qu'à la reconstruction de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Marché, bâtie l'an 1157, incendiée le jour de la Magdeleine 1487, rétablie aux frais des paroissiens, en 1520, et dont la tour fut commencée le 5 mai 1525.

§ IX. C'est évidemment ici, que l'ordre suivi jusqu'à présent nous oblige à parler d'un mérel en cuivre frappé, en l'honneur de la reine Jeanne, par le chapitre de la cathédrale de Bourges.

Après avoir reçu de Rome, dit un manuscrit que nous avons sous les yeux, les décrets qui confirmaient la sentence prononcée par monseigneur Frédéric-Jérôme de La Rochefoucault, archevêque de Bourges, au sujet du culte rendu de temps immémorial à la vénérable servante de Dieu, madame Jeanne de Valois, reine de France, et obtenu du souverain pontife, Benoît XIV, une bulle de canonisation, en date du 18 juin 1742, le 13 juillet suivant, les cérémonies d'usage en pareil cas, eurent lieu à Bourges, avec toute la pompe et l'éclat possible. Le R. P. Gemendi, jésuite, prononça le panégyrique de la Sainte; on chanta le *Te Deum* en musique, la bannière de la Sainte fut placée dans l'église du duc Jean; et, dans le cours de cette magnifique solemnité, on distribua l'abrégé de la vie de sainte Jeanne, et des médailles à tous messieurs les chanoines de la Cathédrale et de la Sainte-Chapelle, aussi bien qu'à messieurs les Curés et messieurs les Officiers du présidial et de la ville, et plusieurs autres personnes de distinction.

Telle est l'origine de ce mérel, portant d'un côté l'annonciation, et au revers la Sainte auréolée, tenant un crucifix dans ses mains; devant elle est la couronne royale, posée sur une table recouverte d'un tapis, avec cette légende B. IOANNA VALÆSIA. — Musée du Cher. — 45 grains. — Pl. V, n° 5.

§ X. Nous ne connaissons jusqu'à présent aucun historien qui ait fait mention de la fête des fous, comme ayant été célébrée aussi à Bourges ou dans le Berry. Nous n'avons absolument d'autre indice de ce fait, que dans des monuments métalliques répandus en grand nombre dans toute l'étendue de la province; et cette circonstance constante qu'il n'y eût pas plus, au XII° siècle que dans les siècles précédents, de fêtes spéciales aux-

quelles on attribuât d'une manière particulière le nom de fêtes des fous, *festum stultorum*, *festum fatuorum*, *rostorum*, à une des fêtes bouffonnes, joyeuses ou comiques de Noël, de Pâques ou de toute autre époque. Ce fut assez généralement, au XII[e] siècle, la fête des sous-diacres (*festum hypodiaconorum*), dont les scènes burlesques furent désignées sous cette dernière dénomination. C'est ce qui explique encore pourquoi l'on voit ces liturgies bouffonnes prendre place à côté des liturgies les plus solennelles, dans les missels et dans tous les livres d'église de cette époque. Il n'est pas probable pourtant que ces pieuses mascarades, dont on a du reste beaucoup trop exagéré les désordres, aient été de longue durée à Bourges. Partout ailleurs, en effet, elles reçurent au contraire un plus grand développement, qui annonçait ouvertement sa tendance à la sécularisation. Une générale extravagance, dans les cérémonies du culte, annonçait l'enfantement de l'hérésie; toutes ces folies, en effet, étaient devenues inexplicables, et ne cessèrent qu'alors que la plus grande de toutes, la réforme au XIV[e] et au XV[e] siècle, fut complettée, tant une déraison en entraine toujours mille autres!

Ce fut en effet Odon de Sully, sorti de l'église de Bourges dont il était chantre et qui alla gouverner celle de Paris, qui chercha à réformer du moins ces fêtes, puisque le temps de les abolir n'était point encore venu. Il en régla le cérémonial d'une manière décente, dans une ordonnance pleine de raison et de sagesse, datée de 1199, poussant toutefois la condescendance, dans l'intérêt du but qu'il voulait atteindre, jusqu'à permettre pendant la messe une église farsie. De grands prélats l'imitèrent, à Rheims, à Soissons, etc. Le canon d'Innocent III, relatif à ces désordres, est célèbre : on fait quelquefois dans les

églises des jeux de théâtre, y est-il dit, et non seulement on introduit dans ces jeux et ces spectacles des masques de monstres; mais, même dans certaines fêtes, des diacres, des prêtres et des sous-diacres, poussent la hardiesse jusqu'à commettre des folies et des bouffonneries; nous vous enjoignons, mon père, d'exterminer de votre église la coutume, ou plutôt l'abus et le déréglement de ces jeux honteux, afin que cette impureté ne souille plus l'honnêteté de l'église.

Dans la sagesse de ses réglements, qui devaient nécessairement être un progrès dont il apportait aussi le germe du Berry, qu'il venait de quitter, Odon de Sully, défend de chanter le *deposuit* plus de cinq fois. Ces fêtes avaient lieu le 28 décembre, et l'office était célébré par les diacres: le 27 par les prêtres, le 28 par les enfants, le 1er janvier par les sous-diacres. Les mêmes usages avaient lieu à Bourges. Enfin, ce prélat fit un commandement exprès pour défendre l'usage des fêtes nocturnes et les proscrire dans les églises, dans les cimetières et dans les processions, chose qu'il avait eu si souvent l'occasion de blâmer pendant son séjour, sans autorité, dans le Berry.

Au XIe siècle, la fête des Innocents, car dès ce moment elle ne s'appelle plus fête des Fous, était encore célébrée d'une manière triste et grave, d'après les réformes d'Odon, et l'on élisait toujours un évêque des enfants, *Episcopus puerorum*. C'est là du reste qu'il faut rechercher les origines du théâtre en France et dont le manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire, le plus riche de tous, nous a conservé de si précieux documents, et que M. de Montmerqué, à qui il appartient, se propose de publier incessamment.

Le concile provincial de Rheims, tenu à Soissons en 1456,

ordonna et enjoignit d'exterminer entièrement de toutes les églises et de tous les monastères, de religieux et de religieuses, de la province de Bourgogne, cet infâme abus qui s'y était introduit et qui avait déjà été condamné par le concile de Bourges (1).

M. Rigolot d'Amiens a publié tout récemment les *Monnaies inconnues des Evêques, des Innocents et des Fous* : c'est à cet ouvrage piquant et neuf que nous renverrons pour tous les détails que nous omettons forcément et auquel on peut ajouter ceux que nous venons de donner : nous terminerons cet article en donnant la description d'une médaille de cette confrérie échappée aux investigations de ce laborieux écrivain. A défaut de documents historiques, ce monument monétaire prouvera je crois que cette cérémonie, quoique devenue complètement laïque, s'est perpétuée jusqu'à une époque très-voisine de nous, comme l'indiquent le dessin et l'écriture de cette pièce curieuse.

VNICVS EST SPECIE 1660, deux forgerons cherchent vainement à aplatir une tête de femme, que l'un d'eux maintient sur une enclume avec de fortes pinces. ℞ OMNE FERENS MALVM : sur un âne, marchant à gauche, deux bats dans lesquels sont une femme et un chat. Un singe, tenant un fouet dans la main droite et la bride de l'autre, conduit le quadrupède aux longues oreilles. — Musée du Cher. — Pl. XII, n° 2.

Le musée du Cher possède une autre pièce exactement semblable, mais d'un plus petit module sans millésime, et ayant quelques brins d'herbe élevée que foule l'âne.

(1) Du Tilliot, Mém. pour servir à l'Histoire de la Fête des Fous, etc., in-4, p. 35. In-4°. Lausanne, 1741.

Il est bien évident que des méreaux épigrammatiques de cette nature, ne peuvent avoir été frappés en aussi grand nombre surtout, que par une confrérie, et que nul autre que celle des fous ou des innocents ne peut l'avoir fait. Je ne crois pas enfin qu'on puisse les confondre ou les rattacher aux monnaies diffamatoires (1).

MAIRIE.

Les autorités municipales, abandonnant successivement le sanglier et la croix de Bourges, n'acceptèrent d'autres armoiries que celles des trois moutons, dont nous avons déjà dit un mot. La province garda long-temps la croix de Bourges, mais sa capitale n'abandonna jamais sa divinité topique ; et lorsque, vers le XIIIe siècle, l'Europe savante, abusant de l'indifférente sécurité du peuple, tenta sur toute l'étendue des Gaules un mouvement réactionnaire en faveur des opinions religieuses et politiques des barbares vainqueurs que nous avions chassés, ce mouvement rétrograde ne s'arrêta pas là : l'orgueilleuse vanité nationale fut agréablement excitée, lorsqu'on ressuscita la divinité trimoltone de ses illustres ancêtres. Cette rénovation fut généralement admise, aussi la verrons-nous figurer dorénavant sur tous les monuments métalliques de la cité monétaire par excellence.

(1) De nummis contumeliosis. In-4°, etc.

Les rois l'adoptèrent aussi, et la placèrent respectueusement dans un écu à champ d'azur, semé de fleur de lys d'or sans nombre, bordure de dentelis de gueules. Quelques siècles après, cette trinité payenne se fit chrétienne, comme tant d'autres ; elle se réduisit enfin à l'agneau pascal (1), ou bien au mouton auréolé. Tous les princes ou princesses du sang qui possédèrent le Berry à titre d'apanage ou de douaire, portèrent ces armoiries. Il n'y avait de différence avec celles des rois de France, que quant au dentelis ou brisure.

La ville de Bourges fut long-temps administrée par quatre prudhommes élus, ainsi que le prouvent les chartes de Louis le jeune (1173), et de Louis VIII (1224). Louis XI changea ce mode d'administration (24 mai 1474), et ordonna qu'à l'avenir les affaires municipales seraient réglées par un maire et douze échevins, annuellement nommés par le roi. En 1483, l'élection du maire fut rendue au peuple et l'échevinage réduit à quatre membres. Cette modification fut conservée par plu-

(1) Dans l'idiome celto-kymrique du Berry, la brebis d'un an se nomme *Agnelle*, et celle de deux années *Vassives* : le mouton du même âge se nomme *Vasso* ou *Vassivo*. Ce mot vient du sanscrit *avi* (mouton); d'où *Vasso*, divinité dont l'histoire ne parle qu'à propos des ravages faits par les barbares dans l'Arvernie; et, comme on peut le conjecturer, 1o d'après le nom que portait dans ces belles contrées le temple magnifique détruit par Gracchus, selon Grégoire de Tours; 2o par le nom que porte encore dans cette même province l'emplacement de l'église Saint-Artéme (le vass de Saint-Artéme); 3o par le nom de champ du vass, où fut construite la première église de Saint-Marcellin (Isère); 4o enfin, par le peulvan encore debout sur la place Gorthaine de Bourges, et que le peuple nomme, par un pléonasme inévitable lorsque la valeur primitive des termes est perdue, pierre de *Leachry* (de *Leach* pierre, et de *Ri*, bélier, conservé dans tous les dialectes celtiques de l'île de Mona).

sieurs rois (1) et n'en fut pourtant pas plus définitive. Ces formes mêmes ne furent jamais exactement observées, et furent également soumises à diverses infractions légales dont nous ne devons point faire mention. L'histoire exacte des vicissitudes d'une institution quelle qu'elle soit n'entre pas dans notre plan, si ce n'est toutefois lorsqu'elle est appuyée sur des documents numismatiques ou monétaires. Quoiqu'il en soit, Bourges et tous ses citoyens prenaient un tel intérêt à ces élections municipales, qu'ils furent dans l'habitude de consacrer chacun de ces événements par une médaille frappée en l'honneur du maire, usage complètement inconnu à toutes les autres villes de France, et nous ne savons guère pourtant à quelle époque il fut introduit; les historiens du Berry n'en font aucune mention : il ne date d'ailleurs pour nous que de l'ère numismatique, et nous croyons avoir tout lieu de présumer qu'il nous manque aussi plusieurs anneaux de cette chaîne chronologique des maires de Bourges. Voici toutefois ceux que nous avons pu nous procurer, soit en cuivre, soit en bronze, car depuis la fin du XVIIe siècle, elles furent frappées sur ces deux métaux.

* D MILET C-ONSEILLER D-U ROY TRES-ORIER GENERAL DE FRANCE M^re DE BOVRGES. Dans le champ les armoiries de Milet. ℞ dans le champ les armoiries de Bourges, à l'exergue SVMMA IMPERII APVD BITVRIGIS. 1608. — Musée du Cher. — 1 gros 48 grains. — Pl. V, n° 16.

A cette époque, le mairat était annuel : Daniel Milet succéda à Claude Fradet, dont nous n'avons point de médaille, et fut

(1) Ragueau, Coutumes du Berry, tit. II, art. IV. — Tit. IX, art. XXXVI.

continué jusqu'en 1609 inclusivement. Nicolas Macé (1610-1611), Claude Gassot (1612-13), Louis-Foucaut (1614-16), Pre Heurtaut (1617-18), Guillaume Doulé (1619-20), Pierre-Bengy (1621-22), Philippe Le Bègue (1623-24), Pierre Sarrasin (1625-26), Pierre Tulier (1627-28), Philippe Labbe (1629-30), Guill. Levrat (1631-32), Claude Biet (1633-34), Jaupitre (1635-36), et Ch. Charlemagne (1637-38), ne figurent point dans ces fastes métalliques connus, où l'on ne trouve encore que le suivant :

ANTOINE.BIGOT.MAIRE.DE.BOVRGES 1643. Armoiries de Bigot. ℟ Comme ci-dessus. — Musée du Cher. — 1 gros 50 grains. — Pl. v, n° 7.

A. Bigot, écuyer, sieur de Beaulieu, conseiller du roi, prévôt général et provincial en la maréchaussée du Berry, fut élu maire en 1639, et continué jusqu'en 1642; c'est ce qui explique les deux dates de cette médaille, par laquelle on aura voulu désigner sans doute tout le temps pendant lequel il aura fait partie du corps municipal.

L'artiste a omis sur ces deux médailles d'indiquer la couleur du champ dans les écussons : on remarquera encore une autre erreur dans les suivantes, toutes d'un volume plus considérable; celle-ci est peut-être beaucoup plus grave, puisque le champ qui, dans les armoiries de la ville de Bourges, doit être partout d'azur, il a eu l'inattention de mettre celui des moutons en sinople, et celui des fleurs de lys en azur.

Voilà, comme on le voit, une période consulaire de vingt-sept années pendant laquelle nous ne trouvons que deux médailles : il est assez probable pourtant que d'autres auront dû être frappées : on les désire.

Ici s'ouvre une nouvelle ère : le 8 octobre 1501, Jacques

Cœur, fils du célèbre argentier de Charles VII, vendit le fief de la Chaussée à Antoine Turpin, sieur de Nozay, pour la somme de 1,500 livres, quinze aunes de velours noir et quinze aunes de camelot. Claude Turpin en était encore seigneur en 1538. François Chambellan, commissaire, qui le fut après lui, le vendit à Claude L'Aubespine, marquis de Châteauneuf, le 22 décembre 1552. Il fut ensuite vendu, par décret sur ce même marquis de Châteauneuf, et adjugé à Jean Colbert, ministre d'état, le 13 mai 1679, qui enfin le délaissa aux maires et échevins de Bourges, le 30 janvier 1682, abandon qui fut accepté en l'assemblée des habitants, le 28 février suivant, à la charge d'un écu d'or de cens annuel envers le marquis de Châteauneuf, et de fournir encore à cedit seigneur, et ce à chaque mutation de maires, de quatre en quatre ans, une médaille d'argent d'une valeur de dix livres. Sur l'un des côtés devaient être gravées les armoiries du marquis, de l'autre celles de la ville, et en outre tout ce, moyennant une somme de trente-trois mille livres deniers. C'est donc en vertu de cette vente que l'usage, précédemment établi, fut converti pour ainsi dire en obligation et que furent frappées par conséquent les médailles suivantes, tant en cuivre qu'en argent, et dont la série n'est pas complète non plus. Reprenons maintenant notre histoire municipale.

Jusqu'en 1693, il s'est succédé encore vingt-deux maires, dont nous n'avons pas non plus de médailles; mais par une nouvelle révolution, dans l'histoire si agitée de la municipalité de Bourges, le sieur Lebegue, prévôt provincial des maréchaux de France à Bourges, acheta la charge de maire perpétuel, par le crédit de M. d'Aubigné, et revint de Paris n'a yant point

encore toutefois ses provisions, ce qui n'empêcha pas les échevins d'aller au-devant de lui. Quelque temps après même, il fut obligé de faire un nouveau voyage à Paris pour activer enfin la délivrance de ses titres si bien acquis, puisqu'ils ne lui coûtèrent pas moins de trente-deux mille francs. C'est alors seulement qu'il fut admis à prêter serment entre les mains de M. de Séraucourt, intendant de la province, le 22 février 1693, et qu'il fut immédiatement installé. Ainsi fut faite, dit l'auteur du manuscrit que nous avons sous les yeux, l'ordinaire coutume de nommer les maires de la ville de Bourges, le roi y ayant autrement pourvu. Mais si les maires ne furent plus élus en effet, les échevins du moins continuèrent de l'être, sous la présidence de ce maire perpétuel, dont voici la médaille.

MATHIAS LE BEGVE CHEVALIER SEIGNEVR D'ALIGNY MAIRE PERPETVEL DE LA VILLE DE BOURGES. Armoiries de la ville de Bourges. ℞ JEROME PHELYPEAUX. COMTE DE PONTCHARTRAIN ET H. A. R. DE L'AUBESPINE MARQUIS DE CHATEAUNEUF SUR CHER. Armoiries du marquis de Châteauneuf.— Musée du Cher. — Pl. v, n° 8.

C'est sous l'administration de ce magistrat municipal, que Bourges et la France perdirent deux monuments magnifiques; le Palais Royal, bâti par le duc Jean-le-Magnifique, et la Sainte-Chapelle elle-même, bien supérieure pour ainsi dire à celle de Paris, et qui, dans le fait, ne survécut pas long-temps aux atteintes portées par l'incendie du 31 juillet 1693. Le procès-verbal original dressé à la suite de ce déplorable événement, va nous fournir quelques détails intéressants et inédits, nous laissons donc parler M. Lebegue, lui-même.

« Vers dix heures du matin, Chevreau, le portier de l'Hôtel de ville, vint avertir le maire, que les habitants étaient dans

la cour de la mairie, demandant à grands cris des instruments pour éteindre le feu qui était à la maison du sieur Buisson, boulanger, et qui avait pris parmi les fagots entassés dans le grenier. Par la négligence du sieur Nicolas Louvois, procureur du roi de la ville, on ne put donner que quatre-vingt-douze sceaux en cuir bouilli en très-mauvais état : on envoya tirer de l'eau dans tous les puits du voisinage, on abattit et l'on découvrit plusieurs maisons, tous les habitants travaillaient à éteindre ce vaste incendie. Par un malheur sans pareil, deux étincelles de feu portées par le vent, l'une à un nid d'oiseaux au pied d'un ange de cuivre qui était sur la croupe de ladite église, et l'autre à un autre nid attaché à une des colonnes qui était au haut du clocher couvert de plomb, d'une structure merveilleuse : que, environ l'heure de midi, ayant vu sortir de la fumée de ces deux endroits, nous avons jugé qu'il y avait du feu, pourquoi nous avons encore fait sonner le tocsin à l'église cathédrale de cette ville, donné ordre d'aller quérir tous les sceaux des habitants et de faire amener de l'eau, qui est très-rare dans ce quartier, et au même instant avons envoyé des canonniers en ces deux endroits avec d'autres personnes et de l'eau pour éteindre ce qui commençait à paraître. Ceux qui auraient été à celui qui était au pied de l'ange l'auraient éteint en peu de temps, mais comme l'endroit du clocher où paraissait cette autre fumée, était inaccessible dans un temps si précipité, le feu s'augmentant de moment en moment qui faisait tomber le plomb fondu (comme dans l'incendie de la cathédrale de Chartres), a empêché de pouvoir approcher. Peu de temps après le feu ayant consumé tout le bois de cet endroit, la pointe du clocher est tombée sur la couverture qui y a mis le feu en

divers endroits : celui qui était au reste du clocher, ayant fait fondre les cloches et atteint le faîte des couvertures, on a vu en moins de deux heures, ce bel édifice réduit en cendres, et comme le vent poussait la flamme du feu de cette église du côté de la salle du Palais Royal qui la joignait, le feu s'y est pris avec tant de précipitation, nonobstant tous les soins, que nous et tous les habitants de cette ville avons pu prendre pour la conservation de ce bel édifice, il a été consumé et réduit en cendres, en aussi peu de temps que ladite église de la Sainte-Chapelle, et par un surcroît de malheur, le vent ayant porté le feu de ces deux grands édifices sur les maisons qui y sont joignantes et au-dessous d'icelles, et sur plusieurs autres de ce quartier jusqu'au faubourg de Saint-Paul, les a toutes réduites en cendres avec leurs meubles, qui étaient en icelles, les habitants de ce quartier, ainsi que tous ceux du reste de la ville, étant occupés à travailler inutilement pour la conservation des deux plus beaux édifices qui fussent dans le royaume qui faisaient la décoration de cette ville, et dont la perte est irréparable sans un grand secours extraordinaire, dont et de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal, pour servir et valoir, etc., etc. Signés Lebegue, maire, Roze, Hervel et Clerjaut. »

Environ une heure après, l'hôtel de la Poule-Blanche fut encore réduit en cendres ainsi que tout le mobilier.

Le lendemain samedi, 1er août, à six heures du matin, le maire alla constater l'étendue du sinistre : cent neuf maisons, occupées par cent vingt-trois ménages, avaient été incendiées, et quinze dans les paroisses de Saint-Fulgent et du Château.

En 1704, Lebegue fut attaqué d'une maladie aiguë, qui le

conduisit au tombeau en fort peu de temps ; son fils aîné hérita de la charge de maire perpétuel, dont il fut pourvu, la même année, à la Saint-Jean.

Nous ignorons s'il fût frappé une médaille en l'honneur de celui-ci, mais il paraît qu'à sa mort l'élection municipale fut encore une fois rendue au peuple, ce qui donna lieu aux fastes monétaires suivants :

PIERRE FRANÇOIS DE MARGAT, ESCUIER SEIGNEUR DE BOCEDE. MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1724. Armoiries de la ville. ℞ comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. v, n° 9.

* FRANÇOIS BARATON ECUYER SEIGNEUR DE DAME. MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1729. Comme ci-dessus. ℞ JEROME PHELYPEAUX COMTE DE PONTCHARTRIN ETC H. A R DE L'AUBESPINE MARQUIS DE CHATEAUNEUF SUR CHER. Comme ci-dessus.

Cette belle médaille fait également partie du Musée du Cher, mais comme elle n'offre absolument aucune différence avec celles qui précèdent ou qui suivent, nous avons cru pouvoir nous dispenser de la faire graver.

* LOUIS ALABAT EC^ER SEIGNEUR DES VAZAUX MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1733. Comme ci-dessus. ℞ comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. v, n° 10.

Alabat fut maire de 1733 à 1736 inclusivement.

* CL. GERMAIN. SOUMARD. EC^R SEIGNEUR DE CROSSES MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1733. Comme ci-dessus. ℞ comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. v, n° 11.

Soumard, élu maire en 1737, fut continué jusqu'en 1746 inclusivement ; ce qui explique suffisamment le long espace de temps écoulé entre la date de cette médaille et celle de la suivante.

* PHILIPPE GAY ECr SEIGNEUR D'AZENAY MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1747. Comme ci-dessus. ℞ * PAUL GALLUCIO-L'HOSPITAL MARQUIS DE CHATEAUNEUF SUR CHER. Armoiries du marquis avec la devise VIGIL ET AUDAX. — Musée du Cher. — Pl. V, n° 12.

Gay ne fut maire que pendant trois années, c'est-à-dire jusqu'en 1749 inclusivement: en 1750, on élut le sieur Soumard, écuyer, seigneur de Crosses, qui l'avait déjà été en 1738. En 1751, une nouvelle modification importante eut encore lieu dans les fastes métalliques de la mairie de Bourges. Par une disposition, dont l'histoire et la légalité nous est inconnue, les médailles municipales porteront dorénavant, non plus les armoiries des marquis de Châteauneuf, mais l'effigie du roi: la couronne a maintenant absorbé jusqu'aux traces les plus légères des anciens privilèges populaires et surtout seigneuriaux.

* CL ARCHAMBAULT ECr SEIGNEUR DES MOUSSEAUX MAre DE LA Ve DE BOURGES 1751. Comme ci-dessus. ℞ LUD XV REX CHRISTIANISS tête laurée de Louis XV, à droite. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 1.

Archambault fut maire jusqu'en 1754 inclusivement.

* JAC.HEN TRIBOUDET ECUIER SEIG DE BOISVERT MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1755. Comme ci-dessus. ℞ comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 2.

Triboudet conserva pendant quatre années la charge de maire.

* JEAN C. DE BEAUVOIR ECUYER SEIGNEUR DU NOINTEAU MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1759. Comme ci-dessus. ℞. comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 3.

En 1765, Brisson de Plagny, docteur en médecine, fut élu maire et conserva cette charge jusqu'en 1768 inclusivement.

GABRIEL BRISSON ECUYER Sr DE PLAGNY MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1765. Comme ci-dessus. ℞ Comme ci-dessus. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 5.

Mre PAUL Me VIVIER ECUYER S^r DE BOISRAY PRESIDENT EN L'ELECTION MAIRE DE BOURGES 1769. Comme ci-dessus. ℟. comme ci-dessus, avec l'année 1769. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 6.

Vivier conserva la charge de maire jusqu'en 1772. Par les médailles qui suivent, on rentre encore une fois sous le type royal.

C SOUMARD EC^er S^r DE CROSSES NOMMÉ PAR LE ROI MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1773. Comme ci-dessus. ℟ LUD XV REX CHRISTIANISS. Tête laurée de Louis XV à droite. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 7.

Soumard conserva le mairat jusqu'en 1779.

PIERRE J B^te CLEM^t DE BEAUVOIR EC^er S^r DE CHAMFORT MAIRE DE LA VILLE DE BOURGES 1779. Comme ci-dessus. ℟ LUD. XVI REX CHRISTIANISS. Tête à droite. — Musée du Cher. — Pl. VI, n° 8. B. du vivier F.

De Beauvoir fut continué maire pendant les années suivantes, jusqu'en 1789, époque à laquelle, se conformant au décret de l'assemblée nationale du 14 décembre, douze officiers municipaux furent nommés : parmi eux se trouvèrent quatre docteurs en droit, un médecin, un imprimeur et un tailleur d'habits.

Telle est la chronologie métallique des fastes consulaires de Bourges, et peut-être aussi de quelques-unes de ses nombreuses vicissitudes ; elle embrasse une période assez longue, qui toutefois n'est point sans lacunes : pourra-t-elle être remplie ? Ce n'était point ici le lieu de tracer l'histoire entière de la municipalité, quelque intéressante, quelque fertile en enseignement qu'elle soit : cette utile monographie ne pouvait nous regarder que dans ses rapports intimes avec la métallographie. Nous aurions peut-être dû y joindre d'autres monuments métalliques qui

se rattachent aussi à l'administration de la cité ; mais la police étant d'institution récente, et ses cachets, tous conservés, d'un intérêt complètement nul, nous avons cru devoir les passer sous silence.

Nous ne saurions terminer l'histoire métallique de la mairie de Bourges, où figurent si honorablement les seigneurs de Châteauneuf, sans ajouter à ce que nous avons dit que ce fief fut acheté par le grand Colbert, que cet homme célèbre ne cessa de rivaliser de bienfaisance et de générosité avec tous ses prédécesseurs, comme si cette seigneurie emportait aussi avec elle la possession de ces deux qualités. En 1683, enfin, Colbert fonda dix mariages dans le marquisat de Châteauneuf, et ce fut le marquis de l'Hospital qui exécuta cette volonté en 1761, ainsi que le constate encore une médaille polygone, portant aussi les armoiries des Châteauneuf. — Pl. VIII, n° 2.

Bourges, cette ville métallique par excellence, a fait frapper d'autres médailles dans différentes circonstances, outre celles dont nous avons parlé à la suite des monnaies de la troisième race. Si c'est encore ici le lieu d'en parler, l'une des plus anciennes est sans contredit celle consacrée à la naissance du dauphin François, fils de Henri II, et de Catherine de Médicis, mort en bas-âge et frère de François II : cette médaille a été publiée aussi par le Trésor de Numismatique et de Glyptique.

+ PVER NATVS EST NOBIS I. G. R. L FE 1545. Dans un cercle perlé BITVRICVM CONGRATVLATIO. ℟ + FILIVS DATVS EST NOBIS CONGRATVLEMVR. Dans un cercle perlé une croix avec un dauphin cantonné dans deux angles apposés et trois fleurs de lys dans les deux autres angles. — Musée du Cher. — Cabinet du roi, en argent. — Pl. VIII, n° 5.

Nous ne perdrons pas l'occasion, qui se présente si natu-



turellement, de dire un mot sur une question bien débattue et encore irrésolue selon nous; car telle est la marche de l'humanité qu'elle n'estime que ce qu'elle n'a plus, qu'elle ne veut savoir que ce qu'elle ignore, qu'elle ne recherche que ce qu'elle a volontairement perdu. Il manque à un fait pour être important qu'on en aie perdu l'origine et la tradition. Je veux parler de l'origine du titre que prenaient les fils aînés des rois de France : nous allons donner notre opinion, et nous résumerons fidèlement ensuite celle des autres : cela jettera un peu de variété sur l'aridité si naturelle à l'Histoire Monétaire.

Le nom gaulois de la province du Dauphiné, d'où vient le titre de dauphin de France, était Allobrogie : l'invasion césarienne ayant tout détruit, tout arrêté, nous n'en connaissons pas non plus l'histoire; mais un fait incontestable pourtant, c'est que, comme toutes les nations gauloises, le Delta-Celtique dût avoir un emblème, un symbole. Quel était-il? C'est ce que nous ignorons. Mais si nous remontons le torrent des siècles, si nous réunissons les débris que nous laissa l'avidité destructive du temps et des Romains, nous pourrons raisonnablement adopter les faits suivants.

Le Delta-Celtique est connu sous deux dénominations différentes, l'une est donc l'Allobrogie, l'autre le Dauphiné. Si nous recherchons la signification de ces deux expressions, nous trouverons que la première moitié, comme la seconde de ces deux binomes, ont la même valeur. *All*, emporte l'idée de tout ce qui est grand ou élevé : on retrouve cette racine dans toutes les langues, avec la même acception. Le primitif *D-al*, qui n'est peut-être que le même mot, auquel les Grecs ajoutèrent une lettre initiale, a la même signification, et de plus celle d'entrée, de

porte, d'origine, de fécondité. De là les mots grecs de *delphys*, *delphax*, *delphakion*, *delphin*, etc.

Le radical *bro*, ou *brox* avec la terminaison gutturale des celtes, ou même *bru*, emporte l'idée d'existance, de nourriture; d'où le grec *brotos*, celui qui est obligé de manger pour vivre, le mortel et *Bora*, pâture. La racine grecque *Phy*, radical des mots qui emportent aussi la même idée, termine à son tour la dénomination grecque du Delta-Celtique. Si maintenant on rapproche ce que nous avons déjà vu si souvent et que nous répéterons plus d'une fois encore à-propos des changements de dénominations des villes et des contrées, on n'hésitera point à reconnaitre que le mot *D-Alphys* n'est autre chose que le mot *Allobroge* traduit en grec. Ceci une fois admis, il ne suffit plus que de savoir quelle dût être la traduction hiéroglyphique ou symbolique de ce mot, et l'on ne peut point hésiter à croire que ce ne fut le Dauphin. Les médailles gauloises des Allobroges et des Dauphinois portent en effet jusqu'à trois de ces animaux sur leurs revers. D'autrefois ce type figure encore sous forme secondaire ou tertiaire sur les médailles des autres nations, ainsi qu'on le verra sur une médaille de Solimara. Voilà donc trois traductions et trois écritures différentes d'une même idée.

Les colonies grecques qui fondèrent Massilia, les colonies rhodiennes qui habitèrent Rhodanusia long-temps, avant Munatius Plancus, apportèrent en Gaule les arts de la mère-patrie. Avec eux aussi pénétrèrent dans le Delta-Celtique, une représentation plus élégante de ces animaux, à la fois intelligents et beaux, sur lesquels la mythologie et l'art grec ont de si doux labeurs. Cette passion pour l'ami de l'homme fut encore exagérée, et les artis-

tes des rives rhodiennes et phocéennes, la placèrent partout ainsi que les Gaulois, dans les arabesques élégants, des dauphins, dans des poses gracieuses et variées. Là, ces animaux s'enlaçaient pour former des volutes : on en voit encore la preuve dans un charmant chapiteau d'ordre composite que possède le Musée de Vienne. Là, une mosaïque élégante n'avait point d'autre bordure, etc.; ce mythe, adopté par les Gaulois et les Grecs, le fut enfin dans le Delta-Celtique avec une si étonnante profusion, que l'Allobrogie fut réellement aussi une terre-dauphinée, et que sans exagération on put encore bien la nommer en français le pays dauphiné par excellence.

Vers l'année 1120, le fils de Guy le Gras prit, à la grande satisfaction des Allobroges, le nom de comte dauphiné : heureux d'un succès, qu'il pouvait bien prévoir, il outra lui-même cette profusion : son cachet, ses appartements, ses murailles, toutes les parties de son armure, furent recouverts de dauphins. La population de la terre dauphinée ou delfinée, s'appela elle-même Dauphinoise, et dès 1238, le dauphin remplaça, pour la province du moins, la fleur rhodienne que la ville de Grenoble a conservée, et resta l'emblème, le symbole des armoiries de la terre dauphinée, ainsi nommée immédiatement après ce prince, afin de légitimer son étymologie. La même chose avait eu lieu dans l'antiquité pour les Griffons, les Arimaspes, les Centaures, les Cyclopes, etc., nous ne nous arrêterons donc point à le démontrer.

A l'appui de cette origine, en rapport avec les habitudes populaires, et même avec la raison, si nous voulions accumuler des preuves tirées de la linguistique, nous ferions remarquer la famille de mots qui en dériva nécessairement. Ainsi la pro-

vince ne fut pas nommée Delphina ou Delphinus, mais bien Delphinatus, adjectif dont on fit un substantif qui dût avoir aussi son adjectif (*Delphinas*, *atis*). Dès le moment que le nom de la terre devint un titre, comme cela eut lieu mille fois dans l'histoire moderne de la France, il fallut en dériver encore d'autres noms applicables à ceux qui avaient aussi le droit de le porter. Dès ce moment aussi l'épouse du comte fut nommée Delphina, son fils *Delphineta* : lorsque la législation résuma les coutumes locales, c'est-à-dire vers le XIe ou XIIe siècle, le serf lui-même devint le *Delfinalis homo*, et les choses qui se passaient selon les exigences de ces mêmes lois l'étaient *Dalfinaliter*. La même opération eut lieu en français. Le pays dauphiné avait un chef qui se nommait Dauphin, son épouse Dauphine, et ses habitants Dauphinois (*Delphinas*) : le substantif étymologique, la source de tous les autres, est devenu ensuite la dénomination exclusive des héritiers de celui qui avait accompli cette œuvre patriotique et populaire.

De tout ce que nous venons de dire, il ne faut pas conclure pourtant que les dénominations analogues eurent partout les mêmes sources : une ville monétaire de la Grèce antique porta aussi le nom de *Delphinium* : à la forme de ce mot on voit déjà que sa source est différente ; en effet, elle est identique avec celle qui forma le nom de l'Armorique. Ces deux peuples ne fournissent même pas les seuls exemples de ce genre : les Tyrrhéniens obtinrent aussi le surnom de ce poisson (le dauphin) à cause de leur habileté dans l'art de la natation et de la navigation, art auquel ils devaient leur suprématie dans la Méditerannée. Là vint se mêler ensuite, comme partout, la mythologie, et les pirates tyrrhéniens furent dès-lors changés

en dauphins par Bacchus (1). Les circonstances de cette nature forment donc une seconde source d'étymologie pour le même mot, mais écrite de la même manière hiéroglyphique, puisque phonétiquement le mot était le même.

M. Eusèbe Salverte se demanda aussi d'où vient le nom de dauphiné ? D'une allusion métaphorique à l'affection que le dauphin a pour les hommes, répond Ottius, savant estimable qui écrivait en 1671, dans le voisinage de la France. Nos historiens, mieux instruits sans doute que l'érudit de Zurich, racontent que Guy ou Guigues, comte d'Albon et de Vienne, ayant mis un dauphin sur son cachet et dans ses armoiries, le surnom de comte Dauphin lui resta. Ainsi, non-seulement il passa donc à ses descendants, mais on en forma le nom de son épouse, celui de son fils, des termes de législation locale et le nom même de la principauté dont, par la suite, le fils aîné du roi de France a dû porter le titre. Guillaume V, chassé du comté d'Auvergne, adopte le même emblême que le comte de Vienne ; aussitôt il reçoit et transmet à sa postérité le titre de dauphin d'Auvergne, et la dénomination de Dauphiné est attribuée, non pas à la vérité à toutes les possessions qui lui restaient, mais à une petite contrée qui a pour chef-lieu le bourg de Vodable.

M. E. Salverte ne croit pas que deux Princes, séparés l'un de l'autre par une grande distance, resserrés dans leurs montagnes, bien loin de la mer et de ses habitants, aient pu choisir pour emblême un cétacée peu connu *de leurs temps*, et que cet emblême ait enfanté pour tous les deux un même surnom, dont

(1) Cicero, de Republ. Lib. II. Cap. IV. — Servius, in Æneid. Lib. VIII. V. 479, etc.

la durée et l'influence ont été telles, qu'en vain en chercherait-on un second exemple. Voilà ce qu'il est difficile de croire, car des chartes authentiques prouvent que les comtes d'Albon prenaient le titre de Dauphins long-temps avant que Guigues VII eût adopté l'emblême qui y correspond, et ce fait suffit pour faire présumer qu'à l'époque de la création des armoiries, *l'emblême est né du titre*, et que le titre a tenu originairement à des circonstances locales qui se trouvaient les mêmes dans l'un et l'autre Dauphiné. Le Dauphiné d'Auvergne est enclos et resserré comme une île entre l'Allier et deux de ses affluents : la seigneurie d'Albon, premier fief des Dauphins de Viennois, est encore de même, entre deux petites rivières qui ont leur embouchure sur la rive gauche du Rhône. Deux territoires, dont l'aspect est le même, ont reçu originairement le même nom (Mont-Dauphin, près d'Embrun : il ne nomme pas l'autre), de ce nom est dérivé, pour leurs possesseurs, un même titre qui ensuite a créé, aux bords de l'Allier et du Rhône, les mêmes armoiries parlantes (les comtes du Forez). L'ancienne langue nationale, conservée dans les pays de montagnes plus long-temps que dans les plaines, a dû fournir ce nom : a-t-elle en effet un mot pour désigner un lieu resserré, enclos, entouré ? Tel est le cas du celtique *dalfa* (Th. Richards, Welsh-English Dictionnary), dont on a dérivé dalphin et dauphine, et dans le latin des chartres, Dalphinatus, Dalfinus, Dalfaniter. (1140 à 1230) (1), etc.

Peut-on voir un homme du mérite de M. Salverte, connaissant si bien la théorie de la langue des noms propres, et cette

(1) Eusèbe Salverte, Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux. In-8, t. 1, p. 411 à 415.

langue elle-même, donner même *en hésitant, et avec la crainte de substituer une erreur à une autre erreur, de pareilles conjectures ?* Citerait-on dans les temps modernes ou dans les temps anciens, un autre exemple d'un sobriquet, sans valeur, devenant un titre ? Ce savant croit-il bien sérieusement que la fantaisie de Guy est la véritable origine de son titre? puis, du nom de ses successeurs, du pays qu'ils gouvernaient, de sa population, et d'une dignité importante en France? Admettons que les choses se soient réellement passées ainsi, et la différence reste la même. En effet, si le comte ne céda point aux vœux patriotiques et réactionnaires de la population, s'il ne fut point obligé, après l'expulsion des Romains, de reprendre la traduction grecque de la dénomination pittoresque et significative donnée par les Celtes à cette somptueuse région des Gaules, ce dont nous avons déjà vu plus d'un exemple, ressaisir en même temps sa traduction hiéroglyphique antique, et s'en faire honneur, ce qu'on a vu très-souvent aussi, il faut enfin découvrir à son caprice une cause raisonnable, et j'avoue que je ne la trouve pas. Je ne sais pas non plus si le dauphin d'Auvergne, ayant à choisir entre plusieurs titres extrêmement communs, ne préféra pas celui qui était pour ainsi dire seul, ou bien s'il y fut amené par les mêmes conditions artistiques ou vulgaires. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudrait que cette étymologie s'appliquât également non seulement à ces deux cas, ce qui serait assez bizarre, mais encore que tous les individus qui, en France ou en Italie, portèrent ce nom, l'eussent puisé aux mêmes sources, et c'est ce qui n'a pas lieu, comme le savait très-bien M. Salverte. Ainsi en Italie, par exemple, une branche des Gradengo de Venise, prend aussi le nom

de Delphini ou mieux Delfini, du surnom qu'avait valu à son chef une grande habilité dans la natation. Les Tyrrhéniens durent le leur à cette même circonstance. Nous avons vu qu'il en fut de même de l'Armorich, etc. Ici le cachet et son emblême disparaissent pour une origine plus raisonnable : n'est-il pas probable que cette maison ambitieuse voulut aussi prendre un titre qu'elle portait sans rivaux à Venise, et dont la France seule lui fournissait l'exemple ? C'est du moins en rapport avec l'esprit de son siècle et de sa caste à cette époque.

Si l'origine dénominative des Dauphinés d'Auvergne et de l'Allobrogie eût été identique, pourquoi, dans le premier cas, son application fut-elle limitée, au lieu de s'étendre à tous les états du dauphin, tandis que, dans le second, on le voit appliqué à toute la province ? Comment tout un peuple, aussi difficile que les Dauphinois, se serait-il empressé de souscrire au caprice de son souverain, etc., s'il n'y avait été préparé de très-longue main, et par des causes indépendantes d'un pouvoir qu'il supportait toujours si difficilement ?

On trouve en Gaule et partout un très-grand nombre de villes et de localités portant exactement le même nom, dû à des conditions géologiques similaires; mais comment se ferait-il dès-lors, d'après cette étymologie, qu'on ne trouverait sur toute l'étendue du globe, dans les temps anciens ou modernes, que deux états portant le nom de Dauphiné? A l'époque ou l'Allobrogie prit cette dénomination nécessaire, pour représenter une vie sociale toute nouvelle dont elle devait être l'expression générique, les peuples avaient perdu l'usage de nommer significativement les localités, du moins en Gaule, surtout alors qu'elles en portaient un, et qu'elles pouvaient reprendre celui que

la conquête romaine avait fait perdre : ainsi il n'est nullement probable qu'elles l'eussent fait de cette manière. Lorsqu'on donne un nom significatif, et le peuple n'en connaissait point d'autre, c'est toujours un éloge abrégé de la chose nommée, et les peuples sont toujours dans l'habitude, à la fois orgueilleuse et noble, de caresser leur patrie comme leur mère, comme leur amante. Ils en exaltent toujours jusqu'aux moindres qualités ; tel est surtout le caractère naturel des Allobroges, qui ne se seraient point pliés au caprice d'un souverain qui aurait voulu les déshériter de la gloire de leur nom antique, sans d'autres raisons, sans d'autres moyens que sa volonté. Les accidents géologiques similaires, dont parle ensuite M. Salverte, sont par trop indifférents, pour y voir la source d'une dénomination significative nouvelle. Ce savant se trompe encore, lorsqu'il s'appuie sur cette circonstance, pour donner le même nom à deux autres territoires. Qui ne sait, en effet, que le fort de Mont-Dauphin est de construction toute récente, que Vauban en est l'auteur, et qu'il doit son nom à l'adulation politique ?

Quant à la valeur du mot Dalfa dans la question qui nous occupe, elle est fort douteuse, et en l'adoptant, il faudrait pouvoir appliquer cette étymologie à tous les noms locaux, n'importe leur origine, et il n'en est pas un dès-lors que l'on ne puisse expliquer tout aussi naturellement. Nul doute que son existence ne fût bien constatée en Ecosse. On le trouverait même ailleurs en cas de besoin ; mais M. Salverte est-il autorisé à en conclure qu'il faisait partie du dialecte celte parlé dans l'Allobrogie ? Rien ne le prouve, et cela fût-il, on ne pourrait même rien en conclure. Pour que cette étymologie eût quelque

valeur, il faudrait encore que ce mot se trouvât dans la langue néo-latine de la province, au moment de sa nouvelle dénomination, et j'affirme que le mot Dalfa, dans ce sens et même dans tout autre, n'a jamais fait partie des dialectes dauphinois. Reste donc l'étymologie celto-grecque du pays dauphiné, que nous abandonnons à la critique.

Un autre acte de l'autorité municipale est encore empreint sur le bronze, et c'est par conséquent ici que nous devons en parler. Le maréchal-de-camp Petit vint commander, après juillet 1830, le département du Cher, et s'y fit estimer et chérir à tel point, que la députation demanda et obtint pour lui le grade de lieutenant-général. Admis à la retraite en 1837, la ville ne crut point avoir acquité sa dette d'une manière proportionnée à son estime, et le conseil municipal vota à l'unanimité la dépense nécessaire pour lui offrir une épée, pour placer son portrait en pied dans l'hôtel consulaire, et pour frapper une médaille en son honneur, dont chaque officier municipal aurait un exemplaire. Cette médaille fut d'abord exécutée sans qu'on eût songé à y placer cette joue immortalisée par le baiser de Fontainebleau, et sans que l'on se fût enquis du style ordinairement employé dans les monuments de ce genre. Elle ne fut point mise en circulation, et l'on en fit frapper une autre qui n'est point tout-à-fait exempte des mêmes reproches. (Pl. VII, n° 4.)

Sous la restauration, les maires de Bourges voulurent prévenir les déplorables accidents que peut naturellement entraîner le moindre obstacle mis à la prompte arrivée des pompiers dans les cas d'incendie, telle que l'obligation d'aller se revêtir du costume sous peine de ne pouvoir librement circuler partout où des secours empressés sont impérieusement réclamés. Dans ce but,

ces magistrats firent frapper une médaille que chaque soldat-citoyen de cette utile institution est obligé de porter continuellement sur lui, et qui lui permet de pénétrer immédiatement partout. En voici la description :

VILLE DE BOURGES, armoiries de la ville avec les trois fleurs de lys accordées par Louis XIV, entourées de deux branches de laurier. ℞ trois fleurs de lys dans le champ : au centre POMPIER. — Musée du Cher. — Pl. VII, n° 6.

Après la révolution de juillet, la présence des fleurs de lys sur les deux faces de cette médaille, engagea l'autorité consulaire à la remplacer par la suivante :

VILLE DE BOURGES dans une couronne de chêne. ℞ SAPEUR POMPIER dans une couronne de laurier.. — Musée du Cher. — Pl. VII, n° 7.

Lorsque la révolution s'empara de la prérogative de battre monnaie, non plus en bronze, en argent ou en or, mais en papier, Bourges jouit encore de ce privilége. De 1792 à 1793, la monnaie devint extrêmement rare : alors la nation exécuta l'idée du ministre Cambon, et créa du papier-monnaie qui, depuis les sommes les plus élevées, descendait jusqu'à la valeur de 5 fr. Ces derniers se nommaient des Corsets, du nom de leur signataire, mais ne pouvaient suffire aux besoins journaliers de la vie. Dès-lors chaque municipalité fut autorisée à faire des mandats qui, fractionnant cette dernière somme, répondaient à une impérieuse nécessité. Le gouvernement envoya partout des clichés, dont on surveillait sévèrement l'emploi et que l'on déposait, le tirage fini, dans les caisses de la municipalité. Le district choisissait ensuite, parmi tous les imprimeurs de la localité, celui dont l'opinion politique était le plus en harmonie avec le système révolutionnaire. L'impression des assignats de la muni-

cipalité de Bourges fut confié au sieur Cristo, qui logeait rue Paradis, n° 16. Le district lui remettait le papier strictement nécessaire, et reprenait le cliché dès que l'opération était terminée. Lorsque des criminels parvenaient à fabriquer de faux mandats, ces clichés étaient retirés et remplacés par d'autres. Les mandats de ces premières espèces sont, pour ainsi dire, impossibles à découvrir aujourd'hui.

En 1793, on ne prit pas d'aussi grandes précautions : de nouveaux clichés ne furent point envoyés aux municipalités souveraines, et comme les besoins restaient les mêmes on fit imprimer de nouveaux mandats. Ceux-ci furent signés par Baudin et Gambon, et l'imprimeur Cristo lui-même apposa sa signature sur quelques-uns, comme éditeur responsable ou comme monétaire de la République. Cependant on avait beau compter exactement les feuilles données, choisir du papier d'une espèce ou d'une couleur particulières; quelle que fût l'extrême surveillance apportée dans le tirage, on n'en trouva pas moins pour 7 à 8,000 fr. de plus qu'on n'en avait fait imprimer, lorsque la municipalité les retira de la circulation. Alors seulement on constata qu'il eût été facile de reconnaître les faux mandats à l'absence d'un point, fait à la main, dans le paraphe de l'un des signataires. Dès ce moment on renonça à un moyen si aisé à imiter, ou dont on pouvait si facilement s'emparer. Ces deux espèces de mandats, de la municipalité de Bourges, étaient de 5, 10, 15, 20, 25, 40, 45 et 50 sous. Ceux de 5 étaient blancs, ceux de 10 verts, ceux de 40 rouges, etc. Les uns et les autres sont également difficiles à se procurer aujourd'hui, ce qui nous engage à donner aussi fidèlement que possible celui de la plus petite valeur, qui ne différait du reste de ceux

qui étaient plus élevés que par les indications de la somme, le voici :



MUNICIPALITÉ DE BOURGES.

Cinq Sols. V.

BILLET donné en échange d'Assignats de Cent livres et au-dessous, et remboursable en Assignats de même forme, tels qu'ils se trouveront à la Caisse, en en rapportant pour la valeur d'un Assignat.

Baudin. Gambon.



PATRIARCHAT.

Les archevêques de Bourges, primats d'Aquitaine, etc., quelle que fût d'ailleurs l'étendue de leurs pouvoirs spirituels, n'eurent jamais, comme tant d'autres puissances ecclésiastiques, le droit de battre monnaie dans une ville toute monétaire, dans une province toute métallographique. Leur chronologie numismatique ne saurait donc être établie; mais, à défaut de ces monuments, on peut faire leur histoire, pour une période assez courte il est vrai et pour les temps modernes seulement, avec les médailles frappées pour quelques-uns d'entre eux à propos de leur élévation. Nous n'avons pu découvrir l'époque précise à laquelle cet usage s'introduisit, et nous ne connaissons jusqu'à présent que les médailles qui suivent.

ANN DE LEVI DE VANT PP ARCH BITV. Tête à droite d'Anne de Lévi de Vantadour. ℟ LEVI DE SANGVIN PRAESVL 1656. — Armoiries. — Musée du Cher. — Pl. IX, n° 12.

C'est à ce savant et vénérable archevêque que l'église de Bourges doit son Rituel, quoiqu'il n'ait été publié que par son successeur : c'est encore à lui que l'on doit l'idée d'une maison de travail pour les pauvres, qui fut instituée le 4 décembre 1657, et à laquelle il légua quatre mille francs. Il mourut généralement regretté, à l'âge de 57 ans, le 17 mars 1662.

MIC PHELYPEAUX PP ARCH BITV tête à droite de Michel Phelypeaux de Lavrillère. ℟ INTAMINATUS FULGET HONORIBUS 1680. Armoiries. — Musée du Cher. — Pl. IX, n° 13.

LEO DE GESVRES PP ARCH BITUR tête droite du prélat. ℟ ECCE MANVS DOMINI SUPER NOS 1694. — Armoiries. — Musée du Cher. — Pl. IX, n° 14.

Léon Potier de Gesvres, comte et seigneur de Saint-Gérauld d'Aurillac, appartenait à une illustre famille qui donna à l'Etat plus d'un homme célèbre (V. Moréri). Ce prélat naquit le 15 avril 1656, fut proto-notaire apostolique auprès du Saint-Siége, et montra tout son mérite comme diplomate habile. Il avait été nommé à l'archevêché de Bourges le 29 mai 1694.

FRED HYER DE ROYE DE LAROCHEFOUCAULT PP ARCH BIT AQ PR. Tête à droite du prélat. ℟ armoiries CLERUS BITURICENSIS 1729. — Musée du Cher. — Pl. IX, n° 15.

C'est à ce prélat que les arts indignés doivent la destruction de l'élégante et magnifique Sainte-Chapelle élevée, à grands frais et si solidement, dans l'enceinte de Bourges par le duc Jean, monument qu'on ne pouvait trop admirer même à côté de la cathédrale.

GEOR LUD. PHELYPEAUX PP ARCH BITVR, tête à droite du prélat. ℟ Armoiries. 1757. — Pl. IX, n° 16.

Telles sont les seules médailles des archevêques de Bourges, que possède le Musée du Cher.

GETTOIRS.

On trouve journellement dans toute l'étendue du Berry, un très-grand nombre de monuments métalliques, dont on ignore assez généralement l'origine et l'usage, la présence et le nombre. Sous tous ces points de vue, ces pièces méritent donc

de nous arrêter un instant. Elles furent tour-à-tour connues sous les différents noms de gettouirs, gettoires, getteurs, giets, gets, etc. Leur fabrication fut presqu'exclusivement le produit de l'industrie nurembergeoise : assez généralement le dessin n'en est pas bon; le flaon est très-mince et n'a pas moins de 14 millimètres, ni plus de 30 à 40. Le plus grand nombre offre des légendes extrêmement difficiles à lire, soit à cause de l'admission de plusieurs lettres superflues, circonstance assez naturelle chez des graveurs allemands et dans des temps d'ignorance populaire, soit à cause des lettres inutiles, avec lesquelles ils complétaient les légendes jusqu'à ce que le cercle de l'exergue fût rempli. Le plus souvent encore, ces inscriptions sont difficiles à lire à cause de la forme crasse des lettres. Elles sont quelquefois si mal faites en effet, que le savant et profond Snelling n'a pas hésité à déclarer qu'elles étaient indéchiffrables. Nous verrons bientôt que c'est une erreur de plus que cet antiquaire illustre a jeté dans l'étude des monuments métalliques.

Ces gettoirs, de dimension très-variable, étaient en général en cuivre, quelquefois pourtant les petits-maîtres ou les élégantes du comptoir ou de la maison, se permettaient de les faire recouvrir d'une feuille d'or, d'argent ou d'étain, afin de préserver leurs mains d'une odeur métallique peu agréable en effet. Vingt gettoirs argentés, parfaitement conservés, gravés par Hawkins, ont été trouvés tout récemment à Sancerre, dans l'emplacement où l'on construit aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville : ils avaient glissé entre deux murs adossés, et se sont très-bien conservés ainsi pl. x, n° 1

Les gettoirs furent fabriqués du x au xviiie siècles, c'est-à-dire, pendant une époque d'environ huit siècles. Les plus rares

sont les plus anciens. Les plus célèbres se nommaient, ou du moins ceux qui en fabriquaient le plus, Jorg. Scruiteb, Kilian Koch, Hans Schultes, Joh. Conrad Hoger, Gottes Reich, Hanns Krauwinckel, Jerem. Thoam (Thomas), Nageus Setog, Gluck Beschert, Wolf Laufer, Winkels, H. Kraust, Gelder, Hoodverigheit, etc. Les quatre derniers avaient été déjà signalés par Gérard von Loon (1), et nous n'avons vu encore aucun de leurs gettoirs.

Les gettoirs avaient deux usages, que quelques-uns indiquent ou constatent. Le premier était celui de servir d'abécédaire. C'était en quelque sorte une *croix de par Dieu*, plus durable et plus économique (voyez pl. x, n° 2), d'autres offraient la table de Pythagore (pl. x, n° 3). Le plus grand nombre était destiné à l'arithmétique théorique et pratique. Quelques gettoirs rappellent ces destinations sur leurs deux faces. Ainsi, d'un côté l'on voit un homme, assis de face, devant un Abaque, sur lequel il range des gettoirs : de l'autre côté est l'alphabet. Ceux-ci étaient plus ou moins élégants selon le mérite du graveur et l'époque de la fabrication. Nous aurions pu nous dispenser de donner les dessins de ces monuments arithmétiques, puisque Snelling (2) et Von Loon, n'imi-

(1) Inleiding tot de Heedendaagsche Penningkunde, etc., c'est-à-dire Introduction à la science numismatique moderne. In-8°. Amsterdam, 1717. — C. Patin, Hist. Numism., cap. VII, XIV, XXIV. — Larrey, Hist. d'Angleterre, tom. Ier, p. 19. — Bizot, Hist. métallique de Hollande, préface. — Jobert, hist. des médailles. — Bouteroue, Recherches curieuses sur les monnaies de France. — Jacob de Bie, la France métallique. — Pauzen, les Familles par médailles. — Menestrier, Hist. de Louis-le-Grand, par devises et jetons. — Mahudel, Hist. de l'Acad. des Inscript. T. III, p. 388, et tom. V, p. 239, etc., etc.

(2) A View of the silver coin and coinage of England, etc. in-fol. London, 1762. Pl. IV et VI.

tant pas le dédain d'un antiquaire célèbre (1), donnent un très-grand nombre de gettoirs : mais il n'est pas facile de se procurer leurs beaux ouvrages, tous les lecteurs ne connaissent pas d'ailleurs l'anglais ni le hollandais, en outre quelques gettoirs ont été frappés exprès pour la province dont nous écrivons l'histoire métallique, ceux-ci devaient bien évidemment entrer aussi dans notre plan, aussi seront-ils les seuls que nous citerons encore.

Les savants ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par le nom d'Abaque dont se servait même l'antiquité : *cum calculi fiunt quos quidem Abaculos appellant*. Le P. Hardouin et bien d'autres commentateurs veulent que l'on traduise *Abaculus*, par damier. L'erreur vient de l'étymologie qu'ils donnaient à ce mot (d'*Abax*, petite table). Ce meuble se retrouve, avec la même dénomination, légèrement altérée, parmi toutes les colonies qui, du plateau central de l'Asie, rayonnèrent sur les différents points du globe, et fut par conséquent connu des Gaulois dès les temps anté-historiques. Le nom de cette tablette arithmétique ne pouvait avoir en effet d'autre source que celle des lettres alphabétiques qui primitivement servirent à la numération écrite. De là le mot indien ABERT, qui désigne les lettres symboliques qui donnaient le calcul des radicaux. Les Persans le prononcent ABGED, et ce n'est autre chose que le Soen-pan de la Haute-Asie, retrouvé à Siam par Laloubère; au Mexique, par des antiquaires modernes; en Chine, par les missionnaires; chez les Russes (2) et les Tartares, par les voyageurs, etc; dénomina-

(1) Revue de la Numismatique française, 1836, p. 71.

(2) Ce peuple s'en sert encore sous le nom de stchote (compte, calcul). L'Abaque sous Pierre-le-Grand, consistait en de petites boules traversées par un fil d'archal. Il n'y avait

tions dont l'origine est toujours la même et que chacune doit aux noms des lettres employées par les adorateurs de la déesse Numeria (1). Chercher cette étymologie dans le grec, où le mot fut employé aussi mais par extension, c'est ne pas vouloir remonter à son origine; et c'est encore là qu'il faut voir la raison qui fit donner aux gettoirs, placés sur l'Abaque pour calculer, le nom d'*abaculi*, tandis que chez les Romains c'était celui de *calculi*. Sur les gettoirs on ne voit pas de lettres numérales, mais bien les chiffres dont nous nous servons, et sur lesquels on nous permettra une courte digression, encore par amour pour la patrie.

En voyant aussi cet instrument chez les Grecs et chez les Romains, on ne s'explique pas comment ces peuples adoptèrent l'arithmétique duodécimale, d'autant plus que le système décimal existait également dans leur Abaque et dans leur langue, de même que dans toutes celles qui dérivent du sanscrit. Comment expliquer par conséquent l'opposition que rencontrèrent les idées qu'Archimède exposa dans son *Arénaire*, lorsqu'il voulut démontrer que l'on pouvait écrire un nombre, quelque

pas d'autre manière de compter dans les bureaux de recette et dans le trésor du Czar. Ce boulier, semblable à celui de nos billards, est encore en usage dans toutes les classes de la société. Voltaire, Hist. de Charles XII. — Hist. de l'Emp. de Russie.

(1) L'emblème, la représentation, la symbolisation de l'arithmétique en Chine, en Égypte et dans l'Inde n'était point une déesse, mais un rat. Si l'on cherche maintenant quel était le nom de cet animal chez ces diverses nations, on verra que c'était encore un rébus (*arithmos* et *mus*). La même chose eut lieu chez les Hébreux: Saphar (*compter* d'où *chiffre* et *chiffrer*), Sepher (compter), et Schaphan (espèce de rat) dans lequel le *s* a été apiré, etc le *tziphra* des Grecs.

grand qu'il fût, au moyen d'un système de numération presque semblable à celui dont nous nous servons?

Deux peuples en Europe ont été unanimement et largement dotés de toutes les inventions artistiques ou scientifiques; ce sont les Romains et les Arabes. Ces derniers, par exemple, ont inventé la chimie, la rime, les ornements d'architecture, qui firent une des gloires de Raphaël et de Michel-Ange, l'algèbre et jusqu'à nos chiffres modernes. Un fait certain c'est, comme nous venons de le voir, que la plupart des nations antiques se servirent de leurs lettres dans le système de numération écrite; mais on ignore, ou du moins on se trompe généralement sur l'époque à laquelle ce que nous nommons chiffres arabes furent introduits dans la pratique des mathématiques. Une étude approfondie de l'antiquité démontre que le bien est ancien tandis que le mal seul est moderne. C'est ainsi que la révolution française n'a fait que nous ramener au système décimal, le premier que l'humanité adopta, comme le prouve le nom de toutes les mesures employées, et dont la dénomination fut empruntée aux diverses parties de la structure anatomique des extrémités de l'homme.

A quelle époque les occidentaux adoptèrent-ils un système de numération écrite, dans lequel on employait exclusivement des caractères particuliers ayant une valeur de position? L'opinion générale est donc que nous la devons aux Arabes, qui, selon quelques autres, empruntèrent aux Grecs et nos chiffres et la manière de les placer, pour exprimer tous les nombres possibles. On prétend ensuite que c'est à Léonard de Fibonnocci de Pise, que nous devons l'introduction de ces mêmes caractères parmi nous. Il les indiqua le premier, dit-on, dans son

traité de l'*Abacus*, publié en 1202 : d'autres prétendent que c'est le pape Sylvestre II (Gerbert), qui les aurait apporté d'Espagne en France. D'autres savants, au contraire, en font honneur à Pythagore en s'appuyant sur un passage de Boëce, qui attribue au philosophe grec un système de numération, qu'ils soutenaient être identique avec le nôtre.

Le passage en question ne permet pourtant pas d'affirmer ce fait, et surtout que l'ingénieux principe de la valeur de position y soit même indiqué. On convient, et cela forcément, que les Grecs et que les Romains eurent quelques signes particuliers qui, comme ceux de la tachygraphie de Tyron, permettaient d'écrire de grands nombres, et c'est probablement tout ce que l'on doit voir dans le passage si obscur de Boëce. M. Chasles examina un manuscrit, plus correct que les éditions de 1492 et 1570 de cet auteur, et il a été porté à conclure que la *Mensa Pythagorica*, l'Abacus des modernes, n'est pas du tout la table de multiplication : que le mot *Abacus* signifie, dans Boëce, un tableau préparé pour la pratique de l'arithmétique, d'après le système de numération dont il parle, et qui reposait bien évidemment aussi sur la progression décuple, l'usage de neuf chiffres particuliers et la valeur de position de chacun de ces caractères. Ainsi ce système de numération ne diffère bien évidemment de celui que l'on retrouve sur les gettoirs du x[e] et du xi[e] siècles, et par conséquent du nôtre, que dans l'absence du zéro, auquel on suppléait par l'omission de tout chiffre dans la colonne où il devait être placé, et c'est précisément le même système dont se servaient au x[e] et au xi[e] siècle Gerbert et ses disciples.

Le zéro qui manquait à la numération écrite du temps de Boëce, est-il un perfectionnement indigène ou le résultat d'un

emprunt réellement fait aux Arabes? N'est-il pas probable que nous l'ayons eu au contraire de première main et par l'imitation de l'arithmétique sexagésimale des Grecs et des Romains, dans laquelle le zéro tenait la place des degrés, des minutes et des secondes, qui marquaient l'expression d'un nombre astronomique? C'est là aussi que les disciples de Gerbert l'auront puisé : ce qui tendrait à le démontrer, ce sont trois manuscrits de la bibliothèque de Leyde, ainsi qu'on va le voir.

Dans un manuscrit de la bibliothèque de Chartres, M. Chasles avait déjà remarqué ce signe, figuré deux fois à la suite des neuf chiffres, d'abord dans le tableau de Boëce, ensuite dans une autre pièce sur le système de l'Abaque, et dans laquelle se trouvent neuf vers, exprimant les noms et les valeurs de neuf chiffres. Dans le dernier se trouve le mot sipos, tandis que dans le texte ce chiffre a toujours le nom de *celentis*, d'où l'on a cru pouvoir conclure que le neuvième vers s'appliquait au zéro (*sipos*), présomption que favorise d'ailleurs ce vers, puisque le mot *roue* ne peut s'appliquer bien évidemment à aucune autre figure numérique :

Hinc sequitur *sipos* qui rota namque vocatur.

Ce qui le prouve, c'est que les Grecs, arrivés à 900, désignaient ce nombre par une figure particulière, qu'ils appelaient *sanpi*, dans lequel on retrouve la même charpente, et qu'ils nommaient ainsi parce qu'elle avait été composée d'un *sigma* minuscule renversé et d'un *pi* minuscule (1). Sanpi,

(1) Clenard, Grammaire grecque, in-12, Paris, 1714, p. 19.

sipos, zéro, n'ont-ils pas une grande analogie consonnale ? Une autre preuve encore, c'est que dans le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, on lit, dans le même passage de Boëce, le nom de *celentis* s'appliquant au chiffre 9, et sipos désignant incontestablement le zéro. Ajoutez encore que le manuscrit contient dix vers.

Le zéro est aussi de forme grecque, puisque les Grecs se servaient de l'omicron, dans leur arithmétique sexagésimale, comme figure auxiliaire, tandis que les Arabes, dans le même but, employaient simplement un point et se servaient de notre zéro pour représenter le chiffre 5. Nous allons voir ensuite comment on l'employait dans l'Abaque.

Ainsi le zéro aurait été introduit dans le système de l'Abaque, sous les noms de sanpi ou de sipos. Le nom de *cifra* qu'il porta postérieurement, et qu'on faisait aussi venir de l'arabe (*syfr*, vide, néant), n'a subi d'autre changement que l'aspiration du P, de même que les manuscripteurs traduisirent indifféremment le PH ou le RHO grec, par notre P ou notre R. Tous ces mots d'ailleurs viennent d'une source unique désignant les gettoirs, c'est-à-dire des abacules ou corps métalliques ronds (*chephos*, cercle, etc.), zeron (tout-à-fait vide), des Arabes, l'ouden (rien) des Grecs, le shunya des Indiens.

Le zéro (tsiphron), qui se marque toujours après le chiffre 9 dans la liste des chiffres orientaux, et qui se retrouve surmonté d'un nilomètre dans les chiffres hiéroglyphiques de l'Egypte, est exactement figuré comme chez les Européens : chez les marchands de la Chine, il remplace, dans leur ligne horizontale, l'ordre des nombres manquants, c'est-à-dire donnant également aux chiffres une valeur de position.

Quoiqu'il en soit les gettoirs, en nombre indéterminé d'une ma-

nière précise du moins, étaient renfermés dans un étui, plus ou moins élégant (pl. x, n°s 4 et 5), d'où on les tirait lorqu'on voulait compter. Un exemple fera plus parfaitement comprendre le mécanisme oublié, peut-être même inconnu du moins aujourd'hui, de l'Abaque. A l'aide de cette arithmétique manuelle ou palpable, on voulait savoir, je suppose, le total des recettes faites pendant une année : dans ce but, on plaçait ensemble, dans une même colonne de l'Abaque, les sommes de même nature, c'est-à-dire les mille avec les mille, les centaines avec les centaines, etc., et dans le total, on posait un zéro pour les colonnes qui ne contenaient aucun chiffre. Soit la somme de 630,529,290 fr., reçue dans un temps donné ; on disposait les gettoirs dans les cases de l'Abaque, ainsi qu'il suit :

o	o				o		o	
o	o				o		o	
o	o		o		o		o	
o			o		o		o	
o			o		o	o	o	
o			o		o	o	o	
			o		o		o	
				o	o		o	
				o	o		o	
6	3	0,	5	2	9,	2	9	0

Ainsi, que l'on calculât avec des lettres ou avec des chiffres (1), la valeur des gettoirs dépendait uniquement de la

(1) Il ne faut pas confondre ces tables avec certains monuments appartenant à l'Histoire ecclésiastique. V. Pierquin de Gembloux, *Lettre sur un monument de théologie arithmétique*. In-8. Grenoble, 1837.

case de l'Abaque dans laquelle ils étaient placés, et dans les colonnes vides où l'on n'en mettait pas, le total était égal à zéro. Ce procédé ingénieux a dû nécessairement disparaître devant la diffusion des lumières, jusque dans les classes les plus infimes de nos sociétés actuelles. Cependant on concevra que ce système obtiendrait tout aussi bien chez nous qu'en Egypte, en Grèce ou à Rome, des succès bien désirables, si on l'employait dans l'instruction primaire, qui trouverait ainsi ses bases fondamentales, la lecture, la table de multiplication et l'arithmétique, dans l'usage presque général des gettoirs.

L'utilité de l'Abaque n'expliquerait peut-être pas encore l'innombrable quantité de gettoirs que l'on trouve dans le Berry : on ne pourrait alors en donner d'autre raisons que la présence auprès de l'université de Bourges, de ce que l'on nommait la nation allemande, et qui devait multiplier journellement les relations nécessaires de Bourges avec l'Allemagne, et surtout avec Nuremberg (1). Il ne nous reste plus maintenant qu'à

(1) Il n'existe plus qu'un seul des registres de cette nation allemande et belge de Bourges. C'est un manuscrit in-folio, sur parchemin vélin, ayant une riche reliure, bien endommagée, et offrant sur le plein un écusson à l'aigle bicipital couronné, avec cette légende : ✠ INSIGNIA.INCLYTAE.NATIONIS.GERMANICAE.IN.ACADEMIA.BITURICENSI. Il commence au 1 février 1622, et va jusqu'au 17 octobre 1641. En tête de chaque page se trouvent les armoiries, somptueusement coloriées, du président sémestriel de la nation et quelquefois même celles des vice-présidents; puis viennent les signatures autographes des gentilshommes, s'élevant quelquefois à plus de quarante. Il est à regretter que les volumes précédents, qui contenaient probablement la constitution des étudiants et quelques noms devenus célèbres, soient perdus. Ce qui nous reste nous apprend que ces jeunes gens appartenaient tous à des familles riches ou distinguées, formaient en quelque sorte à Bourges une nation autonome. Ils avaient leur président, leur orateur, leur questeur, leur bibliothécaire, et avaient même le privilége presque exclusif de la fabrication de la bière. Ce manuscrit porte cette note :

décrire quelques gettoirs, et l'on jugera de leur prétendue illisibilité.

MOVTON SVI DE BRI dans un cercle perlé un mouton auréolé : derrière, la croix de Bourges à longue hampe avec l'oriflamme. ℟ AVE MARI dans un feston la croix de France historiée, à quatre branches égales. — Cabinet du Roi. — Pl. x, n° 6.

Snelling, qui donne aussi ce gettoir, paraît n'avoir pas pu lire la légende du revers (V. pl. III, n° 10); elle est cependant bien facile.

MOVTON SVI DE BARI comme ci-dessus. ℟ AVE M comme ci-dessus, mais moins historié. — Cabinet du Roi. — Pl. x, n° 7.

MOVTON SVI DE BER comme ci-dessus, si ce n'est que l'oriflamme est diversicolore. ℟ AVE + comme ci-dessus. — Cabinet du Roi. — Pl. x, n° 8.

Snelling rapporte encore des gettoirs qu'il faut évidemment rattacher aussi à l'Histoire métallique du Berry; tel est le n° 9e de la pl. III. D'un côté il présente un cercle perlé, un mouton auréolé avec la croix de Bourges et l'oriflamme, avec cette légende, en caractères gothiques aussi, + HEVRTE BIEN MOVTON ℟ DE LA TON (mouton), SVI NOVME. Dans un cercle une croix de France à branches égales.

Benovolo Lectori S. notandum idcircò paucula hisce binis libris flemmatum preter morem inscripta fuisse, ne ea periculo dilacerationis tam facilé.

Quemadmodum tres tomi annales cum appertinentibus duobus registris apud depositarium D Locum-Tenentem-Generalem Piet, non ita pridem ab impiissimo quodam tenebrione irreparabili. J. N. dispendio, in pluribus passibus dilacerati, falsificati et mutilati fuère.

Subjaceret posterisque eorum notitia eriperetur. Quam sollicitudinem nostram et æque boni consultant enixé rogamus. Hac 26 septembris anno 1648. Nicolaus Dietmann, orator.

Toutes les fois qu'une instruction suffisante, aidée de moyens faciles et prompts, n'a point permis de compter d'une manière sûre et rapide, il a fallu avoir recours à un moyen d'atteindre *seurment* ce résultat, pour les classes industrielles de la société : de là l'origine des *psephoi* chez les Grecs, et des *calculi* ou mieux *abaculi*, comme dit Pline, chez les Romains ; de là l'origine des gettoirs chez les Français, ainsi que ces pièces en conservent quelquefois la tradition, témoin les suivantes.

GETTES ENTENDES AV COMPTE : dans le champ, un carré entouré de fleurs : au centre, quatre fleurs de lys. ℞ GARDES VOVS DE MECOMPTE dans un cercle perlé une croix de France. — Musée du Cher. — Pl. XI, n° 9.

Ce gettoir a été mal copié, et en partie du moins, dans un jeton de Louis XII, qui rappelle qu'il a été frappé pour la CHAMBRE DES COMPTES : il a seulement été plus approprié dans sa légende à son but réel.

+ GETTES SEVRMENT GETTES. Dans un double cercle une croix de France moins bien historiée. ℞ + VIVE * LE * ROI * VIVE * LE * ROI * VIVE — Musée du Cher. — Pl. X, n° 10.

ₒ⁸ₒ ET VOVS GARDES DE MECOMPTE dans un cercle perlé : croix de France, dont chaque branche est terminée par une fleur de lys. ℞ ₒ⁸ₒ ICI COMPTES ET GETES BIEN dans un cercle festonné quatre fleurs de lys : au centre une étoile. — Musée du Cher. — Pl. XI, n° 11.

JETONS.

Voici un monument métallique dont l'antiquité n'eut absolument aucune idée, et que les temps modernes doivent à la France. Le plus ancien jeton connu porte le nom de Charles VII et les armes de France : c'est depuis près de deux siècles seulement que leur nom est généralement admis. Leur usage tient un peu de celui des gettoirs : d'ordinaire ils offrent des légendes qui rappellent ou indiquent suffisamment le but pour lequel ils furent frappés. L'usage des gettoirs était si général, que les rois en firent fabriquer de pleines bourses pour être distribués aux officiers de leurs maisons, lorsqu'ils étaient chargés de quelque dépense importante, ainsi qu'aux percepteurs des dîmes ou des taux, etc. Ceux-ci ressemblent tout-à-fait aux méreaux et les remplacèrent même en quelque sorte. Plus tard on imagina les jetons historiques, et leur chaîne chronologique date seulement de Louis XIII. Ils se multiplièrent à un point inouï sous Louis XIV, et on sent déjà de quelle importance historique peuvent être tous les monuments de ce genre; c'est ce qui nous les a fait admettre dans notre Histoire Monétaire.

Un des premiers emplois des jetons, avant qu'ils fussent consacrés à l'empreinte des faits historiques, fut d'être destiné à l'usage des monuments dans lesquels on les frappait. Les hôtels des monnaies de Bourges acquirent un tel degré de développement et de splendeur, que la plupart de leurs employés appartenaient aux sommités sociales de la province. Ces hôtels

frappèrent aussi quelques jetons, dont la série est impossible à se procurer aujourd'hui, et c'est par eux que nous terminerons ce que nous avons à dire sur la chronologie et l'histoire métalliques de la cité la plus opulente de la France en richesse numismatique.

✝ A IVSTE POIS (sic) ET MESVRE. MVI XVII dans le champ une main tenant une balance, dont les plateaux sont égaux. ℞ ✝ POVR LES MONNOYEVRS DE BOVRGES dans le champ trois moutons. — Musée du Cher. — Pl. XI, nº 1.

✝ SVA CVIQVE MINISTRO. La justice togée debout, tenant des balances égales de la main droite, et de la gauche un poignard, à ses pieds.... ℞ SVMMA IMPERII APVD BITVRIGES — Musée du Cher. — Pl. XI, nº 2.

✝ HENRICVS IIII FRANCORVM ET NAVARRAE REX. Armoiries de France et Navarre. ℞ SVMMA IMPERII APVD BITVRIGES. Armoiries de Bourges. 1608. — Musée du Cher. — Pl. XI, nº 3.

Le Berry avait été donné en apanage à la reine Louise, veuve de Henri III, assassiné par Jacques Clément. A l'avènement de Henri IV, cette province se divisa en deux camps : Bourges, Dun-le-Roi, Mehun et Vierzon se déclarèrent pour la ligue; tandis que Issoudun et Sancerre prirent la cause du roi. Les luttes entre ces deux partis étaient continuelles : jusqu'au moment de l'abjuration de Henri IV, cette malheureuse province fut encore une fois la proie de tous les fléaux des guerres civiles; mais elle jouit d'une longue tranquillité sous ce monarque. La reine Louise, morte en 1601, à Moulins, la province retourna à la couronne et n'en fut plus séparée. Ce jeton constate ce dernier fait historique.

Telle est l'Histoire Monétaire et philologique d'une ville dont

l'origine se perd dans la nuit des temps. Ni la paléographie, ni la numismatique ne peuvent nous mettre sur la voie qui nous conduirait à l'époque approximative à laquelle ce monticule fut choisi par une famille, par une tribu qui, creusant ses larges flancs sur tous les points, devint l'intarrissable source de migrations innombrables : migrations dont aucune ne fut privée de gloire et qui successivement peuplèrent pour ainsi dire tout le monde connu des anciens, emportant partout avec eux les mœurs, les lois, les sciences, la littérature et la religion de cette métropole, fondée par la première colonie asiatique, au centre d'une terre protégée par des limites naturelles, favorisant la vigueur prolifique (1) de ses nouveaux colons par la chaleur tempérée de son climat et la fertilité de son sol, si propices à la population (2), fécondité déjà constatée par Pausanias à propos de la Thrace, et également éloignée de ces grandes masses d'eau dont, comme en Egypte, le voisinage allarmait des populations qui n'avaient point encore perdu tout souvenir de l'affreux cataclysme dont le monde avait été récemment la proie.

En réfléchissant un moment à ce brûlant amour de la terre natale, caractère fondamental des hommes et des nations, surtout aux premiers âges de la vie humanitaire, on le trouve d'autant plus fidèle et pieux qu'on se rapproche davantage de

(1) Michelet, Histoire de France, t. 1, p. 19, 130, etc.

(2) La surface du Globe n'est que de 9,283,000 milles carrés géographiques, dont l'Europe n'est qu'un soixantième, c'est-à-dire le cinquième de l'Asie, le quart de l'Amérique, le tiers de l'Afrique, et qui est plus petite que l'Australie. Malgré cela, sa population totale (216,000,000) est la moitié de celle de l'Asie, le double de celle de l'Afrique, le quintuple de celle de l'Amérique, et dépasse de 80 pour cent celle de la Nouvelle-Hollande.

la naissance et du berceau des sociétés : c'est l'enfant qu'on ne peut séparer de sa mère. On s'explique aisément alors comment chaque migration transplante partout où elle va les dénominations topiques, jallons uniques de leur voyage, claires traditions de leurs courses et de leur séjour, et incontestables révélations de leurs connaissances encyclopédiques. Une fois ce fil bien saisi, le philologue, appuyé sur ces preuves archéologiques au milieu des ténèbres muettes de l'antiquité, suit pas à pas, dans ce dédale inextricable, le peuple qu'il prend à son berceau et dont il veut connaître la vie et la mort : constate toutes ses mutations, et de migration en migration parvient à renouer la chaîne interrompue de l'Histoire. Ainsi, nous avons déjà vu que la conquête romaine ne fit point perdre à l'Ibruix, ou mieux à l'Ibérie gauloise pour euphoniser aussi ce mot, son antique surnom, en ne lui faisant subir d'autre altération que celle imposée naturellement par le génie d'une langue à déclinaison. Là est un fait historique dont il faudra rechercher la source, et dont le respect est expliqué par la nécessité de distinguer les Ibères kubes des Ibères viviscés, des Ibères péninsulaires, des Ibères orientaux, etc. Dans tous les cas nous avons déjà retrouvé l'origine sanscrite de cette épithète celtique.

Quels que soient nos regrets, nous sentons bien que nous ne devons pas donner aux preuves des questions que nous allons rapidement indiquer tout le développement qu'elles méritent : à peine si nous pouvons même exposer quelques-uns des faits qui démontrent une filiation amplement détaillée dans notre *Histoire des Gaules avant la domination romaine*. Dans des recherches de cette nature, le témoignage des auteurs anciens ne peut être invoqué qu'avec une extrême réserve et seulement à titre

de renseignements ou de preuves complémentaires : à de nouveaux édifices il faut de nouveaux matériaux : ici la philologie et l'archéologie, voilà les lumières uniques. Nous ne nous arrêterons même point ici à indiquer la route suivie par la migration asiatique, nous la supposerons arrivée dans la Gallach, c'est-à-dire sur cette terre centrale de l'Europe dont les Puissants, les Forts venaient de s'emparer. Il nous suffira d'indiquer le point de départ, d'arrivée, et par la suite les divers rayonnements de cette colonie-mère.

Nous n'avons donc qu'à rechercher, dans le plateau central de l'Asie, un point qui, dans ces temps reculés, portait l'un ou l'autre des noms sous lesquels la numismatique et l'histoire elle-même nous désignent l'Ibérie kube, c'est-à-dire celle habitée par le peuple que les Romains appelaient Bituriches ou Bituriges Kubi. Les rapprochements éthnographiques et philologiques nous autorisent à croire que la migration celtique ne put avoir lieu que de cette terre de Kub, dont parle Ezéchiel (1), et qui selon toute probabilité est la Maréotide, contrée montagneuse, située entre l'Egypte et la Lybie. Ce qui vient à l'appui de ce fait, c'est que le géographe Ptolémée y place précisément une nation qui porte également le nom de Kubi ou Kobi, c'est-à-dire dont le nom a identiquement la même carcasse. A la rigueur on pourrait supposer encore qu'elle partit du pays de Kuba, et dans ce cas la contrée précédente ne serait plus que la conséquence d'une migration de celle-ci, située également au sein des montagnes du Dagh-Estan, en Perse, et sur les bords du Samura ou Kamura, dont le nom a tant d'analogie

(1) Cap. XXXV, v. 5.

avec celui que portait le Cher à une époque extrêmement reculée. (1)

Ce surnom d'un peuple, analogue à ces épithètes qu'emploie si souvent Homère, servait aussi à désigner un progrès immense de la civilisation. L'architecture venait de trouver enfin un moyen de remplacer les cahutes primitives par des habitations plus commodes mais plus coûteuses, moins dangereuses et plus en harmonie avec les précautions qu'exigeaient les divers inconvénients qu'entraînent les saisons ou les brusques variations atmosphériques. Ainsi le pays des habitations, autrement dit la terre de Kuba, serait, chronologiquement parlant du moins, le véritable point de départ d'une partie de la colonie qui émigra pour la Gallach.

Ici se retrouve donc bien évidemment l'origine de cette partie de la migration asiatique qui dressa ses tentes sur la terre que nous foulons, mais quelle fut donc celle qui donna son nom à l'ensemble même du pays? Si nous nous arrêtons un instant à considérer aussi la carcasse du mot celtique Ibruix, que l'on retrouve sur presque tous les coins du monde, que chaque population défigura en l'employant à sa manière et selon les exigences diverses de sa langue, de son génie particulier, de son administration politique, il ne sera pas plus difficile de le déterminer d'une manière non moins précise. Ainsi nul doute aussi que la grande partie, la masse de cette migration ne fût composée d'hommes issus d'une contrée bien déterminée.

(1) Pierquin de Gembloux, Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher, p. 89.

Ce point de départ ne compromet en rien l'étymologie de ce mot, que ce système devrait même faire tomber au besoin, ni le hiéroglyphe qui le représentait chez les Kubes-Gaulois, et dont ils avaient emporté d'Orient les notions les plus précises. (1)

Au-delà du Pont et de la Colchide, dit Strabon, dans ce pays qui est séparé de l'Arménie, soit par l'Araxe, comme dit Apollodore, soit par le Kyrus et les monts Molchiques, existait une population dont la dénomination était exactement composée des mêmes consonnes élémentaires que celles des Ibères kubes. Cette Ibérie orientale, dit un savant commentateur (2), est située au milieu de l'isthme qui sépare la mer Noire ou le Pont-Euxin de la mer Caspienne. Ce pays s'appelle maintenant Carduel, Karthuel, Garthuel, dénomination offrant encore une analogie non moins frappante avec un nom topique de Bourges (3), et qui fait partie de la Géorgie. Ces peuples, comme ceux de l'Ibérie kube, étaient d'ailleurs, selon Valerius Flaccus, très-faciles à distinguer aussi par la blancheur de leur peau. (4)

Il ne nous reste donc plus qu'à rechercher maintenant quelle autre fraction de la grande migration asiatique imposa, à l'ensemble des Kubes ou habitations, le nom collectif d'Avaric ou d'Abaric. Nul doute aussi que ce ne fût une autre partie de la première migration asiatique du grand peuple d'Iran, connu sous

(1) De Paravey, Essai sur l'origine des chiffres et des lettres, p. 26.

(2) Gosselin, In Geograph. Strabon. Lib. I, cap. 3, §. 10.

(3) Pierquin de Gembloux Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges, etc., p. 62 à 64.

(4) Lib. VI. v. 20.

le nom d'Avares ou d'Abares, que quelques historiens bizantins nomment Ogors, et qui était incontestablement aussi d'origine scythique ou celte. Les mêmes accidents géologiques produisirent dans les deux cas les mêmes conséquences philologiques. C'est ainsi que les Huns-Avares, colonie celtique partie de l'Ibérie kube, comme nous le verrons bientôt, donnèrent leur nom à la Hun Awaria (Hungaria), c'est-à-dire au pays des Huns d'Avarie.

S'il nous était loisible de nous arrêter maintenant à rechercher quelques autres traces philologiques, propres à établir encore plus fortement une plus profonde communauté entre deux peuples si éloignés, nous trouverions, par exemple, tout auprès de ceux d'Asie, dans la Colchide, une nation dont les habitants portaient encore le nom de Lygies, Lygiens ou Ligures, c'est-à-dire, voisins aussi d'un cours d'eau nommé la Loire, noms que les diverses migrations des Ibères kubes portèrent successivement en Gaule, en Espagne, en Italie, etc. Singuliers rapports, dit à ce sujet M. Rossew Saint-Hilaire, entre les deux Ibéries! toutes deux situées aux pieds d'une vaste chaîne de montagnes, entre deux mers; toutes deux renommées par l'habileté proverbiale de leurs chalybes ou ouvriers en acier (1)! Le savant historien aurait également pu appliquer toutes ces exclamations à l'Ibérie kube. (2)

A quelle époque eut lieu cette migration qui, du pays des habitations, de Kuba et de l'Ibérie orientale, vint camper au centre des Gaules et de l'Europe couvertes de toutes parts de forêts

(1) Histoire d'Espagne, t. I, p. 35, note 1.

(2) *Apud gallos magnæ sunt ferrariæ*. Cæsar, de bell. gall. lib. VII, etc.

vierges et marécageuses, emportant avec elle toutes les connaissances de l'époque, données à l'homme par Dieu lui-même, et parmi lesquelles se trouvaient les deux systèmes graphiques de retracer sa pensée. Si mariant mathématiquement l'histoire trop poétique de l'Orient à celle trop muette de l'Occident; si tenant compte de l'exagération des calculs de l'une et du silence de l'autre; si faisant entrer en ligne de compte aussi ce constant équilibre des lumières, n'importe le milieu qu'elles éclairent, nous rapprochons tous les éléments épars de cette recherche chronologique, nous arriverons à un résultat probable dont l'approximation pourra très-bien être livrée à ce que l'on nomme la certitude de l'histoire, et qui sera égale, au moins dans cette circonstance, à la plupart de celles qui ne cessèrent point de mériter notre confiance.

L'histoire et la philologie s'accordent pour admettre quatre migrations successives venant du Pont-Euxin, peuplant d'abord la lisière de l'Europe, puis s'étendant progressivement jusqu'à la partie centrale de la France naturelle. Les savants adoptent bien en général la première de ces migrations connues; mais nul d'entre eux n'a cherché à déterminer à quelle époque elle pût avoir lieu. Précéda-t-elle de beaucoup la première que l'on admet généralement, parce que l'histoire en a conservé le souvenir? Un fait certain du moins, c'est que déjà plus de 2000 ans avant notre ère, la colonie d'Inachus trouva des Pelasges-Celtes dans l'Hellénie; mais depuis combien de temps étaient-ils en possession de cette terre brillante?

La chronologie de tous les peuples anciens, réduite à des proportions raisonnables et concordantes, tend à démontrer mathématiquement que l'Europe fut bien évidemment peuplée, exclusivement à son point central, au commencement du

dixième avatar, c'est-à-dire dès le début du troisième âge du monde, selon la chronologie de l'Indoustan, et par conséquent au plus tard 5501 ans avant l'arrivée du Christ ; et cette date précise est aussi certaine que toutes celles des grands événements antérieurs au Xe siècle de notre ère. C'est donc aujourd'hui encore un fait incontestable acquis à la certitude historique.

Les Ibères orientaux, les Kubes, les Avares, arrivés dans les forêts incultes et marécageuses de la terre qui porta le nom de leur patrie, et qui rappelait à chaque pas des preuves non équivoques du déluge universel, les obligea à choisir d'abord, et selon l'habitude des migrations primitives, le point le plus central de la terre découverte ; c'est-à-dire la terre du milieu (meit-land), comme on le disait alors; puis, et de préférence les lieux élevés, c'est-à-dire les plus secs et les moins sujets à l'inondation, pour construire leurs kuba ; delà encore les noms de villes terminés en *dun* si fréquents et presque exclusifs à la Gaule.

De toutes les migrations, celle dont le vague écho de l'histoire rappelle le plus fréquemment le nom, est sans contredit celle qui peupla l'Ibérie kube, l'Ibruix enfin, pour parler le dialecte sanscrit importé en Gaule, au lieu du dialecte celto-grec créé dans le Latium. Cette source unique de toutes les populations gauloises, dont la philologie constate si facilement l'incontestable filiation et qui versa le torrent de sa fécondité sur tous les points du globe, comme nous allons l'indiquer, laissant à d'autres le soin facile de compléter cette esquisse (1).

(1) Baudrand, Dictionnaire géogr. de Ferrari. *Nov. Lexic. geograph.* in-fol. Isenach, 1677. — Bishoff et Muller, Dictionn. géogr. Gotha, 1829. — Chaudon, Dictionn. géograph. des noms latins. — Lamartinière, grand Dictionn. géograph. — Ortelius, Lazius, Mercattor, Merula, etc.

Partis les premiers en effet, allant de station en station, de génération en génération, de colonisation en colonisation, les Ibères kubes consommèrent leur existence humanitaire à peupler, à éclairer, à défricher, à enrichir le monde. Une fois fixés dans l'Ibérie centrale des Gaules, ils finirent insensiblement par s'étendre et envahir toute son étendue. C'est delà que partirent ensuite d'autres colonies, dont le signal et l'exemple furent toujours donnés par Avaric, cette cité-mère de l'Ibérie kube, où d'autres populations se mélangèrent avec celles-là, dans la suite des temps, sans jamais l'en chasser.

Une fois implantés dans les épaisses forêts des Gaules, une suite de siècles passés dans les bois qu'ils défrichaient laborieusement, pût bien donner aux Ibères kubes, oublieux d'un passé lointain et non écrit, le droit de se croire et de se dire aborigènes et autochtones. Aucun monument ne pouvait rectifier ni démentir leur prétention. Tous les peuples de l'antiquité eurent d'ailleurs cet amour-propre ; et l'oubli de l'ascendance est certainement aussi naturel à l'homme qu'aux hommes, et puis tous la refont à leur manière, à leur caprice, à leur goût, lorsque la tradition en est totalement perdue.

Les flancs de la montagne Karthuel ou Korthuœi, comme dit le continuateur de Bérose, Gorthy ou Gorthaine, comme on le prononce encore de nos jours à Bourges, furent donc creusés ; et sur ces excavations même s'élevèrent beaucoup plus tard des maisons en bois, plus savantes et plus commodes. Quant aux arts domiciliaires de cette époque et de celle voisine de la conquête romaine, comment M. de Caumont a-t-il pu croire que tous les Gaulois indistinctement ne logeaient que sous de mauvaises cahuttes ? Comment les Ibères kubes, incendiant plus de vingt de leurs villes

à l'approche de César, ne défendaient et ne sacrifiaient que leurs cahuttes?

Dans l'Inde comme en Gaule, on retrouve bien sans doute d'abord ces constructions souterraines nommées kuba, quelquefois taillées dans le roc, surmontées d'un étage et d'un toit; mais c'était là seulement qu'habitait la classe moyenne; la plus pauvre s'abritait sans doute aussi dans de véritables cahuttes, tandis que les maisons des riches et les édifices publics existaient également chez les deux nations. En Gaule comme dans l'Inde, ces constructions souterraines avaient souvent, comme au Mexique, d'énormes dimensions qui confondent quelquefois l'imagination, et tout cela était travaillé de main d'hommes. Ces efforts gigantesques, d'un travail que nous avons peine à concevoir, ne s'appliquaient jamais du reste aux habitations particulières dans les deux cas, du moins pour l'époque reculée dont nous parlons, mais seulement aux édifices sacrés ou politiques. Tel est, par exemple, le mont Beuvray (mons Bibractus, Bivractus, Bifractus), près d'Autun, monument religieux immense élevé à la déesse Bibrachte, Fever ou génie protecteur de la capitale des Hellydui (1). Jummal, le dieu des Esthoniens, ainsi que toutes leurs autres divinités, n'avaient point de temples non plus : c'était tout simplement, comme au mont Beubraicht, d'immenses places sans enceinte même et sans toit, situées au milieu des forêts. Aussi les langues esthonienne et lettonnienne ont-elles été forcées d'emprunter à l'al-

(1) Pierquin de Gembloux, Lettre à M. Loreau de Thory, sur l'histoire du mont Beuvraich, in-8, Nevers, 1839.

lemand les expressions de temple, d'église, qui jadis même pour ces peuples comme pour les Gaulois leurs ancêtres, étaient synonimes de bois sacré. Mais de même que les pauvres Indiens n'avaient que des cabanes de bamboux, les pauvres Gaulois ne possédèrent pendant long-temps aussi que des cahuttes en joncs, en branches ou en paille, et dans les deux cas l'art ne travaillait en grand que sous l'empire du sentiment religieux ou national.

Ce ne fut que long-temps après, vers l'an 4000 avant J. C., que le bois artistement travaillé, surchargé d'hiéroglyphes historiques pittoresques, et source unique de ce que l'on nomme arabesques, en forma la charpente élégante. Ces maisons, du reste, s'élevèrent partout où se fixèrent les Ibères kubes, et leur réunion reçut d'eux le nom qu'elles portaient dans l'Ibérie gauloise ou dans l'Ibérie orientale. La situation à peu près centrale de l'agglomération de ces kuba, nommées en Afrique *Ma-galia* (maisons gauloises), lui fit donner le nom de Meit-land (terre du milieu); et, comme cela arrive presque toujours, ce nom vulgaire en a conservé pour ainsi dire l'orthographe et la prononciation, tandis que les Romains ou les savants l'ont tellement altéré qu'il est devenu méconnaissable sous leur plume (Mediolanum). Puis s'éleva enfin la ville des habitations creusées, des Ma-galia, faites avec de mauvaises branches, ou bien situées au milieu des bois infestés de bêtes fauves (Soli-mara). Les colonies de cette dernière ville, la plus ancienne du royaume dit la Thaumassière, furent non moins nombreuses, et dans tous les cas son nom ne subit jamais d'autre altération que la désinence d'un diminutif emportant l'idée d'habitation, de séjour, de possession ou de propriété:

telles sont les diverses villes de la Gaule, portant le nom de Soli-mari-acha, peuplées par les Solimariachenses (1). Plus loin, sur les bords de la Loire *(Lygus. Liger. Ligeris)*, où s'élevait le point le plus culminant, fut assis l'autel de la divinité, au centre du bois sacré de Charmes, etc.

Chacune de ces villes primitives, fondée directement par une des tribus partie de la métropole, avait un gouvernement à part. Il en fut ensuite de la Gaule comme de toutes les autres nations primitives dont parle l'histoire (2) : chacune avait,

(1) Au binome primitif on ajouta le radical *ach*, qui désigna dès-lors une ville appartenant aux Solimariens, c'est-à-dire fondée par eux, de même que de *Gaël* ou *Gallu*, joint à la même désinence, nos ancêtres avaient fait *Gallach*, et les Grecs *Gallakia*, d'où Galates; les Romains *Gall-ia* et le dérivé *Galli*. Le mot celte *Gallach*, ne veut dire en effet que terre appartenant aux Galls, ou propriété des Galls. Ainsi toutes les villes fondées par les habitants de Solimara, durent être nommées *Soli-mari-acha*. Cet usage était général, cette doctrine était absolue. Tous les peuples ajoutèrent aux noms, une désinence de cette espèce, dans le même but : ainsi la maison de campagne d'Avit-us, de Soëns, etc., se nommait Avitach, Soënach, l'île des Druides dans la Bratann-ach, Innis Druin-ach, etc., désinence que l'on retrouve dans une foule de noms urbains, même dans le midi des Gaules. Cette désinence n'était pas la même partout : chez les Bretons, elle était en *hall*, et venait du saxon qui signifiait *curia*, cour, assemblée, demeure, place; les Romains paraissaient même l'avoir conservé comme les Etrusques, ainsi ils disaient; *Tribun-al* (cour où le Tribun rendait la justice, où lui seul pouvait siéger); *Vimin-al* dont Pline se sert pour désigner un lieu abondant en osier; *bident-al*, lieu où a été immolé et enterré une jeune brebis, etc. (V. C. de Gébelin, Dict. latin, t. I, p. CCXLIX). Les Armoricains ne l'ont point abandonné : ainsi *Judic-ael* est encore la juridiction du Judic (Acad. Celtiq., t. III, p. 70); cette terminaison varia par la suite, même en Gaule. Dans l'ouest elle est devenue *ière* ou *erie*, ainsi l'on dit *guilletière*, *moristerie*, *robinerie*, etc. (Acad. Celtique, t. III, p. 282). Les allemands en ont fait *haim* et *hein*. Dans le département du Cher elle a été changée en *ay*, ainsi la maison de campagne du Brenn se nomme encore *Brinay*, etc. V. nos *Notices historiques*, *archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher*, p. 81.

(2) Court de Gébelin, Dictionn. latin, t. I, p. CXVI.

comme on doit le supposer, une très-petite étendue de territoire, et en rapport seulement avec les besoins et le travail de ses citoyens. La Phénicie, par exemple, occupait sur la côte de Syrie, une bande de terre qui n'avait pas plus de cinquante lieues de longueur, sur huit ou dix de largeur tout au plus, et en outre ce sol était hérissé de montagnes, de rochers, de caps, de rivages escarpés qui n'était rien moins que fertile, et pourtant encore cette langue de terre ne formait même pas une seule nation, un seul état. C'était là comme dans l'Ibérie kube, une réunion de villes souveraines, dont chacune avait son territoire bien limité, et quelquefois même des villes secondaires qui en ressortissaient. Diodore de Sicile vient confirmer la puissance de ces analogies, en disant positivement que de son temps encore, c'est-à-dire sous Auguste, les Gaules étaient divisées en une infinité de nations plus ou moins populeuses, dont les plus considérables comptaient à peine 200,000 ames, et les plus faibles 50,000 aux plus. Toutes ces limites politiques infinies subsistent encore de nos jours, malgré les changements si fréquents des circonscriptions politiques modernes. Dans les deux cas, comme partout, chacune de ces villes était autonome et par conséquent indépendante les unes des autres. Dans les dangers communs, elles formaient une ligue, une espèce d'état fédératif, dont la Suisse ou la Grèce antique nous offrent une faible idée. La communauté d'origine, de mœurs, d'usage, de lois, de religion et de langue, se prêtait mutuellement à cette agrégation de corps distincts, si analogue aussi à la fédération des Hébreux, des Etrusques, des Grecs, des Latins primitifs, etc. C'est dans cette autonomie de toutes les villes de la Gaule qu'il faut aller chercher l'origine du pouvoir mu-

nicipal, de tout temps si florissant dans les contrées occupées par les peuples d'origine gauloise, telles que la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Les Etrusques, d'origine gauloise également, formaient aussi une confédération divisée en douze cercles, avec une ville ou capitale commune (Bolsène), et cette division était exactement encore celle de l'antique Egypte, de l'Attique primitive, de l'Ionie, des Hébreux, etc.

Le système fédéral de l'Ibérie kube, et plus tard de toutes les nations homogènes comprises dans l'étendue de la France naturelle, était encore une conséquence forcée de leur unité de souche et de leur système de colonisation. Alors comme aujourd'hui, lorsqu'une famille ou une société étaient très-populeuses, une fraction considérable s'en détachait et se grossissait de la portion exubérante des villes voisines. Conduite et commandée par le plus fort, le plus riche, le plus puissant, le plus sage ou le plus instruit, elle allait fonder une colonie, emportant encore avec elle les idées, les choses, le culte, les lois et les mots de la terre natale. Là se retrouvaient dès-lors forcément les mêmes mœurs, les mêmes sciences, la même langue, la même théogonie, le même système politique, la même écriture, le même système hiéroglyphique, sans que le souvenir de la famille, de la parenté s'éteignît complétement, puisqu'elle était sans cesse rappelée ou représentée par les dénominations empruntées à la patrie, étiquettes innombrables, indélébiles des lieux et des choses, souvenir perpétuel du berceau commun. Petits états indépendants que la fraternité protégeait autant que la justice et la probité individuelles. Mais lorsque le besoin d'économie, la nécessité de s'associer eut démontré l'avantage d'une magistrature unique, n'importe sous quelle dénomination, d'un cromlech

commun, d'un chef-lieu où toutes les nations pourraient réunir leurs députés, la fédération fut solidement établie. Dès ce moment les symboles particuliers ne furent pas abandonnés sans doute, mais groupés autour du symbole de la métropole, et présentant chacun des proportions diverses en raison directe de leur prépondérance relativement à la ville la plus riche, la plus forte, la plus importante, de même que les magistrats urbains se groupaient ensuite autour du chef de la confédération, qu'il portât ou non le titre d'Obarque, de Tétrarque, de Druide, de Brenn, de Roi, etc. Il n'y avait donc pas conquête entre des peuples frères, pas même réunion, mais tout simplement une alliance affermie, une fédération enfin. C'est dans cet état que l'invasion romaine trouva les Gaules et qu'elle compta jusqu'à plus de 400 de ces fédérations principales; car les auteurs grecs ou romains se trompèrent bien évidemment encore, en les prenant toutes pour autant de nations distinctes. Ainsi les familles, puis les riches propriétaires, durent se trouver de plus en plus voisins, et des intérêts communs, résultant de ces circonstances et de mille autres, naquit ce système politique, toujours si faible en présence des nations monstres, telles que les conçurent Alexandre, César et Napoléon.

1996 ans avant J. C., c'est-à-dire l'an du monde 2008, 362 ans après le déluge, 131 ans seulement selon d'autres, la Gaule centrale, et très-probablement l'Ibérie kube, était gouvernée par un roi nommé Sarron, homme remarquable par sa science, sa politique, ses talents militaires et sa sagesse. Occupé de physique et de philosophie, ce fut lui qui créa les prêtres connus sous le nom de Sarronides (1). Dans la même année, ajoute

(1) Geneb. Chron. lib. 1. — Theatr. Vitæ humanæ. — Pline. — Diogène Laert.

Bérose, l'an 1[er] du règne de Nymbroth, Sarron, pour adoucir la férocité des hommes nouvellement réunis en société *(Hominum tum recentium)*, institua l'enseignement public des lettres. Inghaéron régnait sur les Thuyscons (1), ce qui prouve que déjà la Germanie avait reçu la migration gauloise qui la peupla.

Avant que toute l'étendue de la France naturelle fut peuplée ou colonisée, les noyaux de toutes les migrations internationales rayonnèrent et s'établirent dans tous les sens. Puis enfin de nouvelles branches partirent encore, se grossissant en route de l'exubérance de population des migrations antérieures. Toutes eurent lieu d'après des principes éternels, et c'est précisément ce qui explique pourquoi nous trouvons en Gaule tant de nations, de villes, de localités, portant identiquement le même nom. Partout où l'on retrouve la trace de migrations galliques, on est forcé de constater la présence du même phénomène moral; en sorte que privé de tout autre indice, c'est encore le moyen le plus certain de la constater. Ainsi la Grèce possédait jusqu'à douze villes du nom d'Athènes, de même que les Gaules en avaient un même nombre qu'elles nommaient Mediolanum, quoiqu'elles ne fussent point situées au centre, et que dès-lors cette appellation, significative comme toutes celles des temps primitifs, était devenue un non-sens. Telles sont les colonies des Ibères kubès nommées *Mediolanum Aulercorum* (2), *Mediolanum Eburonum*, *Mediolanum Inguernis* (Moyland, près

(1) Berose, de reg. Assyr.

(2) A l'appui de cette filiation nous pouvons encore faire remarquer : 1° que ce peuple parait avoir conservé jusqu'à l'insigne de la métropole ; 2° jusqu'au nom du cours d'eau qui la baigne, en donnant au sien celui d'*Evre* ou *Eure*, etc.

Cologne, selon Cluvier), *Mediolanum Insubriæ*, *Mediolanum Ordovicum* (Meivod, dans la principauté de Galles), *Mediolanum Santonum*, etc. Cette doctrine peut seule expliquer cette multiplicité non pas fortuite, mais inévitable de noms de villes absolument identiques, ou du moins faiblement altérés. C'est ainsi que dans la BRIE (BITVRGIA, BRIGIA, BRIA OU IBRIA), on retrouve le *Pagus Vastinensis*, fondé aussi selon toute probabilité par une colonie de l'Ibérie kube, partie de Vastan. Ce que nous disons là peut s'étendre aussi à la fondation antéhistorique de Bitura, Bitera ou Biteræ (Béziers), etc. La forêt Brix, près du Mont-à-la-Kaine, à côté de Cherbourg, l'Eure ou Evre, d'où viennent les noms des Evurosices ou Eburovices, etc.

La migration internationale la plus considérable peut-être, est celle que nous allons citer encore, puisque nous ne pouvons pas exposer largement ici les preuves de la population primitive des Gaules, celle dont l'éthnographie retrouve partout les traces. Je veux parler de celle qui des bords de l'Evre, Ebre, Yèvre ou Yèbre transporta sur les rives de l'Océan les mœurs religieuses des Ibères kubes, où ceux-ci fondèrent une ville qu'ils nommèrent IBRVI-GALA, BRVI-GALA, BVRI-GALA (1), dont les Romains firent Burdigala, et qui signifiait Ibruix la Forte. Orgueilleux de leur antique berceau, et surtout de l'illustration de leurs aïeux, ces colons conservèrent intacts aussi presque toutes les dénominations patriotiques et par-dessus toutes choses la ferveur et l'intégrité du culte, la pompe des cérémonies, qui

(1) *Burdigalam appellatam ferunt, quod Bituriges Gallos primum colonis habuerit, quibus tandum cultoribus impleta est.* Saint Isidore, Orig. lib. XV, cap. 1.



les distinguaient autant que la gloire ou l'industrie de la métropole. L'enthousiasme le plus pur et le plus vif présidait toujours aux cérémonies allégoriques de la moisson sacrée du guy de chêne. Là, comme dans la forêt religieuse de l'Ibérie kube, qui environnait l'idolium national de Sancerre, le peuple ne criait pas sans doute : au guy l'an IX (1)! comme leurs descendants, ni Gutheil! Gutheil! comme les Theutons (2), mais changeant le G en W, ils criaient dans leur nouveau dialecte Whubil! Whubil! ou bien Wybhil! Wybhil! Dès ce moment ils joignirent cette exclamation à la dénomination patronymique, ou si ce que dit Strabon n'est pas plus probable (3), des nations limitrophes les nommèrent pour cette raison Ibruix Wybhilces, comme le prouve l'orthographe même de ce mot, adoptée par Ptolémée : ΒΙΤΟΥΡΙΓΕΣ ΟΙ ΟΥΙΒΙΣΚΟΥ : et dont les Romains firent Bituriches ou Bituriges Vibisci.

Les Ibères kubes pénétrèrent bientôt après dans les forêts épaisses de la Germanie, aussi César dit-il que les Gaulois furent jadis plus puissants que les Romains : selon Tacite on pourrait en conclure que les Galls ont autrefois passé en Germanie; car, ajoute-t-il encore, un fleuve n'est qu'un bien faible obstacle pour empêcher quelqu'une des nations gauloises, dès qu'elle avait accru ses forces, d'aller envahir et occuper des pays qui semblaient être du domaine commun et qu'aucune puissance

(1) Sur le Guy, v. Pline, Hist. natur. lib. XVI, cap. 44. — Latour d'Auvergne, Origines gauloises, p. 159, etc.

(2) Keyser, antiquitat. Germanic. p. 367.

(3) Les Bituriges sont le seul peuple étranger qui habite parmi les Aquitains sans en faire partie (Lib. IV, cap. 2, § 1), ce qui est inintelligible comme une erreur.

ne s'était appropriés (1). Une preuve que l'une de ces nations nouvelles fut encore le résultat d'une migration des Ibères kubes, c'est que l'on retrouve les Aravisci ou Avarisci, c'est-à-dire les colons d'Avaric établis, dès les siècles les plus reculés, entre la forêt Hartz (Hercynie), le Rhin et le Mein. Selon toute probabilité, cette colonie est antérieure à celle conduite par Sigovèse l'an 600 avant l'ère vulgaire ou l'an de Rome 162. Ainsi cette circonstance, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer (2), démontre que la population de la haute Hongrie est également une branche de celle de l'Ibérie kube.

On a donné plusieurs étymologies du nom porté par les Germains. M. Eusèbe Salverte, par exemple, le fait venir de Theot (multitude); nous ne saurions y voir que le nom d'une divinité importée dans ces immenses forêts et donné à la nation nouvelle. Je m'explique, c'est-à-dire que le nom d'une divinité gauloise emprunté par ceux qui la vénéraient, fut implanté ainsi dans ces contrées reculées, de même que les habitants de Lucotèce finirent par se nommer Parisates ou Parisii. Les habitants de Mathuiscon, Matuiscon, Matiscon, durent donc faire partie de cette migration, et ce fut eux qui portèrent en Germanie le dieu Tuiscon, Tuiston, fils de la terre, vénéré par les Celtes et les Germains (3), dont le nom fut défi-

(1) Germania, cap. XXVII.

(2) V. Latour d'Auvergne, Origines gauloises, p. 219, 220, 223, 245, etc.

(3) Les médailles gauloises anépigraphes de cette ville, n'ont d'autre hiéroglyphe que celui de ce Fever, de ce génie topique. Il y est représenté debout, marchant, tenant un flambeau d'une main, de l'autre une couronne, symboles qui convenaient parfaitement à la divinité qui inventa l'art d'écrire, qui brille par le don de la parole, qui protége le commerce, et que l'on retrouve également en Egypte, avec les mêmes attributions. Le nom de la ville de Mâcon vient donc d'abord de celui de cette divinité et du primitif ma qui le précède et qui signifie temple, habitation.

guré par les Romains sous celui de Theut, Teuth ou Theutates, confondu avec Mercure par les Grecs, ce qui fit croire à Tacite que les Germains adoraient Mercure (1). C'est bien le cas de dire avec M. Eusèbe Salverte, que partout où nous n'avons pour guide que les monuments ou les récits des Grecs et des Romains, la question générale des divinités de tout pays se complique, grâce à l'empressement irréfléchi que mettaient ces peuples à traduire par les noms de leurs dieux, les noms des divinités étrangères (2); ainsi d'Ions et d'Astarté, les Grecs firent Io et Astroarché, etc. Le chef de la migration gauloise de Mathuyscon prit, ou reçut probablement, le nom de sa patrie et le sien fut perdu, ce qui arrive assez souvent dans l'antiquité; témoin tous les Brennus connus. Il en fut de même de son successeur; ainsi Bérose dit positivement que l'an VI de Sémiramis, Mann, fils de Thuyscon (c'est-à-dire de l'habitant de Ma-thuyscon), régna sur les Sarmates du Rhin.

Sigovèse pénétra jusqu'aux frontières de la Dacie, tandis que les Volsces Tectosages et les Boïens qui le suivirent, se fixèrent aux environs de la forêt Hartz; Possidonius dit positivement : *Boïos quidam Hircyniam incoluisse silvam;* ils pénétrèrent ensuite dans la Bavière, qu'ils nommèrent *Boiaria*, et depuis *Bavaria*, dans la Bohème Boio-hem-um (propriété des

(1) Cette divinité était adorée sous les noms royaux de Menès en Egypte, de Minos en Crète, de Mon en Phrygie, de Bel à Babylone et à Tyr, de Kadmus ou l'Oriental à Thèbes de Bœotie, d'Orus ou père du jour à Trézène, de Cécrops (œil rond de la terre) à Athènes, de Janus, époux de Carna (la cornue), à Rome, etc.; en un mot, c'était tout simplement le Soleil-Dieu. César, lib. VI, § 21. — Tacite, de moribus Germanorum, cap. II.

(2) Essai sur les noms d'hommes et de lieux, tom. II, p. 28.

Boïens). On trouve encore des Celto-Brigantes dans les Alpes allemandes, etc., etc. C'est précisément ce qui fit que les Romains, selon Strabon, les nommèrent frères *germains* des Gaulois.

D'autres migrations, grossies aussi dans leurs marches, durent finir par défricher le pied des Alpes et s'arrêter devant leurs glaciers éternels. Des traces philologiques nombreuses démontrent à chaque pas que le Delta celtique, par exemple, fut colonisé bien long-temps avant d'autres contrées de l'Europe, ainsi que l'indiquent nos différentes recherches sur les antiquités de Grenoble et de Gap, sur les différents noms portés par le cours d'eau qui arrose le Delta, etc. (1)

Dès ce moment les vallées inférieures de la Suisse étaient déjà peuplées; aussi a-t-il été facile à M. Bochard de démontrer que ces belles contrées des Gaules avaient été peuplées par les Gaulois, qui remontèrent tout naturellement le cours du Rhône. La philologie topique prouve cette assertion d'une manière incontestable; et de plus on doit se rappeler que les Allemands, dont la langue a si peu varié, nomment encore le canton de Vaud, Welhs-Land (terre des Gaulois). Mais c'est principalement sur le territoire du canton de Fribourg que s'arrêtèrent les habitants de l'Ibérie kube, comme le démontrent encore ses dénominations topiques (2), quoique partout, ainsi que l'a si minutieusement démontré Bochard, on découvre à chaque pas ces étiquettes galliques, qui prouvent incontestablement qu'elles y furent placées par nos ayeux. Une autre migration

(1) Lettre à M. Cournot, sur les noms portés par la rivière Isère, in-8. Bourges, 1838.

(2) Fr. Kuenlin, secrétaire du département de justice à Fribourg, Dictionnaire Statistique du canton de Fribourg, 2 vol. in-8. Fribourg, 1836-37.

des Ibères kubes donna son nom au territoire compris entre le Rhône et l'isthme formé par les deux golfes gaulois (1), et conserva le nom que les Romains et les Grecs changèrent encore en celui d'Ibrie ou Ibérie.

Lorsque la majeure partie du territoire gaulois de la Gallach enfin fut ainsi peuplée successivement, lorsque le climat et les siècles eurent favorisé cette étonnante fécondité celtique, les limites naturelles de cette terre industrielle et glorieuse furent franchies par de nouvelles migrations, suivant les traces de quelques familles, de quelques tribus aventureuses marchant en éclaireurs, en avant-garde. De l'Ibérie kube, partit cette migration qui, grossie aussi par la population exubérante de l'Armorique, de la terre des Volsces (2), de la Nivernia, etc., imposa le nom de Brata-uach aux îles que les Grecs nommèrent tour-à-tour Œstrymnides, Silures, Sorlingues ou Cassitérides (3), dont l'industrie et le commerce étaient déjà célèbres plus de mille ans avant J.-C. (4).

Le vénérable Bède convient que c'est par les Gaulois que son antique patrie fut peuplée (5), et surtout par les Armoricains. C'est là aussi l'origine de la dénomination de Bretons que portèrent certaines populations antiques de l'Angleterre, de même que l'on en trouve en Gaule (Boulogne sur mer), en Es-

(1) Mém. critiq. pour servir d'éclairc. sur divers points d'histoire de la Suisse ancienne, 3 vol. in-4. Lausanne, 1747-49.

(2) La tribu des Liœgrains venait de l'aquitaine. Probert, *Triades de l'Ile de Bretagne*, traduit du gaélic.

(3) Strabon, lib. III, cap. 3, § 4.

(4) Historia ecclesiast. Lib. I, cap. 1.

(5) Agricola 2. — Camden, p. 12 et 23.

pagne, auprès des colonnes d'Hercule (1) : Tacite lui-même rapporte cette origine.

Les Pictavi ou Pictones s'emparèrent de l'Ecosse sous le nom de Picti ; les habitants de la Cornouaille des Gaules donnèrent le nom de leur patrie à la terre de la Bratanach, qui était vis-à-vis; et le nom de Gueneth ou Guineth, imposé d'abord à la province de Galles, habitée par les anciens Ordovices, en face de l'Armorich, le nommèrent pays de Vannes (Guinet, Guenet et Venet). Nous regrettons de ne pas pouvoir indiquer ici toutes les preuves de nos assertions, étrangères même à celles développées par l'illustre Latour d'Auvergne. (2)

Une preuve philologique du plus grand poids qui vient encore déposer en faveur de l'opinion que nous avançons, c'est qu'en Irlande le mois de février portait le nom de : Premier mois du printemps (*cedmos d'on carrach*), et comme dans cette contrée l'hiver existe avec toutes ses rigueurs à cette époque, il est bien évident que les anciens habitants de ces îles durent venir de climats plus doux et que ces climats ne peuvent être que ceux des Gaules.

Joignez encore à cette considération celle non moins forte de caractères alphabétiques (3) ayant la plus grande analogie avec ceux de l'Ibérie kube, révélés par le moule dont nous avons donné la description et le dessin. Cette dénomination d'îles Cassitérides, traduite du nom celtique, fut encore appliquée à la suite des mêmes circonstances et par le même peuple, à

(1) Agricola 2. — Camden, p. 12 et 23.

(2) Origines gauloises, 116, 117, 244, 245, 236, 249, 250, 255, 237, 258, etc.

(3) Parsons, The remains of Japhet, cap. VI.

quelques îles situées en face de l'Ibérie péninsulaire. Là aussi, du reste, comme dans la Bratanach, se trouvait une île sacrée(1); de cette manière furent peuplés le pays de Galles. Là se retrouvent des noms dont celui des ALP est la source et l'unique origine, tels que Albani (montagnards en Gallois), Alba ou Alban (L'Ecosse); et cette terre que César, Tacite, Festus Avienus, etc., nomment Hibernia, Ptolémée Ivernia, Pomponius Méla Inverna, mots dont la source est bien évidemment une altération, due aux manuscripteurs, du nom de la Nivernia (2). De là sortirent successivement les noyaux non moins féconds de la plupart des migrations que révèlent seulement les lumières philologiques projetées habilement sur les ténèbres épaisses de l'antiquité anté-historique, et qui peuplèrent ou dévastèrent si souvent Delphes, Rome, la Thrace elle-même, qui plus tard redevint encore une fois un royaume gaulois, etc. (3)

Ce rôle immense, joué par l'Ibérie kube, explique à lui seul cette vénération des Gaulois pour cette métropole antique dont nous venons d'établir l'Histoire Monétaire, et surtout pourquoi déjà sous le régne de Tarquin elle seule était en droit de fournir des Rois à la Celtique : antiquité incontestable, qui confond l'imagination lorsqu'on réfléchit sur les lacunes historiques à remplir et dont nous n'avons pas encore les premiers

(1) Himilcon, géographie des Grecs, trad. par Gosselin, p. 162-165.

(2) Pierquin de Gembloux, Histoire de Nevers avant l'invasion romaine, in-8. Nevers 1839.

(3) Hérodote, lib. v, cap. 3 et seq. — Strabon, lib. vii, p. 295. — Thucydide. lib. v, cap. 6. — Polybe, lib. v, cap. 79. — Arrien, Expédit. d'Alexandre, lib. i, cap. 1. — Pomponius Mela, lib. ii, cap. 2. — Edouard Cadalvène, Recueil de Médailles grecques inédites, in-4. Paris, 1828, p. 460-465, etc.

éléments. Toutes les nations gauloises en effet, et par suite toutes celles qui en dérivaient, étaient issues de celle-là. C'est ainsi que l'on retrouve la physionomie gallique au grand complet jusque dans les terres que l'on nomme si improprement le Nouveau-Monde.

La première migration qui dépassa les limites de la France naturelle fut bien évidemment celle qui franchit la chaine peu élevée des Pyrénées. Les Ibères orientaux devaient aussi leur nom à ce qu'ils avaient également dépassé certaines limites géologiques. La même raison probablement porta partout les Galls à la conserver dès qu'ils se trouvèrent *Uber*, c'est-à-dire au-delà des Pyrénées; et Celtes d'origine, ils portaient tantôt ce nom seul, tantôt celui de Celtibères. Cette migration n'est pas seulement démontrée par la conformité des mœurs, des usages, des cultes, des lois, de la paléographie, de la numismatique même, des dénominations topiques, mais qui plus est encore par les traditions historiques. Comme les Gaules, l'Ibérie et la Celtibérie furent successivement aussi divisées et subdivisées en une infinité de villes autonomes, de nations très-resserrées, que les Romains furent obligés de soumettre également les unes après les autres (1), car les Ibères péninsulaires ne vendaient pas moins cher leur vie et leur liberté que les Ibères kubes.

Cette migration s'opéra comme toutes les autres : l'Ibérie kube fournit encore le noyau principal et le chef de l'expédition, c'était son droit imprescriptible reconnu par Tite-Live et prouvé par l'expédition des neveux d'Ambigat. Toutes les na-

(1) Strabon, Géogr., lib. III, cap. 4, § 5.

tions qu'elle trouva sur sa route grossirent encore ses rangs. Parmi celles-là même quelques-unes peuvent être bien désignées, bien déterminées, mais la fraction la plus considérable, la plus importante fut encore celle qui partit de la métropole centrale des Gaules, celle qui est située sur les bords de la Loire qu'à cause de cette circonstance on nomme ligures (1), dont parlent l'itinéraire d'Antonin, Denys d'Halicarnasse, etc. (2), et qui avaient déjà fourni plusieurs colonies à la Gaule même. Ces colonies étaient presque toutes situées précisément sur la route de l'Ibérie kube aux Pyrénées (3), puisqu'elles habitaient entre le Delta celtique et ces montagnes. D'autres colons composèrent encore cette migration, mais la majeure partie de son ensemble n'en était pas moins composée du résultat de la fécondité gallique de l'Ibérie kube et des bords de la Loire. Parmi les peuples recrutés en route se trouvaient les Liguriens, placés au-dessus de Massilia, qui ne portait point encore ce nom grec (4). Nous ferons observer en passant que ces circonstances particulières peuvent seules expliquer pourquoi cette projection anté-historique des eaux de l'Océan se nomma successivement mer d'Ibérie, mer Lygustique, et enfin mer de Sardaigne (5), et pourquoi surtout cette mer d'Ibérie s'étendait depuis l'Arno jusqu'au détroit de Gadès. Venaient ensuite les

(1) Du celte *li* ou *lin*, eau et *ger*, voisin, près. On retrouve cette dénomination prise dans l'Ibérie kube, non-seulement avec profusion dans les Gaules, mais encore en Espagne, en Sicile, en Germanie, en Thrace, en Pannonie, etc.

(2) Lib. 1, cap. 2.

(3) Scylax, Périple, In-4. Amsterdam, 1639, édit. d'Isaac Vossius.

(4) Polybe, lib. II, cap. 3. — Strabon, lib. II, cap. 4, § 8.

(5) Strabon, lib. II, cap. 4, § 7.

Ligures salii qui fermaient les chemins des Pyrénées (1), auxquels se joignirent leurs frères de l'Iber-Ligurie qui fertilisaient toute la côte des Pyrénées à l'Occident, du Rhône jusqu'à la ligne des monts Gebennes, chez lesquels on retrouve les C-Avares dont le nom originaire ne fut altéré que par l'addition d'une lettre initiale qui équivaut, en composition, à la préposition *cum* des latins, et qui emporte l'idée de réunion, d'agglomération.

La prépondérance morale et matérielle de notre nation fut telle dans cette migration que ce fut précisément elle qui donna son nom significatif à l'ensemble de la terre péninsulaire. Les habitants de l'Armorich grossirent aussi les colonnes de cette migration importante, ainsi que le démontre une masse imposante de faits philologiques bien interprétés, qu'offrent même les dénominations topiques de l'Espagne actuelle.

Les Ibères kubes partis des rives de l'Avar *(Avra, Evra, Yevra, Yebra)*, alors navigable et de la Loire, la nouvelle migration une fois arrivée au-delà des Pyrénées, n'oublia rien de ce qu'elle avait appris sur la terre natale, et surtout des noms qui rappelaient à leurs souvenirs les lieux enchanteurs des bords lyguriens qu'elle venait d'échanger contre un climat brûlant. Elle trompa ses regrets en reproduisant le plus souvent possible des noms aussi chers. Le nom de l'Evre ou Yebre, fut imposé au principal cours d'eau sur les bords duquel s'arrêtèrent les Ibères kubes; et après plus de 4000 ans, ce nom se prononce encore et s'écrit de la même manière, et dans l'un comme

(1) Ibid. lib. IV, cap. 6, § 2

dans l'autre, on retrouve aussi la carcasse du nom national, alors même que Iebre et Ibere ont passé à travers l'orthographe de tant de langues différentes et de tant de révolutions. Iberia, Iberi, Iberus, devenus Iberie, Ibera, Ebre ou Evre, furent les noms vulgaires au-delà des Pyrénées, de même que dans la Gaule centrale on avait dit successivement Ibruix, Ibérie, Evre, Ebre, Yèvre, de même que les Romains en firent Bituriges kubi, par une altération dont nous avons donné le mécanisme.

Le nom d'Alpini fut donné par les Gaulois de l'Helvétie à ceux qui, entraînés par leurs goûts ou leurs habitudes, s'emparèrent des montagnes voisines de l'Evre. La Galice révèle assez par son nom l'histoire de sa population primitive : non seulement cette Gall-ach, cette Gaule nouvelle, cette propriété gauloise est attestée par cette dénomination, mais un grand nombre d'autres de cette même province vient porter de nouvelles preuves à ce fait. Toutes ces dénominations sont pour ainsi dire autant d'inscriptions intellectuelles, laissées sur place par les Ibères kubes et leurs compatriotes, servant à constater que c'est bien sur ces points déterminés, qu'ils dressèrent leurs premières cahuttes ; c'est-à-dire au pays des Kantabres, près la source même de ce beau fleuve qui traverse l'Arragon et la Catalogne pour se perdre dans la mer d'Ibérie. Cette paléographie intellectuelle, jusqu'à présent négligée, et qui, comme on le voit, peut fournir tant de lumières importantes aux annales anté-historiques, n'est par bornée à cette seule province. Dans toute la Celte-Ibérie on retrouve encore, comme dans les Alpes gauloises, les sommités montagneuses plus élevées portant le nom de Pen, qu'elles ont au

sein de la mère-patrie et partout où l'on peut suivre la trace de migrations gauloises : telles sont Peña-cerrada en Biscaye, Peña de los enamorados, dans le royaume de Grenade, Peña-golosa dans celui de Valence, Peña de san Roman dans le royaume de Léon, Peña et Peñas de Pancorvo dans la Vieille-Castille, Pen-alba dans la province de Beira, etc. Là se trouvent même jusqu'aux villes de Tholosa, de Valencia, de Bourgos, de Biturris, de Bretona, aujourd'hui Sainte-Marie Bretona (1), etc., c'est-à-dire exactement les mêmes noms que ceux des cités les plus importantes et les plus antiques des Gaules.

Une faible portion de la migration partie des rives de la Loire peupla les deux versants des Pyrénées et se nomma les Ibères des rochers : leur nouvelle patrie prit conséquemment le nom de Kant-Ibérie, Kant-Ibric, que les Romains changèrent en Cant-Abrie. Dans la langue ancienne de l'Espagne on trouve encore le premier radical de ce binome. Le celtique *Kanta* (montagne), est le même en effet que le mot espagnol *canto* (rocher), venus tous deux du primitif *kant* (tête, sommet, borne, limite), conservé dans l'écossais *céand* (tête), dans le grec *kanthos*, le latin *canthus* (tout ce qui est rond comme la tête), etc., expression énergique et pittoresque indiquant très-bien l'intime liaison existant entre ces Ibères et leurs rochers, d'où nulle puissance ne peut les arracher. C'est ce peuple, cette nation, que plus tard les Vascons, Gascons, Bascons ou Basques remplacèrent, et qui n'ont rien de commun, généalogiquement et philologiquement parlant, avec les

(1) Ptolémée, géograph. Lib. II, lit. Lusit. p. 88. — Mariana, Hist. critiq. d'Espagne, t. VIII, p. 29. — Hadr. Vallæsius, notitia Galliarum, p. 87.

Cant-abres. D'autres se répandirent surtout dans l'Arragon et une partie de la Castille.

Une autre nation, partie intégrante de l'antique confédération de l'Ibérie kube, fournit aussi son contingent dans cette vaste migration, et sa présence est constatée aussi par la cité qu'elle fonda au-delà des Pyrénées. Les colons de la cité de Nero en effet, donnèrent lieu à la dénomination des Celto-Neries ou Celto-Nerii (1). Mais comment les Ibères kubes, qui jouaient encore un rôle si important dans cette migration, ou mieux comment les Ibères liguriens, c'est-à-dire des bords de la Loire, auraient-ils oublié cette rivière paternelle et ses rives enchantées? Si la tradition, si le peuple lui-même, dans les innombrables métamorphoses de ses dialectes, laissèrent perdre cette nouvelle preuve de la population primitive de l'Espagne par les Gaules, et surtout par les pères de toutes les migrations gauloises, par les Ibères kubes, nous pourrons encore en retrouver les traces sans beaucoup d'effort. Selon Etienne de Byzance (2), expliqué même par Artémidore, *Ligus* et non *Liger* ou *Ligeris*, était primitivement le nominatif réel du nom latin de la Loire, et les Ibères kubes peuplant toute l'étendue des Gaules, allant en Espagne, etc., portèrent partout avec eux cette épithète que les peuples anciens devaient aimer autant que les modernes. De là l'origine des Ligures, des Celto-Ligures, c'est-à-dire des Celtes de la Loire.

Nous venons de retrouver en Espagne les étiquettes gauloises

(1) Pline, Hist. natur. lib. IV, cap. 20.

(2) Edition donnée par Berkelius et Gronovius, in-fol. 1694.

de sa population primitive, grâce à cette paléographie intellectuelle, nous avons vu quelles nations celtiques formèrent la masse de cette migration et celles qui successivement suivirent ses traces : nous avons retrouvé les noms de toutes celles qui fournirent leur contigent dans ces excursions anté-historiques, et jusqu'à présent toutes appartiennent aux Ibères liguriens ou kubes dont nous retraçons l'Histoire Monétaire; mais l'ensemble de ces migrations, de la première sans doute ou de la plus importante, devait avoir aussi un nom collectif qui nécessairement donna lieu ensuite à la dénomination primitive, et comme fort heureusement l'histoire eut le soin de nous le conserver, nous pourrons arriver aussi à en retrouver la véritable origine. Comme cela arrive toujours, cette dénomination a été orthographiée de différentes manières, mais nous sommes habitués à ces altérations si profondes qu'elles soient. Quoiqu'il en soit, voilà les principales: Cynetes, Cunetes, Cunéens, Cynésiens, etc. Ce sont celles-là du reste que lui donnaient les plus anciens auteurs grecs ou romains; on les retrouve presque intactes dans celle de Cyneus, donnée du temps de Strabon au cap Sacré (cap Saint-Vincent). Selon Appien, la capitale de ce peuple était Canistorgis, que Strabon écrit Conistorgis. Dans ses notes sur ce géographe, Gosselin trouve, comme d'habitude, une origine ibère, c'est-à-dire basque à ces diverses dénominations, et va même jusqu'à dire que le mot romain *cuniculus* (lapin), ne parait pas avoir non plus une autre source. Une fois que le parti était arrêté, par les savants, de tout faire dériver du basque, je ne m'explique pas non plus pourquoi pas un d'entre eux n'a songé à dire que le Berry lui devait également son nom, et comme sans la plus légère al-

tération ce mot veut dire neuf, conclure que l'existence des Berruyers date tout au plus du commencement de notre monarchie ; c'eût été tout aussi raisonnable. Mais il y a plus, c'est que ces mots, appartinssent-ils même au patois pyrénéen, que l'on suppose avoir été la langue primitive des Espagnols et même du paradis terrestre, cette circonstance ne prouverait encore absolument rien, et ne déciderait point que, comme tous ceux de la France et de l'Espagne, il ne dût être encore un dialecte néo-gaulois. Cette manière d'envisager la question, explique seule les affinités intimes du basque avec les dialectes celtiques et celles de l'espagnol avec le français, même sous le rapport grammatical. le plus concluant de tous.

Quoiqu'il en soit, le nom latin du rongeur, dont parle le savant commentateur, lui fut donné à cause de l'habitude qu'a ce mammifère de se creuser des trous, des boyaux, nommés *cun* ou *con*, d'où l'anglais *coney*, l'italien *coniglio*, etc.; avec la même acception. Ce que nous disons est tellement la vérité, que ce mot ou plutôt le nom de ce même peuple et de sa capitale est traduit en écriture hiéroglyphique, sur les monnaies celtibériennes, par un lapin, comme on l'aurait fait en Gaule. Quant au nom de la ville et par suite de la cité, c'est encore, comme nous le disions, une inscription intellectuelle, laissée sur place par la fraction armoricaine de la fraction ubercceltique. La preuve en est encore vivante dans la terre de Cuné ou Cyné (Bro-Cyné), nom celtique que l'on retrouve aussi dans l'Ibérie kube, ce point central de population et de migration, et que portait l'une des terres (*Cuniacos* et *Tolmeracum)*, données par le roi Gontrand à Notre-Dame de Salles, en l'an 562 de notre ère.

Les erreurs innombrables, et fort dangereuses pour l'histoire, qu'entraîna l'idée encore généralement adoptée de considérer le patois vasque comme une langue mère, comme celle de l'antique Ibérie, comme la plus ancienne de toutes celles qui subsistent, ce qui serait beaucoup plus vrai appliqué au bas-breton, seront bien difficiles à réparer et donneront encore lieu à beaucoup de travaux que la science aurait pu s'épargner. C'est une question grave, importante, et qu'avant toute chose il fallait commencer par décider sans aucune autre préoccupation que celle d'arriver franchement à la vérité. Jusqu'ici les philologues les plus distingués, les historiens les plus remarquables, ont pour ainsi dire admis aveuglément les prétentions d'un peuple gascon (1), et bâtirent sur ce frêle échafaudage des systèmes d'histoire ou de linguistique qu'il faut reconstruire avec de nouveaux matériaux et sur d'autres bases. Cette fausse route égara plus d'un homme illustre, et pour n'en citer qu'un exemple, M. de Humbold (2), l'un des savants les plus remarquables du siècle, partisan et fauteur de l'antiquité du Basque, n'a-t-il point été jusqu'à regarder aussi le nom antique de Couëron-sur-Loire (le *corbilo* de Strabon, le *Portus Nomnætum* de Ptolémée), ar-

(1) Waifarius cum exercitu magno et plurimorum *Wasconorum*, qui ultra Geronnam commorantur, qui antiquitùs vocati sunt Vaceti. — Contin. Fredegar. Apud scriptor. Rer. Franc., T. v, p. 5, 6 et 7.

(2) Le mémoire du savant Ch. Guill. de Humbold, n'a jamais été traduit : inséré d'abord dans le *Mithridate* d'Adelung et de Watter, il a été publié séparément à Berlin en 1821, sous le titre de *Prufung der untersuchungen uber die Urbewohner hispaniens, Vermittelst der Vaskischen sprache*. M. Michelet en a donné l'analyse dans son histoire de France, t. i, p. 457, et nous en préparons une traduction annotée qui, nous l'espérons, terminera cette grande question.

rondissement de Savenay, comme étant d'origine gasque? Avant d'aborder toute espèce de discussion historique ou philologique, relative aux Gaules ou à l'Espagne, nous avons cru, quant à nous, devoir approfondir cette question devenue très-mal à propos radicale, et il en est résulté la certitude mathématique que cet élément de toute question historique ne mérite même pas d'entrer en ligne de compte. Opinion qui n'a point encore été réfutée et qui n'a obtenu, jusqu'à présent du moins, que les injures de M. Chaho, dans son *Voyage en Navarre.*

Avec l'opinion généralement admise sur la haute antiquité de ce patois, il est bien évident que l'on ne pouvait arriver au résultat que nous atteignons, et qui plus est que l'on ne saurait l'admettre. Cluvier (1) avait déjà savamment prouvé que les Illyriens, que les Germains, que les Gaulois et par conséquent les Celtibères péninsulaires, expression qui n'est certainement pas synonime de Basques anciens comme le croit M. Balbi (2), de même que les Bretons parlaient tous des dialectes de la langue celtique. Lamartinière adopte la même opinion quant aux dialectes de la Basse-Bretagne, de la Principauté de Galles et de la Viscaye, en ajoutant même que ceux qui la parlaient pouvaient converser ensemble (3). Court de

(1) Germania antiqua. 1616.

(2) Ethnographie, t. I, p. 24.

(3) Nous avons déjà cité quelques faits qui tendent à prouver combien la langue celtique et ses nombreux dialectes étaient répandus. Nous aurions pu les multiplier considérablement. On peut en voir d'autres exemples dans l'*Archéologie britannique*, 1808, p. 119. — Wallencey, ancienne Histoire de l'Irlande. — Maudet de Penhouet, Rech. histor. sur la Bretagne, p. 13. — Miorcec de Kerdanel, Histoire de la langue des Gaulois, etc. Tout récemment

Gébelin démontra parfaitement aussi la vérité de toutes ces assertions, et je rappellerai que Tacite dit positivement que les Gothiniens, peuple de la Germanie, n'en connaissaient point d'autres (1). Les savants auteurs de l'Histoire Universelle soutenaient ensuite que le Celte était la langue de l'Europe antéhistorique, opinion qui compte en sa faveur tout le poids de l'autorité des Camden, des Ortelius, des Leibnitz, des Edouard, des Pellontier, des Latour d'Auvergne, des Bullet, des Pelletier, etc., etc. Les invasions anglo-saxones, et tant d'autres, firent disparaître le celte de la Grande-Bretagne, de la plus grande partie de l'Ecosse, de plus d'un tiers de l'Irlande, de la France, de l'Espagne, de l'Italie, etc., et partout il fut remplacé ou du moins profondément défiguré par le mélange des désinences ou des formes naturelles aux langues victorieuses à différentes époques. Ainsi cette base erronée, une fois estimée à sa juste valeur, les préjugés, les préoccupations disparaissent et l'esprit reste libre dans ses précieuses investigations. Dès ce moment on ne peut plus rentrer dans le cercle vicieux que nous avons rompu, et dans lequel roulaient les antiquaires, les philologues, les historiens, et dès ce mo-

M. des Varannes, ancien sous-préfet de Bayonne, m'a raconté qu'ayant à sa table M. Bowring et plusieurs basques, ceux-ci furent très-bien compris par le célèbre docteur anglais. M. de Freulleville m'en a dit autant à propos des Ecossais. Ces dialectes étaient nombreux chez les Gaulois eux-mêmes : *Hi omnes linguâ, institutis, legibusque inter se differunt.* Cæsar, Bell. gall. lib. I, cap. 1, et lib. VI, § 73. — *Eâdem non usquequaque linguâ utuntur omnes, sed paululum variata.* Strabon, lib. IV. — Tacitus, in *Agricola*, etc. Au milieu de ce grand nombre de dialectes, la langue universelle devait nécessairement être celle des hiéroglyphes.

(1) De morib. German.

ment aussi nos assertions ethnographiques reprennent le rang historique qu'elles méritent et acquièrent une certitude supérieure même à celle des cinq ou six premiers siècles de l'histoire romaine.

Enfin comme dans toutes les migrations importantes, le fond, le cadre et le chef appartenaient incontestablement à l'Ibérie kube, la Péninsule entière prit également cette dénomination pittoresque et significative. Je n'ignore certainement pas que l'on a proposé beaucoup d'étymologies de ce nom; je sais aussi qu'on l'a trouvée dans le basque, où M. de Humboldt va même chercher la source des noms de Rennes, de Catz, d'Alet, de Morlaix, de Reton, etc. (1). Aussi, d'après une des rêveries d'Astarloa, ce nom aurait été composé des mots basques *Ibaya* (fleuve), et *Erna* (écumeux). On conviendra que pour se contenter de pareilles étymologies il faut n'être guère difficile, et pourtant que d'hommes d'un grand mérite l'ont adoptée ! Au milieu de toutes celles que je connais, j'avoue que celle que je propose, la seule à laquelle on n'ait point encore pensé, me parait la plus conforme aux habitudes des peuples de l'antiquité, aux lois de la linguistique, à l'esprit celtique, et complètement en harmonie avec tous les faits philologiques ou numismatiques de la Péninsule ibérique. Ainsi de même qu'en Gaule le mot Ibruix désignait la confédération la plus antique, la plus célèbre, la plus puissante, il caractérisait au-delà des Pyrénées la confédération générale de l'Ibruix péninsulaire, subdivisée ensuite comme la métropole et tout le reste des Gaules en nations dont le type et le nom avait été pris en

(1) Michelet, Histoire de France, t. I, p. 441, not. 2.

Gaule, en sorte qu'en dressant le plus exactement possible une carte de l'Espagne antique et de la France celtique, nous retrouverons exactement les mêmes noms de peuples et de villes, à très-peu d'exceptions près. Pline, Justin, etc., ne laissent point de doute sur cette importante question; car ils disent positivement que les anciens appelèrent d'abord l'Espagne Ibérie du nom de l'Ebre ou Evre. Le fait est constant, mais seulement il a été mal vu. Comme cela est arrivé de tout temps, le nom du peuple a été tout simplement donné à la rivière. Cela avait lieu aussi en Gaule même (1) et partout où l'on retrouve des traces évidentes de leurs migrations. C'est ainsi que les Frentani, situés au midi des Marrucins, des Peligues, donnèrent le nom de Frenta ou Frento à leur fleuve, etc. Mais selon toute probabilité il n'y eut point unanimité sur le nom à donner à la vaste étendue de la Péninsule : d'autres nations, moins puissantes, durent lui donner un autre nom : c'est en effet ce qui arriva, mais ce mot lui-même est encore celtique malgré les étymologies diverses que l'on en a proposé. Dans cette dénomination au surplus on ne faisait que dire autrement la même chose. C'était toujours l'idée de Gaule au-delà, de Gaule à l'extrémité que l'on prenait, et comme l'a très-bien vu Dom Bullet (2), M. Le Deist de Botidoux (3), etc., Is-Pen ou Espen veut dire *la tête*, *l'extrémité*, *la pointe*, *le sommet* de la Gaule, l'*ultima tellus* des anciens. Aussi Pan ou Yspan veut-il encore dire en Bas-Breton, pays montueux ; circonstance géographique ou

(1) Pierquin de Gembloux, Histoire de Nevers avant la domination romaine, in-8, Nevers, 1839.

(2) Dictionnaire de la langue celtique, t. 1, p. 409.

(3) Des Celtes antérieurement aux temps historiques, in-4, Paris, 1817, p. 133.

géologique convenant parfaitement à l'Espagne. Ces découvertes philologiques n'ont pas seulement pour elles tout l'attrait que leur donne la raison, la vraisemblance et les inductions les plus légitimes : l'histoire elle-même déposerait encore en leur faveur. Sous ce dernier point de vue, et pour donner à nos assertions la sanction antique, nous allons citer textuellement les expressions décisives du plus célèbre des historiens chaldéens. Il est curieux sans doute de voir en quels termes cet écrivain expose et raconte si laconiquement, selon le mode antique, toutes les migrations dont nous avons parlé et qui partirent de l'Ibérie kube, où elles allèrent et ce qu'elles firent.

L'an xx du règne d'Anius, Bruix régua sur les Celtibères. Il fonda beaucoup de villes en ce pays, auxquelles il imposa son nom en y ajoutant pour chacune d'elles le nom du chef, auquel, dans l'origine, il les confia (1). Selon l'habitude des nations primitives, Bérose personnifie ainsi les Ibères kubes; mais malgré les altérations de toute nature subies par ce précieux ouvrage, malgré les graves atteintes du temps, des manuscripteurs, des traducteurs arméniens, latins, etc., le nom de l'Ibruix est parfaitement reconnaissable. Ainsi au lieu d'Ibryx ou d'Ybrygus, de langue en langue, de copiste en copiste, ce mot est tout simplement devenu Bryx et Brygus, c'est-à-dire qu'il a tout au plus perdu sa voyelle initiale. A cette altération près le passage me paraît décisif, dans la question qui nous occupe.

Il ne me paraît pas possible de soutenir raisonnablement une

(1) Berose, Historia antiqua, lib. v. 1498.

marche inverse à celle que nous venons de décrire et de prouver. Le profond Dacier l'avait très-bien vu : les Latins, disait-il, appelaient en général toute l'Espagne Ibérie, mais elle n'a point été ainsi nommée par les colonies des Ibériens asiatiques comme quelques savants l'ont prétendu (1) ; et c'est on ne peut plus naturel. Comment supposer en effet que l'extrémité de l'Europe ait été peuplée avant son centre pour ainsi dire? Varron, cité par Pline, a donc bien évidemment émis aussi une erreur en admettant ce fait, tandis qu'Appien qui déclare cette hypothèse sans nul fondement, et qui la regarde comme une supposition purement gratuite, a fait preuve d'une haute science et d'une profonde raison. Strabon avait donc également entrevu toute la vérité, lorsqu'il disait que le Tage et l'Anas (la Guadiana) embrassent une étendue de pays habitée dans sa plus grande partie par les Celtes? Que penser maintemant de l'opinion de M. Moke qui, lisant probablement tous les faits dans un ordre inverse, s'écrie : Le sang ibérien (basque) domine dans la moitié de la France (2)? et M. Ampère fils qui, dans son cours au collége de France, disait : J'ai cru pouvoir suivre les traces des Ibères (basques) jusqu'à la Loire? A peu près ce que nous pensons du savant Mario Guarnaci qui, dans trois volumes in-folio, chercha à démontrer qu'en Italie comme en Gaule, en Grèce, en Germanie, etc., tout était étrusque. Un fait bien remarquable qui ressort incontestable de la comparaison même du caractère des Gaulois et des Français, qui prouve que ces derniers descendent des premiers, comme leur langue, qui établit leur filiation légitime, ainsi que

(1) Histoire des Francs, in-8, Paris, 1835, t. I.
(2) Strabon, lib. III, cap. 4, § 8.

l'avait très-bien vu un membre de l'ancienne Académie des Inscriptions et belles-lettres, c'est l'exacte conformité de toutes leurs qualités morales. Partant aussi de cette loi absolue, nous trouvons tout naturel qu'à différentes reprises la Péninsule ibérique ait reçu de nous l'impulsion et l'existence politique, et qu'elle soit pour ainsi dire toujours impuissante sans notre secours; je ne crois pas que l'on ait pu penser que cette langue de terre ait jamais exercé une pareille influence sur les Gaules. Située à l'extrémité de l'Europe, elle n'était pas placée en effet dans des conditions politiques, atmosphériques ou géologiques, propres même à conserver seulement intacts les caractères moraux ou physiques du sang gaulois: ils ont dû nécessairement l'abâtardir en vieillissant, plus tard que leurs pères, il est vrai, sous l'empire de tant de causes débilitantes.

Quoiqu'il en soit, complétons encore, puisqu'on le veut, les preuves de la vérité de nos différentes inductions par un exposé rapide de l'opinion de l'antiquité elle-même sur cette question importante et grave, et l'on verra que nous ne faisons après tout que rappeler l'histoire moderne aux vérités de l'histoire antique. *On n'a pas plutôt franchi la montagne d'Idubeda, que l'on entre dans la Celtibérie, pays très-étendu. Au nord des Celtibères, on trouve les Berons: ils descendent également des Gaulois qui vinrent occuper cette partie de l'Ibérie. Des quatre peuples* (confédérations) *qui composent les Celtibères, les plus puissants sont les Arevaques* (Avareques ou Avariques, comme dans la haute Hongrie), *la plus renommée de leurs villes est Numantia* (1) *: une partie de la Bœtique est occupée par les Celtiques*

(1) Pline, Lib. III, cap. I.

qui touchent à la Lusitanie et relèvent d'Hispalis (Séville) (1), selon Polybe; *les Celtes sont non-seulement voisins des Turdetans, mais encore ils leur sont unis par les liens du sang* (2). *Dans la Lusitanie est la ville de Mirobriga-la-Celtique* (3). *Les Celtes-Nériens ont au-dessus d'eux les Tamarici : les Celtes-Présomarques* (4), *vis-à-vis la Celtibérie, sont beaucoup d'îles dites Cassitérides par les Grecs* (5). *Dans le pays des Celtiques on trouve Astabate, sur les lagunes vis-à-vis du port de l'île de Gadès* (6). C'est probablement ce qui a fait dire à M. Amédée Thierry que, *par suite de ses conquêtes, la race gallique se trouva répandue sur plus de la moitié de la péninsule espagnole* (7).

Dans cette accumulation de preuves diverses déjà peut-être trop nombreuses, malgré l'importance et la nouveauté de la question, nous négligeons de faire mention de tous les faits archéologiques, numismatiques ou philologiques qui établissent encore mieux l'origine biturige ou gauloise d'un grand nombre d'autres nations antiques de l'Ibérie péninsulaire, telles que les Pélendones, les Lusones, les Belli, les Ditthi, les Celtici, les Artabres (Atrebates des Gaules), les Ostrymnes, etc. Ainsi, malgré cela tous ces faits n'ont pas seulement en leur faveur l'autorité des preuves philologiques et des témoignages historiques

(1) Strabon, lib. III, cap. 2, § 3.
(2) Pline, lib. IV, cap. 22.
(3) Ibid, lib. IV, cap. 20.
(4) Ibid, lib. IV, cap. 22.
(5) Strabon, lib. III, cap. 2.
(6) Strabon, lib. III, cap. 2.
(7) Histoire des Gaulois, tom. I, p. 8.

comme on vient de le voir, mais encore celle de la raison. A tous ces résultats positifs, je prierai le lecteur de joindre encore les arguments péremptoires et les preuves non moins décisives données par le savant espagnol Masdeu, de comparer ensuite les racines (1) et les règles grammaticales du français et de l'espagnol, et de rechercher si la ressemblance est moins grande entre eux qu'avec le basque ou une langue sémitique, quelle qu'elle soit; car je n'admettrai jamais que le latin soit la source immédiate et directe de ces langues, tandis que seul de tous les dialectes d'Espagne et des Gaules, le basque n'aurait point éprouvé l'action de cette puissance, et l'on verra si l'opinion opposée à la nôtre résiste mieux à ces nouvelles atteintes.

Si maintenant on attachait quelqu'importance non pas aux caractères anatomiques, mais aux distinctions admises par quelques écrivains pour faciliter l'étude des sciences naturelles à l'aide de la classification, et que les historiens prirent au sérieux comme un fait propre à entrer dans l'histoire humanitaire, ce moyen de conviction ne nous faillirait pas non plus; mais comme nous sommes profondément convaincu que la population du globe a commencé par un seul homme, qui ne parlait qu'une langue, qui ne fut écrite que par une seule espèce d'alphabet, d'où sont descendus tous les hommes, toutes les langues, tous les alphabets, et auxquels on peut par conséquent tout rattacher très-facilement, nous n'ajouterons absolument aucune valeur à ce que l'on a appelé un nouveau genre de preuves.

(1) Dom Bullet, Dictionnaire de la langue celtique, tom. I, p. 1, col. 2, etc. — Latour d'Auvergne, Origines gauloises, etc.

Strabon, par exemple, viendrait en aide à nos inductions philologiques et numismatiques, car il dit positivement que les habitants des Gaules et ceux de l'Ibérie péninsulaire appartiennent exactement à la même race. Les accidents atmosphériques et géologiques auxquels les Gaulois furent soumis dans l'Ibérie péninsulaire, expliquent suffisamment ce que l'on nomme différences de races, notées même à une époque où l'histoire naturelle était aussi avancée que la linguistique et la numismatique, c'est-à-dire sous les Grecs et sous les Romains. Les Aquitains, dit encore le même géographe, ressemblent plus aux Ibères qu'aux Gaulois, soit pour la forme du corps, soit pour le langage. Ausone, Saint-Paulin, Saint-Mamert, etc., affirment ensuite, ce qui ne prouve pas grand chose non plus, que le costume de ces peuples était exactement le même, encore de leur temps.

Les physiologistes, et ceux surtout qui n'avaient à ce titre que des prétentions illégitimes, ont très-longuement disserté pourtant sur ce point complètement indifférent de la question, de même que les philologues avaient cru pouvoir établir des familles de langues, n'ayant entre elles aucune affinité. De cette manière, les physiologistes et les linguistes anciens recherchèrent très-laborieusement à élever des barrières infranchissables entre les hommes, en sorte que, contrairement à la vérité, si bien retracée par le génie hébreu qui inventa l'histoire, nous avons eu forcément des hommes de races différentes et des langues issues de sources complètement étrangères les unes aux autres (1).

(1) Ch. E. Becke, *Origines Biblicæ*, etc., in-8. Londini, 1836. — Ouvrage important dans lequel on détermine aussi les contrées et les lieux mentionnés dans les Livres Saints, leur position, l'ordre dans lequel la terre a été peuplée, l'origine et la filiation des différentes races d'hommes et de leur langage.

Quelques faits sont venus naturellement aussi prêter main-forte à toutes ces erreurs; mais dans ces hypothèses gratuites, dans ces classifications zoologiques ou philologiques, destinées uniquement à soulager l'esprit. Comment expliquerait-on aussi la présence de dénominations gauloises au sein même de l'Afrique? On ne croit plus aujourd'hui à la fécondité créative du hasard, et il est bien évident qu'il ne peut pas faire à lui seul que nous y trouvions, par exemple, comme dans le Delta celtique une ville inconnue, Graiopolis, puis Gratianopolis, un cours d'eau désigné sous le nom d'Isser ou Isère, etc.

Des faits analogues sont nombreux, et certes la différence de physionomie des langues de l'Europe et de celles de l'Afrique, ne suffirait jamais à les expliquer. De semblables circonstances philologiques démontrent bien incontestablement des relations oubliées. La présence d'un peuple Ibère dans les contrées du Caucase, est encore une nouvelle preuve de la population de cette région de l'Afrique par des migrations gauloises, et surtout des Ibères kubes (1). Cette hypothèse peut seule expliquer

(1) Les noms de rivières étant ordinairement des noms de la plus grande antiquité connue, marquent le mieux le vieux langage et les anciens habitants. C'est pourquoi ils mériteraient une recherche particulière; et les langues en général étant les plus anciens monuments des peuples, avant l'écriture et les arts, en marquent le mieux l'origine des cognations et des migrations: c'est pourquoi les étymologies bien entendues seraient curieuses et de conséquence. Leibnitz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, in-4. Amsterdam, 1765. *Omnis rei inspectio, etymologiâ cognitâ, planior est.* Isidore de Séville.

Quand sur les origines gauloises l'histoire ne se trouve pas d'accord avec l'étymologie, si l'erreur existe quelque part, l'on peut, sans crainte de se tromper, la mettre sur le compte de l'histoire, de quelque autorité que celle-ci soit revêtue. Latour d'Auvergne, p. 57, note p. 97.

Rerum notitia à nominibus dependet. Nihil enim aliud est scientia nisi scire per causas et originationes.

encore comment on retrouve aussi près d'eux les Lygus ou Lygures, et des villes nommées Koba, Galla, capitale bâtie sur un rocher élevé, Massasylica, etc. Pourquoi les maisons des pauvres, faites exactement comme en Gaule, se nommaient, au rapport d'Isidore, de Servius et de Virgile même, des mapalia ou ma-gallia. Pourquoi enfin l'écriture hiéroglyphique s'y était aussi populairement établie (1).

Si nous voulions étudier aussi l'Amérique elle-même, sous le point de vue archéologique et philologique, on y découvrirait, presqu'à chaque pas, des traces incontestables d'une affinité originaire entre les populations primitives de ces contrées et celles des Gaules. Aux Etats-Unis, en effet, et surtout dans la grande vallée de l'Ohio, comme en Gaule, comme dans la Bratanach, se trouvent partout ces tumuli funèbres, exactement semblables à ceux du nord de l'Asie, entourés aussi d'immenses circonvallations terraquées; ouvrage colossal, analogue à ceux de nos ancêtres, de même que la grande muraille de la Chine avait son analogue sur la terre gallique, où elle séparait l'Ecosse de l'Angleterre (2). Le long du Meschacébé et de ses affluents, on compte même jusqu'à trois mille de ces tumuli dont les plus petits n'ont pas moins de cent pieds de diamètre.

Là se retrouvent aussi ces constructions celtiques gigantes-

(1) Jean Léon, Description de l'Afrique, p. 542.

(2) Il en existe encore des vestiges. Elle était si solidement construite aussi que la superstition populaire suppose qu'elle fut bâtie par la magie, et c'est précisément là une des causes de sa destruction ; car depuis l'introduction du catholicisme en Angleterre, chaque paysan a le soin d'en enlever quelques énormes blocs pour les enfouir dans les fondations de sa maison, afin qu'elle dure plus long-temps.

ques, connues sous le nom de cyclopéennes, formées de blocs énormes non taillés, et que l'on retrouve en Grèce, en Italie, en Espagne, partout où la race gauloise a séjourné. Sur les bords du Meschacébé, est ensuite un rocher immense, recouvert d'une inscription celtique bigraphique, c'est-à-dire moitié hiéroglyphique, moitié alphabétique. Au Brésil, dans l'état de de Massachuset's, sur les bords du grand fleuve que nous venons de citer sont épars également des rochers immenses couverts de sculpture, des roches branlantes, des menhirs, des peulven, nommés en France pierres fiches ou pierres fichées, enfin jusqu'au hiéroglyphe de la croix que l'on retrouve également au Mexique comme en Egypte, comme en Gaule (1), etc. Les nécropoles égyptiennes, gauloises, grecques, etc., y existaient aussi; car Mitla est bien évidemment celle de Palenqué; le cromlech (2) ou pierres cerclées, placé sur une montagne de six cents pieds d'élévation, et si semblable à celui qui existait sur le mont Beubraicht, près de Bibrachte, etc., sont très-certainement autant de faits archéologiques qui prouvent, ce me semble, une filiation incontestable et qui expliquent parfaitement le passage des tribus d'Israël, devenues captives de Salmanazar, d'abord dans la Médie et ensuite en Amérique

(1) A Saint-Sulpice-sur-Rille, près l'Aigle, on voit sur la table d'un dolmen trois petits croissants crucifères près de Lock-Maria-Ker. La croix représentant le T parait aussi dans divers alphabets antiques, tels que celui des Samaritains, des Etrusques, des Grecs, et surtout des Doriens, des Cophtes, des Syriens, etc., etc. Sur les médailles gauloises, elle représentent Thot, le plus souvent du moins, comme nous en verrons des exemples.

(2) *Crom* courbe, *leck* pierre, rocher.

par le nord de l'Asie, et cela 1700 ans avant notre ère, voyage qui démontre bien évidemment encore une migration antérieure ayant peuplé l'Amérique, et qui explique enfin tous ceux des Phéniciens envoyés par Salomon et Hiram, roi de Tyr, dans les mêmes contrées, désignées alors sous les noms d'Ophir et de Tharsis. Toutes ces analogies de construction, de culte, d'usages, de mœurs, de langues, d'écritures, etc., ne permettent pas non plus de douter que l'Amérique ne dût aussi sa population primitive à la même source que les Gaules.

Nous ne pouvons pas suivre ainsi toutes les migrations inconnues ou non contestées qui peuplèrent la Pélasgie et qui lui donnèrent cette dénomination. La masse de faits philologiques et de toute nature qui l'atteste, est encore bien plus considérable que celle concernant l'Ibérie péninsulaire; mais ce n'est point ici le lieu d'esquisser l'histoire des Gaulois (1), déjà tant

(1) Sc. Dupleix, Mém. des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie, in-fol. Paris, 1639. — Guill. Postel, Hist. mém. des expéditions depuis le déluge, entreprises par les Gaulois ou Français, in-16. Paris, 1552. On trouve ordinairement à la suite de ce volume l'Apologie contre les détracteurs de la Gaule. — Pelloutier, Hist. des Celtes. — Fourmont, Mém. sur les anciens peuples. — De l'état civil des personnes et de la condition des terres dès les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes, in-4. Paris, 1786. — Keisler, Antiquités septentrionales. — La Sauvagère, Antiquités des Gaules, in-4. Paris, 1770. Cet auteur a démontré que la table des Peutinger était bien antérieure au règne de Théodose et de son fils. — Pezron, Antiquités de la nation et de la langue celtique, 1704. Il recule les limites de la topologie celtique et l'étend jusqu'à l'Euphrate. — Gosselin, Historia gallorum veterum 1636. — Taillepied, Hist. de l'Etat et de la République des Druides, in-12. Paris, 1585. — A. Jouffroy et Ern. Breton, Introduction à l'Histoire de France, ou Description physique, polit. et numism. de la Gaule jusqu'à l'établissement de la monarchie. — Le comte de Buat, Hist. des anciens peuples de l'Europe, etc. Je citerais bien encore Heeren (de la politique et du commerce des peuples de l'antiquité, 8 vol. in-8.

travaillée en l'absence de la numismatique, de l'archéologie et de la linguistique (1). Nous nous bornerons à dire seulement que la Galatie, province au sud de la Bythinie et de la Paphlagonie, n'est certainement pas la seule qui doive aussi son nom à cette migration dont, selon toute probabilité, le point de départ dut être aussi l'Ibérie kube. La ville grecque de Gaulos, dont Havercany rapporte des médailles qui furent primitivement si semblables à celles des Gaules, ne fut-elle point aussi une colonie fondée par nos aïeux? Ne retrouve-t-on pas aussi les Tol-Ista broges, c'est-à-dire les Allobroges enlevés, portés, élevés dans la Paphlagonie (2)? Une autre, partie du même point, dont l'histoire a perdu la tradition, et précédant toutes celles dont on parle, est également démontrée par les lumières éthnographiques. Arrivée dans la Colchide, cette nouvelle colonie s'établit à l'est de cette province de l'Arabie et prit le nom d'Ibrie ou d'Ibérie, et imposa au fleuve qui lui servait de voie commerciale avec l'Inde le nom paternel de Kœrus, Karus ou Kyrus, écrit en lettres cadméennes, et cela en commémoration du cours d'eau qui arrose plus particulièrement le territoire de la cité des Avarici.

Cette doctrine si féconde de la filiation des peuples, démontrée par les dénominations topiques, est si heureuse, si certaine qu'elle peut seule encore nous expliquer pourquoi dans la

Paris, 1830), le professeur Schlesser, etc. (Hist. des peuples de l'antiquité), mais ces savants écrivains n'ont pas même cru devoir consacrer quelques lignes à nos barbares ancêtres.

(1) J'en excepte toutefois Court de Gébelin (Passim). — Latour d'Auvergne. (*Origines gauloises*, p. 89, 93, etc., etc.)

(2) Latour d'Auvergne, Origines gauloises, p. 191.

Thrace comme dans l'Ibérie kube ou péninsulaire, on retrouve également un cours d'eau portant aussi le nom d'Ievre, Iebre ou Ebre. Sa dénomination d'Ibruix, dont les voyelles ont sans cessè varié comme d'habitude, dont on fit indifféremment Ibérie, Brie, Biturrix, etc., subit une autre altération. Elle fut encore syncopée en Bryx par une autre colonie gauloise qui se fixa dans la Thrace et que Mardonius subjugua par la suite.

Les Gaulois conservèrent en Grèce leurs mœurs, leurs goûts, leurs arts. Naturellement blonds, ils préférèrent cette couleur alors même qu'elle était hasardée, et quoique l'action permanente des rayons solaires tendît aussi, comme en Ibérie, à donner à l'huile colorante des cheveux une teinte foncée. Pour la conserver, ils allèrent même jusqu'à teindre leur chevelure en rouge. C'est aux Gaulois que l'Apollon grec et romain doit ses cheveux rouges. Pendant long-temps les dames romaines elles-mêmes, par une tradition agissant à leur insçu, faisaient venir du nord des tours de cheveux couleur de feu. Autre rapprochement : Clarke dit que les épées gauloises différaient essentiellement de celles des Romains par leur forme, et qu'elles paraissaient avoir été modelées sur les plus anciennes épées grecques. Il en dit autant des lances (1). Nouvelles preuves à l'appui de l'identité à proclamer entre ces différentes nations. J'ajouterai enfin que la langue symbolique dont nous avons déjà eu l'occasion de parler si souvent, que ce système hiéroglyphique si analogue aux idées de l'enfance

(1) Archéologie, tom. XIX, p. 37.

humanitaire de toutes les nations, et que l'on retrouve partout, était resté chez toutes les nations d'origine commune. Il était si populaire aussi en Grèce, où l'on écrivait beaucoup, qu'Aristophane, bien sûr d'être compris, symbolisait Prasie par un poireau (Prason), dans une mauvaise plaisanterie sur la ruine de cette ville (1), ou du moins croyait suffisamment la nommer en ne la désignant que par son type, comme cela n'arrive du reste que trop souvent dans les écrivains primitifs; tant l'usage de donner l'emblème pour le nom de la ville ou de la personne était répandu en Grèce comme en Gaule; tant on y saisissait aussi le plus léger rapport phonétique entre le nom d'objets disparates, afin de représenter le plus important par celui qui l'était le moins, et qui était aussi plus facile à représenter. Nous pourrions citer aisément mille faits de ce genre parvenus jusqu'à nous.

Nous pourrions facilement étendre à toute la Grèce ces rapprochements archéologiques ou philologiques, et des faits historiques positifs viendraient encore corroborer plus souvent la majeure partie des origines assignées. Nous y retrouverions constamment, du moins pour les temps primitifs, tout ce qui caractérise les conditions intellectuelles et matérielles qui constatent leur homogénéité originaire ou native. Ainsi, par exemple, les Lacédémoniens n'avaient point de livres; ils exprimaient de la manière la plus correcte toutes leurs pensées; l'écriture leur paraissait aussi tout-à-fait superflue; leur mémoire suffisait éga-

(1) La Paix, act. I, Sc. II.

lement à tout ce qu'il était utile de savoir ou de retenir. Les Gaulois, auxquels ce peuple ressemblait tant sous un grand nombre de rapports, étaient exactement dans les mêmes conditions. Ainsi, par exemple, lorsque le magnanime Verkingétorich, allait s'immoler pour préserver sa patrie des malheurs apportés par César, il arrive bride abattue devant le dictateur, descend de cheval, baisse fièrement les yeux et ne prononce pas un mot. Il y a là un laconisme sublime que César apprécia en le plongeant plusieurs années dans les cachots, en le faisant paraître à son triple triomphe et en le livrant ensuite aux bourreaux!

Du plus grand des Romains voilà ce qui nous reste!

Nous ne nous arrêterons point à démontrer maintenant que les îles Britanniques furent bien évidemment aussi peuplées par les Bretons de l'Armorique. L'identité des noms indique déjà une filiation incontestablement, et l'illustre Latour d'Auvergne a parfaitement démontré que les Bretons des Gaules avaient peuplé la grande Bretagne (1). Tous les autres genres de preuves que l'on pourrait désirer viennent à l'appui de l'éthnographie dans cette nouvelle circonstance. Il suffirait, par exemple, de comparer le comté de Galles, tel qu'il est encore aujourd'hui après une séparation de plus de trois mille ans, avec l'Armorique; et nous choisissons de préférence la Cambrie, parce que c'est

(1) Origines gauloises, in-8. Paris 1802, p. 111 note, p. 116, 117, 244 à 246, 249, 250, 257 et 258.

réellement le point des îles Britanniques qui a conservé de la manière la plus formelle et la plus irrécusable la physionomie gauloise, de même la Basse-Bretagne à l'égard de la France. C'est dans la Cambrie, en effet, que la nationalité gallique se réfugia devant le sabre et le poignard romains, et c'est précisément ce qui explique pourquoi de tous les peuples néo-celtiques, c'est le plus éclairé. C'est elle aussi qui sauva les lettres celtiques dans le grand naufrage amené par l'inondation romaine; c'est ce qui rend enfin raison de cette circonstance inaperçue qui fit encore qu'au moment où l'Europe entière sortait à peine de la barbarie où l'avait plongé le peuple-soldat, la Cambrie avait encore une langue riche, souple, élégante et sonore, quoique déchue complètement dès le VI[e] siècle et usée, appauvrie, n'offrant plus déjà que les vestiges d'une antique splendeur, et sous ce rapport merveilleusement en harmonie encore avec une prosodie habile, surchargée de liens et de forme rythmiques, soumise à la rime, à la mesure, à l'allitération, annonçant de tous points le dernier période d'une grande époque poétique et se prêtant admirablement à ce patriotisme mélancolique si naturel aux peuples esclaves ou déchus de leur primitive majesté, et dont les Hébreux nous ont laissé de si beaux modèles (1). Les Bardes, profondément affligés, répétaient encore alors, comme Julius Vindex avec les Gallois et les Armoricains de nos jours : Les Druïdes l'ont prédit, tant la mer, tant les Bretons! C'est cette même langue pro-

(1) Myvirian (Pseudonyme d'Owen Jons). Archæology of Wales, 3 vol. grand in-8. London, 1802, à double colonne, épuisé.

fondément altérée sans doute, mais toujours assez riche pour prêter ses trésors à la littérature, à l'histoire, à la législation, à la philosophie, tant le voile funéraire, jeté sur les Gaules par les Romains, avait été victorieusement repoussé par les Bretons de la Cambrie, véritable champ d'asile du culte et des lumières de nos ancêtres exilés. Et chose fort remarquable encore, lorsque les Romains furent chassés aux cris d'indignation de Boadicée (1), lorsque la Gaule elle-même put respirer indépendante, elle alla chercher dans la Cambrie ces poèmes paternels proscrits du sol gallique ; elle les traduisit dans le nouveau dialecte celtique, fabriqué de toutes parts dans son propre sein. Ces chefs-d'œuvre furent pendant des siècles encore les lectures de prédilection de toute la race gallique. L'Espagne, le Portugal, l'Italie, imitèrent la France, et tous les romanciers du moyen-âge, fidèles à la vénération filiale, y puisèrent leurs plus douces fictions, et cet amour de la poésie et de l'histoire antique ne s'est même point encore éteint.

L'induction philologique la plus raisonnable sur l'antiquité de la colonisation de l'Angleterre, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, n'est pas dénuée non plus de toute autorité historique : au moment de l'invasion romaine, l'île d'Alpion ou

(1) Boudicea, Bonduica, Boadica (Tacit., Annal., lib. XIV, cap. 31). Sestini (classes générales) prétend que les médailles que nous possédons de cette reine et qui sont également si semblables à celles des Gaules, sont fausses, et qu'elles ont été frappées dans les Gaules, ce qui serait plus probable, et alors se serait, selon toute probabilité, à Avaric, mais Eckel, imitant l'incrédulité des numismates étrangers, et suivant l'opinion insoutenable de quelques antiquaires indigènes, dit que la Grande-Bretagne n'eut jamais de monnaie gauloise, ce qui est contraire à la vérité.

d'Albion était déjà vieille de civilisation, et César lui-même l'atteste. C'était là encore que toute l'Europe venait chercher les lois conservatrices de la religion et de la philosophie ; et ces sciences étaient tellement indigènes en Gaule, et le fruit de l'importation gauloise en Angleterre, que les triades, transcrites au XIIe siècle, mentionnent l'Armorique comme un pays où l'art et la science bardiques avaient dégénéré depuis longtemps. En Angleterre, le Christianisme se mêla au druïdisme sans anéantir les Bardes, ni leur science, ni leur patriotisme, ni leur puissance morale. Au VIIe siècle encore, les mêmes croyances unissaient les Gaulois de la Cambrie et de l'Armorique, et malgré plus de mille ans, les poésies de cette époque, les seules que nous possédions (1) ; car les autres furent anéanties aussi par le fléau romain, sont également bien entendués, même aujourd'hui dans les deux Bretagnes. Ce n'est pas seulement une belle littérature que ces chants galliques, heureusement conservés avec toute sa vigueur et sa nouveauté pour notre esprit grec et romain, c'est encore de l'histoire naturelle ; ce sont des trésors que les loups romains au bâton crochu, comme le disait le barde Merzlin, n'ont pu nous ravir, et que la communauté d'origine nous permet de revendiquer comme une faible portée de notre gloire antique. Les sujets taités, et la langue surtout des Bardes cambriens du VIe siècle, sont encore exactement les mêmes que ceux de la Basse-Bretagne que le peuple entend dans les deux pays et que les savants du comté

(1) De la Villemarqué, Chants populaires de la Bretagne. — Miss Williams d'Abergwm, Fairy Legends of Wales, etc.

comté de Galles ne les comprennent pas, tant il est impossible d'enlever au peuple, à la masse d'une nation, la langue vénérée de ses pères.

Cette vérité se manifeste partout. Dans la Grande-Bretagne comme en Gaule, on trouve bien sans doute les Romains et leur idiôme, vivant à côté des Gaulois et de leur langue, mais ne la remplaçant jamais. Ainsi qu'on le voit dans ces poésies galloises les *Romani*. étaient regardés dans la Cambrie, de même que dans les Gaules, comme un race distincte ; ce qui le prouve, c'est que les débris de leur idiôme les déparent seuls par une physionomie particulière et bien tranchée. Les poésies galloises écrites dans le dialecte celtique du Glamorgan, sont pleines d'idiotismes armoricains, de locutions originales et pittoresques que l'on retrouve, toutes vivantes, dans la Basse-Bretagne ; de mœurs et de coutumes qui ne sont point éteintes non-seulement dans l'Armorique, mais encore dans l'Ibérie kube, à tel point même que l'on serait obligé de croire, avec plusieurs auteurs anciens, que ces poèmes précieux furent traduits de l'armoricain paternel en gallois, par ordre de Henri II, de même que les troubadours et les trouvères succédèrent à leurs aïeux les Bardes, et traduisirent le plus souvent les chefs-d'œuvre nationaux antiques. Ce sont ces mêmes poèmes qui devinrent ensuite la source unique du cycle admirable de la Table-Ronde, si habilement et si élégamment traduit par mon illustre ami, M. Creuzé de Lesser.

La conquête de la Cambrie par Edouard III, ses ordonnances si barbarement sévères, purent bien sans doute mettre en fuite les Bardes, comme cela avait eu lieu en Gaule de la part des Romains : mais la langue maternelle, qui vit dans l'esprit, la

poésie, qui croit dans le cœur, ne se proscrivent pas, et toutes deux sont encore aujourd'hui dans leurs contrées réciproques, ce qu'elles étaient au VIe siècle. Le cruel Henri VIII ne fut pas moins impuissant devant l'opiniâtre antiquité des coutumes, des mœurs, de la langue, de la religion des Bretons des îles Cassitérides. Le paysan gallois conserve ses grammaires, ses dictionnaires, ses cours de mathématiques, de géométrie, de géographie, d'astronomie, d'agriculture, de médecine, de jurisprudence; ses recueils de musique, ses livres d'histoire, et jusqu'à celle de sa propre patrie, par le révérend Thomas Price, publiée tout récemment et tirée à 10,000 exemplaires; ses romans, ses poèmes et jusqu'à la bible, dont 417,959 exemplaires ont été vendus à une population de 600,000 âmes, de 1569 à 1829, c'est-à-dire en beaucoup moins de trois siècles. Deux journaux enfin, dans le format de ceux de l'Angleterre et huit Revues, paraissent depuis fort long-temps dans l'idiôme indestructible de nos frères consanguins. Le patois barbare de l'Angleterre peut-il jamais espérer de le remplacer en présence de tous ces faits? On a beau obliger les jeunes gallois à aller apprendre le *saxon*, faiblement adouci par les patois de France, dans les écoles à la Lancastre; ne leur donner obstinément que des pasteurs anglais; les gouvernants et les classiques anglo-saxons n'assisteront point à ses funérailles. Les Gallois peuvent encore dire avec leur barde Taliesin : Vous aurez beau faire, vous ne parviendrez jamais à détruire ni notre nom, ni notre langue!

La ressemblance profonde entre ces deux peuples ne se borne même point là, et les formes littéraires adoptées par les Merzlin, les Lywarhen, les Taliesin, les Aneurus et tous

leurs successeurs, sont également les mêmes que celles dont se sert encore la poésie populaire de la Basse-Bretagne. Sharon Turner aurait donc bien pu faire valoir aussi cette nouvelle preuve en faveur de l'authenticité des chants gallois, de même que nous pourrions en accumuler aussi bien d'autres sous le rapport numismatique, paléographique, ethnographique, ainsi que sous celui des mœurs, des usages, des coutumes, etc. Enfin la saye et les brayes se retrouvent encore dans toute la Bratannach (1), de même que dans l'Arragon et dans toute l'Espagne, dans la Gaule et dans l'Helvétie. Croit-on que toutes ces inductions ne sont pas rigoureusement plus certaines que vingt assertions des historiens grecs ou romains ?

Là ne se borne point l'importance de toutes ces migrations, qu'après tout nous ne pouvons pas suivre ici sur tous les points du globe comme dans l'*Histoire de Gaules avant la domination Romaine*. car il nous resterait à parler de beaucoup trop d'autres traces ethnographiques laissées par nos ancêtres sur bien d'autres points : ainsi en Russie, près de l'embouchure de la rivière d'Oby, ne trouve-t-on pas égalemement un promontoire celtique (2)? une ville de Bourgas, à cinquante lieues du Bosphore? etc. Toutes ces courses fécondes supposent nécessairement des relations journalières, entre chacune des colonies internationales et celles de l'extérieur. Ces relations seules peuvent expliquer le commerce et le luxe proverbial des Gaulois. Ces relations, d'affection d'abord, devinrent plus tard industrielles et commer-

(1) Latour d'Auvergne, Origines gauloises, p. 29, 118 à 125, 213, 215, 255 à 257.

(2) Pline, Histoire natur. lib. vi. cap. 13.

ciales. C'est donc là qu'il faut réellement rechercher la cause de cette opulence inouie, qui était encore telle, après l'invasion romaine et des exactions multipliées, de toute nature, exercées par la cupidité des vainqueurs, que sous Caligula, c'est-à-dire l'an 39 de J.-C., et de l'aveu des historiens romains, elle suffit pour enflammer encore l'insolente avidité de ce monstre, car c'était surtout pour piller qu'il avait passé les Alpes (1). Ces circonstances seules permettent de se faire une idée des richesses que possédait l'Ibérie kube et qui n'étaient certainement pas le produit de ces mines nombreuses d'or et d'argent, qui existaient, dit-on, à fleur de sol dans les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes (2).

Quant à la chronologie d'Avaric et de l'Ibérie kube, pour les temps anté-historiques, il n'est pas tout-à-fait aussi facile de l'établir; mais, fut-elle complétement impossible, que serait-on en droit d'en conclure? Que savons-nous donc de la chronologie grecque antérieure à la guerre de Troie seulement (3)? Qu'avons-nous sur l'histoire des Perses, avant la dynastie des Saçânydes, dont Newton ne pouvait faire remonter l'existence au delà de 790 ans avant notre ère et William Jones à 890 au plus (4)? Cependant il est bien positif que la Grèce était déjà habitée depuis long-temps à cette même époque, et que le pays le plus délicieux de l'Orient ne pouvait être inculte et sauvage, alors que

(1) Dion Cassius, liv. LX, p. 656.

(2) Amédée Thierry, Histoire des Gaulois, t. I, p. 19.

(3) Court de Gébelin, Dictionnaire grec, t. I, p. CLXXX.

(4) Disc. sur les Persans, ad calc. Mém. de la Société de Calcutta t. II, p. 79.

l'Egypte et la Chine étaient florissantes. Que savons-nous de l'histoire et de la chronologie des peuples primitifs de l'Italie? Du reste partout où l'on étudie les mœurs gauloises on trouve presque toujours la même répugnance à écrire ses faits et gestes. Que nous reste-t-il des Volsques ou Osques, autre nation Gauloise de l'Italie? rien que quelques médailles et deux inscriptions des Sabins, peuple Gaulois aussi et chez lequel on retrouve l'expression de **kuba** employé presque avec la même acception que dans l'Ibérie kube (1)? des Samnites, celtes aussi et dont nous ne connaissons non plus que quelques médailles mal expliquées?

Quant à l'histoire que nous formons, aux dates données nous pouvons encore en ajouter quelques-unes qui diviseront ainsi, en périodes à peu-près égales, l'espace de temps écoulé entre celle de l'arrivée en Gaule de la migration asiatique, et le massacre presque général de cette nationalité par le dictateur romain. On sait très-bien, par exemple, que l'an du monde 3361, c'est-à-dire, qu'au siècle de Tullus Hostilius, troisième roi des Romains, 671 avant J.-C., en même temps qu'Ezéchias, roi des Juifs faisait recueillir

. . . . Ce Livre où nulle force humaine,
Ne peut rien arracher; qui survivra toujours
Au fer du despotisme, à l'océan des jours. (2)

(1) Litière : venant toujours du primitif *kub*, cacher, protéger, mettre à couvert.

(2) Pierquin de Gembloux, les Livres Saints, poème didactique. in-8o, Grenoble, 1838..

Nous savons, disons-nous, qu'un homme illustre dans l'histoire romaine a conservé le nom du personnage qui régnait sur l'Ibério kube, en possession alors de donner des rois à toutes les nations de la Gaule celtique, filles par conséquent de la métropole antique.

Nous savons également que sous le règne de Nabuchodonosor, pendant l'existence d'Anacréon, de Thalès, de Pythagore, d'Anaximandre, d'Anaxagore, d'Anaximène, etc., deux migrations considérables partirent encore de l'Ibérie kube, l'an du monde 3402, car depuis long-temps, comme nous l'avons vu, la terre fertile des Gaules n'offrait déjà plus de territoire libre, ou suffisant à la fécondité gallique. Ce fut vers la Germanie et la péninsule italique, qu'elles se dirigèrent (1). L'une commandée par Sigovèse, peupla la Bohême, la Hongrie, l'Autriche, et la Dardanie (2) : nous en avons retrouvé les traces philologiques. L'autre conduite par Bellovèse, autre neveu du roi Ambigat, auquel nous faisions allusion, il n'y a qu'un instant, se dirigea sur Cramund (3) où une colonie phocéenne, débarquée depuis

(1) Court de Gébelin, Dict. de la Langue Latine. t. I p. XXXVII et *seqq*. Malgré les affinités incontestables que l'allemand conserve encore avec le celtique et ses dialectes, il est évident que cette migration ne put arriver qu'à une époque plus reculée, c'est-à-dire, que d'autres avaient également précédé celle dont l'histoire nous a conservé le souvenir, puisque déjà un siècle avant J.-C. les Germains et les Celtes leurs pères, ne s'entendaient plus. Ainsi Herveet, que les Romains nommaient Arioviste, né dans la Germanie, ne parvint à parler la langue gauloise qu'après avoir fait un séjour de plusieurs années dans les Gaules. — César, Lib. XLVII.

(2) Justin, lib. XXIV — Cicer. Tuscal. 3. Plutarch. Vit. Camilli. — Tite Live, lib. 5 — Catrou et Rouillé, Hist. rom. t. IV, etc.

(3) Ce nom ne nous est révélé que par les médailles gauloises anépigraphes.

peu, cherchait vainement à s'emparer de vive force de cette ville bâtie jadis par les riverains de la Loire, par les Ibères kubes. Les luttes étaient sanglantes et journalières; les combats acharnés; les uns protégeaient leurs biens, les autres leur disputaient une nouvelle patrie : les indigènes défendaient en désespérés, en véritables Gaulois, les tombeaux de leurs pères et les berceaux de leurs enfants. Les Grecs ne durent la victoire, ou du moins le succès de leurs vœux et de leurs efforts, qu'à l'intercession et à la protection du chef de la migration ibérique (1). Dès ce moment la colonie étrangère, descendant des Gaulois, rentrant dans leur mère-patrie, implanta dans les Gaules méridionales cette belle civilisation grecque : dès ce moment aussi la ville perdit son nom celtique, trop dur pour des oreilles gâtées par l'harmonie ionienne, et prit celui de Combat du Lion : le golfe voisin lui-même reçut le même nom; tradition perdue, qui conduisit les géographes et les historiens à écrire, fort mal à propos, Golfe de Lyon, et les philologues à donner de mauvaises étymologies du nom des Massaliotes.

Cette hospitalité accordée aux lettres, aux sciences, aux beaux arts, à la vigne, à l'olivier, au commerce, à l'industrie, non sans quelque danger, fait d'un seul trait l'éloge de la civilisation de l'Ibérie kube à cette époque reculée. Cette haute protection, favorisant l'établissement d'une colonie de frères consanguins contre l'intérêt, la volonté ferme et l'exaspération de compatriotes exaltés, porta autant de bonheur à Bel-

(1) La Tour d'Auvergne, Origines gauloises, p. 219 note.

lovèse qu'à la future Athènes des Gaules. Peu d'années après Machilia, Macilia, Massilia, Massiliêton, attirait dans son sein la fleur de la jeunesse romaine, qui n'alla plus chercher en Grèce l'instruction brillante qu'elle pouvait recevoir de ces professeurs illustres dont l'histoire et la paléographie nous ont conservé quelques noms (1). Après ce sacrifice immense fait aux Muses, le guerrier Ibruiche poursuivit sa route et partit pour donner un surcroît de population gauloise à la péninsule italique. Il longea ces bords escarpés de la mer d'Ibérie, s'empara immédiatement de la Toscane, de la Lombardie; étendit les frontières des Gaules jusqu'au Rubicon, bâtit une ville à laquelle il donna le nom de l'une de celles de la confédération de l'Ibérie kube (*Meit-land*, *Mediolanum*, Milan), imposa à une autre (Vienna) celui d'une cité Gauloise, rivale de Magdunum et dont on ignore la dénomination primitive.

C'est surtout dans la péninsule italique que cette migration, de même que les précédentes, semèrent avec profusion les traces philologiques de leurs courses (2). Les Volsques en effet, n'étaient autre chose qu'une fracture de la population volsque des Gaules, située non loin des Pyrénées. Les Ombriens étaient également Gaulois. Saint Isidore de Séville n'hésite point à le proclamer. Ceux-ci se divisèrent plus tard en Insumbres et Insubres ou Liguriens, c'est-à-dire hommes de la Loire : nation des plus illustres et des plus anciennes, dit Denys d'Halicar-

(1) Pierquin de Gembloux, Lettre sur une Inscription grecque inédite, trouvée à Marseille, in-8°. Bourges, 1839.

(2) Court de Gébelin, Dictionnaire latin. t. 1, p. CXXXVIII.

nasse (1). Court de Gébelin fait remonter cette migration à 2,000 avant notre ère. La Suisse, c'est-à-dire le pays des Grisons, fournit à l'Étrurie toutes les dénominations topiques, encore vivantes dans les deux pays et la langue elle-même, c'est ce qui explique pourquoi, dans les inscriptions étrusques recueillies par Passeri, on voit figurer très-distinctement le mot *gallu*, et pourquoi ces mêmes monuments, ne sauraient jamais être parfaitement expliqués, sans invoquer les secours du pâtois de Chur (Coire). Cette migration eut lieu 1200 ans avant notre ère, et donna au royaume d'Albe (Alpe) le nom de sa capitale, aux Marses celui d'une de leurs villes (Alba), à Rome, son nom primitif de Valentia, si commun dans les Gaules, dans l'Ibérie péninsulaire et par suite en Italie. Et chose remarquable, c'est que les Ibères kubes partis des bords de l'Auron (2) et fixés sur les bords du *Liris*, nommèrent le territoire envahi Ausones ou Aurones, nom que conserve encore un des faubourgs moderne d'Avaric. Si nous voulions pousser à l'extrême rigueur les inductions raisonnables qu'amène rigoureusement tout fait philologique, nous pourrions prétendre aussi que le second nom du fleuve qui baigne les murs de Rome, dut son origine à cette même migration. On ne peut voir en effet qu'une orthographe, naturellement différente entre les mots Ebrus, Ebris, Iberus etc. Dans cette hypothèse le fleuve Rumen devrait donc aussi son nomactuel aux colons partis de l'Ibérie kube : t-Ebrus, t-Ebris, t-Iberus et enfin t-IBERIS, serait donc le même mot autrement orthographié.

(1) Lib. 1, cap III.

(2) Du celte *au*, eau, et *run*, qui coule.

C'est à cette même colonie qu'il faut rapporter aussi le nom de Bodincus (le Pô), expression qui, selon Pline, signifiait profond et sans fond, imposé à un autre fleuve de la péninsule italique.

Les Aqui-tains donnèrent aussi leur nom à une contrée marécageuse dont les habitants furent appelés depuis Aiqui-coli, Equicoles, Eques, et dont le caractère était exactement celui des Gaulois (1), à ce point même qu'ils avaient hérité de cette haine profonde pour les Romains, qui ne purent les dompter non plus qu'en détruisant leur quarante et une villes. Les Germains, qui grossirent les colonnes de cette migration, donnèrent le nom d'Hernicie au territoire que défrichèrent ensuite les Sabins. Des Gaules partirent enfin aussi, les Senonais, les Venetes, les Cenomans, etc.

Cette doctrine, si féconde de la filiation des peuples, démontrée par la philologie, peut seule expliquer la présence en Italie, non seulement d'un état nommé Lygurie, mais encore d'une ville située dans la Toscane même, auprès de Florence, que Ptolémée nomme ΒΙΤΟΥΡΓΙΑ et Peutinger Biturgia, aujourd'hui Betogi. Une autre trace philologique indélébile est enfin la prononciation de l'*u* gaulois que l'on ne retrouve, après plus de 3000 ans, nulle part ailleurs en Italie que sur les rives du Pô, et qui y est toute aussi pure que dans l'Ibérie kube, quoique les peuples qui l'ont ainsi conservée soient enveloppés de population qui, depuis un nombre égal de siècles, ne peuvent le prononcer qu'à

(1) Virgile, *Æneide*, lib. VII. V. 738.

la romaine. Nous négligeons encore ici les faits à l'appui de cette opinion entrevus par d'autres (1).

Après tout, que sont ces quelques dates rares et brusquement interrompues dans le torrent de siècles dont se compose la vie de la capitale de l'Ibérie kube? Que sont-elles surtout à côté de nos certitudes philologiques? Ainsi, par exemple, les Gaules ayant bien certainement peuplé aussi la Bratannach et surtout le pays de Galles, déjà illustrés par leur commerce long-temps avant Homère, c'est-à-dire avant le IXe siècle antérieur au Christ et moins de 300 ans après la prise de Troïe, il est bien évident que la métropole devait l'être bien long-temps avant les îles Cassitérides elles-mêmes. Enfin nous savons de plus que, déjà au temps de Ninias I, un savant nommé Sarron donna aux Gaules, c'est-à-dire à l'Ibérie kube, les éléments d'une civilisation extrêmement avancée, selon l'abréviateur de Bérose (2). Toute cette maigre chronologie est close à l'année 701 de la fondation de Rome, c'est-à-dire par le sac et la prise de la capitale de l'Ibérie kube, l'anéantissement de l'indépendance des Gaules, la destruction complète de leurs monuments et la mort sans souvenirs de ce qui constitue le génie et la nationalité d'un peuple.

Nous nous sommes pour ainsi dire exclusivement appuyé sur les lumières ethnographiques pour retrouver à travers les ténèbres épaisses de l'antiquité, les traces et le but des migra-

(1) Voyez entr'autres la Tour d'Auvergne, p. 191, 192, 259, 261. — Court de Gébelin, passim. — Eichoff, Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, p. 13 à 16, etc.

(2) Antiquit. Babylon. Lib. v.

tions nombreuses parties de l'Ibérie kube. Les résultats obtenus, corroborés le plus souvent par l'histoire, sont déjà tels que d'autres preuves paraîtraient peut-être superflues. A ces deux éléments de toute certitude historique, la philologie et la tradition, joignons la communauté des théogonies (1); l'intime affinité des idiomes, la ressemblance complète des mœurs, des usages (2), des coutumes (3), des lois; l'extrême analogie de tous les produits des arts du dessin, du système monétaire (4), de l'architecture, enfin jusqu'aux deux manières différentes d'écrire la pensée, et ce moyen ingénieux ne pouvait être négligé, car, pour nous comme pour l'Egypte, la littérature hiéroglyphique c'est l'histoire, ainsi que l'a dit M. de Paravey.

En effet, nous avons déjà vu et nous verrons souvent encore que partout, à côté des dénominations empruntées à l'Ibérie kube, nous retrouvons non-seulement l'usage de l'écriture hiéroglyphique, mais encore l'adoption des mêmes symboles, des mê-

(1) Court de Gébelin, Dict. Latin, t. 1, p. cxx à cxxxiv.

(2) Ainsi les cheveux longs, par exemple, n'étaient pas exclusifs à la Gaule. Comme Apollon, Pythagore était surnommé le chevelu (Dacier), de même que Numa (Ovide, fast. vi, v. 261). Les Cabutes, les Magalia, les Kubes, les Margelles, furent à Rome ce qu'elles avaient été primitivement en Gaule, en Espagne, en Italie et dans l'Inde. (Ovide, ibid.).

(3) Les médailles des rois gaulois de la Macédoine présentent le chapeau gaulois, nommé Causie (Court de Gébelin, Diss. t. 1, p. 251 et *seq.* — Dictionnaire grec, p. 281 et 292), que l'on retrouve en Gaule, non-seulement sur les médailles, mais encore sur les statuettes ou les bas-reliefs, témoins ceux en pierre de touche que possède M. Commarmon, conservateur du Musée de Lyon.

(4) Il n'y a pas jusqu'aux médailles des rois parthes qui n'offrent exactement le même dessin que les médailles gauloises.

mes signes pour représenter le même mot, ou la même idée, ou la même chose. Ainsi, par exemple, lorsque les Grecs élevèrent une lionne en bronze à Léaena (1), l'intention cachée n'était pas de faire une allusion, une allégorie au courage et au dévouement de cette femme. Dans ce cas le mâle aurait été préférable. C'était tout simplement une inscription hiéroglyphique, son propre nom symbolisé (2). Cet usage ne s'était même point perdu à Rome, aux premiers jours de l'empire. Dans la dédicace d'un temple, le Démosthène latin fait suivre son prénom et son nom d'un pois (cicer.). Le dictateur romain ne trouvant point dans sa langue un mot qui lui permette de symboliser ainsi le sien, met un éléphant sur ses monnaies et les insignes du souverain pontificat, parce que dans la langue de la Mauritanie, qu'il était orgueilleux d'avoir vaincu, ce mammifère colossal se nommait Kaysar. Dans le Delta, dans la Thébaïde, en Égypte, les villes nommées Lycopolis, les Lycaoniens, colonie d'Arcadiens poussée plus tard en Italie, et les Wilzes (Wandales), ont exactement le même hiéroglyphe-symbole que la ville gauloise de Blaiz ou Blois (3). Leontium et Léon en Espagne offrent aussi le même que les médailles de Massilia, etc. Partout ce système d'écriture hiéroglyphique était suivi, alors même que l'écriture alphabétique ou démotique était usuelle; et nous pourrions en suivre l'histoire jus-

(1) Pausanias, Attic. cap. XIII.

(2) Son nom voulait dire Lionne.

(3) Ce mot celte, conservé dans l'irlandais Breach, vient du sanscrit Vrika, sans altération dans l'acception.

qu'à nos jours, partout ailleurs que dans l'Ibérie kube elle-même (1).

Obligé de nous limiter sur un sujet que nous développerons très-longuement dans notre ouvrage sur la numismatique des Gaulois, nous rappellerons encore, en terminant, que le hiéroglyphe de la cité de Nevers, que présentent les médailles celtiques, est le même aussi que celui d'Aventin, l'un des rois contre lequel Énée fut obligé de combattre; et si, comme ce fait paraît également incontestable, les mêmes armoiries parlantes sont le plus souvent aussi l'indice d'une souche commune, d'une filiation certaine, il est plus que probable que ce roi portait d'abord sur son bouclier l'insigne généalogique de sa nation, partant que celle-ci devait son origine à une migration sortie aussi de la Lyguro-Nivernie.

. . . . Clypeoque insigne paternum,
Centum angues, cinctamque gerit serpentibus hydrum.

Non toutefois que des peuples nouveaux n'aient jamais pu adopter des signes appartenant à d'autres tribus, comme nous en verrons des exemples dans l'étude approfondie du système monétaire des Gaulois. En cela les peuples agissent comme

(1) Pierquin de Gembloux, Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher, p. 113.

les hommes, et il en est probablement plus d'un parmi eux qui dût dire comme Corèbe.

> Mutemus clypeos, Danaumque insignia nobis
> Aptemus

Quelque naturelle, quelque probable que soit une étymologie, elle n'a jamais sans doute ce degré de certitude qui doit lui mériter une aveugle confiance. Elle ne peut même avoir quelque autorité qu'autant qu'elle serait en complète harmonie avec l'ensemble de toutes les autres. Nous n'en avons pas rencontré une seule parmi celle que nous avons citées, et nous n'en trouverions pas une parmi celles que nous avons forcément omises, qui ne se prêtât à toute la puissance de sa probabilité pour arriver à une certitude morale, que l'histoire invoque toujours, qui remplace le néant et que rien ne peut remplacer. Une autre preuve vient se joindre encore à celles qui ressortent de toutes les investigations des linguistes, des philologues et des ethnographes, ce sont les pélerinages armés des Ibères kubes, dont l'histoire parle si rarement toutefois et que l'on peut si facilement constater. En effet, les armoiries hiéroglyphiques de l'Ibérie kube, dont nous avons parlé le premier, ainsi promenées sur une très-grande partie de la surface du globe, laissèrent partout le nom celtique du symbole au pachyderme hispide qui figurait le nom de l'Ibruix. De nos jours encore le nom allemand du sanglier est *Eber*, dans lequel on retrouve toutes les consonnes étymologiques, tandis qu'on ne pourrait

en dire autant de ses autres métamorphoses sur tous les points du monde antique, où les Ibères Lygères ou Lygures portèrent le tribut de leur fécondité. En Grèce, par exemple, ce mot devint K-APROS, ERRÔOS et BERRES (1) (Plutarque) qui, comme le latin *Verres*, le français *Berrat* et *Verrat*, conserve tant d'analogie avec le nom de Berri, et dont les Romains firent successivement Aber, Aper, Apericulus, Aperculus et Apriculus. Les Saxons, tige des Anglais, disent *Bar* et *Far*, les Theutons *Baer*, les Anglais *Iboar* et enfin *Boar*, les Espagnols *Jberi*, *Jbari*, *Jbali* et enfin *Jabali*, etc., dérivant tous du sanscrit, VARAHAS, qui venait lui-même du primitif VAR, défendre, résister.

Notre tache, telle que nous avons été forcé de la limiter, est accomplie, quant à l'histoire monétaire et philologique de la capitale de cette confédération célèbre nommée Ibérie kube : nous allons passer maintenant à l'étude monétaire des autres tribus de l'Ibruix. Nous commencerons par la plus voisine d'Avaric et la moins connue.

(1) Ce nom se retrouve encore sans altération, près de Marseille : l'*étang de Berres*, etc.

Solimara.

Toutes les monnaies gauloises sont d'une attribution difficile, parce que nous n'avons absolument aucun des éléments indispensablement nécessaires pour les étudier : législation, mœurs, coutumes, dialectes, tout nous est inconnu. Dire que la monnaie appartient au pays où on la rencontre le plus souvent est une hypothèse que l'expérience dément journellement. N'a-t-on pas trouvé tout récemment à Valence, trois cents pièces en argent portant la légende de TVRNACVS (1)? Mezieux (Isère) n'a-t-il pas livré à la fois, à l'avidité du numismate, 5000 pièces d'Albin? Les faits de ce genre sont nombreux, et Bourges vient d'offrir à la curiosité publique un trésor monétaire de pièces vénitiennes, frappées en 1802, etc.

La comparaison des types, que nous ne comprenons pas la plupart du temps, n'est pas d'une plus grande certitude et ils ne se présentent jamais en même temps que les légendes. Il ne faut pas d'ailleurs qu'ils soient à peu près semblables : ils doivent être identiques et encore seraient-ils insuffisants puisque des villes différentes, des nations même, portèrent exactement

(1) Depuis Bouterone, tous les antiquaires s'accordent aussi à attribuer à Tournay, la médaille gauloise qui porte cette légende. Nous croyons qu'elle appartient à Durnac des Heddui. Nous dirons pourquoi dans un autre ouvrage.

le même nom et le même type. Enfin il y a plus, c'est qu'alors que le nom des villes n'était point écrit hiéroglyphiquement il l'était alphabétiquement, mais jamais, jusqu'à présent du moins, l'on n'a vu, sur les monnaies gauloises, figurer à la fois ces deux genres de dénominations. Il y aurait eu pléonasme et de plus superfluité, car l'une ou l'autre devaient être inintelligibles au peuple. Les Gaulois, beaucoup plus penseurs qu'écrivains, ne pouvaient se permettre une pareille inutilité. La même chose avait lieu dans la Grèce, primitivement peuplée par les Celtes, et nous ne sommes embarassé que sur le choix des preuves à en administrer. Avec les idées mythologiques de la Grèce et de Rome, il est impossible, par exemple, d'expliquer le symbole que présentent les monnaies milésiennes. Mais l'histoire démontre que ce n'est autre chose qu'un hiéroglyphe, dans le goût de ceux de tous les peuples primitifs. Elle dit en effet qu'il exista à Milet un géant (indice d'accidents volcaniques), dont une épigramme de l'Anthologie (1) nous révèle le nom, et qui s'écrivait exactement comme le nom grec du roi des animaux. C'est seulement avec des idées analogues à celles de M. de Witte, auquel appartient cette explication (2), que l'on peut aborder la numismatique des Gaulois. Il y a du reste, plusieurs autres faits de symbolisation hiéroglyphique exactement semblables à celui-ci, que le savant auteur eût pu citer. Une idée propre à la Gaule doit être en effet commune à la Grèce, surtout alors qu'elle émane directement de l'Inde.

(1) Antholog. Palatin. Lib. IV. — Epigr. 256.

(2) Revue numismatique, 1838, p. 417.

L'habitude de symboliser toutes les actions, tous les faits, tous les sentiments, etc., se retrouve chez tous les peuples.

Le laconisme habituel des Gaulois se voit jusque dans les noms alphabétiquement inscrits sur leurs monnaies : souvent ils ne faisaient que l'indiquer en quelque sorte par les seules syllabes initiales, et cela suffisait pour le peuple à laquelle appartenait cette ville. Mais cette indication, sans inconvénient pour chaque nation gauloise, en avait de graves lorsque toutes ne furent plus que des fractions de provinces romaines. Elles en ont bien plus encore pour nous qui, dans l'attribution des monnaies urbaines ou nationales, à dénominations abrégées, ne savons maintenant à laquelle des villes, portant le même nom, il faut définitivement les donner, alors même que nous serions en droit de supposer que nous les connaissons toutes, c'est-à-dire que leurs noms nous auraient été conservés par l'histoire ou la tradition, ce qui n'est pas. Il n'y aurait eu qu'un moyen d'échapper à cette inévitable confusion : c'eût été l'emploi simultané, sur ces monnaies, de la dénomination écrite hiéroglyphiquement et alphabétiquement, ce qui n'arrive jamais. Un fait certain, c'est qu'agir ainsi, serait faire, d'un accident tout-à-fait secondaire, la circonstance la plus importante : aussi cette marche n'a-t-elle jamais été suivie, ni même proposée, pour la numismatique d'aucun peuple. Jusqu'à présent il nous a fallu le concours incessant de tous les savants de l'Europe, pendant près de cinq siècles, pour créer et pour épuiser la numismatique grecque et romaine, qui nous importaient fort peu ; il ne faut donc pas qu'on espère obtenir, avec moins d'efforts ni moins de temps, une connaissance aussi profonde de celle de nos ayeux. Ce n'est point

avec un Chaudon ou un Ladvocat, un Malte-Brun ou un Balbi, à la main, qu'on atteindra ce beau résultat.

Dans la vaste circonscription politique consituant la confédération Ibruiche, c'est-à-dire dans le territoire s'étendant du département du Cher jusque dans ceux de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre, de Loir et Cher, et par suite dans les départements limitrophes de ceux-ci, on trouve un très-grand nombre de monnaies d'époques différentes, comme le prouve leur dessin, à effigies variées, à type primaire, souvent unique et toujours général ou commun à toutes les nations gauloises, rarement, très-rarement même avec un type secondaire, étranger du reste à la symbolisation de la ville indiquée et présentant toujours le même nom abregé. En rapportant ces faits nous n'avons nullement l'intention d'en tirer aucun parti : nous ne pensons pas du tout que ces monnaies appartiennent au pays où on les trouve : le hazard, le commerce ou la cupidité les transportèrent peut-être loin de l'atelier où elles furent coulées ou frappées.

Quoiqu'il en soit du gisement de ces médailles, il est de fait qu'elles portent toutes le mot SOLIM. Mais plusieurs villes partageaient ces mêmes initiales : à laquelle donc peut-on raisonnablement les attribuer? Est-ce à Solimia, à Solimansum, à Solimara, à Solimariacha, etc.? Tous ces noms furent-ils composés des mêmes racines? L'hiéroglyphe linéaire qui dût précéder, sur les monnaies, ces noms écrits alphabétiquement résoudraient-ils la question? mais malheureusement, point de noms, hiéroglyphiquement inscrits, lorsqu'il y a un nom épigraphique. Cependant il me paraît qu'il nous reste un moyen assez simple de sortir victorieusement de cette nouvelle difficulté, et c'est.

comme d'habitude à la linguistique, approuvée par la paléographie, qu'il faut le demander.

Règle générale : les peuples aiment à entendre ce qu'ils disent ; la manie des dénominations significatives est la leur, et c'est un fait incontestable. Nous en avons déjà cité plus d'un exemple, et nous en retrouvons par tout la suite inévitable, c'est-à-dire la traduction, dans les langues qui se succèdent. Ainsi, par exemple, le nom de Colosyrie, nom grec d'une province d'Asie (ΚΟΙΛΟΣ basse ΣΥΡΙΑ Syrie), fut traduit en celui de Basse-Syrie : Pen-ochen (cap ou tête de Bœuf), se nomme ainsi par le peuple qui parle encore un dialecte néo-celtique ; et les Français l'ont traduit en Paim-bœuf : Reka a été traduit en FIUME; Biélogorod (ville blanche), en Transylvanie, ci-devant colonie romaine, fut traduit en celui de *Julia alba*. et lorsque le theuton régna dans son sein, il fut de nouveau traduit en celui de Weissem-burg : lorsque, plus tard, elle reçut encore une fois le nom latin d'un prince, elle s'appela *Alba Carolina*. etc. Ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin l'exposition de semblables preuves, et celles-ci suffisent pour démontrer que c'est là une habitude constante de tous les peuples et de tous les temps. Les noms furent et doivent être significatifs, et, pour obéir à cette exigence, on les traduit successivement dans toutes les langues qui se succèdent sur place (1).

Le sultan de Mascate prenant pour médecin un italien, lui demanda : comment t'appelles-tu ?— Vincenzo. — C'est bien. —Le

(1) V. Fourmont, sur la traduction des noms propres, dans ses savantes Réflexions Critiques Sur l'Histoire des Anciens Peuples.

sultan chercha quelque temps, et lui dit : je ne te comprends pas ; dis-moi cela en arabe. — Manzour. — Et Vincenzo ne fut plus appelé que le cheick Manzour (1). Voilà l'histoire de l'Inde (2), des Hébreux, des Arabes (3), des Grecs, des Gaulois, des Allemands, de tous les peuples enfin. La même traduction a dû s'opérer, à propos du binome celte, *Climara*, *Colimara*, *Solimara*, dont nous nous occupons, et cela dès qu'il était devenu inintelligible au peuple. Composé du radical *ol*, *sol*, *coil*, *soil*, *soili* (pays couvert de bois), et du primitif *mar*, *mara* (mauvais, dangereux, douloureux, amer etc.), il dût être forcément traduit en Mau-branches, et c'est en effet ce qui eut lieu. Réduite aujourd'hui, comme la plupart des cités celtiques, à n'être qu'un simple village, cette ville fut très-probablement une de celles que les Ibruiches incendièrent à l'approche de César, ou qui furent détruites dans cette guerre d'indépendance nationale.

Voilà déjà sans doute un témoignage irréfragable en faveur de la détermination géographique de Solimara, mais il en est un autre non moins décisif et que nous pouvons administrer aussi. Comme toutes les cités gauloises, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir plusieurs fois, Solimara dût avoir aussi sa divinité topique portant le même nom, et son culte devait être l'objet constant de la croyance religieuse des Ibruiches. Ces assertions ne sont pas hasardées non plus : elles sont si vraies que l'on trouva à Bourges, en 1687 (4), un autel votif élevé à cette

(1) Nouvelles annales des voyages in 8. Paris, 1819—25. t. VIII, p. 6 et 7.

(2) Fréd. Schlegel, de la langue et de la philosophie des Indiens, liv. III.

(3) J. Humbert, Anthologie arabe, in 8. Paris, 1819, p. 288.

(4) La Thaumassière, Histoire du Berry, p. 754. —Acta eruditorum.—Muratori, numéro CXIV. — Orelli, numéro 2050, etc.

déesse par une femme, par une mère, c'est-à-dire par ce qu'il y a de plus religieux au monde, nommée Firmane, appartenant à une illustre famille de l'Ibruiche : elle constate que *La mère du gaulois Obrix releva, à ses frais, le temple consacré à la déesse Solimara, et le dota de somptueux ornements.* La voici :

SOLIMARAE
SACRVM
AEDEM CVM SVIS
ORNAMENTIS
FIRMANA C. OBRICI E
MATER
DSD

Ce monument, élevé à la Déesse Solimara, protectrice non pas de Solimariaca, mais bien de Solimara, de même que Cambona l'était de Cambon, Bibracte de Bibracte, etc., n'est pas le seul que l'on ait trouvé, même sur place, et qui attestent une haute antiquité ; et, chose fort remarquable, celui que nous allons citer encore fut élevé aussi par des personnes de la même famille. Ainsi le P. Labbe (1) rapporte que l'inscription suivante fut découverte aussi à Bourges, au commencement du XVII[e] siècle :

(1) Opera, lib. II, p. 336. — Clavier, notes sur Perse, p. 124, etc.

FLAVIA CVBA
FIRMANI F
COSOSO DEO MARTI SUO
HOC SIGNUM
DICAVIT AUGVSTO

Une inscription exactement semblable à celle-ci, moins les mots de *Marti Suo* et gravée sur une lame de cuivre, fut encore découverte dans le Berry (à Levroux), et prouve incontestablement, outre l'agnomen de *Cuba* (1), que la famille Firmana habitait l'Ibruix, où elle était très-répandue, et partant qu'on ne peut aller chercher ailleurs qu'à Maubranches l'existence éteinte de l'antique Solimara, etc.

Plus tard la déesse de Solimara, conservant toujours son empire sur l'imagination des Ibères-kubes, se métamorphosa en une sainte, dès que le christianisme eût pénétré dans le Berry.

(1) Ici nous retrouvons, orthographiée à la romaine et déclinée, l'épithète de Kuba qui, cette fois, est appliquée non à un peuple entier, mais à une femme de cette nation. Jusqu'ici l'on n'avait proposé aucune étymologie de ce mot, et nous avons vu que, venu de l'Inde en Gaule, il voulait dire maison creusée en terre ou dans le roc, et surmontée d'un toit. Ces constructions indiennes se retrouvent dans la Perse, dans la Bactriane, et portaient en Afrique le nom de maisons gauloises (ma-Galia), car on disait autrefois de Carthage, ce que l'on peut dire aujourd'hui de Bourges.

Le peuple si religieux des Gaules, mariant à ses préjugés les vérités de l'église, n'abandonna Solimara qu'en faveur de Notre-Dame-de-Liesse-et-de-Consolation, dont le culte actuel (2) permet de juger la dévotion antique. Ce que nous voyons ainsi arriver à Maubranches eut lieu partout. Le temple élevé sur le champ de bataille où furent défaits les Cimbres, est devenu une chapelle à sainte Victoire; le temple de Minerve à Athènes, est aujourd'hui l'église de Ste-Sophie (sagesse); Gothard, le dieu des montagnes, est devenu S. Gothard; le Cromleach de Loda est consacré à Ste Oda; Anna Perenna a été remplacée dans sa chapelle, voisine de l'ancienne Lavinie, par la Ste Vierge (Anna Petronella); la déesse Seine est aujourd'hui S. Seine, fils du comte de Maimon; les Grecs voisins du port Glykis (Phanari) invoquent Marie sous le nom de sainte Glykis (*Agia - Glykis*). Les Bohémiens adoraient le soleil sous le nom de Sviatovio, qui se prononce en Slavon, comme celui de S. Vitus: Vytcheslaf, leur prince leur donna les reliques de S. Guy, qui devint leur patron. Le S. Jean aux quatre faces, de Milan, succéda au *Janus quadrifrons*, etc. Ces pieuses fraudes, ces religieuses supercheries sont de tout les temps et de tous les lieux : la même chose est arrivée chez nous pour l'île de Seyn, qu'on nomme aujourd'hui île des Saints. Ce qu'il y a de plus indestructible dans le cœur de l'homme, c'est le sentiment religieux: celui-là est un amour éternel. Le culte reste, alors que la divinité change de nom. La déesse Solimara perd le sien avec la ville qu'elle protégeait, mais, comme on le voit,

(2) Labouvrie, p. 421.

le christianisme conserve son culte sous le nom de Notre-Dame-de-Liesse-et-de-Consolation.

Ainsi à Maubranches, comme en Basse-Bretagne, comme partout, l'épithète de cette sainte annonce, d'une part, une grande calamité dont on cherche la consolation, et de l'autre la substitution positive du culte chrétien à l'adoration payenne. M. de Frémenville a fait observer avec raison, dans ses Antiquités du Morbihan, que toutes les églises, que toutes les chapelles qui portent les noms de Notre-Dame-de-Liesse, de Notre-Dame-de-Consolation, etc., sont construites sur les lieux où les Celtes rendaient hommage à une divinité particulière, à un féver qui réunissait les attributions de la Cibèle et de la Vénus antiques. Voilà donc aussi un trait de lumière jeté sur le culte de Solimara, ainsi que sur l'inscription qui lui est consacrée.

Ainsi, pour résumer les preuves de notre détermination géographique de Solimara (Maubranches, et non Soulosses, Solemmes ou Bourmont) (1), nous trouvons : 1° que son nom subsiste encore dans sa traduction en la langue thioise, parlée aujourd'hui dans son sein : partant, identité intellectuelle dans la valeur des noms antiques et modernes, concordance exacte entre les légendes des médailles, le nom de la ville et celui de la déesse locale ; 2° qu'elle a offert, ainsi que ses environs, plusieurs inscriptions votives élevées en l'honneur de la déesse topique de Solimara, et non de Solimariacha, ce qui est contraire à l'habitude gauloise, autant qu'à la linguistique ; 3° en-

(1) Solimia ou Solimansum, Solemmes en Belgique. — Solimariaca, Bourmont en Lorraine (V. la Géographie de Baudrand) ; ou encore Saloissa, Seltz.

fin, que les médailles de Solim sont communes dans l'Ibériekube et les nations circonvoisines. Après cela, j'avoue que je connais peu de villes celtiques dont l'attribution soit aussi bien établie. Bibracte, Gergovia, Avaric, Uxellodunum, etc., ne pourraient pas administrer des titres aussi réguliers, aussi nombreux, aussi décisifs; aussi aimerais-je mieux croire que les monnaies, dont nous nous occupons, après tant d'autres, sont de l'émir arabe Soliman, qui se soumit à Pépin, que de renoncer, jusqu'à preuve contraire, à l'adoption de faits aussi bien établis.

Quoiqu'il en soit, depuis l'incendie, ordonné par Verkingetorich, l'oppidum des Solimarais n'est jamais sorti de ses cendres: il en a été de même pour la capitale des Insubriens, qui donna son nom à Milan, et qui n'a pas aujourd'hui six cents âmes de population. Quelques cartulaires du XIe siècle parlent bien de cette malheureuse ville, mais sans jamais rappeler son antique splendeur. Ils varient sans doute sur l'orthographe de son nom moderne latinisé, mais jamais au point que l'on puisse perdre de vue sa valeur étymologique (1). Ainsi ils portent indifféremment *Mausbrechiæ*, *Malebriscæ*, etc. Dans les premières années du règne de Louis XI, la terre de Maubranches était pourtant encore une baronnie, assise dans la paroisse de Moulins-

(1) Ce système de traduction, dont nous avons déjà si souvent parlé, est si commun en Gaule et si fécond en résultats historiques, qu'on ne saurait trop se pénétrer de sa théorie. Qui ne croirait pas, par exemple, que l'expression chorographique de Finistère ne soit une dénomination romaine, tandis qu'elle n'est qu'une traduction dont nous pouvons aujourd'hui rétablir le texte. Nul doute, en effet, que cette partie des Gaules ne s'appelât Land-send (extrémité du pays). La preuve en est dans ce nom que porte encore la pointe la plus avancée de l'Angleterre, à l'occident, dans la province de Cornwaille, etc.

sur-Yèvre, et consistant en toute justice haute, moyenne et basse, à soixante fiefs mouvants et relevant du roi. Depuis l'époque de cette dernière splendeur, Maubranches, n'a fait encore que décroître de plus en plus (1).

Les médailles des *Solimarenses*, et non pas *Solimariachacenses* ou *Solimariachenses*, habitants de Solimariacha, ne sont pas d'un style élégant, et la raison en est fort simple. Frappées dans des siècles différents, la perfection du dessin ne se rencontre que dans celles émises au moment qui précéda l'invasion romaine; les autres sont d'un style d'autant moins bon, que l'on remonte plus haut dans la chaîne des temps anté-historiques. Ces monnaies sont toutes à type secondaire variable, lorsqu'elles en ont toutefois.

Dans la belle médaille de la confédération de l'Ibérie-kube, dont nous avons parlé si longuement, publiée d'une manière si fautive et expliquée si légèrement par le savant Pellerin, à une époque où l'on ne soupçonnait point encore l'existence d'aucune des lois qui présidèrent au système monétaire des Gaulois, le nom de la ville des Solimarais y est représenté par une branche feuillée; et chose à remarquer, ce type est à peu de chose près le type le plus grand, ce qui explique l'assertion de La Thaumassière, fidèle écho de la tradition populaire, qui dit que cette ville est une des plus anciennes du royaume. Lorsqu'on eut abandonné l'écriture figurative par homophonie, les caractères phonétiques servirent seuls à désigner les sons les plus propres à rappeler le nom entier, comme on va le voir.

(1) Pour d'autres détails, voyez : Pierquin de Gembloux, Esquisses historiques, philologiques et monumentales sur Bourges et le département du Cher, p. 453.

En général, elles portent les initiales de la ville qui les fit graver, et sont connues depuis long-temps. M. Mionnet (1), dont on ne saurait trop imiter la savante circonspection, en a décrit plusieurs. Toutes offrent aussi, pour légende, les premières syllabes du nom de la ville, avec les variations initiales qui figurent dans les racines étymologiques : ainsi elles présentent indifféremment : AIM, OLIM, SOLIM, SOLIMA et COLIMA. M. de Saulcy proposa le premier d'attribuer ces monnaies à la ville de Soulosse (Solimariacha), dans la Gaule-Belgique (2), où l'on n'en trouve pas. MM. de Lagoy (3) et de la Saussaie (4) adoptèrent son opinion.

Ici se présente une difficulté. Quelques unes de ces monnaies portent ces mêmes lettres du côté de la tête et au revers. Doit-on les attribuer à la même ville? C'est ce que nous n'oserions décider, car le nom significatif d'une ville peut très-bien avoir été porté par un homme, ou même lui avoir été donné, à cause du lieu de sa naissance. Nous avons une foule d'exemples de l'un et de l'autre cas (5). Néanmoins nous n'avons point encore d'opinion suffisamment fondée ou arrêtée sur le système des noms propres d'hommes ou de villes chez les Gaulois, ni sur leur système monétaire, que l'on s'obstine à juger avec le secours de la numismatique romaine, pour nous permettre aujourd'hui de trancher une question aussi fondamentale d'autrefois ; et celle-ci vient peut-être à l'appui des conjectures

(1) T. I, numéros 26, 27, 119. — Supplément, t. I, numéros 80 à 82.

(2) Revue numismatique, 1836, p. 169. Pl. III, numéro 12.

(3) Notice, etc.

(4) Revue numismatique, 1838, p. 74, 303 et 405.

(5) Pierquin de Gembloux, Essai sur la langue et la littérature morvandèles, in-8. Nevers, 1840.

qui précèdent, le revers offre une légende différente. Telle est la médaille du cabinet de M. de Belley, à Lyon. D'un côté se trouve une tête imberbe, casquée, à droite, et la légende SOLIM; au revers, le cheval en course, monté par un guerrier armé, légende IOVICOS. Ne peut-on pas regarder ce nom, mal conservé sur la médaille, comme celui de l'obarque (1) dont la tête est de l'autre côté?

Quoiqu'il en soit, tout ce que nous pouvons savoir sur l'existence politique des Solimarais, c'est que des documents métalliques, paléographiques et linguistiques se réunissent pour nous en donner la plus haute opinion; mais trop voisine de la plus belle des villes des Gaules, brûlée avant l'arrivée de César, elle n'a obtenu aucune place dans le souvenir des hommes et des écrivains. Un fait certain, c'est qu'elle devait faire partie de la confédération Ibruiche, ainsi que le prouvent encore les types secondaires ou tertiaires de ses nombreuses monnaies, dont pas une ne dément nos différentes assertions. A ces renseignements, la tradition populaire ajoute que c'est encore à Solimara que l'armée gauloise fut culbutée par César, et cette tradition explique pourquoi la déesse de la ville détruite fut remplacée, dans le culte de l'Ibruix, par Notre-Dame de Liesse et de Consolation.

Une observation générale qui doit forcément précéder la description des monnaies de Solimara, c'est que pas une tête n'offre quelque ressemblance avec les autres, et que de plus elles appartiennent au même sexe, que les cheveux sont bouclés ou

(1) Chef de la tribu : d'obé, mot celtique conservé avec la même acception chez les Lacédémoniens (OOBH, IIΞ.)

non, et que quelquefois un casque remplace une couronne, etc. On ne peut dès-lors point affirmer qu'elles offrent toutes la même tête, et que c'est celle de la déesse Solimara personnifiée. Ce sont donc bien évidemment ou des Druidesses ou des Obarques. Nous allons en décrire quelques-unes.

SOLIMA, tête barbare, imberbe, à gauche; ℞ cheval bridé, en course; à gauche, au-dessus, COLIM; entre ses jambes un dauphin, pour type secondaire. — Poids 36 gr. — De la Saussaie. — Pl. XII, n° 3.

Cette médaille fédérative est remarquable en ce qu'elle présente au droit la tête de la déesse Solimara, sans inscription symbolique; il en est même qui offrent, au revers, le type commun à la race gallique, c'est-à-dire l'emblème de la mort, comme type primaire, et comme type secondaire, l'emblème hiéroglyphique de l'Allobrogie.

Tête à gauche, cheveux bouclés, dans dans un cercle perlé. Devant la bouche, les crosses druïdiques opposées de Sancerre et l'étoile de Déols; ℞ cheval gaulois libre; au-dessus trois cercles, disposés triangulairement : entre ses jambes SOLIMA. — Pl. XII, n° 4.

Dans l'état actuel de la science, il est difficile de dire à quelles villes se rapportent les types secondaires du dauphin et des trois cercles, si ce n'est point à l'Allobrogie et à Déols.

Dans un cercle perlé, tête de Druïdesse couronnée : collier en perles, bâtons druïdiques au-devant; ℞ dans un cercle perlé, cheval libre, en course; au-dessus un féver ailé (1). Celui de

(1) Quelques médailles gauloises de Mâcon présentent, au revers, un génie ailé, portant de la main droite, placée en arrière, une couronne, et de la gauche une torche allumée. La

Solimara dirigeant au galop le type de la mort : cette particularité et la beauté du dessin de cette médaille, permettraient de supposer qu'elle fut frappée au moment de l'invasion romaine. — Poids 126 gr. — De la Saussaie. — Pl. XII, n° 5.

Tête de femme, à droite; la crosse druïdique devant elle; ℞ cheval libre, en course; au-dessus, trois cercles triangulairement disposés; entre ses jambes SOLIMA. Inédite, cabinet de M. Grasset, à la Charité. — Pl. XII, n° 6.

M. de la Saussaie, publiant la description des médailles gauloises trouvées à Soings, dans la Sologne blaisoise, en 1826, décrit encore la suivante (1).

AVLOIB et mieux AVOIB, tête nue imberbe, à droite; ℞ SOLIMA, un oiseau (Matisco peut-être encore) et le symbole en forme de croissant : fabrique très-barbare. — Poids 68 gr. — La Saussaie. — Pl. XII, n° 7.

La première légende est-elle un nom propre? Il y aurait eu pléonasme, car les Gaulois ignoraient encore le double emploi de la figure et du nom, pour désigner la même personne ou le même objet, si toutefois ce n'est pas comme toujours la

mythologie celtique explique ce fait sans avoir besoin du secours de la fable romaine ou grecque. Ces esprits étaient les protecteurs nés des hommes comme des localités, et le malheur ne frappait qu'alors qu'ils cessaient de surveiller. C'est ce moment que les Ecossais nomment encore des heures mal gardées (*unguarded hours*), et tout le monde, hommes et villes, en ont dans le cours de leur existence. Cet esprit ailé ne serait-il pas, pour parler encore le langage mythologique du *Zend Avesta*, le féver de Solimara? car aux termes exprès de ce livre sacré, tout homme, tout être animé a son type, émanation la plus pure de la pensée d'Ormuzd, qui créa tous les êtres conformes à ces différents types. V. le *Zend Avesta*, t. I, p. 51, etc.

(1) Revue numismatique.

tête du féver local, de la déesse Solimara. Quel est alors la valeur de ces syllabes? Forment-elles un mot ou plusieurs, ou simplement des lettres initiales? On conçoit que dans l'état actuel de nos connaissances, relativement aux Gaulois, il est impossible de répondre à toutes ces questions. Je comprends pourtant qu'à l'aide de la recherche des racines primitives, on pourrait bien arriver à en donnér un sens raisonnable; mais ce résultat ne me paraîtrait jamais digne de la certitude de l'histoire. Serait-ce par exemple une légende commémorative de quelque palais élevé pour l'Obarque, ainsi que semblent l'indiquer les syllâbes étymologiques *Auloib*, d'où *Aul*, *Aula*, *Aulæum*, etc.?

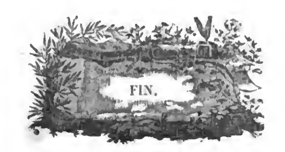
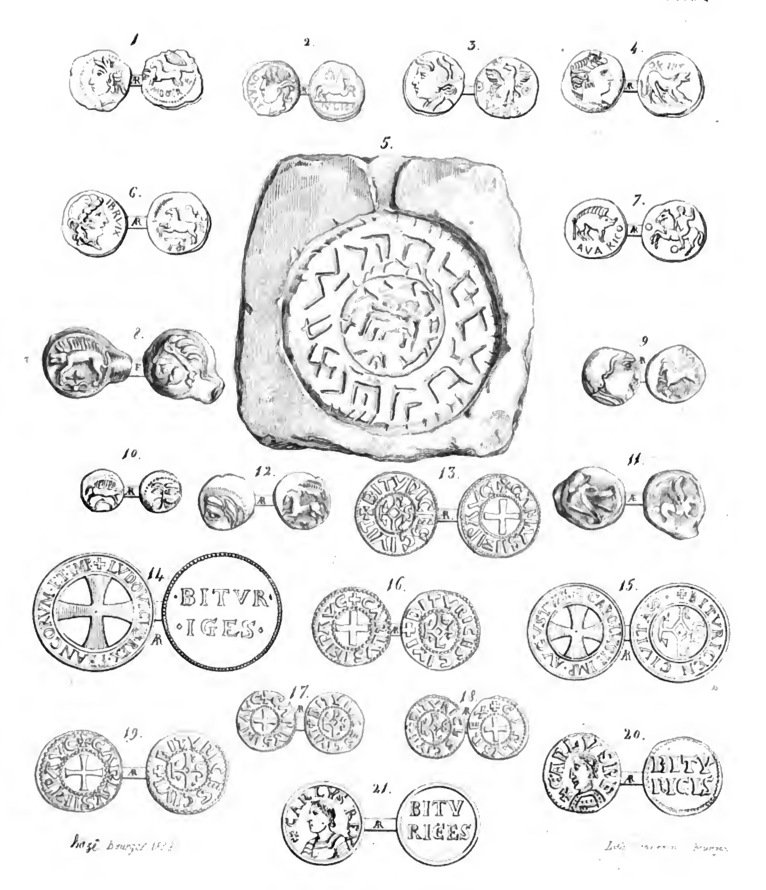
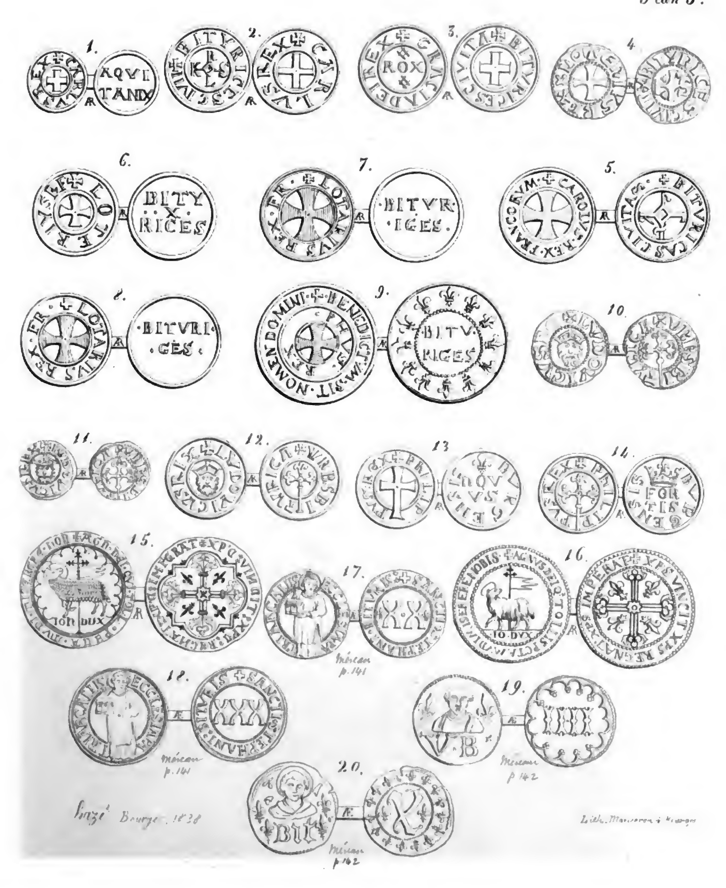


TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

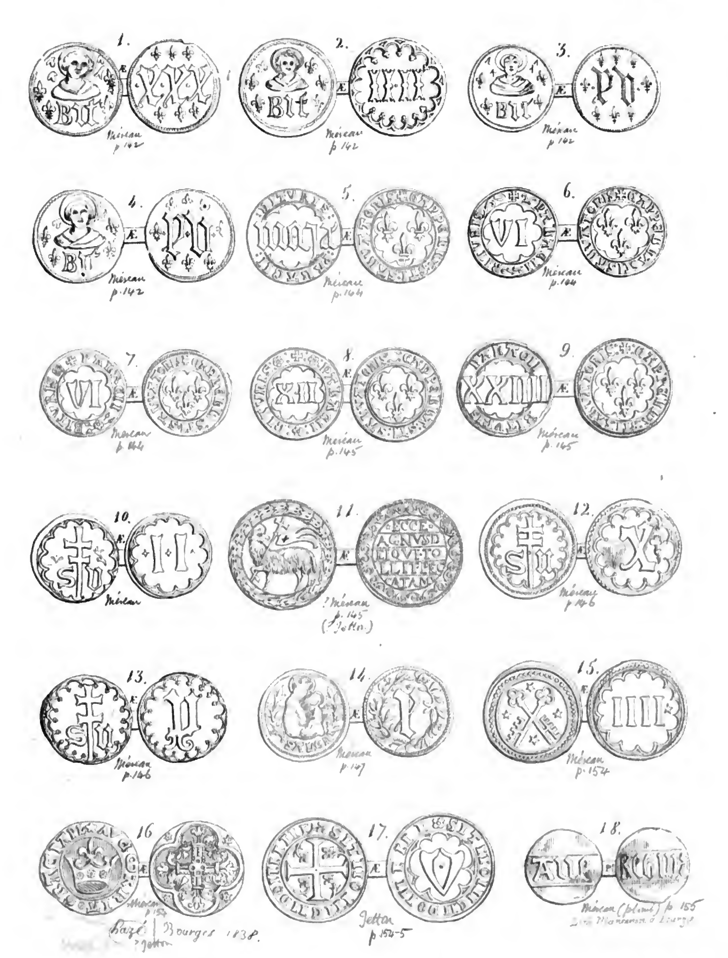

1
2.
3.
4.
5.
6.
IBRUX
7.
AVA RICO
8.
9.
10.
12.
13.
BITVRIGES
11.
14.
BITVR
IGES
16.
15.
17.
18.
19.
20.
BITY
RIGES
21.
CARLVS REX
BITV
RIGES

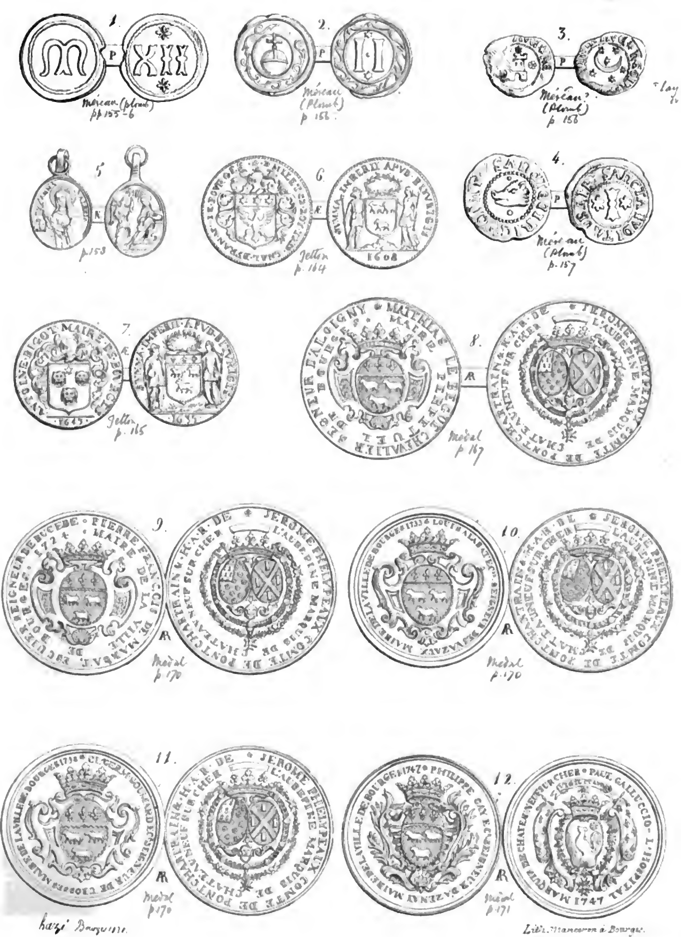
Plan 3.



AQVI TANIX
ROX
BITY X RICES
·BITVR· ·IGES·
·BITVRI· ·GES·
BITV RIGES
IO DVX
Hazé Bourges 1838

Plan 4.




Plan 5.
1.
Méreau (plomb)
pp 155-6
2.
Méreau
(Plomb)
p. 156
3.
Méreau?
(Plomb)
p. 156
4.
Méreau
(Plomb)
p. 157
5
p. 153
6.
1608
Jetton
p. 164
7.
Jetton
p. 165
8.
Medal
p 167
9.
1724
Medal
p. 170
10.
Medal
p. 170
11.
Medal
p. 170
12.
1747
Medal
p. 171
Hazé Bourges
Lith. Manceron à Bourges.

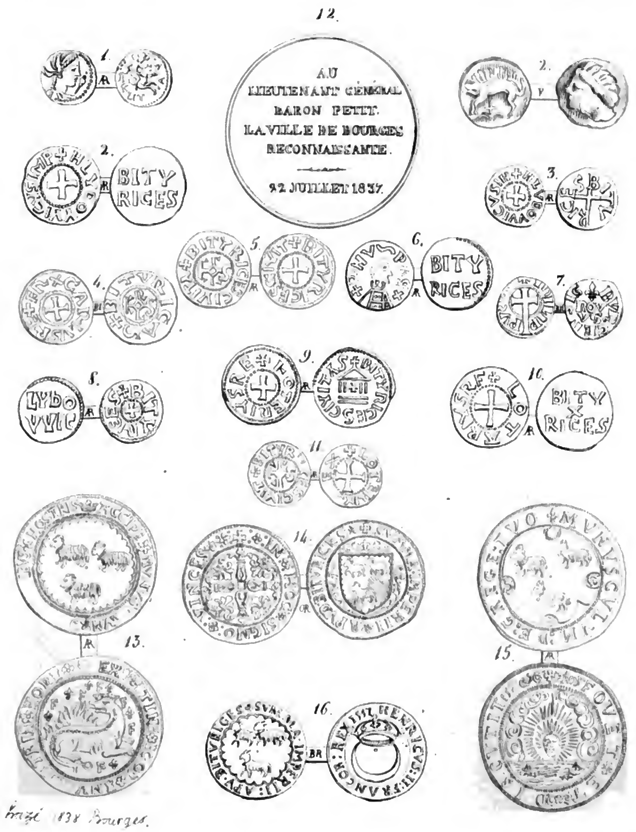
Plan 6.



1.
LUD·XV·REX CHRISTIANISS.
Medal p. 171
2.
LUD·XV·REX CHRISTIANISS.
Medal p. 171
3.
LUD·XV·REX CHRISTIANISS.
Medal p. 171
4.
Medal
5.
Medal p. 171
6.
Medal p. 172
7
LUD·XV·REX CHRISTIANISS.
Medal p. 172
8
LUD·XVI·REX CHRISTIANISS.
Medal p. 172
Lazé Bourges 1838



hazé Bourges 1838.

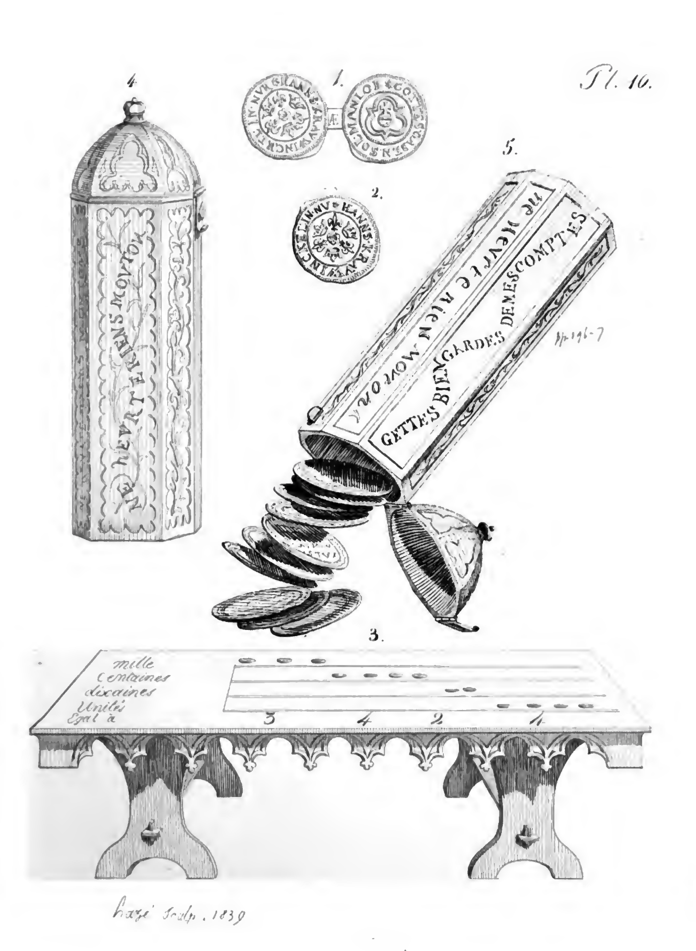


Fazé 1838 Bourges.

Plan 9.

Chazé Bourges 1839.

× Forthem Medallic-Jettons pp. 187-8 : Plan II, pp. 306-7.

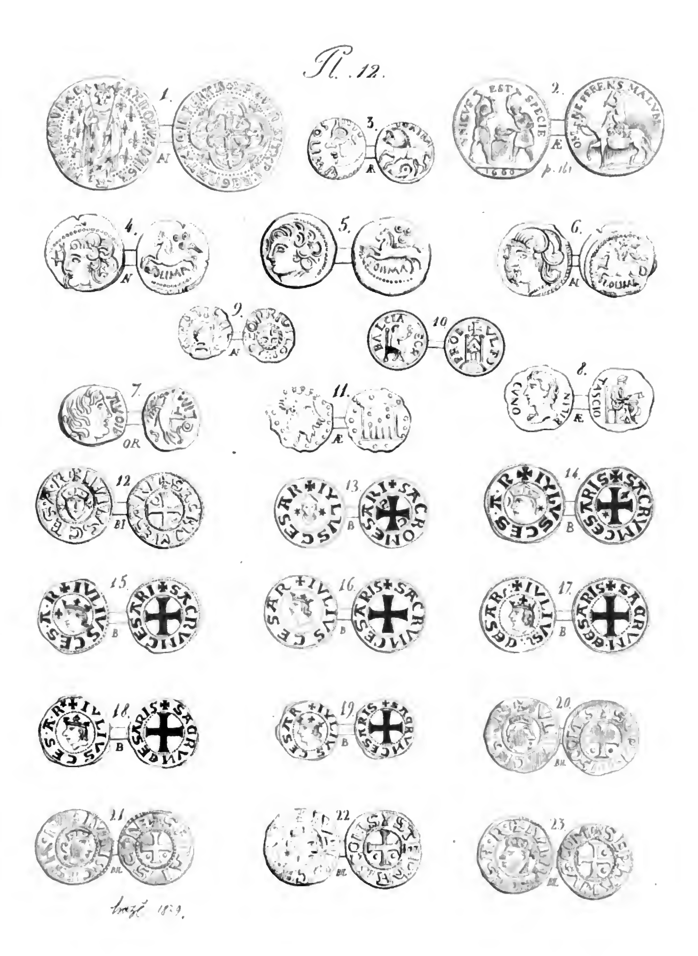


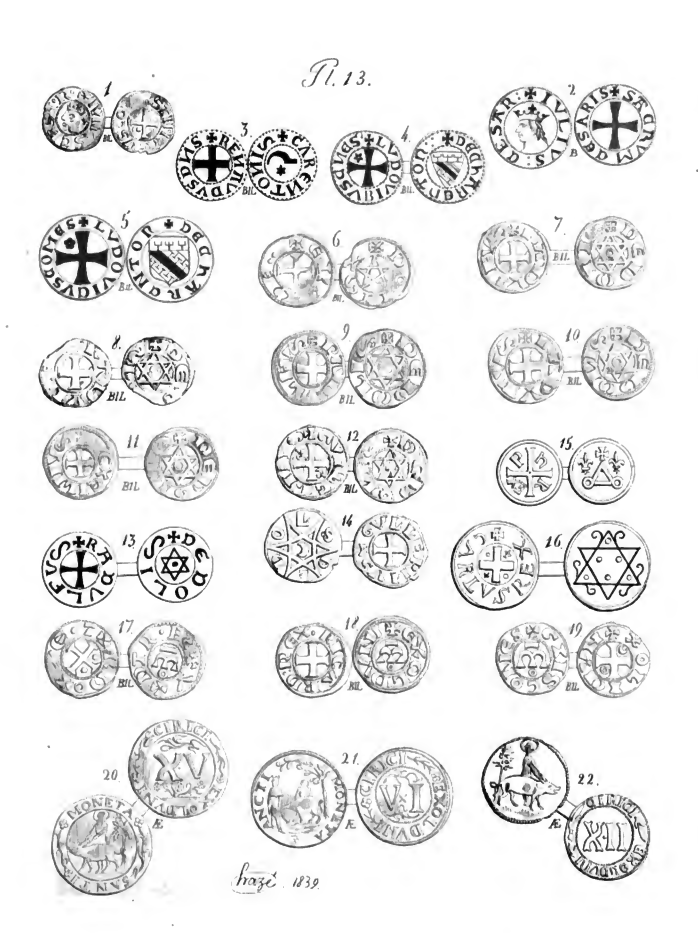
Pl. 10.
1.
2.
4
5.
GETTES BIEN GARDES DE MES COMPTES
3.
mille
Centaines
dixaines
Unités
Egal à
3
4
2
4
Sculp. 1839

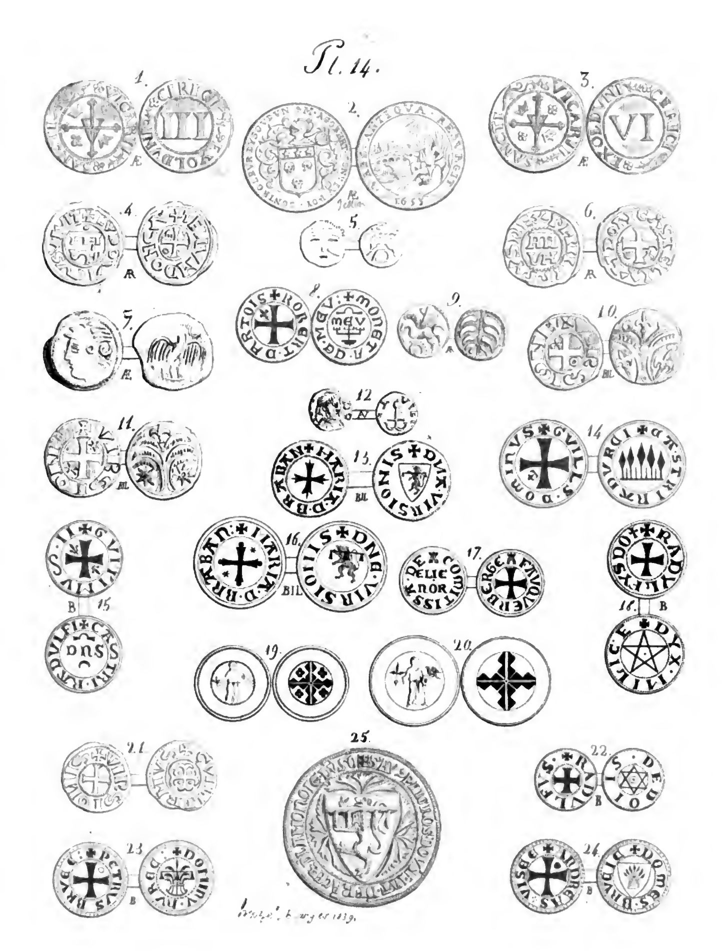

(All Jettons)
Pl. 11.
même
Revers que
N° 13.
même
Face que
N° 3''
SVA·CVIQVE·MINISTRO
SVMMA·IMPERII·APVD·BITVRIGES
IOVIS·ALITE·TECTA
1663
1655
1608
1632

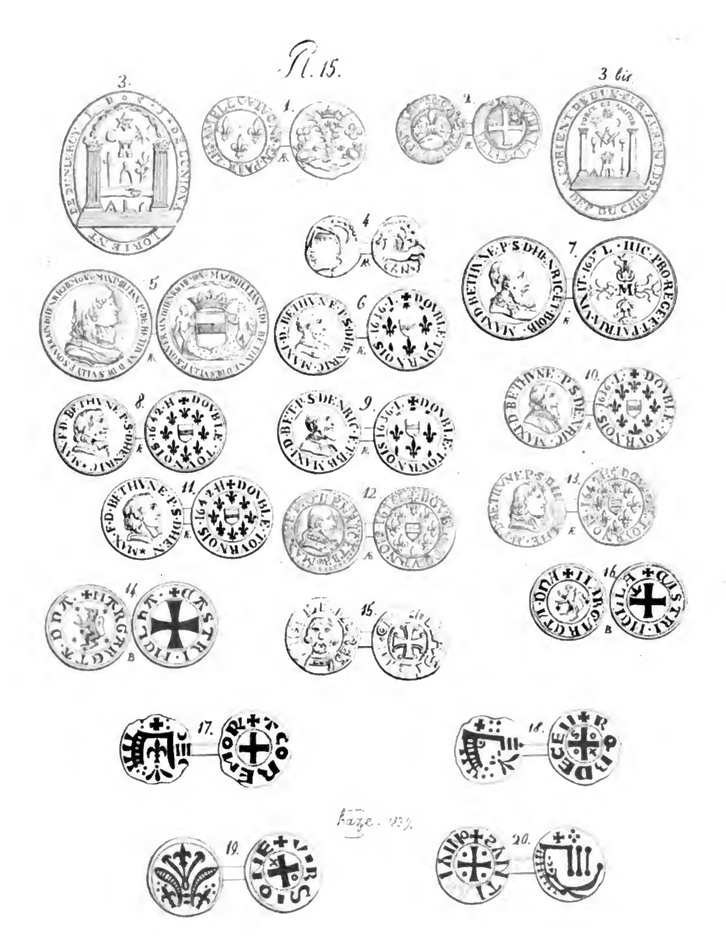
hozi 1839

Pl. 12.




Pl. 13.


Pl. 14.


Pl. 15.


Pl. 16.
1.
OR
2.
OR
3.
OR
4.
OR
5.
OR
6.
OR
7.
Æ
8.
Æ
9.
Æ
10.
Æ
11.
Æ
12.
Æ
13.
Æ
14.
Æ
15.
Æ
16.
Æ.
17.
Æ
18.
Æ
19.
Æ
20.
Æ.
21.
Æ.
22.
Æ.
Bourges
1839



Grammarchives	
[illegible]	A B O D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z KHZZ ETC
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	A B Γ Δ E I K Λ M N O P Σ T Y X X I Ɔ IIII N
	III Θ Ϛ T N
[illegible]	α β γ δ ε ι χ λ μ ν ο ϱ σ τ υ χ [illegible] ⊕ ʒ F M
[illegible]	E H I λΛΠΝC S T u

huzé. Bourges 1839


ASHMOLEAN
MUSEUM
OXFORD





